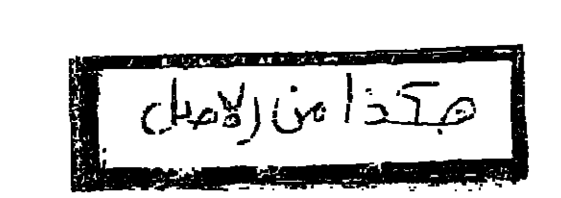


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12879 — **4,50 F** Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine — JEUDI 26 JUIN 1986

La Yougoslavie dans ses ornières

Le treizième congrès de la Ligue des communistes yougoslaves s'ouvre ce mercredi 25 juin dans un climat bien maussade. De manière significative, le gouvernement de M. Mikulic — au pouvoir depuis un peu plus d'un mois — a annoncé, à la veille de ces assises, un train de mesures économiques particulièrement austères. Un gel temporaire des prix, un contrôle plus strict des salaires et du crédit, une — légère — dévaluation du dinar, sont les éléments les plus marquants de ce plan. On peut se demander s'il aura l'efficacité voulue dans un pays où l'inflation approche le taux de 100 % et où près d'un travailleur sur sept est actuellement sans emploi. D'autres mesures sont du reste annoncées pour les mois qui viennent.

La question est en fait de savoir si les remèdes économiques proposés par le gouvernement de technocrates qu'a formé M. Mikulic sont de nature à guérir la Yougoslavie des maux dont elle souffre et qui sont de caractère fondamentalement politique. Six ans après la mort de Tito, le pays est embourbé dans les ornières d'un système fédéral et autogestionnaire qui, faute notamment d'un pouvoir central assez fort, ouvre la voie à tous les particularismes — nationalistes et autres, — aux exigences des *intérêts privés*, à d'aberrantes tendances autarciques, au bureaucratisme et à la corruption.

Les Yougoslaves ont appris à « se débrouiller » pour faire face à l'adversité — en particulier à la vertigineuse montée des prix et au chômage, — mais ils ne cachent plus leur sentiment de « ras le bol » devant l'inefficacité de leurs dirigeants. Ce que le président en exercice de la Ligue, M. Zarkovic, a admis, mercredi, en constatant « l'inquiétude et le mécontentement » des citoyens.

Les congressistes réunis à Belgrade sont en effet parfaitement conscients d'une situation qui a d'ailleurs provoqué un vent de violentes critiques lors des congrès préparatoires tenus dans chacune des républiques et provinces autonomes. Mais la Ligue des communistes reconnaît que nombre de ses organisations se sont elles-mêmes identifiées à des intérêts particuliers, qu'elle reflète une juxtaposition d'esprits de clocher dans laquelle se dissout son unité théorique d'idéologie et d'action.

Question d'hommes ? Sans doute, dans la mesure où Tito est mort sans laisser d'héritier et où personne aujourd'hui ne paraît de taille à revendiquer sa succession. Mais question aussi d'institutions, car il n'est guère de juristes en Yougoslavie pour estimer qu'un meilleur fonctionnement de l'Etat peut être obtenu dans le cadre de l'actuelle Constitution (promulguée en 1974), fût-elle même respectée avec plus de rigueur.

M. Zarkovic a peut-être montré la voie en souhaitant, mercredi, un renforcement de la démocratie au sein de la Ligue. Mais c'est poser le délicat problème d'un pouvoir fort dans un régime qui se voudrait — exigence légitime des Yougoslaves — également respectueux des libertés et des intérêts de chacun.

(Lire nos informations page 2.)

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE LA HAYE

M. Delors presse les Douze de relancer la Communauté

Le président Mitterrand et M. Jacques Chirac assisteront au conseil européen qui s'ouvrira le jeudi 26 juin à La Haye. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, presse les Douze de relancer la Communauté. Le conseil, selon lui, devrait renouveler d'une manière ferme l'engagement de réaliser, d'ici à 1992, « le grand marché sans frontière » dont le principe avait été retenu en décembre 1985 à Luxembourg.



(Lire page 2, les déclarations du président de la Commission des Communautés européennes.)

LES PROJETS DE M. CHALANDON AU PARLEMENT

Modération à droite et à gauche dans le débat sur la sécurité

Le débat sur les quatre projets de loi du gouvernement sur la sécurité, présentés devant l'Assemblée nationale par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a été marqué, le mardi 24 juin, par la modération du ton adopté de part et d'autre par la majorité et l'opposition.

La plupart des mesures retenues par le gouvernement n'en sont pas moins considérées par les socialistes comme inefficaces, voire dangereuses, en ce qu'elles étendent la répression au détriment de la prévention.

M. Jacques Toubon a été entendu. « *Il est regrettable que la sécurité soit aujourd'hui presque exclusivement un enjeu politique et électoral, et non un problème de fond. (...) Cela doit cesser* », écrivait-il, en 1984, dans un ouvrage intitulé *Pour en finir avec la peur*, en appelant de ses vœux « *une trêve de la polémique, du combat et de la surenchère verbale* ».

Le secrétaire général du RPR a été entendu... par les députés socialistes qui, si l'on en croit leur attitude mesurée, semblent avoir mieux écouté cet appel à la raison que, dans le passé, certains amis politiques de M. Toubon qui faisaient du gouvernement socialiste le bouc émissaire des peurs en tout genre.

Il faut y voir l'influence d'hommes comme MM. Pierre Joxe et Gilbert Bonnemaison. L'ancien ministre de l'intérieur, devenu président du groupe socialiste, et le vice-président du Conseil national de la prévention de la délinquance, qui risque de devoir céder sa place bientôt, ont promu, avant le 16 mars, une conception pragmatique et professionnelle de la sécurité, en refusant d'en faire plus longtemps un affrontement.

Dans l'opposition, ils restent fidèles à cette orientation en plaidant pour une analyse nuancée des quatre projets de loi défendus par le garde des sceaux.

PATRICK JARREAU et EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 6.)

UNE RENCONTRE AVEC LE CAPITAINE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Michel le fataliste

Michel Platini devait retrouver, ce mercredi 25 juin, l'équipe de la RFA en demi-finale du Mundial. « Je jouerais aux billes que je voudrais gagner » nous a déclaré le capitaine du onze tricolore.

De notre envoyé spécial

« Michel Platini, on dit que vous ne répondez plus volontiers aux interviews, ou alors par des pirouettes.

— Je réponds aux questions si je connais la réponse. Je déteste aborder les sujets que je ne maîtrise pas. C'est le meilleur moyen de se faire piéger. Et je me suis déjà fait piéger. Alors maintenant, je réponds à côté, ou je ne réponds pas. A vous de choisir.

— Vous semblez un peu las moralement. Vous donnez l'impression d'en avoir assez.

— Je n'en ai pas assez. J'en ai ras l'bol. Toujours se barricader, se protéger, se défendre. Passer deux mois hors du cadre familial, être sollicité sans cesse. Et ainsi de suite. Mais quand je dis cela, je sais aussi ajouter : on va faire pleurer qui avec ça ? Personne, ni vous, ni moi, et c'est ainsi.

— C'est la loi du genre en effet, et vous devez être blindé ?

— Pour mes intérêts en effet je le suis. J'ai appris à l'être. Il le faut, sinon dans les rapports avec la presse, on a vite fait de se laisser dévorer. Alors, il arrive que je fasse le malin, ou l'idiot, pour éviter cela. Mais si je suis en confiance, en sympathie, alors je reste moi-même. En fin de compte, on fait le même métier, donner des messages.

— Vous lisez la presse vous concernant ?

— Non, je ne la lis plus. Pas par mépris, mais c'est ainsi. Dans la vie il y a un moment ou cela vous intéresse bigrement d'avoir votre nom dans la presse. Avant je la lisais, aujourd'hui non. Je n'ai plus le temps, et peut-être plus trop envie. Mais mon père découpe tout et le garde. Il constitue mes archives. Alors plus tard peut-être. Après tout lorsque j'étais gamin, et quand je me suis passionné pour le football, j'ai lu tout ce qui concernait mon père, joueur, dans les coupures conservées. La presse ce sont mes archives...

— Vous lirez du Platini, le soir à la veillée. Deviendrez-vous un ancien vaguement radoteur et plutôt aigri ?

— Radoteur, c'est déjà fait. Aigri, je ne pense pas, vraiment pas. Pourquoi d'ailleurs j'ai réalisé tout ce que je souhaite, un métier passionnant, le jeu que j'aime, la famille, et même l'argent.

Propos recueillis par PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 14.)

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour une université expérimentale

Et si le débat qui s'annonce au Parlement sur l'enseignement supérieur était l'occasion de créer en France une véritable université expérimentale ? Un établissement autonome, mi-public mi-privé, financé par l'Etat, Paris, sa région et des entreprises, libre de gérer ses fonds, de recruter ses personnels et ses étudiants, de déterminer ses programmes ?

Cette idée audacieuse est très sérieusement examinée par un groupe d'universitaires prestigieux (prix Nobel, professeurs au Collège de France, membres de l'Académie des sciences ou de médecine...) qui souhaiteraient introduire, dans un petit coin de la loi Devaquet, l'amendement suivant : « *Des universités nouvelles à vocation expérimentale peuvent être créées et recevoir le statut de fondation par un décret en Conseil d'Etat qui détermine la composition du conseil d'administration et les compétences respectives du conseil et du président. Ces universités, régies par le droit privé, concluent avec l'Etat des conventions de durée limitée et renouvelables relatives à leurs objectifs et aux moyens qui leur sont attribués.* »

Pour le sociologue Alain Touraine, qui est à l'origine de ce projet, le temps n'est plus aux grandes réformes de structures mais aux expériences en vraie grandeur, permettant de créer des lieux actifs de formation et de recherche, où se traiteraient les grands problèmes de la société contemporaine.

L'Université à laquelle il rêve devrait lier étroitement l'éducation (en accueillant les étudiants de premier cycle), la formation professionnelle et la recherche de pointe, être ouverte sur le monde des entreprises et de la technique et sur l'étranger. Son objectif : accueillir dix mille étudiants dans cinq ans, offrir des formations dans toutes les grandes disciplines et mettre l'accent sur les secteurs nouveaux, « *hybrides* », grâce à des équipes de jeunes chercheurs.

Une utopie ? Peut-être. Mais, comme le fait remarquer Alain Touraine, qui caresse son projet depuis plus d'un an, « *c'est la première fois que des universitaires eux-mêmes proposent d'inventer une institution d'un type nouveau, qu'ils sont prêts à réaliser et qui pourrait aider le pays à entrer dans la société de demain. C'est une chance à saisir* ».

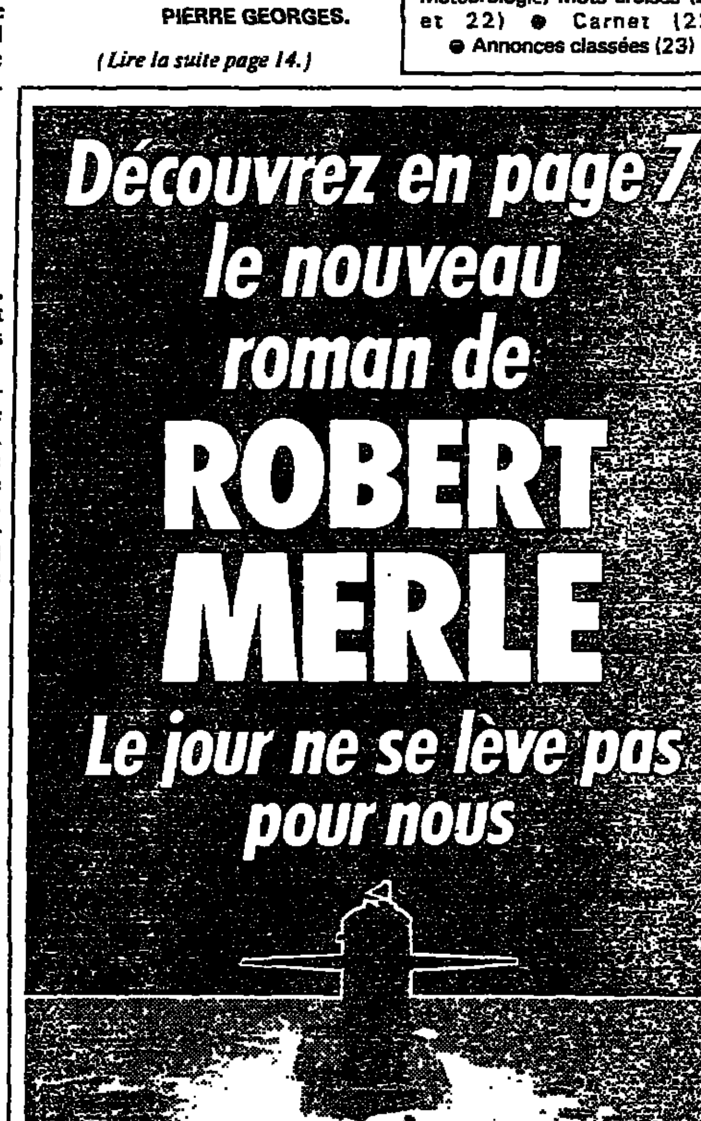
Animé d'un solide optimisme, il ne doute pas que son amendement pourrait être voté aussi bien par M. Raymond Barre que par M. Jean-Pierre Chevènement, par M. Jean Foyer que M. Edgar Faure ou M. Roger-Gérard Schwartzenberg. Et l'idée que cette version française d'Oxford, Cambridge ou Berkeley porterait le nom de Paris ne devrait pas déplaire à M. Chirac.

La discussion sur la loi Devaquet s'annonce difficile. Quelle que soit son issue, si elle ne devait aboutir qu'à l'adoption de l'« amendement Touraine », ce ne serait pas si mal. L'un des aspects les plus positifs et les plus durables de la loi Edgar Faure n'a-t-il pas été la création de l'université Dauphine ? Dix-huit ans plus tard, le moment est peut-être venu de tenter une nouvelle expérience d'innovation universitaire.

F. G.

★ Association pour la Fondation universitaire de Paris, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, bureau 810, 75270 Paris Cedex 06.





étranger

DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC M. JACQUES DELORS, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE BRUXELLES

« Le conseil de La Haye doit renouveler l'engagement de réaliser le grand marché sans frontière d'ici à 1992 »

A la veille du conseil européen de La Haye, qui s'ouvre le jeudi 26 juin, M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, fait le point des grandes questions à l'ordre du jour dans l'entretien qu'il nous a accordé ainsi qu'au quotidien italien Repubblica *et à l'agence économique allemande VWD.*

« L'Europe progresse-t-elle encore ? L'« Acte unique unique », c'est-à-dire l'accord conclu par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en décembre 1985 à Luxembourg, dont l'objet était de relancer la construction européenne, n'est-il pas devenu lettre morte, avant même d'avoir été ratifié par l'ensemble des Parlements nationaux et notamment par l'Assemblée nationale française ?

— L'Acte unique sera ratifié, car ses objectifs correspondent à un consensus très réel entre les Douze. La relance de la Communauté devait, selon moi, être fondée sur cinq éléments : l'établissement d'un grand marché sans frontière avec, comme contrepartie, une plus grande solidarité entre les pays membres et les régions, le renforcement de la coopération technologique, une concertation monétaire plus poussée et la concrétisation du dialogue social. A cela, il fallait ajouter, pour avoir une chance de réussir, une amélioration du processus de décision.

» Le compromis approuvé à cet égard devrait permettre de décider plus vite en votant plus souvent et à la majorité qualifiée, d'agir plus efficacement, en déléguant des pouvoirs de gestion accrus à la Commission et de faire davantage participer le Parlement européen à la vie de la Communauté. L'Acte unique est devenu ainsi la référence par rapport à laquelle il faut situer les progrès, comme les reculs.

— Précisément, si le conseil européen tente maintenant une telle évaluation, ne va-t-il pas être amené à un constat bien décevant ?

— C'est vrai que ce qui s'est fait depuis le début de l'année n'est pas très visible. Mais, néanmoins, nous avons progressé. Les modalités de mise en œuvre de l'élargissement à l'Espagne et au Portugal ont été approuvées, ce qui n'était pas simple. Nous avons lancé des programmes intégrés méditerranéens, les PIM, qui représentent un bond en avant considérable pour concrétiser la nécessaire solidarité entre le nord et le sud de la Communauté. La commission a soumis au conseil les premiers trains de propositions concernant la réalisation d'un grand marché, et notamment la libre circulation des capitaux.

» Mais c'est vrai aussi que le temps est venu d'accélérer les choses. Pour que le bon rythme soit pris, il convient que les chefs d'Etat et de gouvernement renouvellent à La Haye l'engagement ferme et résolu de réaliser le grand marché sans frontière d'ici à 1992. Ils peuvent d'autant plus facilement donner une telle impulsion que le conseil de La Haye est le premier depuis longtemps à ne pas être pressé par des échéances. Un même coup de fouet doit être donné à la coopération scientifique et technologique.

Définir des normes communes

» L'Acte unique c'est l'Europe du possible. Un seul conseil européen ne suffira pas pour l'accomplir. Mais il faut que, d'ici à la fin 1987, il y ait des gestes qui montrent qu'on est déterminé à aboutir en 1912 à un espace économique sans frontière. Dans cet esprit, le carré magique de la crédibilité qu'il nous faut tracer en dix-huit mois, c'est la définition de normes communes, l'ouverture des marchés publics, l'adoption de quelques programmes technologiques (électronique, télécommunications, espace télévisuel) ou de projets d'infrastructure (liaisons ferroviaires à grande vitesse), pour lesquelles la dimension européenne est indispensable. Et puis aussi, l'ouverture d'un dialogue social.

— Le « social », n'est-ce pas là un domaine où l'Europe s'est, de manière constante, montrée particulièrement inefficace ?

— Il est essentiel de maintenir le modèle social européen, qui est fondé sur la négociation et sur une certaine solidarité. C'est une ambition compatible avec les besoins de nos entreprises, et la Communauté peut y contribuer par exemple en favorisant une formation mieux adaptée.

» La lutte contre l'inflation, les efforts entrepris pour réduire les différentiels d'inflation entre les Etats membres demeurent prioritaires. D'autant plus que l'effet bénéfique de la baisse du prix du pétrole a joué et ne jouera plus. Mais point trop n'en faut. Il faut se garder d'un acharnement dogmatique aux dépens de la croissance et donc de la création d'emplois.

« Il n'y a pas péril en la demeure »

— Le retour des querelles du passé, à savoir les difficultés budgétaires ou le débat agricole, ne risque-t-il pas de compromettre cette relance que vous dites possible ?

— Il n'y a pas lieu de trop s'inquiéter des difficultés budgétaires, du moins si chacun admet qu'une augmentation des ressources est indispensable pour, tout en poursuivant le PAC (Politique agricole commune), réaliser les autres objectifs de l'Acte unique. A cette réserve près, ces questions pourront très bien être traitées d'ici un an. Le devoir de la Commission n'est certainement pas de créer une crise prématurée et contre-productive. Les pays membres ont voulu être douze ; maintenant, certains d'entre eux s'effraient d'être douze, mais tous veulent continuer à douze. Il faut imaginer une stratégie progressive pour éviter que ces questions d'argent ne provoquent des blocages et ne les traiter que lorsqu'elles seront mûres. Il n'y a pas péril en la demeure.

— Pendant ce temps, les stocks de beurre, de viande, de céréales, explosent. L'avenir à moyen terme de l'Europe verte sera l'un des thèmes inscrits à l'ordre du jour du conseil européen. Que peut-il en ressortir ?

— Il faudra des années pour aménager la PAC, mais on est sur la bonne voie. Si les mesures de stabilisation de la production, qui ont été adoptées depuis 1984, n'avaient pas été prises, les dépenses de soutien des marchés auraient été supérieures de 4 milliards d'ECU (28 milliards de francs). Il faut continuer, mais sans précipitation. Je voudrais que le conseil européen accélère les choses en ce qui concerne le marché intérieur et la coopération technologique ; mais pour la PAC, je plaide pour un gradualisme supportable. Tout cela ne marche pas au sifflet. A quoi sert de réduire les excédents de lait si c'est pour provoquer des excédents de viande ou de céréales ? Le maintien de petites exploitations est fondamental pour l'environnement, l'aménagement du territoire. Sous prétexte de réformer, on ne va tout de même pas transformer un tiers de la superficie de la Communauté en réserve indienne. Les agriculteurs devront sans doute bénéficier — dès lors que les prix seront plus réalistes, c'est-à-dire plus compétitifs —, d'une aide aux revenus. Mais il faut d'abord en convaincre les organisations professionnelles.

— Vous dites qu'on a le temps. Mais les Américains sont pressés et menaçants...

— C'est vrai que nous avons une responsabilité mondiale. L'offre agricole croît, alors que la demande stagne, parce que de plus en plus de pays, ce qui est bien, accèdent à l'autosuffisance. Mais, du même coup, les risques de guerre commerciale deviennent sérieux. Sur ce marché agricole mondial, il y a deux éléphants : les Etats-Unis et la Communauté. S'ils s'affrontent, ce sera au détriment de tous et d'abord des pays du tiers-monde, qui voient avec effroi baisser les prix à la production et donc leurs recettes d'exportations agricoles.

» C'est pourquoi j'ai dit que les menaces proférées par les Etats-Unis, en raison des effets supposés de l'élargissement sur leurs exportations, étaient inacceptables. Certains hésitent légitimement à affronter les Etats-Unis. Cependant, le 16 juin, les ministres des affaires étrangères ont resserré les rangs.

Fermeté face aux Etats-Unis

» Le conseil européen confirmera, je pense, le triple consensus auquel sont parvenus les Douze : poursuivre la réforme de la PAC, faire preuve de fermeté face aux Etats-Unis, ouvrir rapidement un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales (NCM) dans le cadre du GATT.

— La situation en Afrique du Sud promet d'occuper une place importante à La Haye. Que peut faire l'Europe ?

— S'agissant d'un problème de coopération politique, la Commission n'est pas compétente en tant que telle. Mais puisque, après tout, elle est la gardienne de l'intérêt européen, je constaterai que l'opinion publique du monde entier a les yeux tournés vers l'Europe, considérée comme un havre de démocratie. Ce qui sera, ou ne sera pas, décidé à La Haye donnera une certaine image de l'Europe. L'Acte unique a donné à la coopération politique un caractère formel. A quoi bon l'avoir fait si, sur un dossier aussi brûlant, les pays de la Communauté ne sont pas capables de s'exprimer en commun ? »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE

M. LOIC HENNEKINNE EST NOMMÉ AMBASSADEUR A DJAKARTA

M. Loïc Hennekinne est nommé ambassadeur à Djakarta, en remplacement de M. Jean Soulier, a annoncé lundi 23 juin le ministère des affaires étrangères.

[Né le 20 septembre 1940, diplômé de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Hennekinne est entré à l'administration centrale des affaires étrangères (direction d'Europe) en 1966. Il a ensuite été nommé à Saigon en 1969, à Santiago-du-Chili en 1971, de nouveau à l'administration centrale (Amérique, affaires économiques et financières) en 1973 et à Tokyo en 1979. En 1981, il a été détaché au cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la recherche et de l'industrie, comme directeur à partir de 1982. Revenu au Quai d'Orsay après le premier départ de M. Chevènement du gouvernement, M. Hennekinne était depuis octobre 1983 directeur du personnel et de l'administration générale.]

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

EUROPE

Yougoslavie

Le treizième congrès de la Ligue des communistes veut être celui du « redressement »

De notre correspondant

Belgrade. — Après deux ans de laborieuses concertations préparatoires, le treizième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie s'est ouvert mercredi 25 juin à Belgrade. Ses travaux se dérouleront pendant quatre jours dans l'imposant et ultra-moderne bâtiment en béton et verre construit il y a quelques années sur la rive gauche de la Save et qui accueille 1 700 délégués, 500 invités et plus de 200 journalistes étrangers. Le Parti communiste français est représenté par M. Roland Leroy, membre du bureau politique, et le Parti socialiste et le PSU par MM. Pierre Brana et Victor Leduc, secrétaires nationaux.

Le PC soviétique a dépêché M. Aliev, membre du bureau politique. Sont également représentés les partis communistes de tous les autres pays de l'Europe de l'Est au niveau de membre du bureau politique.

Le congrès — qui se tient à un moment où le pays traverse de graves difficultés — a été ouvert par M. Vidoje Zarkovic, président de la direction collégiale de la Ligue, qui, dans son rapport, a reconnu les responsabilités du parti dont l'action n'a pas mis un terme à la dangereuse pratique du « cloisonnement » des républiques et des régions autonomes, voire des communes, aux divisions nationales, culturelles, etc.

S'il ne lui revient pas — c'est le rôle du gouvernement — d'adopter des mesures concrètes, le congrès doit se prononcer sur la politique qui permettra au pays de sortir de la crise, tout en renforçant l'autogestion, et procéder à une analyse critique du fonctionnement du système.

Menées « nationalistes »

M. Zarkovic a invité le parti à prendre conscience de l'existence des *« idéologies bourgeoises et libérales »*, des menées *« nationalistes »* (notamment au Kosovo) et du rôle des *« cléricaux nationalistes »* qui abusent de la religion pour semer *« chez les jeunes croyants la méfiance et la haine envers les autres nations et religions »*.

Sur le plan international, la Yougoslavie demeurera un pays non aligné. Elle accordera son soutien à toutes les propositions positives de paix et de désarmement et aux décisions des Nations unies. Elle s'inquiète de l'intention des Etats-Unis de dénoncer le traité SALT-2 et des dangers que comporte la division de la communauté mondiale en pays riches et pauvres. La Yougoslavie continuera à développer une collaboration d'égal à égal avec tous les pays, et surtout avec ses voisins, car elle est particulièrement soucieuse de paix, de stabilité et de coopération dans les Balkans.

Pendant les trois jours suivants, le congrès travaillera en commissions auxquelles les représentants de la presse auront libre accès. Il procédera à une modification des statuts de la Ligue, qui permettra au comité central, contrairement à la pratique en usage depuis plusieurs années, d'*« intervenir directement »* auprès des Ligues des républiques et des régions autonomes si celles-ci n'appliquent pas ses décisions. Il procédera également à l'élection de son nouveau comité central, les candidats devant obtenir un minimum de deux tiers des voix, ce qui est également une nouveauté, la majorité simple ayant été jusqu'à présent suffisante.

Le douzième congrès de la Ligue en 1982 avait été qualifié de congrès de la continuité, puisqu'il fut le premier après la disparition de Tito. Le treizième congrès veut être celui du « redressement » et marquer un « tournant » en politique intérieure. Il faudra attendre ses décisions pour savoir s'il a vraiment justifié cette dénomination.

PAUL YANKOVITCH.

URSS

Pour la libération de Youri Orlov...

Une soixantaine de personnalités scientifiques de toutes disciplines viennent de constituer un Comité pour la libération du physicien soviétique Youri Orlov. Après sept ans de camp à régime sévère, Orlov est maintenant relégué dans l'extrême nord-est de la Sibérie, dans des conditions physiquement et moralement insupportables.

Anatoli Chtcharanski, lui-même ancien membre du Groupe moscovite d'Helsinki, dont Orlov fut le fondateur, se joint au comité, auquel il vient d'envoyer de Jérusalem un message dans lequel il écrit notamment :

« Je ne sais que trop combien ont été dures les sept années d'emprisonnement de Youri Orlov dans un camp de travail, et combien sont dures encore ses conditions de vie actuelles en exil. Mais je sais aussi que Youri Orlov a opposé une fin de non-recevoir à toutes les tentatives du KGB pour obtenir de lui la condamnation de ceux qui, en Occident, soutiennent son combat pour les droits de l'homme en URSS. On lui proposait pourtant en échange une amélioration de ses conditions de vie, voire une éventuelle libération. (...)

» Alors qu'il comprenait parfaitement l'ampleur du risque encouru, Youri Orlov a pris la décision de sacrifier sa propre liberté au nom de valeurs supérieures.

» Le devoir de tout scientifique et de tout homme honnête auquel est cher l'idéal de liberté est d'exiger de l'Union soviétique la libération immédiate de Youri Orlov. »

Les adhésions au comité sont à adresser à Jean-Paul Mathieu (49, rue de Rennes, 75006 Paris), qui reçoit aussi les contributions financières (CCP Paris 1728481P ; mentionner « Comité Orlov »).

...et la réunification des familles

Mme Tatyana Maximenko, résidente à Moscou, a adressé à M. Gorbatchev une lettre dont elle nous communique le texte, demandant au secrétaire général du PC soviétique d'intervenir afin qu'elle soit autorisée, avec sa famille, à se rendre en France, pour y rejoindre sa mère. Cette dernière, rappelle Mme Maximenko, a quitté l'URSS dans des conditions parfaitement légales en 1980, mais les autorités soviétiques refusent depuis plusieurs années à sa fille, à son gendre et à ses deux petites filles l'autorisation de lui rendre visite. Mme Maximenko observe que ce refus est en contradiction avec l'engagement pris par M. Gorbatchev selon lequel le gouvernement soviétique n'avait pas l'intention de *« faire obstacle à la réunification des familles »*.

AFRIQUE

République sud-africaine

Deux attentats dans le centre de Johannesburg : une vingtaine de blessés

Deux explosions de forte puissance se sont produites, mardi 24 juin, à vingt minutes d'intervalle, dans le centre de Johannesburg, faisant une vingtaine de blessés. La première bombe a explosé vers 14 heures (locales) dans un restaurant « fast-food » de la rue Rissik, l'une des artères les plus animées de la métropole sud-africaine ; la seconde, dans l'entrée de l'hôtel Président, situé dans le même quartier. Les passants, nombreux à cette heure-là, ont été pris de panique.

Alors que, de source policière, on faisait état de dix-sept blessés, le principal hôpital de Johannesburg annonçait que vingt-deux blessés avaient été admis au service des urgences (ce chiffre ne prenant en compte que les blessés de race blanche, les Noirs étant admis dans d'autres établissements). Ces attentats font suite à l'explosion de trois bombes, le week-end dernier à Durban.

Les autorités sud-africaines ont, d'autre part, annoncé l'expulsion de M. Dan Sagir, de nationalité israélienne, correspondant du journal *Haaretz*. Le président Pieter Botha a signé mardi les deux lois récemment adoptées par le conseil présidentiel (*le Monde* daté 22-23 juin), qui renforcent considérablement les moyens de répression des forces de l'ordre. Une fois que ces deux textes auront été publiés à la *Gazette* (le journal officiel), elles entreront en vigueur.

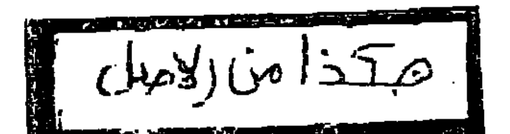
M. Tambo à Londres

A Londres, le président de l'ANC (Congrès national africain), M. Olivier Tambo, a été reçu mardi par Mme Lynda Chalker, secrétaire d'Etat au Foreign Office. Cette audience — la première accordée officiellement par le gouvernement britannique à un représentant de l'ANC, — ne signifie pas une *« reconnaissance »* de l'ANC, a précisé Mme Chalker, qui a qualifié l'entretien de *« très honnête et direct »*, tandis que M. Tambo parlait de *« rencontre très positive, très cordiale et pleine de franchise »*.

Mme Chalker a insisté sur la nécessité de suspendre au plus tôt *« la violence de part et d'autre »* et la *« répression »*, afin d'entamer le dialogue, et a rappelé l'opposition de Londres à des sanctions économiques contre Pretoria. Le président de l'ANC, pour sa part, a estimé qu'il était indispensable que le gouvernement britannique *« montre par ses actes dans quel camp il se range »*, soulignant que le régime sud-africain et l'apartheid sont *« la première source de violence en Afrique du Sud »*.

Cette rencontre, qui marque une évolution sensible de la position britannique, puisque Mme Thatcher avait toujours refusé jusque-là de recevoir M. Tambo tant que l'ANC ne renoncerait pas au *« terrorisme »*, a eu lieu le jour même où le premier ministre britannique a réuni plusieurs membres de son cabinet pour mettre au point une liste de *« mesures positives »* (en faveur des Noirs sud-africains), en prévision du sommet européen de La Haye, qui a lieu jeudi 26 et vendredi 27 juin. — *(AFP, Reuter.)*

● *Expulsion d'Afrique du Sud d'un journaliste israélien.* — Un journaliste israélien, M. Dan Sagir, a été expulsé, mardi 24 juin, d'Afrique du Sud, a-t-on annoncé de source officielle. M. Sagir est le troisième journaliste étranger à être expulsé d'Afrique du Sud en l'espace d'une semaine, a précisé un porte-parole du ministère des affaires intérieures. — *(AFP.)*



EUROPE

Pologne

VARSOVIE ACCUSE DES PAYS DE L'OTAN D'ENTRAINER ET D'ARMER DES « TERRORISTES »

La Pologne a accusé mardi 25 juin les services secrets occidentaux de former des groupes de terroristes et de livrer des armes aux clandestins de Solidarité. Le vice-ministre de l'intérieur, le général Wladyslaw Pozoga, a en effet affirmé que des centres de sélection et de formation de groupe de « terroristes » avaient été installés dans plusieurs pays de l'OTAN, notamment en RFA près de Munich et dans le New-Jersey, aux Etats-Unis (...) *« La police polonaise a saisi récemment des armes à feu et des radios destinées à écouter les communications du ministère de l'intérieur et de la police »*, a affirmé le général Pozoga. Ce dernier a également mis en cause des responsables du syndicat dissous Solidarité, comme M. Jerzy Milewski (chef du bureau de coordination de Bruxelles), accusé d'être un *« agent occidental traître à la Pologne »*.

Par ailleurs, M. Lech Walesa s'est rendu mardi matin à une convocation de la police de Gdansk dans le cadre de deux affaires. La première concernait Zbigniew Bujak, le leader clandestin de Solidarité arrêté le 31 mai dernier à Varsovie, et la deuxième, justement, une *« affaire d'espionnage »*. A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a qualifié de *« ridicules »* les déclarations polonaises sur l'existence de camps d'entraînement dans le New-Jersey. – *(AFP.)*

RFA

Le ministre de la recherche semble faire marche arrière à propos du projet Hermès

De notre correspondant

Bonn. – Jeune, brillant et dynamique : que de vertus ne prête-t-on pas dans les allés du pouvoir à Bonn au ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, au nœud papillon en bataille, lorsqu'il défend le progrès technologique face aux états d'âme des Verts et du Parti social démocrate. Les apparences seraient-elles trompeuses ? Deux mois après avoir affirmé, dans un entretien fracassant avec le *Süddeutsche Zeitung*, que la RFA donnerait en septembre ne réponse positive aux Français pour le développement d'une mini-navette spatiale européenne, le même ministre se contente désormais d'indiquer qu'on décidera du principe à l'automne, et du financement au cours de l'été 1987.

Le couperet du ministre des finances, M. Stoltenberg, qui vient d'imposer pour le collectif budgétaire de l'année en cours des économies draconiennes, est-il tombé, ou le ministre de la recherche a-t-il à nouveau changé d'avis ? Le limogeage, il y a deux semaines, de son directeur pour les affaires spatiales, M. Finke, qui passait pour un partisan du projet Hermès fait incliner pour la seconde hypothèse. L'attitude du ministère de la technologie à l'égard des grands projets de coopération technologique européenne reste d'une manière générale empreinte d'une grande prudence. Ainsi le ministre vient-il de faire savoir, alors que la troisième conférence interministérielle d'Eureka va s'ouvrir dimanche à Londres, que la part de financement de son ministère pour les dix-neuf projets dans lesquels sont impliqués des intérêts ouest-allemands serait d'un peu moins de 500 millions de deutschemarks d'ici à 1995. Conformément à l'idée que M. Riesenhuber s'est toujours faite d'Eureka, une bonne partie de cette somme – environ 200 millions – sera consacrée à des projets de recherche dans le domaine de l'environnement. Contrairement aux Britanniques ou aux Français, les Allemands ont toujours été assez sceptiques sur l'intérêt de subventionner des projets de coopération industrielle à l'état pur.

Le nouveau pas de deux de M. Riesenhuber à propos d'Hermes est d'autant plus étonnant que l'intérêt de ce projet pour la RFA ne cesse d'être souligné par tous les milieux concernés, que ce soient les industriels, le ministère des affaires étrangères ou les experts en matière spatiale. Un groupe de chercheurs provenant des milieux les plus divers (recherche, administration, industrie, syndicats, partis politiques), chargé depuis deux ans, sous la tutelle de la société allemande de politique étrangère, d'un rapport sur la politique spatiale ouest-allemande, a rendu ses conclusions mardi. Elles insistent sur la nécessité pour l'Europe de développer son autonomie en matière spatiale, non seulement pour des raisons économiques et technologiques, mais également politiques, stratégiques et culturelles.

Les auteurs de ce rapport, qui préconisent une participation de 30 % de la République fédérale au projet Hermes, estiment nécessaire, d'une manière générale, la définition d'une véritable politique spatiale ouest-allemande et le renforcement des moyens mis à sa disposition. Ils se prononcent pour le développement par les Européens d'une station habitée et d'un véhicule de transports autonomes, de même que pour la construction d'un satellite d'observation militaire européen permettant notamment de vérifier de futurs accords de désarmement.

HENRI DE BRESSON.

Espagne

La nouvelle composition du Congrès des députés

Voici la composition définitive du Congrès des députés espagnol après les élections du dimanche 22 juin. Le Parti socialiste (PSOE) a recueilli 44,06 % des voix, contre 46 % en 1982. La Coalition populaire, principale formation de l'opposition, a obtenu 26 % des suffrages, contre 25 % en 1982. La participation a été de 70,77 %, près de 10 % de moins qu'en 1982.

SIÈGES	1982	1986
Parti socialiste ouvrier espagnol	202	184
Coalition populaire	106	105
Centre démocratique et social	2	19
Convergencia I Unio	12	18
Gauche unie (Parti communiste)	4	7
Parti nationaliste basque	8	6
Herri Batasuna	2	5
Euskadiko Ezquerra	1	2
Coalicion Galega	0	1
Parti aragonais régionaliste	0	1
Regroupement indépendant canarien	0	1
Union valencienne	0	1
(Union du centre démocratique)	12	0
(Gauche républicaine de Catalogue)	1	0

ASIE

Chine

UNE MISE EN GARDE CONTRE UN RÉFORMISME EXCESSIF

Le pavé dans la mare de M. Chen Yun

De notre correspondant

Pékin. – Un pavé dans la mare : le dernier volume des œuvres choisies de M. Chen Yun vient de sortir en librairie, accompagné d'un grand battage idéologico-publicitaire dans les médias. Alors que la Chine se donne aux yeux du monde extérieur un maquillage libéral – arboré dans sa tournée européenne par le secrétaire général du PCC lui-même, M. Hu Yaobang, – c'est la statue du commandeur du conservatisme qui fait la « une » de la presse à Pékin.

Certes, il est normal qu'une voix conservatrice puisse aussi se faire entendre, parallèlement au concert des réformistes qui n'hésitent pas à hausser le ton (*le Monde* du 6 juin). Mais le poids de M. Chen est autrement important : nul autre, à l'exception de M. Deng Xiaoping, ne lui cède actuellement en autorité, tous deux sont les seuls dirigeants communistes vivants à publier des œuvres choisies. M. Chen est l'avocat le plus prestigieux et le plus écouté de ceux pour qui les réformes actuelles vont trop vite ou trop loin.

Membre du comité permanent du bureau politique, auréolé du prestige d'avoir proposé dès les années 50 les réformes inaugurées par M. Deng après 1978, il avait déjà solennellement mis en garde contre un excès d'audace lors de la conférence nationale du parti réunie en septembre dernier. A peine moins âgé que M. Deng (il a quatre-vingt-un ans), il est cependant en moins bonne forme. De récentes images de télévision l'ont montré pratiquement incapable de marcher tout seul.

Les idées de M. Chen Yun sont simples : s'il faut des réformes, il ne faut pas qu'elles aillent trop loin : l'Etat et la collectivité doivent conserver la part du lion par rapport au secteur privé, le plan doit demeurer prioritaire par rapport à l'initiative individuelle, l'économie de marché doit rester dominée par l'Etat. C'est ce que l'on appelle *« les trois principaux et les trois suppléments »* dans le langage imagé de la politique chinoise.

« La démocratie avancée »

Même s'il n'est pas question de voir en M. Chen un partisan du retour au *statu quo ante* ou un opposant à la politique d'ouverture – à laquelle il vient de se rallier en mai en inspectant le projet controversé d'aciérie sino-japonaise de Baoshan, près de Shanghaï, – son intervention dans le débat n'en renforce pas moins la position de ceux qui, à *tous les échelons*, s'efforcent toujours de bloquer les réformes. Ceux-là trouveront dans le tome III bien des arguments en faveur de leurs thèses. Les réformistes le savent assez bien pour avoir déjà organisé un contre-feu. Depuis le début juin, la presse, et en dernier lieu le *Quotidien du peuple* du lundi 16 juin, a lancé des appels pour « protéger » les réformistes contre les attaques, ou les coups bas dont ils sont victimes.

Des directeurs d'entreprise « modernistes » licenciés pour des broutilles ou sans raison ont été ou vont être rétablis dans leurs fonctions, comme celui de l'usine de véhicules de Zhengzhou (Henan). Le *Quotidien du peuple* rappelle que *« le comité central a dit qu'on devait laisser les réformateurs commettre quelques erreurs, mais que ce qui était inadmissible, c'était ceux qui ne font pas de réformes »*, qui restent dans leur coin *« tranquilles et inertes »*.

Le débat se poursuit donc, penchant tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Certains audacieux, s'exprimant même dans le *Quotidien du peuple*, sont allés jusqu'à demander que la libéralisation s'applique aussi au domaine politique, car il est souvent délicat de faire la distinction entre ce qui est scientifique et politique. *« Si les citoyens*, a-t-on pu lire, *n'ont même pas le droit d'exprimer leur point de vue sur les problèmes politiques et que ceux-ci demeurent une chasse gardée, comment peuvent-ils être les maîtres du pays ? La démocratie avancée resterait-elle lettre morte ? »*

De tels propos sont audacieux, mais il ne faudrait pas aller trop vite et penser que les dirigeants chinois sont prêts à ouvrir le débat sur le fondement même du régime. *« Que cent fleurs rivalisent »*, certes, mais dans le cadre du régime communiste de la Chine populaire...

Quant au renouveau des dirigeants, auquel M. Hu a fait allusion lui-même à Londres, la récente réapparition dans le débat de M. Chen Yun montre qu'il est loin d'être achevé au sommet. Comme le rappelait récemment M. Hu Qili, dauphin présumé de M. Hu Yaobang, le parti a encore besoin de vétérans pour conseiller la nouvelle génération de dirigeants.

PATRICE DE BEER.

PROCHE-ORIENT

Israël est favorable à une normalisation des relations entre les pays occidentaux et Téhéran

nous déclare M. Shamir

L'Iran est *« un pays important au Proche-Orient, que l'Occident ne peut ignorer et abandonner à l'influence de l'URSS »*, estime le ministre israélien des affaires étrangères. Au cours d'un entretien qu'il nous a accordé, merdi 24 juin, à l'occasion d'une brève visite officielle à Paris, M. Yitzhak Shamir a ainsi porté une appréciation favorable sur le rapprochement que la France a amorcé avec l'Iran : *« C'est une tendance positive »*, a-t-il dit, tout en démentant, à nouveau, les informations de presse laissant régulièrement entendre qu'Israël fournirait, de façon détournée, des armes à l'Iran, en guerre contre l'Irak. *« Nous ne nous mêlons pas des confrontations militaires des autres pays »*, a assuré M. Shamir, qui a été reçu en fin de matinée par M. Mitterrand, à l'Elysée, où furent évoquées le problème des juifs d'URSS et la situation au Proche-Orient.

A cet égard, il s'est déclaré sceptique quant au rapprochement syro-irakien que tente de favoriser le roi Hussein de Jordanie : *« C'est encore très lointain, la Syrie est toujours aux côtés de l'Iran et l'hostilité entre Damas et Bagdad est très ancienne »*. En ce qui concerne Israël, il n'y a rien de changé à Damas, où *« le président Assad continue à se préparer à une guerre future avec nous, endoctrinant la population en ce sens »*, estime le ministre israélien, qui, conformément à l'accord d'alternance au sein du gouvernement d'unité nationale, doit prendre en octobre prochain les fonctions de premier ministre à la place de M. Shimon Pérès.

Il assure qu'il disposera alors, *« par la force des choses »*, d'une emprise plus solide sur la diplomatie israélienne. Mais, pour autant, il ne pense pas que la politique israélienne changera sensiblement car *« la coalition d'unité nationale* (Likoud-travaillistes) *est fondée sur un programme commun qui n'autorise aucun changement sans accord des partis représentés au gouvernement »*. *« Il y aura différence de style et de langage »*, dit M. Shamir, tout en indiquant que les grands axes de la politique israélienne resteront l'appel à des négociations directes avec la Jordanie et *« l'amélioration des relations avec l'Egypte »*.

M. Shamir, qui avait été reçu lundi par M. Chirac, est venu à Paris pour assister à l'inauguration d'une chambre de commerce « Marché commun-Israël », dont le président est M. Lionel Stoléru. M. Shamir en attend *« un accroissement des investissements européens en Israël et une ouverture plus grande des marchés européens aux produits israéliens »*.

Ce dernier point est particulièrement important, pour Israël, dans le domaine agricole : il s'agit pour l'Etat hébreu de rééquilibrer sa balance avec la Communauté, son premier partenaire commercial, au moment où les exportations agricoles israéliennes sont menacées par l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun. Or Israël enregistre déjà un déficit commercial dans ses échanges avec la CEE : il est passé de 1 698 millions de dollars en 1984 à 1 789 millions de dollars l'an dernier.

Al. Fr.

Iran

Les combattants kurdes ont dû se replier en Irak

nous déclare un dirigeant de la résistance

« Les forces armées de la République islamique occupent désormais l'ensemble des territoires du Kurdistan iranien et sont engagées dans une opération de répression sans précédent contre la population civile kurde. » De passage à Paris, M. Omar Ilkhani, membre du comité central du Komaleh, organisation de résistance de tendance marxiste du Kurdistan iranien, exprime sa vive inquiétude au sujet des tentatives des militaires de Téhéran d'*« embrigader les civils kurdes dans la guerre contre l'Irak et de recruter les jeunes dans l'organisation des « volontaires » (Bassidj) contrôlés par les Gardiens de la révolution »*.

Ce qui est nouveau, nous dit-il, est la violence et l'étendue de la répression contre les populations locales. *« Jusqu'à l'année dernière*, précise-t-il, *l'armée iranienne concentrait ses attaques contre les organisations de résistance, les partis politiques et ceux qui collaboraient avec eux. Maintenant, ce sont toutes les couches de la population kurde, sans aucune distinction, qui sont visées. C'est la raison pour laquelle, malgré l'importance de l'implantation militaire de Téhéran au Kurdistan, la résistance populaire aux troupes iraniennes est plus grande qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Elle a pris une telle ampleur qu'aucune offensive militaire ne peut désormais la supprimer. »*

Selon M. Ilkhani, la résistance populaire se manifeste *« passivement »* lorsque les habitants refusent de collaborer avec les troupes d'occupation, mais aussi *« activement »*, car *« la population nous fournit une aide efficace sans laquelle les perchmergas* (combattants) *du Komaleh auraient été incapables d'agir dans nos régions occupées »*. A ce propos, le dirigeant kurde note qu'il n'y a plus au Kurdistan iranien de *« zones libérées »*.

Plus de heurts avec le PDKI

Il indique que toute une série d'offensives conduites par Téhéran à partir de mars 1983 à l'intérieur d'un périmètre délimité au nord par Mahabad, à l'est par Boukan et Saqez, à l'ouest par Sardacht et au sud par Baneh, ont contraint les pechmergas à quitter les *« zones libérées »* pour se replier de l'autre côté de la frontière en Irak dans une bande de territoire qui se situe à l'ouest de la ligne Sardacht-Baneh. Il précise cependant que cette zone est *« entièrement démilitarisée »* et ne comprend aucune force militaire irakienne ou iranienne. Ce qui a permis aux perchmergas du Komaleh, du PDKI (Parti démocratique du Kurdistan iranien) et de l'UPK (Union patriotique du Kurdistan de M. Jalal Talabani) d'y installer leurs quartiers généraux.

M. Ilkhani affirme que la gravité de la situation au Kurdistan iranien a *« contraint »* le PDKI à accepter *de facto* un cessez-le-feu sur le terrain avec le Komaleh et que depuis six mois les accrochages entre les deux organisations rivales de perchmergas ont cessé. Il déplore, cependant, que le PDKI ne soit pas disposé à officialiser ce cessez-le-feu, car il *« refuse de reconnaître notre existence politique et militaire »*. *« Le PDKI*, souligne-t-il, *est persuadé qu'il représente le seul pouvoir au Kurdistan iranien. Quant à nous, bien que nous admettions que des divergences politiques nous séparent, nous avons affirmé à plusieurs reprises que nous étions disposés à coopérer avec lui, parce qu'une guerre entre nos deux organisations ne pourra se faire qu'au détriment du peuple kurde. »*

A propos des Moudjahidins du peuple, M. Ilkhani estime que leurs groupes armés au Kurdistan ne se trouvent pas à l'intérieur de la bande de territoire *« démilitarisée »*, mais dans les villes du Kurdistan irakien contrôlées par l'armée de Bagdad. *« Depuis leur rupture avec le PDKI, les Moudjahidins, qui, auparavant, combattaient parfois aux côtés des pechmergas de M. Ghassemlou (PDKI), n'ont pratiquement plus d'activités militaires au Kurdistan iranien. D'ailleurs, la population kurde ne les a jamais acceptés à cause de leur position à l'égard du problème national kurde, qui ne diffère guère de celle du gouvernement de Téhéran et exclut le droit à l'autodétermination du peuple kurde. De plus, leur idéologie religieuse islamique n'enchante guère nos populations. »*

M. Ilkhani indique, en outre, que le Komaleh n'a conclu aucune *« alliance politique »* avec Bagdad dans sa lutte contre le régime de Khomeiny. *« Nous avons bien reçu des Irakiens*, admet-il, *une aide en médicaments, quelques armes et une assistance financière peu importante, mais nous n'avons accepté aucune condition préalable et nous ne coopérons pas avec le gouvernement de Bagdad. Nous menons tout simplement une lutte commune contre un ennemi commun. Il s'agit d'une convergence et non d'une collaboration. »*

Propos recueillis par
JEAN GUEYRAS.

Liban

DÉBUT D'APPLICATION D'UN CESSEZ-LE-FEU DANS LA « GUERRE DES CAMPS »

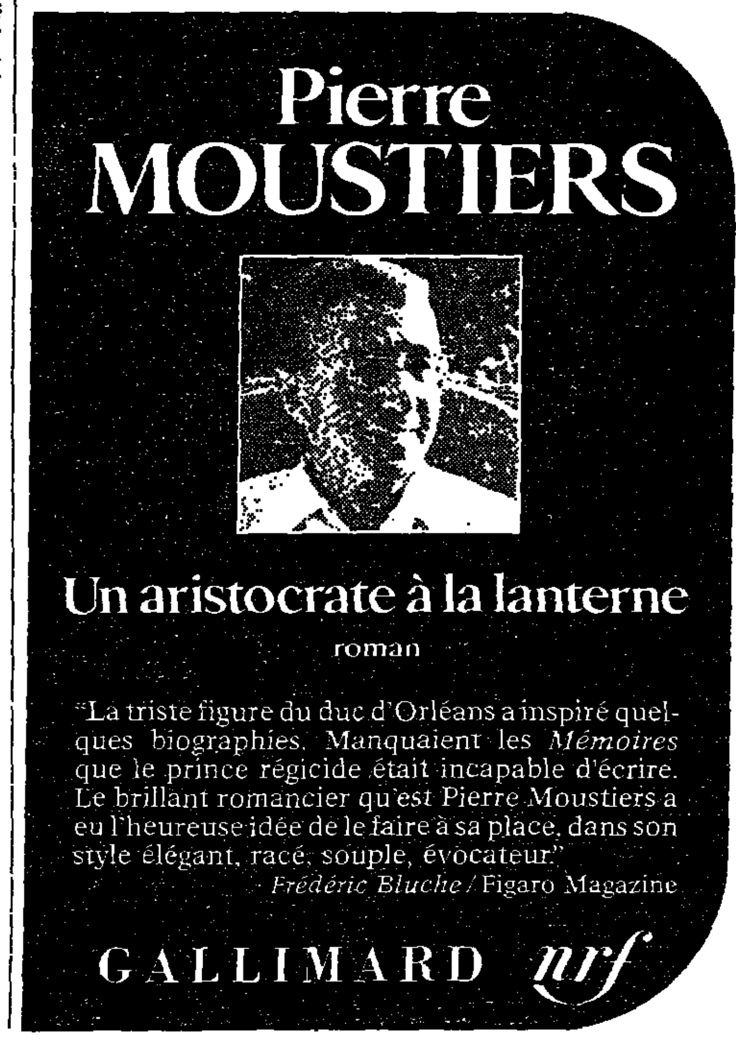
Deux cent soixante-dix soldats de la 6e brigade (à majorité chiite) de l'armée libanaise se sont déployée, sans incident, mardi 24 juin, à l'intérieur du camp de réfugiés palestiniens de Chatila et autour de celui de Bourj-Barajneh, à Beyrouth. Ce déploiement a pour objet de mettre un terme aux combats entre Palestiniens et miliciens chiites du mouvement Amal qui, en un mois, ont fait au moins 150 morts, en dépit de l'annonce de nombreux accords de cessez-le-feu. Pour la première fois depuis le début des affrontements, un calme total régnait dans la région des camps et le siège imposé par Amal – qui redoute que renaisse un *« pouvoir palestinien »* à Beyrouth – a commencé à être levé.

Selon le Front de salut national palestinien (FSNP), coalition palestinienne pro-syrienne, quatre positions de l'armée ont été installées dans le camp de Chatila et sept autres autour de celui de Bourj-Barajneh, enclavé dans la banlieue chiite au sud de Beyrouth.

Un responsable du FSNP, M. Salah Salah, a cependant relevé que son organisation était réservée quant à la composition de l'unité de l'armée libanaise utilisée. *(AFP.)*

Libye

● *Le commandant Jalloud aurait échappé à un attentat.* – L'hebdomadaire ouest-allemand *Stern* croit savoir que le numéro deux du régime est sorti indemne d'une tentative d'attentat contre lui dans la nuit du 15 au 16 mai dernier, à Tripoli. Les informations du *Stern* fournies par des opposants libyens ont été qualifiées mardi 24 juin de *« mauvaise plaisanterie »* par l'agence de presse libyenne Jana. *(AFP.)*



AMÉRIQUES

M. Reagan lance un appel télévisé en faveur d'une aide militaire aux « contras »

Washington *(AFP, AP, UPI)*. – Le président Reagan, qui s'était vu refuser lundi par le « speaker » (président) de la Chambre des représentants la possibilité de s'adresser directement aux députés pour plaider en faveur d'un projet d'aide financière aux « contras » nicaraguayens, a tourné la difficulté en utilisant la télévision.

Dans un discours d'une demi-heure, prononcé, mardi 24 juin, depuis le bureau ovale de la Maison Blanche, le président américain a demandé à la Chambre d'approuver son projet afin d'empêcher l'Union soviétique, a-t-il dit, de disposer d'une « *base* » sur le continent américain. L'allocution a été retransmise en direct seulement par le réseau Cable News Network (CNN), les trois grandes chaînes NBC, CBS et ABC n'ayant pas donné suite à la demande de la Maison Blanche.

La Chambre devait se prononcer, ce mercredi 25 juin, sur un plan visant à fournir aux « contras » une aide de 100 millions de dollars, dont 70 millions à titre militaire. M. Reagan a reporté, mardi, de vingt-quatre heures son départ en vacances en Californie afin de faire encore pression sur les parlementaires.

« *J'ai besoin de votre aide* », a déclaré M. Reagan dans son appel aux Représentants. Le gouvernement « *marxiste* » du Nicaragua, a-t-il expliqué, est « *la seule exception tragique et éclatante à la vague démocratique* » qui, a dit M. Reagan, a fini par prévaloir, ces derniers temps, en Amérique centrale.

« *Voulons-nous être les premiers élus de l'histoire américaine à mettre nos frontières en danger ?* », a lancé le président en évoquant les vols de reconnaissance effectués par des pilotes soviétiques au Nicaragua. Ce pourrait être la première fois, a-t-il dit, que des Soviétiques ont joué « *un rôle direct de soutien à des opérations militaires sur le continent nord-américain* ». M. Reagan a aussi affirmé que, dans les trois derniers mois, « *quatre cargos militaires ont fait relâche dans les ports nicaraguayens en provenance direct d'Union soviétique* ».

Rappelant l'évolution de Cuba, le président américain a prêté au gouvernement sandiniste l'intention d'améliorer ses installations portuaires pour accueillir éventuellement des sous-marins soviétiques, et de construire un nouvel aéroport où pourraient atterrir des bombardiers soviétiques. « *Un jour ou l'autre, il faudra que nous, Américains, cessions de débattre entre nous. Nous devons faire face à la réalité d'une tête de pont soviétique à l'intérieur de notre périmètre de défense* », a déclaré M. Reagan.

« *La seule façon d'apporter une paix véritable et la sécurité en Amérique centrale, c'est d'apporter la démocratie au Nicaragua* », a affirmé M. Reagan, qui a poursuivi : « *Et la seule façon d'amener les sandinistes à négocier sérieusement à propos de la démocratie est de ne leur donner aucune autre issue* ».

Afin d'améliorer les chances de son projet à la Chambre, M. Reagan a accepté la proposition de représentants républicains qui assortit l'assistance financière aux « contras » d'une aide économique de 300 millions de dollars aux pays d'Amérique centrale alliés des Etats-Unis.

Panama

Les accusations américaines contre le chef des forces armées renforcent le courant nationaliste

San-José *(AFP)*. – La campagne déclenchée le 12 juin aux Etats-Unis contre le général Manuel Antonio Noriega, chef des forces de défense panaméennes et véritable homme fort du pays, a paradoxalement renforcé sa position personnelle, relèvent les observateurs.

Douze jours de campagne menée par le *New York Times* sur la base de fuites venues des services officiels des Etats-Unis et relayée par le sénateur ultra-conservateur Jesse Helms, avec de premières révélations sur les liens supposés du général Noriega avec le trafic de stupéfiants, ont eu essentiellement pour résultat d'exacerber le sentiment nationaliste panaméen.

Dimanche encore, le *New York Times* rapportait que les forces armées panaméennes avaient truqué le résultat de l'élection présidentielle de 1984, sur ordre du général Noriega, pour assurer la victoire du candidat Nicolas Ardito Barletta, soutenu par l'armée et le gouvernement américain.

Pour une majorité de Panaméens, les attaques contre le général Noriega visent moins sa personne que le système politique hérité du général Omar Torrijos, au pouvoir de 1968 à 1981, afin de remettre en cause la restitution totale du canal, qui doit avoir lieu en 1999. Or la récupération du canal, prévue dans les traités Torrijos-Carter, est un des rares thèmes sur lesquels existe un quasi-consensus à Panama. En accusant le *New York Times*, les secteurs conservateurs des Etats-Unis et « *certaines minorités panaméennes* » de vouloir, à travers leurs attaques contre le général Noriega, déstabiliser le Panama pour éviter la restitution du canal, le gouvernement a habilement redressé la situation.

La majorité des commentateurs a emboîté le pas au gouvernement, et le ton anti-américain a considérablement monté, sur le thème : « *Panama n'est ni les Philippines ni Haïti.* »

Les révélations faites aux Etats-Unis ne scandalisent personne, dans la mesure où elles alimentaient déjà les accusations de l'opposition. Et nombreux sont ceux qui s'étonnent, à Panama, qu'il ait fallu deux ans aux Etats-Unis, qui disposent de nombreux observateurs sur place, pour faire état d'une fraude électorale sévèrement dénoncée dès le lendemain du scrutin par l'opposition et par la Conférence épiscopale.

République dominicaine

● *Destitution du chef de la police militaire.* – Le général Marino Blanco, chef de la police militaire dominicaine, a été démis de ses fonctions, le mardi 24 juin, sur décision du président Jorge Blanco, à la suite de la mort de cinq manifestants du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, au pouvoir) dans un violent affrontement avec les forces de l'ordre. Les incidents avaient éclaté lorsque deux cents manifestants du PRD s'étaient rassemblés devant le siège de la junte électorale, pour protester contre le déroulement du scrutin du 16 mai dernier. – *(AFP.)*

Etats-Unis

● *Sanglante prise d'otages à Los Angeles.* – Un homme armé, surpris dans une tentative de hold-up par l'arrivée inopinée de la police, a pris en otage cinq personnes lundi 23 juin dans la bijouterie Van Cleef et Arpels à Beverly- Hills, le quartier chic de Los Angeles. A la suite d'un siège de treize heures, cette prise d'otages s'est soldée par la mort de trois personnes. Il semblerait que l'homme, âgé d'une vingtaine d'années, ait tué de sang-froid deux personnes, puis tenté de s'enfuir en se protégeant avec les trois autres otages. Une fusillade a alors éclaté entre les policiers et le malfaiteur, au cours de laquelle une autre personne a été tuée et l'homme blessé et arrêté. – *(AFP.)*

ECOLE DE GESTION DE PARIS

Établissement libre d'enseignement supérieur
Association d'éducation à but non lucratif

Prep. Sciences-Po

Préparation à l'examen d'entrée en 1ère année de l'Institut d'Études Politiques pour les étudiants de 1er cycle universitaire, les bacheliers, élèves de terminales...

Préparation "Intensive d'été"

- Enseignements par petits groupes
- 108 heures de cours répartis sur 6 semaines du Lundi 21 Juillet au Vendredi 29 Août
- 2 épreuves d'examen blanc.

Administration - Renseignements et Inscriptions : E.G.P. : 3, impasse Royer Collard 75005 Paris (Métro Luxembourg) Tél. : (1) 46.34.66.06

E.G.P. : Les moyens de réussir

(Publicité)

Bégaiement

et autres troubles du langage éliminés avec la méthode psychophonique du professeur Vincenzo Mastrangeli (bègue jusqu'à dix-huit ans), fondateur-directeur de l'Institut international Villa Benia, à Rapallo (Gênes), Italie. Le professeur sera à Paris les 28, 29 et 30 juin 1986, au Centre médical de la mission catholique italienne, 21, rue Jean-Goujon, pour y recevoir, à partir de 10 heures, les personnes intéressées et leur donner, à titre gracieux, tous renseignements sur sa méthode et le cours au programme de l'Institut Rapallo, du 18 au 29 août 1986, uniquement pour des Français. Pour renseignements complémentaires, téléphoner à l'Association française des bègues : (1) 42-87-54-55 et (1) 34-13-45-38.

Nicaragua

UN COLLOQUE A PARIS

Les sandinistes n'étaient pas au rendez-vous...

L'affiche préparée par le Forum international de politique, présidé par Jean Elleinstein, était alléchante. Le colloque sur la situation au Nicaragua devait réunir le mardi 24 juin, dans les salons d'un grand hôtel parisien, des délégués du Front sandiniste et les représentants des principaux courants de l'opposition interne au régime de Managua. Ceux de l'Eglise, du secteur privé, des petits partis démocratiques encore tolérés, du journal *la Prensa*.

Mais le dialogue apparemment impossible à Managua n'a pas davantage eu lieu à Paris. Les sandinistes n'étaient pas au rendez-vous, malgré les entretiens préliminaires positifs menés par Jean Elleinstein. On attendait, en particulier, M. Alejandro Serrano, ancien et excellent ambassadeur du Nicaragua en France, et actuel président de la Cour suprême. Il ne sera en France que la semaine prochaine (1). Excusé aussi, son successeur à l'ambassade du Nicaragua.

Spécialement invités par le Forum pour cette rencontre, les porte-parole de l'opposition paraissaient gênés, mais pas vraiment surpris. MM. Bengoetchea, du Cosep (la confédération du patronat nicaraguayen), Cardenal (du journal *la Prensa*), Rivas Leiva (Parti social-démocrate), Tabuada (Parti social-démocrate) et Mgr Bismark Carballo, représentant le cardinal Obando y Bravo, ont rempli leur contrat devant un public modeste : rappel des entraves aux libertés (mais eux-mêmes sont sortis et rentreront librement à Managua), dénonciation de l'hégémonie et du sectarisme des commandants sandinistes, historique des conflits entre l'Eglise et l'Etat, souhaits unanimes d'une relance d'une « vraie » révolution restaurant les principes de base du sandinisme : pluralisme politique, économie mixte, non-alignement. Volonté de paix et de dialogue.

Des vœux pieux...

Des vœux pieux, puisque la guerre continue et que personne n'en prévoit la fin. Pas de vrai débat non plus, faute de combattants accrédités, plutôt un cours pour débutants sur le Nicaragua. Le rappel pourtant de subtilités qui illustrent une situation plus complexe qu'il n'a admis généralement. Si le journal *la Prensa* continue par exemple d'être quotidiennement censuré, il n'en poursuit pas moins la distribution restreinte — et par porteur spécial — des photocopies de ses informations interdites de publication en vertu de l'article 89. Légalisme révolutionnaire oblige. « *Une tolérance encore plus pointilleuse* », admet le représentant de *la Prensa*.

Mgr Bismark Carvallo a subtilement fait la distinction entre les communautés ecclésiastiques de base, « *avec lesquelles les évêques peuvent travailler* », et l'Eglise populaire, « *qui a succédé au mouvement des Chrétiens pour le socialisme né au Chili sous le gouvernement Allende* » et qui « *cherche déjà une autre appellation* ». En revanche, la théologie de la libération « *mérite d'être analysée et étudiée à la lumière des dernières prises de position* ». Et il élude une question pertinente : pourquoi l'Eglise officielle a-t-elle attendu cinq ans avant de dénoncer publiquement les excès et les violations des droits de l'homme commis par les commandos de la Contra ?

Pas de réponse non plus aux questions de fond. Combien de temps encore les Nicaraguayens pourront-ils supporter une situation économique et de pénurie de plus en plus désastreuse ? Un point d'accord entre les opposants de l'intérieur : le triumvirat politique — MM. Calero, Robelo et Cruz — mis en selle par les Etats-Unis à la tête de l'UNO (Union nationale de l'opposition, basée à Miami) « *est complètement discrédité au Nicaragua* ». Ce colloque inachevé aura d'abord illustré le blocage complet de la situation politique nicaraguayenne et le repliement de plus en plus grand des sandinistes sur eux-mêmes.

M. N.

(1) M. Alejandro Serrano doit faire un exposé sur la réforme judiciaire au Nicaragua, le mercredi 2 juillet, à l'Assemblée nationale. Il est l'invité de l'intergroupe des parlementaires français membres de la Ligue des droits de l'homme.

Pérou

LA RÉPRESSION DES MUTINERIES DU SENTIER LUMINEUX

Arrestation des militaires coupables d'exécutions sommaires

Lima *(AFP)*. – Le président Alan Garcia a ordonné, le mardi 24 juin, que soient emprisonnés et traduits en justice des membres de la Garde républicaine (corps de police militarisé) coupables d'avoir « *brutalement liquidé* » une quarantaine de mutins du pénitencier de Luringancho après leur reddition.

Le chef de l'Etat a déclaré, dans un message à la radio et à la télévision, que « *les chefs, les officiers et les hommes de la Garde républicaine* » qui ont procédé à l'exécution des mutins à l'extérieur de leurs cachots seront « *incarcérés et jugés* ». Samedi, la présidence avait admis que cent vingt-quatre détenus de la prison de Luringancho — sur les cent soixante-dix qui s'étaient révoltés — avaient péri au cours de l'intervention des forces de l'ordre, et que ces dernières avaient commis « *des excès* ».

Le mercredi 18 juin, quelque cinq cents détenus accusés de terrorisme avaient déclenché simultanément des mutineries à Luringancho, Santa-Barbara (une prison de femmes) et à l'île du Fronton, mutineries brutalement réprimées par l'armée. Des sources officielles ont fait état de cent cinquante-six morts, mais d'autres sources avancent le chiffre de trois cent cinquante victimes au moins.

Les déclarations de M. Garcia confirment en partie les accusations formulées par un sénateur de gauche, M. Javier Diez Canseco, selon lequel les forces de l'ordre auraient exécuté à Luringancho soixante détenus qui s'étaient déjà rendus.

De son côté, la Conférence épiscopale du Pérou a demandé mardi au commandement conjoint des forces armées « *l'autorisation et des facilités* » pour pénétrer dans les prisons des environs de Lima, où ont eu lieu les mutineries. Les prisons Luringancho, Santa-Barbara et d'El Fronton, ont été déclarées « *zone militaire* » et interdites aux civils.

« *Devant l'angoisse de nombreuses familles affectées par la perte de leurs proches, l'Eglise entend continuer à apporter son aide spirituelle et matérielle aux survivants et aux blessés* », ajoute la lettre adressée au général Guillermo Monzon, chef du Commandement conjoint.

CORRESPONDANCE

M. Ernest Bennett et le trafic de drogue en Haïti

Nous avons reçu de M. Ernest Bennett, beau-père de l'ex-président à vie haïtien, Jean-Claude Duvalier, la lettre suivante, à propos des accusations lancées par un fonctionnaire américain sur la complicité de M. Bennett dans le trafic de drogue en Haïti (le Monde *du 14 juin).*

Vous avez publié, les 14 et 15 juin 1986, un article reprenant l'indication d'un informateur anonyme (!) selon laquelle la famille Duvalier, et en particulier la mienne, était impliquée dans le trafic de drogue en Haïti.

Il s'agit là d'une accusation particulièrement grave, manifestement destinée à tenter de salir d'une nouvelle manière l'ancien président d'Haïti et sa famille, spécialement moi-même qui suis mis en cause nommément à deux reprises.

J'observe tout d'abord que vous n'indiquez même pas la source de ces informations, et je vous signale que l'un des plus importants groupe de presse américains qui s'est livré lui à une vérification a indiqué dans les éditions du 13 juin 1986, section B page 4 du *Gannett Westchester Newspaper*, que les diverses personnes interrogées à Port-au-Prince, tant à l'ambassade américaine, qu'à la police et aux services de lutte contre la drogue, avaient nié être à l'origine de ces informations.

De toute façon, je dénie formellement ces accusations, d'autant plus odieuses qu'un drame familial, intervenu il y a quelques années, n'a pu qu'accroître notre aversion contre tout ce qui concerne la drogue, et qu'à titre personnel, dans tous mes écrits, je me suis élevé contre ce fléau.

[L'information, à laquelle il est fait référence dans la lettre de M. Ernest Bennett, et qui a été publiée dans *le Monde* daté 14 juin, était une dépêche de l'agence AFP. Depuis, l'agence Reuter a, d'autre part, rapporté les déclarations d'un agent de l'administration américaine des stupéfiants (DEA), M. John Sutton, basé à San-Juan de Porto-Rico, et qui se trouve à Port-au-Prince pour les besoins de l'enquête. Il fait état d'un important réseau de trafic de drogue organisé par les proches du dictateur haïtien déchu, Jean-Claude Duvalier, et qui a fait entrer d'énormes quantités de cocaïne aux Etats-Unis depuis 1980.]

● *Visite de M. Perez de Cuellar.* – Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, est arrivé mardi 24 juin à Port-au-Prince pour une visite officielle de vingt-quatre heures à Haïti. Accueilli par le président du conseil national du gouvernement (CNG), le général Henri Namphy, il a souligné la volonté de l'ONU de « *coopérer à l'œuvre de redressement économique et social* » du pays. Un porte-parole du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a aussi annoncé la préparation avec les autorités haïtiennes d'un document pour les projets de développement qui représenteraient de 200 à 300 millions de dollars. *(AFP.)*

(Publicité)

UN IMMENSE MARCHÉ S'OUVRE
APPRENEZ LE CHINOIS EN CHINE
dans une grande université
Pékin, Shanghai, Canton...
PLACES LIMITÉES
UN AN 28.500 F. UN SEMESTRE 15.500 F + droits d'inscription. Logement compris.
CEPES, 57, rue Ch.-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

A TRAVERS LE MONDE

AUTRICHE

L'ambassadeur des Etats-Unis n'assistera pas à l'installation du président Waldheim

La prise de fonction officielle de M. Kurt Waldheim, président de la République d'Autriche, qui doit avoir lieu le 8 juillet prochain, s'effectuera sans la présence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Vienne, M. Ronald Lauder. Ce dernier a, en effet, déclaré qu'il se trouverait à cette date en France pour « *quatre jours de vacances* ».

Le Parlement israélien a, d'autre part, décidé de tenir le 8 juillet une séance exceptionnelle au cours de laquelle sera projeté le film de Claude Lanzmann, *Shoah*. A New-York, le Congrès juif mondial a rendu public un nouveau document, contresigné en novembre 1943 par le lieutenant Waldheim, détaillant un plan des services secrets nazis pour remplacer le gouvernement grec de l'époque par des militaires. Ce document, ajouté à d'autres publiés précédemment, établit, selon le CJM, que M. Waldheim exerçait des responsabilités importantes dans la Wehrmacht, ce qu'il a toujours contesté. – *(AFP, AP.)*

ÉTATS-UNIS

Exécution sur la chaise électrique d'un attardé mental

Jackson. – Un homme mentalement attardé, Jerome Bowden, dont la condamnation à mort avait soulevé de nombreuses protestations, a été exécuté, mardi 24 juin, sur la chaise électrique, en Georgie, pour le meurtre d'une femme commis en 1976. Un recours en faveur de Bowden avait été rejeté quelques instants auparavant par sept voix contre deux, par la Cour suprême des Etats-Unis. La condamnation de l'accusé avait soulevé les protestations de stars du rock comme Sting, Lou Reed, du groupe irlandais U 2, ainsi que de l'Association pour les citoyens attardés de Georgie, qui contestait le diagnostic psychologique du meurtrier. – *(AFP, AP).*

GRANDE-BRETAGNE

14 millions de dollars de contrats à des firmes britanniques pour l'IDS

Washington *(AFP)*. – Le Pentagone a accordé mardi 24 juin des contrats d'une valeur de 14,2 millions de dollars à des firmes britanniques dans le cadre de l'initiative de défense stratégique (IDS), a annoncé le département de la défense. Le premier de ces contrats — les plus importants jamais passés avec des entreprises étrangères depuis le lancement du programme de « guerre des étoiles », porte sur 9,9 millions de dollars et a été accordé au ministère britannique de la défense pour l'étude de technologies susceptibles d'être utilisées contre des missiles balistiques de portée intermédiaire en Europe. Le deuxième (4,3 millions de dollars) a été remporté par les Laboratoires d'Etat Culham d'Abingdon, dans l'Oxfordshire, pour les études sur les faisceaux de particules.

INDONÉSIE

Le sort des détenus musulmans

Londres. – Dans un rapport diffusé ce mercredi 25 juin, Amnesty International demande au gouvernement indonésien de respecter les droits des prisonniers musulmans et de relâcher ceux qui ont été emprisonnés lorsqu'ils ont exprimé leurs critiques sans avoir eu recours à la violence. Plusieurs centaines de musulmans ont été arrêtés et plus d'une centaine condamnés à des peines de prison au cours des deux dernières années en Indonésie, affirme l'organisation humanitaire. « *Beaucoup d'entre eux ont été battus ou victimes de mauvais traitements, et se sont vu refuser le droit à un procès équitable* », écrit Amnesty.

La plupart de ces prisonniers ont résisté au gouvernement, qui veut faire adopter par toutes les organisations l'idéologie officielle, ou « Pancasila ». Selon Amnesty, les arrestations ont commencé après une émeute en 1984, au cours de laquelle les soldats ont ouvert le feu sur près de mille cinq cents manifestants à Tanjung Priok (nord de Djakarta), faisant au moins trente morts.

RDA

M. Honecker se rendra en RFA

Stockholm. – Le dirigeant est-allemand M. Erich Honecker a annoncé mardi 24 juin que sa visite en RFA, reportée à plusieurs reprises, aurait finalement lieu, mais il n'a pas donné de date.

« *Ma visite aura lieu lorsque nos deux pays se seront mis d'accord sur une date possible qui permettra d'aborder des problèmes aussi bien internationaux que bilatéraux* », a déclaré M. Honecker dans une interview au quotidien suédois *Dagens Nyheter*. – *(Reuter.)*

politique

LA CONDAMNATION DE L'ONASEC

M. Santini dénonce « les coquins et les copains... »

L'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle (ONASEC) sera supprimé. Commentant, mardi 24 juin, devant la presse le rapport établi à sa demande par l'Inspection générale de l'administration sur l'organisation et le fonctionnement de cet organisme d'aide aux rapatriés de confession islamique (*le Monde* du 25 juin), M. André Santini s'est déclaré décidé à suivre, sur ce point, les recommandations formulées en conclusion de cette enquête.

Pour le secrétaire d'Etat aux rapatriés, il s'agit avant tout de sanctionner des manquements à la morale politique dont se sont rendus coupables, à ses yeux, les administrateurs socialistes. « *Sur les 5 milliards de centimes du budget annuel de l'ONASEC, seulement 1,5 milliard a été réellement consacré aux actions en direction des familles d'anciens harkis tandis que le reste partait dans les frais de fonctionnement de l'Office pour rémunérer le personnel, le parc automobile, les achats de matériels d'informatique, l'utilisation de l'imprimerie à des fins électorales*, a souligné M. Santini. *Ce n'est pas un rapport que présente l'IGA, c'est un réquisitoire. Je n'ai trouvé dans ce texte aucune ligne favorable à l'ONASEC. Heureusement j'ai bloqué les crédits et subventions prévus pour 1986. Cette année on va ainsi dépenser 4 milliards de centimes pour les anciens harkis. Je ne fais que rendre l'argent à ceux auxquels il était en principe destiné. Ce qui me choque surtout, dans cette affaire, c'est que personne n'a justifié l'emploi de l'argent distribué. C'est le cynisme absolu. Ces gens-là nous donnent des leçons de morale, ils ont depuis toujours le mot morale à la bouche et ils sont venus prendre l'argent des plus démunis pour leurs besoins militants !* »

Le secrétaire d'Etat aux rapatriés a toutefois souligné lui-même que le « scandale » ne s'est traduit par aucune entorse à la loi : « *Il ne s'agit pas d'un scandale de droit commun. Quand on regarde les choses de près il ne s'agit pas d'un détournement de fonds, sauf au sens étymologique puisque l'argent affecté par l'Etat et le contribuable au bénéfice des familles d'anciens harkis s'est essentiellement retrouvé dans la poche de permanents socialistes.* »

Contrairement à l'autre « affaire » d'actualité, celle du Carrefour de développement, aucun « trou » n'est signalé dans les comptes de l'ONASEC et personne, parmi les gestionnaires de l'Office, n'est accusé de malversations. Au contraire, M. Santini, interrogé sur diverses rumeurs reprises par des organes de presse proches de la majorité, a blanchi le président de l'ONASEC, M. Georges Morin, ancien chef de cabinet de M. Louis Mermaz à la présidence de l'Assemblée nationale, aujourd'hui conseiller auprès du médiateur, M. Paul Legatte : « *M. Morin, à ma connaissance, n'a pas bénéficié, à titre personnel, de fonds de l'ONASEC* », a-t-il souligné. Il s'est défendu également de nourrir quelque « *contentieux* » que ce soit avec son prédécesseur : « *Je n'ai jamais vu M. Raymond Courrière* », a-t-il précisé.

Pour autant M. Santini n'a pas hésité à tirer un profit politique du rapport de l'IGA. Bien qu'aucun élément, dans le rapport des enquêteurs du ministère de l'intérieur ne permette d'établir un lien entre l'« affaire » de l'ONASEC et celle du Carrefour du développement, le secrétaire d'Etat a déclaré : « *Si l'on m'interroge sur le rapport qu'il peut y avoir entre les deux affaires, je dirais que le Carrfour du développement, c'est le coin des coquins, et l'ONASEC le secteur des copains puisqu'on y a nourri un tas de militants socialistes...* » M. Santini a également repris en public les propos tenus la veille en privé, au sein de son cabinet, à propos des liens d'amitié – et de géographie – existant entre MM. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération – en première ligne dans l'« affaire » du Carrefour du développement, – Mermaz et Morin : « *Il y a aussi une « Isère connection »...* » Il s'est interrogé, à ce sujet, sur l'intérêt convergent porté par ces dirigeants socialistes à l'Institut pour la formation et la promotion professionnelle des femmes, dirigé par l'actrice Marthe Mercadier et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, et spécialisé dans l'aide aux femmes des pays sous-développés.

M. Santini a aussi ironisé sur la subvention de 50000 francs accordée en 1985 par son prédécesseur au club socialiste Espace 89, animé notamment par l'épouse de M. Laurent Fabius : « *Est-ce que Mme Castro avait une pièce à changer sur sa « 2 CV ?* » a-t-il demandé. Enfin, le secrétaire d'Etat a affirmé que le reclassement du personnel de l'ONASEC se ferait « *de façon humaine* ».

Les réponses de MM. Courrière et Morin

Implicitement accusé d'avoir créé et utilisé l'ONASEC – installé dans son département d'origine – à des fins purement partisanes, l'ancien secrétaire d'Etat, M. Raymond Courrière, a vivement réagi en donnant à son tour une conférence de presse, dès mardi après-midi à Carcassonne. « *M. Santini s'est livré à un véritable procès en l'absence des accusés et le déroulement de cette affaire, soigneusement préparée pour que l'Inspection générale de l'administration serve de prétexte à étayer une décision politique arrêtée depuis le premier jour, aurait dû normalement l'amener à la conclure à Riom plutôt qu'à Paris...* » Après cette allusion au procès de Léon Blum, en février 1942, l'ancien sénateur socialiste de l'Aude a répliqué que « *rien ne justifie la disparition brutale de l'ONASEC : tout l'argent destiné aux Français musulmans rapatriés depuis 1981 a été scrupuleusement dépensé pour essayer de rattraper le mal fait par vingt ans d'oubli et de mépris de la part des gouvernements qui s'étaient succédé de 1962 à 1981. De 1981 à 1985 inclus 205 203 019,97 francs ont été dépensés* ».

M. Courrière a précisé comment les crédits avaient été ventilés l'année dernière. A propos des frais de fonctionnement de l'Office il a indiqué que lors de son arrivée au secrétariat d'Etat l'association qui gérait les crédits destinés aux rapatriés de confession islamique – l'ADOSOM – employait cent quatre-vingt-trois salariés, pour la plupart « *anciens fonctionnaires coloniaux ou anciens militaires* » alors que l'ONASEC ne compte plus aujourd'hui que « *cent cinquante et un agents dont soixante-trois jeunes Français musulmans fils de rapatriés* ». L'ancien secrétaire d'Etat a également déclaré que la localisation de l'Office à Carcassonne était « *justifiée par sa situation géographique sur l'autoroute à égale distance de Bordeaux et de Marseille* » et par le fait que « *la moitié des rapatriés musulmans connus des services administratifs se situent au sud de la Loire* ».

« *De toute manière*, a ajouté M. Courrière, *si l'on veut critiquer cette décentralisation faite conformément aux recommandations du premier ministre de l'époque à tous ses ministres, que faut-il penser de la décentralisation à Bordeaux de la Délégation nationale à l'accueil et au reclassement des rapatriés, réalisée par M. Chaban-Delmas, de celle du service des archives des rapatriés réalisée à Périgueux par M. Yves Guéna et de la décentralisation à Agen du service central des rapatriés faite par M. Jean François-Poncet ? Il serait intéressant de savoir ce que coûtent ces organismes pratiquement dépourvus d'activité par suite du tarissement des rapatriements.* »

« *A titre d'exemple, combien coûtaient et coûtent encore les voyages incessants du directeur du service central des rapatriés dont la famille demeure à Paris ?* demande M. Courrière. *Cette situation-là ne paraît pas troubler mon successeur puisqu'il n'en souffle mot.* »

Dans l'entourage de l'ancien secrétaire d'Etat on met également en doute la neutralité des enquêteurs de l'IGA. On laisse entendre, en particulier, que l'inspecteur général André François, qui a conduit cette mission d'investigation n'était peut-être pas le fonctionnaire le plus apte à apprécier objectivement le rôle de l'ONASEC puisqu'il fut lui même personnellement concerné par la création de l'office en tant, à l'époque, que vice-président de l'ADOSOM (Association pour le développement des œuvres sociales outre-mer). On souligne également que la décision de créer l'ONASEC avait été prise sur les recommandations, en 1981, d'autres membres de l'Inspection générale de l'administration pour mettre de l'ordre, justement, dans la gestion des fonds destinés aux rapatriés. M. Courrière se prévaut notamment d'une note de l'IGA en date du 30 juin 1981. Pour l'ancien secrétaire d'Etat, M. Santini se livre simplement à une opération de « basse politique » : « *Il sombre dans le ridicule, il ferait mieux de quitter le gouvernement.* »

M. Morin, de son côté, a démenti catégoriquement que les subventions accordées en 1985 par l'ONASEC à quelque cent dix associations aient pu être détournées des actions en faveur des Français musulmans. Il a précisé que si dans certains cas ces crédits n'avaient pas bénéficié aux seuls rapatriés mais aussi à des actions en faveur de la communauté musulmane dans son ensemble cette orientation avait été délibérée et motivée par le souci d'éviter toute discrimination, en particulier, auprès des jeunes, entre les enfants d'anciens harkis et les enfants d'immigrés maghrébins.

Quant à l'ancien directeur du cabinet de M. Courrière, M. Maurice Benassayag, président du club Espace 89, il a souligné que la subvention de 50 000 francs, obtenue en 1985 du secrétariat d'Etat (et non de l'ONASEC), avait été accordée, selon les règles traditionnelles, « *pour une manifestation publique dans le droit-fil des réflexions et des actions de ce groupe sur l'identité française et les aspects pluriculturels qui la fondent* ».

Le nouveau secrétaire d'Etat aux rapatriés semble se réjouir d'avoir donné ce qu'il appelle « *un coup de pied dans la fourmilière...* »

A.R.

L'AFFAIRE DU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT

Un mémoire, non signé, de M. Yves Chalier

M. Yves Chalier, ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci au ministère de la coopération et ancien trésorier de l'association Carrefour du développement, s'est manifesté pour la première fois depuis le début du mois de mai. Mis en cause après la disparition d'environ vingt millions de francs de fonds publics ayant transité par le Carrefour du développement, M. Chalier vient d'adresser une note manuscrite au ministre de la coopération, M. Michel Aurillac.

Dans ce mémoire, non signé, d'une dizaine de pages, transmis aux enquêteurs de la police judiciaire, l'ancien trésorier apporterait des explications sur la gestion des fonds de l'association. Le ministère de la coopération s'est refusé à confirmer que M. Aurillac ait reçu cette note de M. Chalier.

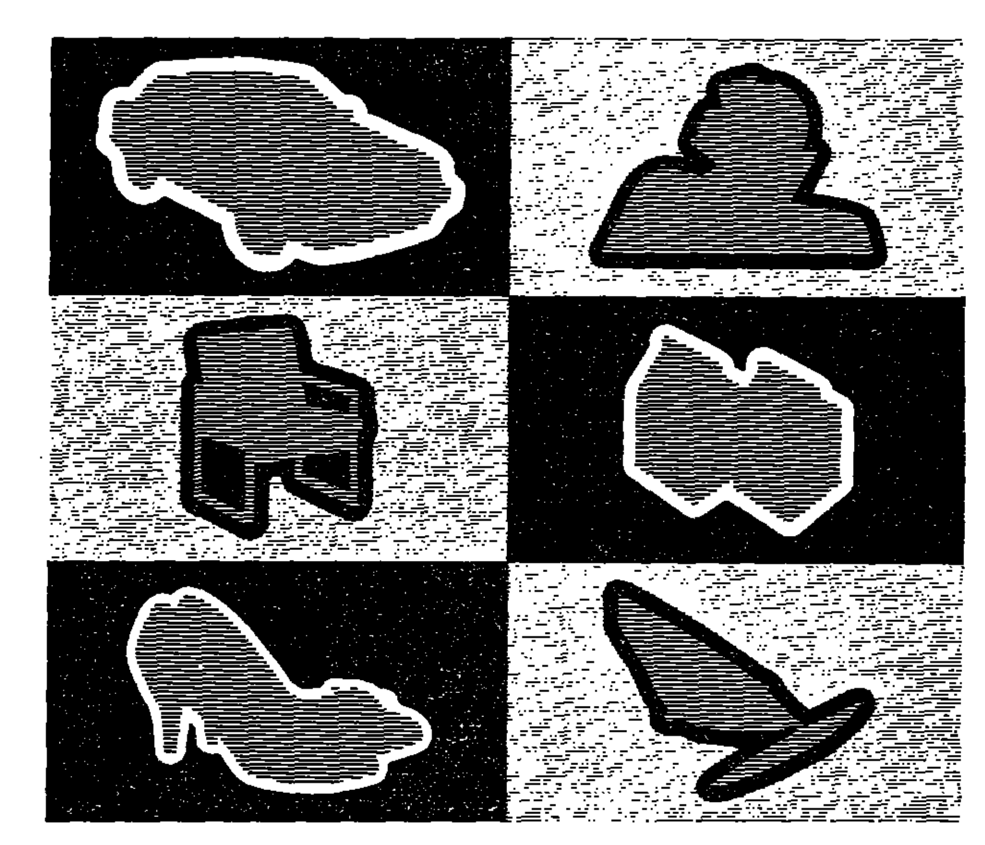
Bien qu'on ignore encore la date à laquelle ce document a été reçu et le moyen par lequel il a été transmis au ministère, il apparaît que M. Chalier se trouverait dans la région parisienne et non pas « *en fuite en Amérique du Sud* », comme une rumeur l'avait laissé entendre. Les renseignements généraux connaîtraient l'endroit où l'ancien trésorier s'est installé, ce qui explique peut-être qu'aucun avis de recherche ou mandat d'amener n'ait été lancé contre lui. Cependant, les policiers ont procédé le vendredi 20 juin à deux perquisitions, l'une au domicile parisien de M. Chalier, l'autre dans l'appartement d'une amie de l'ancien chef de cabinet, à la demande du juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Pierre Michau. Des documents concernant l'affaire auraient été saisis.

Les enquêteurs de la Cour des comptes ont, de leur côté, achevé leur rapport au terme d'un examen de plusieurs milliers de chèques, de pièces comptables et administratives. Ce rapport, qui doit encore être présenté à une chambre de la Cour pour décider des suites à lui donner, se bornerait à faire le constat des sommes dont la justification n'a pu être déterminée, sans parvenir à en établir la destination finale. Après le « cambriolage » au siège de l'association, des pièces comptables sont portées manquantes et une partie des sommes a été retirée en liquide, donc sans laisser de traces. La Cour ne peut d'autre part avoir accès à la comptabilité des sociétés privées – la SOCOTRA, par exemple – qui semblent avoir joué un rôle important dans le mécanisme de disparition des fonds.

Enfin, la comédienne Marthe Mercadier a indiqué que son association de récupération et d'expédition de matériel médical dans le tiers-monde, l'IFPPF, avait reçu en tout et pour tout une aide de 1,5 million de francs du Carrefour du développement entre 1984 et 1986, versée par l'intermédiaire de neuf chèques.

C.L.

Nous participons à l'essor des industries que nous servons



EniChem utilise l'énergie et l'innovation pour aider au développement des nombreuses industries – de l'automobile au textile, en passant par l'emballage et l'ameublement.

Grâce à une étroite collaboration avec ses clients directs et indirects, EniChem suit ses matériaux d'un bout à l'autre de la chaîne de transformation – des matières premières aux produits finis.

EniChem est l'un des producteurs pétrochimiques les plus importants et les plus diversifiés d'Europe. Basé sur des moyens techniques et commerciaux considérables, EniChem, partenaire de ses clients, contribue à l'amélioration de la valeur ajoutée des produits existants et à la conception des produits futurs.

Le large faisceau des matières premières EniChem couvre l'industrie: produits chimiques de base, plastiques, polymères techniques, caoutchouc et latex synthétiques, fibres synthétiques, intermediaires pour détergents, produits agricoles, produits de chimie fine et spéciaux, produits pharmaceutiques et autres. Tous ces matériaux sont disponibles à travers un réseau mondial de vente et de distribution. EniChem peut certainement faire quelque chose pour vous!

EniChem®

EniChem (France) SA, Rue Lionel Terray 10, 92504 Rueil Malmaison. Téléphone 1/47089249 Telex 203998 Fax 1/47080469

TWA Promenades Américaines : l'affaire de l'été.

2 nuits d'hôtel gratuites

Réservez 5 nuits d'hôtel dans certains Holiday Inns*, TWA Promenades Américaines vous offre 2 nuits supplémentaires pour une semaine entière aux Etats-Unis.

3 semaines de voiture gratuites

Une offre fabuleuse de TWA Promenades Américaines et de Hertz : une location de voiture sans chauffeur* gratuite.
— 3 semaines gratuites en Floride.
— 1 semaine gratuite en Californie et des conditions spéciales pour la 2e semaine.
— 1 semaine gratuite pour la plupart des autres Etats.

Les bas tarifs transatlantiques TWA

Toutes ces offres, combinées à nos bas tarifs transatlantiques vous permettent de profiter au mieux de l'affaire de l'été : TWA Promenades Américaines.

* Sous certaines conditions.

Contactez TWA Promenades Américaines au 47.20.27.56 ou votre agent de voyages, pour plus d'informations.

TWA ouvre la voie vers les USA.



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Préfaces » modérées aux textes de M. Chalandon sur la justice

Les quatre projets de loi préparés par le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, ne forment ni « *une grande fresque* » – entreprise dont le ministre s'est déclaré « *ennemi* » – ni « *un mausolée* », a dit, pour s'en féliciter, M. **Jacques Toubon** (RPR), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale. L'heure n'étant plus aux grandes sommes législatives, telles que celle qu'avait élaborée M. Alain Peyrefitte (RPR) à la fin du septennat précédent, point n'était besoin, le mardi 24 juin, à l'Assemblée nationale, d'un long volume introductif. Une « *préface* », selon le terme de M. Chalandon, suffisait.

Le ministre de la justice a donc modestement préfacé, à l'occasion de l'examen du premier d'entre eux, consacré à la lutte contre le terorisme, les quatre textes inscrits successivement à l'ordre du jour. « *Grâce au travail antérieur du législateur,* a dit M. Chalandon, *nous avons toute une série de dispositions qui n'ont nul besoin d'être modifiées. Le problème est, au premier chef, de combler une lacune ici, de tenir compte, ailleurs, des insuffisances qu'aura révélées la pratique, afin d'améliorer sans bouleverser.* »

Les préfaces se sont, toutefois, multipliées. Recourant de façon purement procédurière à l'exception d'irrecevabilité (qui tend à déclarer le texte contraire à la Constitution) et à la question préalable (tendant à faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer), les socialistes, puis les communistes se sont donné le moyen de répondre aussitôt à l'avant-propos ministériel. La contradiction étant portée aux uns et aux autres par le Front national, la majorité s'est exprimée, en réponse aux objections de la gauche, par la voix de M. Toubon, puis par celle du rapporteur, **M. Jacques Limouzy** (RPR).

De cette série d'exposés des motifs ressort la modération du ton adopté par M. Chalandon comme par ses contradicteurs et par ses partisans. De quoi s'agit-il ? D'« *écouter* » enfin, a dit le ministre, le message des électeurs, celui du « *ras-le-bol* » devant l'insécurité, « *car une telle situation est lourde de menaces pour notre démocratie.* » « *L'histoire est là,* a déclaré le garde des sceaux, *pour nous montrer que lorsque l'Etat démissionne, il se trouve toujours quelque aventurier pour exploiter l'écœurement de l'homme de la rue devant la faillite de la loi et la carence de l'ordre. Et nous savons où cela peut mener.* »

« En manager »

Il faut d'abord, selon M. Chalandon, « *donner à la justice les moyens d'accomplir sa mission* », problème que l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine entend aborder « en manager ». Mais c'est en moraliste que le ministre a défendu le projet de remobiliser la justice sur « *sa fonction traditionnelle de répression* ». La justice, a-t-il dit, « *a pour rôle de punir, de réparer et de dissuader* ». « *Traiter systématiquement un délinquant comme un malade,* a-t-il ajouté, *c'est mettre en cause son existence d'être responsable.* »

Des délinquants et criminels, passons aux honnêtes gens. Pour eux, c'est-à-dire pour tout le monde, « *la sécurité* (...) *est la condition de* [la] *liberté* ». La sécurité, première des libertés, c'est l'article de foi de la plate-forme RPR-UDF en la matière. M. Chalandon s'y est tenu, en précisant les « *deux règles* » qu'il s'est fixées : « *Que les limitations que nous proposons restent toujours en deçà des normes fixées par la Cour européenne des droits de l'homme; que les règles instituées soient comparables à celles des démocraties les plus avancées.* »

C'est à **M. Michel Sapin** (PS, Hauts-de-Seine) qu'il est revenu, d'abord, de répondre à l'accusation de laxisme ainsi portée, courtoisement mais clairement, contre la gauche. L'insécurité? « *L'idée que s'en font les gens dépasse la réalité des choses* », estime M. Sapin, mais il n'en est pas moins « *légitime* » et « *nécessaire* » que « *les gouvernants s'en occupent et cherchent à répondre à cette insécurité* ». Autre chose est de s'en servir pour « *faire des voix sur le malheur des gens* ». L'opposition d'hier ne s'en était pas fait faute. Parvenue au pouvoir, il lui a fallu passer de la « *surenchère* » au « *double langage* », ayant « *découvert que dans un pays démocratique comme la France, dans une Europe démocratique comme celle à laquelle nous appartenons, il n'est pas possible de faire n'importe quoi* ».

« *Double langage* » parce que, selon M. Sapin, tandis que M. Chalandon tient un discours « *libéral au bon sens du terme* », les ministres de l'intérieur et de la sécurité, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, continuent, eux, « *à tenir le discours électoral* » qui était le leur avant le 16 mars. Le député des Hauts-de-Seine en tire une prédiction : le gouvernement perdra à la fois au centre, où les mesures prises inquiètent les défenseurs des libertés, et à droite, où on lui reprocehra de ne pas tenir ses promesses.

Sécurité-spectacle

Les socialistes, eux, se veulent « *responsables* » aujourd'hui dans l'opposition comme hier au gouvernement. Ils acceptent donc le débat, pour reprocher au gouvernement de privilégier la répression au détriment de la prévention, de la réinsertion et de la réparation. « *Tous les moyens ne sont pas bons, mais il y a de bons moyens* », a déclaré M. Sapin; ce ne sont pas, selon lui, ceux que le gouvernement prend. La « *sécurité-spectacle* » est « *inefficace* » et « *dangereuse* », alors qu'il est nécessaire de moderniser les moyens de la justice, comme M. Pierre Joxe avait entrepris de le faire pour ceux de la police.

La faille était trop évidente : pas un seul argument constitutionnel à l'appui de cette exception d'irrecevabilité; **M. Toubon** a sauté sur l'occasion d'arracher aux socialistes l'aveu que le projet en discussion ne sort pas de l'État de droit. Dès lors, « *vouloir lutter contre le terrorisme et en refuser les moyens, c'est cela le double langage* », a lancé le président de la commission des lois. Et pour que ce soit bien clair : « *Que ceux,* a-t-il ajouté, *qui n'accordent pas de réelle priorité à cette action ne votent pas* [ce texte]. »

M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine) a fait entendre la voix d'une autre gauche, plus proche de celle que le ministre stigmatisait. C'est la « *politique de crise* », a-t-il dit, qui « *nourrit la délinquance et la violence* » ; c'est, ensuite, pour « *freiner l'essor du mouvement démocratique* » que, sous prétexte de lutter contre l'insécurité dont sa politique est responsable, le gouvernement se sert de l'une comme d'une arme pour faire accepter l'autre. Les communistes, pour autant, ne se dérobent pas à la lutte contre le terrorisme, mais ils refusent les moyens proposés, « *textes d'exception* » au droit commun, qui tendent à mettre en cause « *les libertés de tous* », particulièrement celle de s'opposer à la politique du pouvoir et de ceux qui le soutiennent.

A ce langage d'une gauche « classique », M. Chalandon a répliqué par un égal classicisme de droite : « *On finirait par croire,* a-t-il dit à M. Ducoloné, *que le terrorisme est votre allié objectif.* »

Le Front national, représenté alors par **M. Georges-Paul Wagner** (Yvelines), ne pouvait que dire la même chose, avec plus d'assurance. L'attitude du PC « *s'apparente à une véritable complicité* », a affirmé l'ancien avocat de M. Jean-Marie Le Pen, prenant la parole à la place du président du Front national, inscrit dans le débat. Avant lui, **M. Jacques Peyrat** (FN, Alpes-Maritimes) s'était surtout employé à classer le FLNKS calédonien parmi les organisations terrotistes que le gouvernement doit combattre. Les amis de M. Le Pen, pour qui il était de rigueur de se faire entendre dans ce débat, auront participé à la modération générale, sauf à annoncer, à propos d'un texte ultérieur, leur amendement tendant au rétablissement de la peine de mort.

P. J.

UN AMENDEMENT INUTILE ET DANGEREUX

Les journalistes bouc-émissaires ?

Le terrorisme se développe-t-il par la faute des journalistes ? La question est posée à l'occasion d'un amendement de M. Patrick Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine, au projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et les atteintes à la sûreté de l'Etat. Il prévoit de punir d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de 30 000 à 300 000 francs « *celui qui, de quelque manière que ce soit, aura porté à la connaissance du public un communiqué ou tout autre correspondance* » émanant d'une association ou d'un groupement dissous en application de la loi du 10 janvier 1936 relative aux groupes de combat et milices privées. Les mêmes peines sont prévues par cet amendement pour celui qui « *aura fait l'apologie* » des activités de ces associations ou groupes dissous.

Cet amendement vise directement l'activité professionnelle des journalistes. S'il est adopté, il sera désormais interdit de citer ne serait-ce qu'une phrase d'un communiqué d'*Action directe* par exemple et de faire ainsi notre travail d'information. Malgré les oppositions des députés socialistes et les réserves de M. Jacques Toubon, estimant que « *sa portée et sa rédaction font l'objet d'interrogations* », cet amendement a été adopté par la commission des lois. M. Albin Chalandon ne s'en est pour l'heure pas ému lors de la discussion en séance, assurant, sans plus de précision, que « *la plupart des amendements de la commission recueillent l'agrément du gouvernement* ».

L'amendement Devedjian est inutile et dangereux. Inutile d'abord parce qu'il ne répond pas, ou mal, au problème de l'utilisation par les terroristes de l'impact médiatique comme caisse de résonance. Ainsi, puisqu'il ne concerne que des groupements dissous par le gouvernement français, ne vise-t-il paradoxalement que la propagande du terrorisme interne, hexagonal : le FLNC, mais pas Abou Nidal, Action directe, mais pas les intégristes libanais !

Déontologie

Qu'il y ait un réel problème, personne n'en disconviendra. Gérard Chaliand a souligné la novation apparue à la fin des années 60 avec le premier détournement d'avion revendiqué par une organisation palestinienne : l'apparition d'un « *terrorisme publicitaire* », « *médiatique* », « *forme particulière de la guerre psychologique* » (1). Mais le problème n'est pas tant la propagande de ces groupes – donc leurs communiqués, – souvent confuse, hermétique, que la promotion médiatique de la violence aveugle pour impressionner les opinions publiques des démocraties. C'est « *le spectacle de la violence qu'offrent de façon sensationnelle les médias* [qui] *avantage le terrorisme dans sa guerre psychologique.* »

Si l'on peut discuter, selon la formule de Gérard Chialand, d'une « *autorégulation des médias* », en revanche, l'information, l'enquête journalistique sur le terrorisme sont aussi une arme contre le terrorisme. C'est un moyen de le remettre à sa juste place, de ne pas céder à l'affolement qu'il souhaite provoquer. Le décryptage des communiqués d'Action directe permet de montrer le délire totalitaire, la déconnection de toute réalité, tout en mettant en évidence la dangereuse radicalisation de ce groupe.

En ce sens, l'amendement Devedjian est dangereux, car il confond information et apologie. C'est la marque d'un régime faible de redouter, jusqu'à le réprimer, le travail d'information sur ce qui le menace. Le paradoxe est que l'auteur de cet amendement est aussi un avocat, fort soucieux des droits de la défense. Il l'a d'ailleurs prouvé en défendant les auteurs arméniens se réclamant de l'ASALA, d'une prise d'otages au consulat de Turquie, à Paris, en 1981.

Dans ses plaidoiries, M. Devedjian avait rappelé le génocide arménien, qui est utilisé par l'ASALA comme élément de propagande, notamment... dans ses communiqués. Faisait-il pour autant le jeu des terroristes ? Evidemment non. Il y a un droit de défendre, comme il y a un devoir d'informer. Et les journalistes, à l'exemple des avocats, ont aussi leurs règles déontologiques, sans qu'il soit besoin d'une disposition inutilement répressive, frisant la censure, pour les leur rappeler.

E. P.

(1) Gérard Chaliand, *Terrorismes et guérillas*, Flammarion éditeur, 1985, 59 francs.

Modération à droite et à gauche

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas un changement radical de philosophie judiciaire, laissent-ils entendre. Non que certaines dispositions n'inquiètent pas les socialistes, mais ils mènent le débat sur l'« *efficacité* » de ces mesures par rapport au but « *légitime* » recherché : « *répondre à l'insécurité* ». Ce qu'a fort bien exposé, pour le PS, M. Michel Sapin : « *Tous les moyens ne sont pas bons. Mais il y a de bons moyens.* » En résumé, le gouvernement pécherait par omission, ne pensant que répression là où il faudrait aussi parler prévention et modernisation de la justice et de la police.

M. Albin Chalandon, comme le rapporteur, M. Jacques Limouzy (RPR), sont sensibles à cette attitude. Refusant eux aussi les surenchères, se réclamant même pour le second du président de la République, ils ont plutôt appelé au consensus. Au point de paraître en décalage avec la base des députés de la majorité qui, pour cette première séance, a retrouvé dans ses interruptions à l'adresse de l'opposition les démons de la démagogie. Aussi la modération des uns et les amabilités des autres ne sauraient-elles cacher les contradictions des deux camps. Comme si ce débat parlementaire consacrait le double langage.

M. Sapin en a fait la démonstration, s'agissant du gouvernement. M. Chalandon tient un discours « *mesuré, libéral au bon sens du terme* », mais MM. Pasqua et Pandraud « *frappent à l'extrême* » et semblent « *en avance d'une loi* » dans les consignes qu'ils donnent à la police. Et, ajoutent les socialistes, le passage d'une attitude à l'autre serait permis par l'affaiblissement du contrôle judiciaire sur la police, tel que l'induisent les projets de loi.

Double langage

Cependant, la gauche aussi se tient à elle-même un double langage.

M. Joxe ne voudrait pas faire renaître, dans un domaine électoralement si sensible, une culture d'opposition socialiste contradictoire avec son expérience gouvernementale mais, dans le même mouvement, trente-sept organisations et syndicats, qui comptent de nombreux socialistes, dénoncent un retour à l'« *Etat policier* ». N'est-ce pas M. Roland Dumas qui, après Me Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, déclarait il y a peu que les textes proposés constituent du « *Peyrefitte aggravé* » ? Un discours qui a été parfaitement traduit dans l'hémicycle par M. Guy Ducoloné... pour le PCF, plus proche en ce sens des déclarations de la gauche entière avant 1981.

Cette contradiction est sans doute dure à vivre, surtout quand M. Toubon assure abruptement que ceux qui ne voteront pas les projets de loi ne veulent pas d'une lutte efficace contre l'insécurité, usant ainsi des arguments polémiques qu'il critiquait hier. Comment, sinon, expliquer les dérapages verbaux de M. Joxe, multipliant les commentaires désobligeants à l'égard de MM. Chirac, Toubon et Pandraud, lors d'un petit-déjeuner de presse *(voir nos éditions du 25 juin)* ? Comme si l'excès des propos devait compenser une modération sur le fond, au risque de brouiller le message socialiste. Dérapage qui permet à M. Pandraud, cible unanime de la gauche pour ses dérives policières, d'apparaître subitement fort calme et réservé : « *Tout ce qui est excessif est insignifiant* », s'est contenté de déclarer, à la lecture des propos de M. Joxe le concernant, le ministre « *nul* ».

PATRICK JARREAU et EDWY PLENEL.

Immigration

UN AUTRE APPEL DES AUTORITÉS RELIGIEUSES ?

L'opposition au projet de loi sur les étrangers grandit dans les milieux religieux. Le cardinal Decourtray, dans une interview à *Libération,* se dit convaincu que beaucoup d'évêques catholiques trouvent ce projet « *inquiétant* », de même que des protestants ou des orthodoxes. « *Nous sommes prêts,* dit-il, *à signer ensemble un texte* ». Le dernier appel commun des autorités religieuses sur l'immigration remonte au 15 novembre dernier. Dans une intervention devant la presse, le lundi 23 juin, l'archevèque de Lyon avait déclaré que « *le projet gouvernemental, s'il n'est pas amendé, risque fort d'ouvrir la porte à l'arbitraire et à l'injustice* ».

Le collectif budgétaire est définitivement adopté

La loi de finances rectificative a été définitivement adoptée par le Parlement le mercredi 25 juin. Députés et sénateurs n'ont en effet rien trouvé à redire, au moins la majorité d'entre eux, au texte qu'avaient mis au point leurs représentants à la commission mixte paritaire. Mais, avant que ce texte ne soit promulgué, il faudra attendre la décision du Conseil constitutionnel que les élus socialistes ont l'intention de saisir.

L'acceptation de ce projet a été d'autant plus facile au Palais du Luxembourg que, à un détail près sur la revalorisation des valeurs locatives servant à calculer les impôts locaux, la version retenue par la commission mixte paritaire est celle votée par le Sénat en première lecture. Au Palais-Bourbon, la situation était quelque peu différente. M. Jacques Chirac ayant engagé la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption du projet, en première lecture, l'ensemble de celui-ci n'avait pu alors être examiné. Il n'a pas pu l'être plus en deuxième lecture puisque la Constitution interdit le dépôt d'amendements au texte d'une CMP, sauf accord du gouvernement.

Les députés socialistes auraient pourtant bien aimé pouvoir débattre de certaines modifications apportées par les sénateurs, même s'ils ne les rejettent pas toutes. Ainsi M. **Christian Goux** (PS, Var) a reconnu que certaines modifications, introduites à la demande du gouvernement, au circuit d'affectation budgétaire des produits de la vente des entreprises appartenant à l'Etat, s'inspiraient de certains amendements socialistes qui n'avaient pu être discutés. Il a toutefois remarqué que, même si les recettes des ventes d'actions qui n'entraîneront pas la perte de la majorité du capital par l'Etat, devront finalement être versées au « compte spécial d'affectation », cela n'empêchera pas le gouvernement de pouvoir s'en servir pour atténuer le déficit du budget.

De même, M. Goux s'est félicité de l'amendement sénatorial qui a réduit, pour les droits d'enregistrement, la portée de l'amendement « Giscard », limitant les délais pendant lesquels l'administration peut s'intéresser aux comptes des contribuables. Il n'en considère pas moins que telle qu'elle demeure, cette disposition continue à mettre en cause l'égalité des citoyens devant l'impôt. En revanche, il a sèchement critiqué l'adoption, par les sénateurs, et un amendement, prévu à l'Assemblée – et qui, dans un premier temps, n'avait pas été retenu par le gouvernement – supprimant l'obligation faite aux compagnies d'assurances de signaler à l'administration les personnes ayant assuré des bijoux et des objets d'art ou de collection pour une valeur de 100000 F. Pour les socialistes, il s'agit là de la suppression d'une mesure permettant de lutter contre la fraude fiscale.

M. Goux a particulièrement critiqué un amendement, adopté à l'initiative de **M. Pierre-Christian Taittinger**, sénateur républicain et indépendant de Paris, permettant aux frais de fonctionnement des questures du Conseil de Paris et du conseil régional d'Ile-de-France de n'être soumis qu'au contrôle des bureaux de ses assemblées qui sont ainsi assimilées aux assemblées parlementaires, seules collectivités locales à être dans ce cas. C'était la tradition depuis une loi de 1939, pour le Conseil de Paris, mais la loi de 1975, qui en avait fait une municipalité comme les autres, avait abrogé certaines de ces dispositions. D'après **M. Alain Juppé**, ministre délégué au budget, mais aussi adjoint aux finances de la mairie de Paris, c'était par « inadvertance » ; d'ailleurs, la Cour des comptes avait refusé de contrôler l'utilisation des crédits de la questure de Paris : seulement l'institution des cours régionales des comptes par les lois de « décentralisation » risquait de permettre un changement de cette pratique.

Si le PS et le PC ont voté contre ce collectif, le RPR, l'UDF et le FN ont voté pour. M. **Robert-André Vivien** (RPR, Val-de-Marne) rapporteur général de la commission des finances, expliquant qu'il permettait « *d'assurer davantage de liberté économique, de rétablir la confiance et d'amorcer le redressement de nos finances publiques* ».

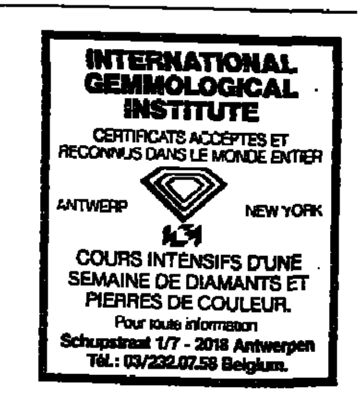
Th. B.

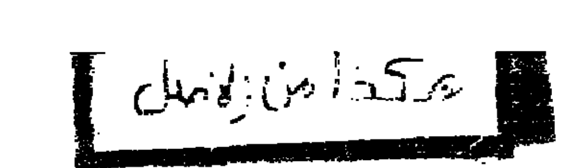
Le père du maoïsme français désavoue ses héritiers

Le sixième congrès du Parti pour une alternative communiste (PAC), réuni à huis clos près de Melun (Seine-et-Marne) du 20 au 22 juin, a été marqué par le départ de M. Jacques Jurquet, l'un des principaux fondateurs du courant maoïste dont ce parti est issu. Exclu du PCF en 1965, après la rupture sino-soviétique, M. Jurquet avait créé, en décembre 1967, le Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF), dont il avait été le secrétaire général jusqu'en janvier 1981.

Depuis cette date, le PCML, sous l'impulsion principalement de M. Pierre Bauby, a tenté de se rénover. Ayant adopté le sigle PAC en septembre 1985, les ex-maoïstes cherchent dans la voie de l'« alternative » une issue à ce qu'ils appellent « *la crise du communisme* ». Pour M. Jurquet, il s'agit là d'une déviation « *sociale-démocrate* ». Ses amis de Martigues (Bouches-du-Rhône) et de Grenoble, et lui-même, soit une quinzaine de militants, ont donc quitté le PAC.

Les délégués au congrès, au nombre d'une soixantaine selon M. Bauby (trente-huit selon M. Jurquet), représentant « *plus de trois cents* » militants selon l'un (deux cents selon l'autre), ont adopté une résolution, intitulée *Pour une alternative de société,* et de nouveaux statuts. Le PAC sera dirigé désormais par un conseil national composé des représentants des « collectifs » locaux, et par un bureau national de dix-huit membres, élu pour le congrès. Le bureau a, lui-même, désigné trois secrétaires : M. Baudy, porte-parole, Mme Camille Granot et M. Alain Sentier.





هكذا من الاصل

de M. Chalandon sur la ju

AU SÉNAT

M. Chirac et les sénateurs centristes dénoncent « l'obstruction » de l'opposition

Une matinée avec M. Raymond Barre, un déjeuner avec M. Jacques Chirac ; un ancien premier ministre dont les analyses économiques séduisent et convainquent par leur *« réalisme »*, un premier ministre en exercice dont les objectifs gouvernementaux correspondent aux engagements pris : les sénateurs de l'Union centriste ont conjugué, à l'occasion de leur journée annuelle d'étude, le mardi 24 juin, l'affirmation de leur *« sensibilité »*, de leur préférence pour M. Barre et de leur soutien au gouvernement de M. Chirac.

Concilier le tout leur est apparu d'autant moins difficile que le député du Rhône, dans le secret du huis clos, s'est abstenu de saisir les perches que lui tendaient ses interlocuteurs pour émettre la moindre critique sur l'action menée depuis le 16 mars. Jugeant qu'en politique *« le silence est d'or »*, il a préféré s'en tenir à un docte exposé sur les perspectives économiques. Et de conseiller à son auditoire de ne pas se laisser duper par quelques bons indices en 1986, car 1987 ne sera par meilleur. Sachant les regrets des sénateurs UDF et centristes en particulier d'une absence de bilan de la précédente législature, M. Barre s'est montré favorable à l'institution d'une commission pour le dresser, qui serait présidée par M. François Bloch-Lainé, celui-là même que la gauche avait chargé, en 1985, d'établir le bilan, d'avant son arrivée au pouvoir.

Quant à M. Chirac, qui se retrouvait pour la troisième fois hors de l'hémicycle du palais du Luxembourg, depuis son retour à Matignon, devant des sénateurs de la majorité, il en a profité pour mettre en garde l'opposition contre une *« obstruction systématique »*. A Autun, où se réunissait le groupe des Républicains et indépendants, le 23 mai, il avait mis en cause les journalistes de la télévision contre les *« excès »* et les *« déformations »* de leurs commentaires. A l'occasion du premier dîner du Luxembourg organisé par la majorité sénatoriale, le 3 juin, le premier ministre avait expliqué que le gouvernement serait bien inspiré d'améliorer la *« présentation »* des mesures prises. Cette fois, il a préféré s'en prendre directement à l'opposition, contentant ainsi ses hôtes qui se plaignent du ralentissement des travaux dans leur assemblée dû, selon eux, à la gauche.

Devant les sénateurs centristes réunis, le mardi 24 juin, pour leur journée d'étude annuelle, en présence de plusieurs membres du gouvernement (MM. Charles Pasqua, François Léotard, Pierre Méhaignerie, André Rossinot, Bernard Bosson et Ambroise Guellec), de M. Alain Poher et des présidents des groupes sénatoriaux de la majorité, M. Daniel Hoeffel formule le vœu que *« les ordonnances concernant l'emploi permettent* [au gouvernement] *d'être rapidement opérationnel »* pour répondre au souhait de l'opinion *« qu'il s'agit de ne pas décevoir, et en sachant que faire vite, bien expliquer et rappeler pourquoi un effort est nécessaire sera aussi important que le contenu »* des décisions prévues.

Il ajoute : *« Nous savons que les programmes conçus dans l'opposition nécessitent des adaptations, lorsqu'on a en charge les affaires de l'Etat, parce que la réalité qu'on rencontre au pouvoir n'est pas toujours celle qu'on imaginait. »* Le président du groupe de l'Union centriste, qui est également président de l'inter-groupe UDF du Sénat, met ensuite l'accent sur les orientations, qui font, dit-il, la *« spécificité »* de l'Union centriste. Il commence par citer l'Europe qui n'est *« ni un dogme ni un mythe, mais une nécessité vitale »*. Regrettant son *« incapacité à s'exprimer d'une seule voix sur les grands problèmes »*, il souhaite que *« de nouvelles étapes soient franchies sur la voie de l'union »*, et que surtout se bâtisse *« l'Europe concrète, secteur par secteur, sans qu'il soit nécessaire d'attendre chaque fois le consentement des Douze »*.

Soulignant que l'indispensable effort de défense doit conduire *« à envisager avec nos partenaires européens une coopération de plus en plus étroite »*, il précise que l'Europe ne saurait conduire la France *« à un repli, alors qu'elle a une mission essentielle à remplir dans ses départements et territoires d'outre-mer »*. Après avoir évoqué la décentralisation — autre sujet de préoccupation des sénateurs centristes, — le sénateur du Bas-Rhin insiste sur la nécessité de concilier liberté économique et justice sociale, et sur la difficulté de *« passer du jour au lendemain d'un système où protection, assistance et habitudes pèsent lourdement à un libéralisme que les Français acceptent plus facilement dans l'abstraction que dans la pratique quotidienne et dans leur propre corporation »*.

M. Hoeffel observe que la liberté économique sera d'autant mieux acceptée qu'elle ne sera pas dissociée de *« l'affirmation claire du souci de donner un contenu à la négociation entre les partenaires sociaux »*, et il affirme que le libéralisme sera accepté *« s'il intègre le social et l'humain* [et] *rejeté s'il devait être désincarné »*.

L'ancien ministre, qui traite ensuite de la famille, souhaite qu'elle soit « privilégiée » dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement.

M. Hoeffel fait part enfin de l'inquiétude de ses collègues, face à *« la volonté d'obstruction d'une part de l'opposition qui peut conduire à un retard dans la mise en œuvre de certaines décisions, dont l'urgence est pourtant évidente »*, qui *« provoque une lassitude dans les rangs des parlementaires »* et qui risque d'*« ébranler les fondements même de l'institution parlementaire. »*

Il propose, *« à titre préventif, de réunir tous les responsables des partis politiques, pour éviter une telle dénaturation du Parlement »*, qui doit légiférer efficacement *« sous le contrôle du conseil constitutionnel dont nous attendons*, assure-t-il, *qu'il joue tout son rôle, mais rien que le rôle qui lui est imparti par la Constitution »*.

L'emploi

Lui répondant, M. Jacques Chirac, rappelle que la *« finalité »* de l'action de son gouvernement est l'emploi, et qu'elle justifie *« l'ambition d'agir vite »*. Il met alors en garde *« ceux qui aujourd'hui, par une obstruction systématique »*, tentent de retarder la mise en œuvre de la politique gouvernementale.

Il assure que la majorité, quand elle était minoritaire, *« n'a jamais eu le même comportement »* quand il s'agissait de mesures destinées à lutter contre le chômage. Pour le premier ministre, l'opposition actuelle commet *« une mauvaise action »*, dans la mesure où elle ne laisse pas le gouvernement agir *« dans des délais qui lui permettent d'être efficace »*.

La poursuite de cette obstruction aurait pour effet, indique-t-il, de remettre en cause l'institution parlementaire et, avec elle, *« les fondements mêmes de la démocratie »*. Après avoir défini le triple objectif du gouvernement (réduire le chômage, maintenir le système de protection sociale et le niveau de vie), le premier ministre conclut que ces orientations de la majorité et du gouvernement sont *« vraiment des objectifs qui leur sont communs (...). Rien ne nous sépare, n'en déplaise à l'actuelle opposition, et je n'ai aucun doute sur la force de notre majorité, sur la force de notre gouvernement et donc sur la capacité de réussir dans le calme, la sérénité et la durée »*.

Au terme des travaux, en fin d'après-midi, après que les sénateurs ont débattu en présence des membres du gouvernement appartenant au CDS, de l'éducation nationale, de la situation économique et sociale et de la décentralisation, M. Jean Lecanuet évoque la cohabitation *« situation imprévisible »* dont l'opinion *« n'est pas mécontente »*. *« Il y a aussi de l'attentisme et du scepticisme »*, constate-t-il, car *« l'opinion comprend bien qu'il n'y a pas de solution magique »* tant du côté des socialistes que des libéraux. Pour le président de l'UDF, M. François Mitterrand *« devient l'innocent »*, mais, dit-il, *« il paralyse, il englue, il est là »*. Quand à l'échéance présidentielle, il confirme qu'il y aura un candidat UDF, qu'il *« descende du ciel ou sorte de la trappe »*. Notant que M. Jacques Chirac sera également en lice, il recommande de *« ne pas recommencer 1981 en 1988 »* : *« Il faudra que les deux candidats aient une stature et un comportement tels l'un à l'égard de l'autre que la confluence de leurs suffrages au deuxième tour soit naturelle et victorieuse. »*

A. Ch.

ROBERT MERLE

Le jour ne se lève pas pour nous

ROMAN

La hantise de la guerre nucléaire, qui avait poussé Robert Merle à imaginer dans Malevil la survie d'un groupe humain après l'holocauste, l'amène aujourd'hui à s'intéresser à la dissuasion.

Sur les six sous-marins nucléaires lanceurs d'engins que compte la France, trois sont constamment en mer, patrouillant selon des itinéraires secrets les océans du globe, prêts, à tout instant, sur l'ordre du Président de la République, à tirer leurs missiles balistiques.

Pour la première fois depuis que cette ronde sous la mer a débuté une de ces patrouilles est décrite. Robert Merle a fait deux séjours parmi les sous-mariniers, le premier à l'Ile Longue, le second à Brest. Il a minutieusement interviewé les équipages du *Foudroyant* et de l'*Inflexible*.

Et dans ce livre où il s'efforce à la plus rigoureuse exactitude dans la description des techniques sophistiquées de la dissuasion, il a cherché parallèlement à reconstituer la vie quotidienne de ces marins d'élite enfermés sous les eaux dans un bâtiment où tout est nucléaire : la propulsion et les missiles. Il a montré la tension d'une existence où des hommes, privés de la lumière du jour comme de leurs affections familiales, vivent pendant des semaines dans un espace restreint et travaillent sept jours sur sept dans une usine qui doit tourner vingt-quatre heures sur vingt-quatre où la moindre défaillance humaine ou matérielle peut entraîner d'incalculables conséquences.

Au *carré* des officiers comme à la cafétéria des maîtres, les fortes personnalités ne manquent pas, fournissant à Robert Merle l'occasion de brosser avec sympathie, avec humour des portraits pittoresques et de les intégrer dans un récit rapide où les dialogues abondent et donnent à la description du milieu sous-marinier la verve et la vie d'un roman.

En apparence il ne se passe rien. En réalité, dans ce monde étrange où la moindre émotion est intensifiée par l'enfermement, plane continuellement sur tous un double et tragique suspense : l'éventualité jamais évoquée mais toujours présente aux esprits d'avoir à tirer les missiles et, d'autre part, la cohabitation quotidienne des 130 hommes d'équipage avec ce monstre enchaîné mais toujours redoutable : une chaudière nucléaire.

PLON




POLITIQUE

« Garden party » à Matignon

La traditionnelle « garden party » offerte par le premier ministre aux membres du Parlement a eu lieu le mardi 24 juin, dans le parc de l'hôtel Matignon. M. et Mme Chirac y ont accueilli plus de deux mille invités. Tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat étaient représentés en grand nombre, M. Sarre, président du groupe socialiste au conseil de Paris et député de la capitale, suppléait l'absence de M. Joxe, président du groupe à l'Assemblée nationale. Plusieurs parlementaires du PS côtoyaient des élus communistes ainsi que M. Jack Ralite, ancien ministre. Le Front national était représenté par plusieurs députés.

Parmi les élus de la majorité qui étaient les plus nombreux, on cherchait en vain MM. Raymond Barre et Valéry Giscard-d'Estaing, ce dernier aux Etats-Unis, étant excusé. Les présidents des deux assemblées, MM. Chaban-Delmas et Poher ainsi que M. Badinter, président du Conseil constitutionnel, étaient présents, tout comme Mme Simone Veil, MM. Gattaz et Chotard du CNPF, Marchelli de la CGC. L'Elysée était représenté par une demi-douzaine de collaborateurs de M. Mitterrand, conduits par M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République. M. Chirac s'est entretenu en aparté avec plusieurs membres du Conseil constitutionnel et il a ainsi appris que la haute juridiction rendrait vendredi son avis sur la loi d'habilitation économique et sociale.

Echangeant quelques propos avec les nombreux journalistes invités, — notamment ceux de la télévision — le premier ministre n'a guère livré de confidences. Tout au plus a-t-il confirmé qu'il ne se rendrait pas à Mexico mais qu'il irait en septembre ou en octobre en Nouvelle-Calédonie.

Le conseil des ministres devait approuver le « plan Méhaignerie » sur le logement

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 juin devait approuver le « plan Méhaignerie », dont le triple objectif est de remettre sur le marché des logements vacants, de relancer la construction de logements neufs destinés à la location et de faciliter l'accession à la propriété.

Pièce maîtresse de ce dispositif, le texte destiné à remplacer la loi Quilliot n'a subi que peu de changements, après son passage devant le Conseil d'Etat, par rapport au projet que M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, avait présenté à la presse (*le Monde* du 4 juin).

Seront exclus du champ d'application de la future loi les locaux meublés, les résidences secondaires, les locations à caractère saisonnier. La durée du bail est toujours de quatre ans (six ans pour les bailleurs personnes morales), mais la possibilité de baux plus courts est assouplie : un bail de un an (ou deux ou trois ans) pourrait être conclu, à condition que dans le contrat de location figure la raison de cette durée (reprise pour s'y loger, ou un de ses proches, certes, mais aussi la vente).

En matière de loyers, la liberté demeure la règle pour les appartements vides (y compris pour les renouvellements à venir). Pour les locations en cours, lors des renouvellements de baux, la liberté sera effective après la durée d'un bail dans les villes de moins d'1 million d'habitants (soit en 1991, si le renouvellement intervient en 1987), et après deux renouvellements (en 1995 dans notre exemple) pour les villes de plus d'1 million d'habitants, dont la liste sera établie par décret.

En ce qui concerne la loi de 1948, la sortie du champ de cette loi des appartements de la catégorie II B, dès la promulgation de la loi, et dans les trois ans de ceux de la catégorie II C reste assortie de conditions d'âge (moins de soixante-cinq ans) et de conditions de revenus des locataires. Mais c'est un décret en Conseil d'Etat qui fixera le seuil maximum du revenu des locataires permettant le retour au régime commun, en fonction de la localisation géographique (seuil plus élevé pour Paris) et la composition de la famille. Le montant de quatre fois le SMIC (près de 18000 francs de revenu mensuel) correspondrait au revenu d'un ménage avec deux enfants, dans la région parisienne.

Enfin, en matière d'avantages fiscaux prévus pour encourager la construction de logements locatifs ou pour aider l'accession à la propriété, rien n'est changé au dispositif initial de déductions diverses d'impôt.

Le projet de loi devrait être déposé au Parlement dans les jours qui viennent.

JOSÉE DOYÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

« LES TRIBULATIONS D'UN IDÉOLOGUE », de Victor Leduc

Le charme rompu

Le PCF a cette particularité, unique sur l'échiquier politique, de produire des dissidents à intervalles irréguliers mais de plus en plus rapprochés. Victor Leduc fut l'un de ceux-là. Issu d'une famille de petits bourgeois juifs, russes et révolutionnaires, réfugiés en France après la révolution de 1905, il s'est engagé très jeune dans le mouvement révolutionnaire incarné, à ses yeux, par le PCF, l'URSS et « *le génial Staline* ».

Dans un récit alerte (1), il retrace ses premières années militantes, la virulence de l'engagement politique (et physique !) au quartier Latin au temps de la grande crise économique et du Front populaire. Puis viennent les années noires de l'Occupation et de la Résistance, le triomphe communiste de la Libération, la direction du journal *Action* et enfin la responsabilité de la section idéologique du PCF.

Mais cet ouvrage autobiographique illustre, surtout, un itinéraire de détachement du mouvement communiste. L'année cruciale, c'est 1956. Le rapport « attribué » à Khrouchtchev, la révélation des crimes de Staline, l'écrasement de la révolution hongroise par les chars soviétiques, les pleins pouvoirs accordés par le PCF à Guy Mollet à propos de l'Algérie constituent pour Victoir Leduc, l'amorce de la grande déchirure. Avec quelques camarades, il entre — clandestinement — en dissidence.

Il crée deux publications oppositionnelles internes au PCF, l'*Etincelle* (1957) puis *Voies nouvelles* (1958-59) qui, déjà, aspirent à la rénovation du parti par « *son redressement démocratique et révolutionnaire* ». Mais il faudra plus de vingt ans pour que le voile se déchire complètement, et qu'à Paris en mai et à Prague en août 1968, le communisme n'apparaisse à Leduc comme un mouvement révolutionnaire depuis longtemps perverti en système totalitaire.

Les clefs de son aveuglement, il les livre sans ambiguïté : elles sont plus psychologiques, voire éthiques, que politiques. « *Nous avons le sentiment qu'hors du parti nous ne sommes rien* », écrit-il. « *L'appartenance au parti reste pour moi une nécessité vitale.* » Il le confirme *a contrario* à propos de son exclusion en 1970 : « *Le sentiment exaltant d'appartenir à un groupe d'hommes et de femmes capables de tous les sacrifices s'est évanoui. Le charme, au sens fort du terme, cette sorte d'envoûtement qu'exerçait le parti sur ses membres est rompu.* » Il définit alors le parti comme « *une association d'aliénation mutuelle* ». Quatre ans plus tard, il adhérera au socialisme autogestionnaire du PSU dont il sera également un déçu.

L'histoire est ironique. Ce sont aujourd'hui les mêmes responsables qui dans les années 1956-68 combattaient le déviationniste Leduc — Roger Garaudy, Henri Fiszbin, Jean Ellenstein, Pierre Juquin — qui, à leur tour, sont entrés (ou entrent) en dissidence. En souhaitant le sempiternel « *redressement démocratique du parti* ». Victor Leduc connaît !

STÉPHANE COURTOIS.

(1) *Les Tribulations d'un idéologue*, de Victor Leduc, chez Syros ; 363 pages, 120 francs.

COMMUNICATION

Les syndicats reportent la grève de la radio-télévision au 27 juin

« *Nous offrons le Mundial aux auditeurs et aux téléspectateurs et, à tous, la possibilité de suivre l'intégralité des programmes. Si cela se passe ainsi, c'est parce que nous l'avons voulu.* » C'est ce que la CFDT, la CGT et le SNJ ont déclaré, mardi 24 juin, devant la presse, en annonçant qu'ils levaient leur mot d'ordre de grève pour ce mercredi 25 juin, ainsi que pour le jeudi 26. En revanche, ils ont décidé de maintenir leur préavis pour le vendredi 27 juin. Diverses manifestations de soutien, à Paris et en province, accompagneront cette journée d'arrêt de travail.

L'intersyndicale de TF 1 a, d'autre part, indiqué au cours de la même conférence de presse qu'une consultation à bulletin secret avait été organisée depuis trois jours à propos de la grève du 25 juin sur la première chaîne. Le résultat du dépouillement a révélé que sur six cents votants, 65 % se sont prononcés pour une grève reconductible. Une assemblée générale doit avoir lieu le jeudi 26 juin à TF 1 pour décider de nouvelles actions au sein de la chaîne. Pour les syndicats, il ne s'agit pas d'un recul : « *Si nous avions persisté, on nous aurait traités de salauds. Nous avons choisi la voie de la responsabilité.* »

Que s'est-il passé ? Le vendredi 20 juin, une réunion intersyndicale s'est tenue au terme de la journée de grève. A cette occasion, on s'est prononcé en faveur d'une « grève active » qui permettrait la diffusion des demi-finales de la Coupe du monde, et donnerait aux syndicats la possibilité d'expliquer, sur l'antenne, les raisons de leur mouvement. Une lettre a été adressée en ce sens aux PDG des trois chaînes, et une copie transmise à la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. Cette proposition était cependant incompatible avec les règles du service minimum, ne prévoyant légalement aucune retransmission en direct (à l'exception des journaux télévisés). Il fallait, pour y déroger, que les PDG des chaînes donnent leur accord.

La Haute Autorité, pour sa part, a déclaré qu'elle « *n'avait pas compétence juridique pour trancher la question* ». Quant au ministère de tutelle, en l'occurrence celui de la culture et de la communication, « *il s'est retranché*, affirment les syndicats, *derrière le silence, alors qu'il pouvait débloquer la situation* ».

L'incertitude a duré jusqu'au mardi 24 juin, lorsque les PDG des chaînes ont décidé de ne pas déroger à la loi. La CGT, la CFDT et le SNJ ont alors levé le mot d'ordre de grève. Déplorant de n'avoir jamais reçu de réponse à une lettre qui a été remise en main propre à M. Léotard, le 21 mai dernier, et dans laquelle les trois syndicats lui demandaient de le recevoir.

Si le ministère de la culture et de la communication n'a toujours pas reçu ces syndicats, en revanche, le même sort n'a pas été réservé à FO, la CGC et la CFTC, qui ont eu des contacts réguliers, indiquent-ils, avec le ministère. Le dernier entretien a eu lieu le mardi 24 juin, avec M. Xavier Gouyou-Beauchamp, qui leur a confirmé les décisions prises par M. François Léotard à propos des garanties concernant les personnels de TF 1 privatisée.

Un communiqué ministériel précise : « *La société privée succédant à TF 1 devra reprendre les contrats de travail et les droits individuels acquis seront maintenus.* »

Le ministère prévoit la prolongation des conventions collectives pour une durée de trois mois et l'ouverture de négociations entre les syndicats et le repreneur de TF 1 trois mois après la privatisation de la chaîne. Un programme de départ en préretraite, ouvert dans toutes les sociétés de l'audiovisuel public, permettra d'embaucher en priorité le personnel désireux de quitter TF 1.

ANITA RIND.

Les partisans de la privatisation se mobilisent

Les propos, communiqués et actions diverses des syndicats de l'audiovisuel et des gens du spectacle opposés à la privatisation de TF 1, ont quelque peu masqué le débat existant, au sein même de la chaîne, et les divisions qui commencent à se dessiner. Ainsi, depuis plusieurs jours, un texte circule, rue Cognacq-Jay, au siège de la rédaction, qui s'inquiète de « *l'excessive politisation du débat sur l'avenir de la chaîne* » et envisage la privatisation comme « *une chance déterminante* ».

Quelque quatre-vingt-dix personnes — sur une équipe d'environ deux cent cinquante personnes travaillant à l'information — ont d'ores et déjà signé ce texte à l'allure de pétition.

De leur côté, les partis de la majorité semblent avoir décidé de lancer une contre-offensive aux actions récentes menées contre la privatisation. Ainsi, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a-t-il écrit à tous les élus RPR pour les appeler à participer à une grande réunion publique organisée, samedi 28 juin à 17 heures, à la Mutualité, sur le thème « Liberté pour la télévision ». « *Il s'agit de montrer que la télévision n'appartient pas à une petite caste de mandarins et de syndicalistes mais à la nation tout entière* », écrit M. Toubon. Le ministre de la culture et de la communication participera à ce rassemblement.

DÉBUT DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI PAR LE SÉNAT

Les élus communistes déposent quatre cents amendements

Une exception d'irrecevabilité, une question préalable et plus de quatre cents amendements : les groupes communistes du Sénat et de l'Assemblée nationale qui ont tenu, le 24 juin, une conférence de presse, s'apprêtent à « *défendre bec et ongles* » leur conception du service public face au projet de loi de M. François Léotard sur la « liberté de la communication », dont l'examen commence, ce 25 juin, au Sénat.

Pour les élus communistes, « *l'assimilation entre liberté de communication et privatisation constitue une véritable imposture* » et le projet de M. Léotard « *tourne le dos à toute perspective de maîtrise économique démocratique de l'espace audiovisuel pour y substituer la loi de la jungle au profit de quelques groupes qui lui sont d'ores et déjà favorables* ».

Les communistes estiment que le projet de loi n'est que « *l'aboutissement du processus engagé en 1974 avec l'éclatement de l'ORTF et la mise en concurrence des chaînes publiques* ». Il rappellent qu'ils n'ont pas voté la loi de juillet 1982 « *qui ouvraient la porte aux chaînes privées* ». Ils précisent que les amendements déposés lors du débat au Sénat ne sont pas une tentative « *d'obstruction systématique* » mais une série de « *contre-propositions pour un service public désétatisé, démocratisé* ».

● *Journée d'action de la FILPAC-CGT le 27 juin.* — La nouvelle Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT), qui regroupe depuis le 16 juin la Fédération française des travailleurs du livre (FFTL-CGT, 46 024 adhérents) et la Fédération des travailleurs des industries papetières (FTIP-CGT, 21 167 adhérents), organise une journée d'action avec signatures de pétitions, le 27 juin, et un rassemblement devant l'Assemblée nationale. Pour la Fédération, dont le secrétaire général est M. Jacques Piot, auparavant secrétaire général de la FFTL-CGT, l'adoption de la nouvelle loi sur la presse « *va permettre d'accélérer le processus de concentration, liquidant ce qui reste de pluralisme* », et aura des conséquences sur l'emploi dans la fabrication des journaux et du papier, ainsi que dans le système de distribution de la presse.

UNE MAJORITÉ DE TÉLÉSPECTATEURS CONTRE L'ARRÊT DE LA « 5 »

Selon un sondage réalisé par l'Institut BVA, du 19 au 21 juin, auprès de 2 500 personnes, 65 % se sont déclarées opposées à l'arrêt des émissions de la « 5 » et 9 % seulement approuvent les dispositions de l'article 103 du projet de loi de réforme de l'audiovisuel, qui annule la concession accordée à la « 5 ».

64 % des personnes interrogées ont estimé que l'interdiction faite à la « 5 » de diffuser des films représente une gêne « *très* » ou « *assez importante* », 17 % estiment que cette gêne n'est que « *peu importante* » et 5 % la jugent « *pas importante* ».

26 % seulement des personnes interrogées ont dit pouvoir recevoir la « 5 », ce qui explique qu'il y ait eu 50 % qui se sont exprimés, 58 % d'entre elles pour ne pas répondre à la question de savoir si les programmes de cette chaîne sont bons ou mauvais. Parmi les 50 % ont jugé que la « 5 » a de bons programmes et 42 % qu'ils sont mauvais.

Crise larvée à « l'Express »

CHRISTIAN FAUVET QUITTE L'HEBDOMADAIRE

Le groupe de presse *l'Express* entre dans une crise larvée, après la restructuration décidée brutalement, la semaine dernière, par M. James Goldsmith, son président-directeur général (*le Monde* du 21 juin). Démis de ses fonctions, Christian Fauvet, journaliste politique à *l'Express* depuis 1973 et chef du service politique depuis 1981, a finalement abrégé son délai de réflexion et décidé de quitter le journal. « *Je ne suis pas prêt à accepter un placard, fût-ce un poste de grand reporter* », précise-t-il. Son départ devrait être effectif cet été.

L'annonce de la nomination à la tête du service politique de Dominique de Montvalon, unanimement respecté au sein de la rédaction, n'a pourtant pas rasséréné celle-ci. Le service politique de l'hebdomadaire devrait en effet être « conseillé » par M. Alain Dumait, maire UDF du deuxième arrondissement de Paris, qui y aura le titre de « consultant » (*le Monde* daté 22-23 juin). « L'Express *est en crise pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois* », diagnostique un journaliste, pour qui « *la nouvelle direction mise en place dans ces conditions est affaiblie.* » Le 24 juin, jour de l'annonce du départ de Christian Fauvet, la réunion du comité d'entreprise consacrée à l'analyse des comptes de l'année 1985 a été levée à la demande des élus du personnel, « *compte tenu de la situation du groupe* ». Le 25 juin, la rédaction se réunit en assemblée générale, afin de faire le point. Mais personne, à *l'Express*, ne se risque à faire un pronostic sur l'issue de cette assemblée. Quant à M. James Goldsmith, absent de Paris ces derniers jours, il est rentré précipitamment.

YVES-MARIE LABÉ.

M. FRANCK TÉNOT REMPLACE M. GUY THOMAS COMME PDG DU « NOUVEL ÉCONOMISTE »

M. Franck Ténot, président délégué d'Europe 1-Communication, a été désigné le 24 juin par le conseil d'administration du *Nouvel Economiste* au poste de président-directeur général de l'hebdomadaire. M. Ténot prendra ses fonctions le 30 juin et remplacera M. Guy Thomas, qui dirigeait *le Nouvel Economiste* depuis 1983. Cette nomination s'inscrit dans la logique de l'achat d'Europe 1 par le groupe Hachette en mars dernier (*le Monde* du 5 mars). Depuis 1982, Europe 1 détenait 40,01 % des parts du *Nouvel Economiste*, Hachette 15,3 % et la Compagnie européenne de publication (CEP), 44,66 %. Le contrôle récent d'Europe 1 par Hachette a fait de ce groupe l'actionnaire majoritaire de l'hebdomadaire.

M. Guy Thomas, quitte *le Nouvel Economiste* sans amertume. « *Le journal, qui était dans le rouge depuis 1982, a dégagé 1 million de francs de bénéfices en 1985 et décolle littéralement cette année* », note M. Thomas, qui précise qu'il poursuit sa chronique matinale à Europe 1 et envisage d'autres projets.

UN BILAN ÉCONOMIQUE

Les radios locales privées à l'heure de la concentration

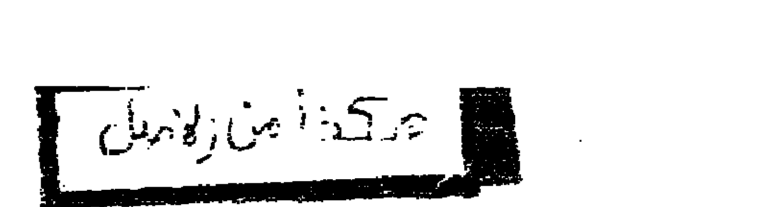
Certains s'étaient montrés sceptiques l'an passé lorsque l'AACP (Association des agences-conseil en publicité) avait fait état de prévisions concernant les recettes publicitaires des radios locales privées. « *395 millions de francs ?* », s'étaient étonnés plusieurs publicitaires. « *Mais le média est trop jeune, trop turbulent, trop inorganisé !* » Les chiffres pourtant se confirmèrent. La publicité déboulait sur les ondes FM ; restait à savoir si elle s'y maintiendrait. Un an après, l'AACP a donc renouvelé son enquête. Six cent quatorze stations ont répondu à son questionnaire précis, et, si les chiffres confirment les tendances amorcées en 1985, ils font apparaître l'année 1986 comme celle de la maturité pour les radios locales privées.

D'abord les chiffres globaux. En 1985, les investissements publicitaires sur les radios locales privées auraient atteint 415 millions de francs, soit environ 20 % du budget global des investissements publicitaires dans le média radio. Les prévisions pour 1986 portent ce montant à 560 millions de francs, soit une progression de près de 30 % sur les chiffres de l'an dernier ! Des plans pour le moins optimistes dans un contexte général plutôt sombre, où le média radio risque de subir le contrecoup de l'essor des nouvelles télévisions. Bluff ? Non. Après tout, l'étude ne montre-t-elle pas aussi que cette publicité demeure essentiellement locale (67 % contre 70 % l'an dernier), concernant d'abord le commerce local (16,9 %), les grandes surfaces (16,8 %), l'automobile et le transport (14,2 %), la décoration (13,3 %), le textile (8,9 %), les loisirs, le tourisme et le spectacle n'arrivant en tête que dans la région parisienne. Une région parisienne qui continue à peser d'un poids très lourd en concentrant 37,1 % des investissements — NRJ y est pour beaucoup, — l'Ouest et la région Rhône-Alpes (10 % chacune) se partageant la deuxième place.

Disparité géographique, disparité entre les radios elles-mêmes. Ici, plus de doute : l'heure est à la concentration, la tendance aux très grosses radios. Ainsi, une poignée d'entre elles (6,3 %) réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions de francs et se partagent ainsi 47,3 % du chiffre d'affaires total. A l'opposé, 28,8 % des radios n'atteignent pas un chiffre d'affaires de 500 000 francs et ne réunissent que 4,8 % des investissements, la moyenne des radios (52,1 %) devant se contenter d'un chiffre d'affaires situé entre 500 000 francs et 2 millions de francs. Enfin, 64,5 % de l'espace sont commercialisés par les régies. Une évolution qui fragilise grandement les stations commerciales demeurées hors réseau, mais qui leur laisse l'atout de la proximité. Notons, enfin, que pour 18,5 % les radios étudiées se déclarent « *commerciales* », 8,5 % se disent « *associatives* », tandis que l'immense majorité (73 %) se décrivent plus simplement « *associatives avec publicité* ». Deux mille personnes sont déclarées comme « *salariées à temps complet* », mille cinq cents le sont « *à temps partiel* », et l'on recense trois cents TUC.

ANNICK COJEAN.



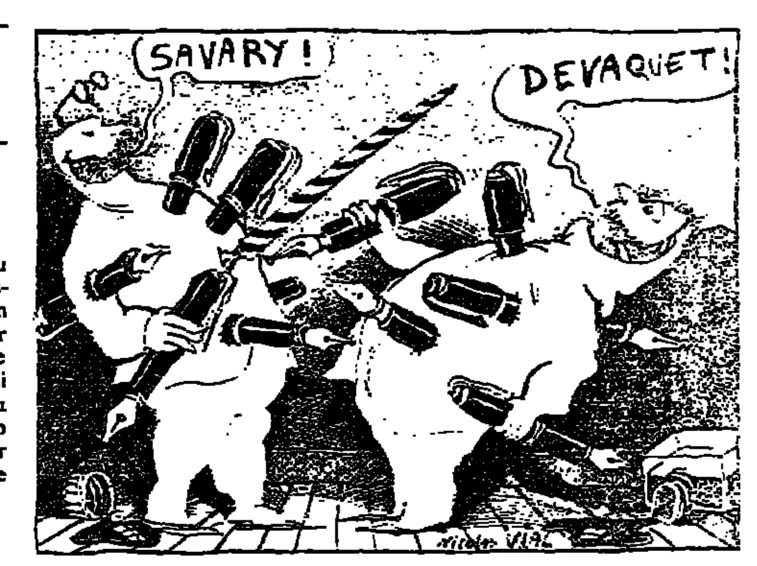


هكذا من الأصل

Le Monde
EDUCATION

La réforme des universités

La réforme des universités – qui passe par l'abrogation de la loi Savary – sera-t-elle prête pour la rentrée ? La surcharge du calendrier parlementaire et les contradictions internes de la majorité permettent d'en douter.



Qui veut de la loi Devaquet ?

L'OPPOSITION, qui avait violemment combattu la loi Savary, avait promis de l'abattre. Le nouveau gouvernement, fidèle à ses engagements, annonce *« son abrogation rapide »*. Le ministre des universités rédige une nouvelle loi. Jusque-là, rien que de très normal. D'où vient alors ce sentiment, avant même que le projet vienne au Parlement, que quelque chose cloche ?

Dans le calendrier d'abord. Le rythme d'enfer qu'il était prévu de mener pour que le nouveau système se mette en place à la rentrée semble bien menacé.

Le Conseil d'Etat musarde et veut, avant de donner son avis, avoir celui – obligatoire – du Conseil supérieur de l'éducation nationale. Or ce dernier est en cours de renouvellement et ne pourra pas siéger avant le 4 juillet (1). Résultat : le conseil des ministres n'examine pas le texte ce mercredi 25 juin comme prévu, mais *« à la mi-juillet »* (le 11, a-t-on dit, mais ce n'est déjà plus si sûr).

Comment imaginer que le Parlement, dont l'ordre du jour est surchargé, pourra boucler la discussion des quarante articles du projet Devaquet pendant sa session extraordinaire d'été ? En fait il ne semble pas que l'Assemblée l'examinera avant octobre. Bref il est exclu que soit menée la guerre éclair dont rêvaient les plus ardents anti-savaristes.

Rien ne va plus

Ces considérations techniques seraient toutefois secondaires s'il y avait accord sur le fond. Or, là aussi, il semble que rien ne va plus. Si bien qu'on est en droit de se poser la question : qui veut vraiment de la loi Devaquet ?

Evidemment pas l'opposition, pour qui elle est à la fois dangereuse (pour ce qu'elle change) et inutile (puisqu'elle reprend de nombreux points de la loi précédente). Se souvenant que la loi Savary s'était vu opposer... 2 023 amendements, les socialistes s'apprêtent à mener une vigoureuse bataille.

Pas la communauté universitaire, qui – quels que soient les griefs qu'elle peut avoir contre certains aspects de la loi Savary – redoute par-dessus tout une nouvelle réforme des institutions et les tensions qui en découleront inévitablement. Ces divisions apparaissent déjà parmi les présidents d'université : si les présidents « libéraux » se sont déclarés favorables au projet de loi, *« réel engagement de la réorganisation des universités »*, la majorité des membres de la conférence des présidents ont fort mal accueilli le ministre lorsqu'il est venu leur présenter (à la hâte) son projet.

M. Devaquet est-il soutenu par ceux qui avaient mené l'offensive contre la loi Savary ? Pas du tout. Les ultra-libéraux, qui avaient leur propre projet repris par de nombreux députés de la majorité, trouvent celui du ministre beaucoup trop timide et jacobin et se demandent si, de Savary à Devaquet, il y a vaiment un progrès. Les plus politiques, regroupés au sein des Cercles universitaires, n'hésitent pas à renvoyer sa copie au ministre en lui annonçant qu'ils ne sont pas prêts à se mobiliser pour un texte pareil (*le Monde* du 18 juin). Ceux qui, à la suite du mathématicien Laurent Schwartz, avaient mené le combat contre la loi Savary au nom de la *« qualité de la science »* ne sont pas parvenus, au cours de leur assemblée générale du 21 juin, à se mettre d'accord pour soutenir le projet.

Seule l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (AUPEL), présidée par M. Robert Ellrodt, a pris position en sa faveur, estimant qu'il *« peut ouvrir la voie à une entente entre tous les universitaires soucieux de l'avenir de l'enseignement supérieur en dehors de toute préoccupation politique ou partisane »*. Mais le président de l'AUPEL reconnaît lui-même que ce mouvement *« n'a jamais prétendu être une organisation de masse »*...

M. Devaquet serait-il donc le seul défenseur de la loi Devaquet ? A peine. Même s'il fait des efforts méritoires pour reconnaître son enfant et lui trouver toutes sortes de vertus, il ne cache pas que l'enfant en question ne s'appelle pas Désiré. Un simple « toilettage » de la loi Savary aurait, à ses yeux, aussi bien fait l'affaire.

Acceptée à contrecœur par son père, la loi trouvera-t-elle l'actif soutien de son « oncle » Monory Qu'elle n'y compte pas. Ce tonton-là est bien trop occupé par ailleurs pour s'intéresser à ce rejeton importun. Il l'a dit et répété : ce dossier est du ressort de son *« ami Devaquet »*. Il lui fait entière confiance. Qu'il se débrouille avec ! En parrain lointain et généreux, il se contentera de donner au nouveau-né des étrennes sous forme de cadeaux d'entreprises compensés par des avantages fiscaux. Pour le reste, M. Monory, qui pense que moins on légifère mieux on se porte, ne veut pas entendre parler de cette loi. S'il s'est déplacé de la rue de Grenelle à la rue Descartes pour assiter à la conférence de presse de son collègue, il est parti au bout d'une demi-heure, requis par des tâches sans doute plus urgentes.

Il fera sûrement un tour au Palais-Bourbon le jour où on discutera de la loi, pour donner un coup de main à son ami. Le jour où... D'ici là, de l'eau risque d'avoir coulé sous les ponts. Et, si le bébé disparaissait avec l'eau du bain, gageons que beaucoup seraient soulagés... A commencer par ceux qui annonçaient sa venue à si grands coups de trompe...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Le projet de loi sera également soumis, le 1er juillet, au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNRS).

Un compromis acrobatique

LE gouvernement a-t-il une vision claire de l'orientation qu'il souhaite donner à son projet ? Les modifications qui sont apparues entre les différentes versions incitent à se poser la question. Elles reflètent en effet les tensions qui existent au sein de la majorité – voire au sein même de l'équipe constituée autour de M. Devaquet – entre deux conceptions de l'université : celle, ultra-libérale, des partisans de l'autonomie et de la sélection et celle qui met l'accent sur le contrôle de l'Etat et la nécessité d'augmenter le nombre des étudiants.

Plus ramassé (40 articles au lieu de 55), le nouveau texte soumis au conseil d'Etat diffère de l'avant-projet du 18 mai dernier et de la présentation que le ministre en a faite le 12 juin aux présidents d'université et aux journalistes (*le Monde* du 14 juin).

Tout d'abord, sur les conditions d'accueil dans les universités. Le texte initial précisait explicitement que *« le baccalauréat est un grade universitaire »* et que le premier cycle de l'université est *« ouvert à tous ses titulaires »* (article 13). L'article 26 du texte actuel est beaucoup moins net : *« Le premier cycle est ouvert aux titulaires du baccalauréat »*, se contente-t-il de préciser. D'autre part, l'avant-projet prévoyait que le recteur pouvait proposer aux étudiants qui n'auraient pu s'inscrire dans la formation de leur choix *« une inscription dans l'académie d'origine ou, à défaut, dans la région »* ; et si possible, avait précisé le ministre, dans un domaine voisin de formation. Le nouveau texte, là encore, est beaucoup plus incertain : *« En cas de nécessité, le recteur propose aux candidats des possibilités d'inscription dans les formations post-secondaires. »*

En matière pédagogique, l'autonomie des universités est également affirmée de manière plus catégorique, même si les diplômes nationaux sont toujours mentionnés. L'article 22 du nouveau texte établit en effet que *« les établissements publics d'enseignement supérieur déterminent librement les formations qu'ils dispensent et les diplômes qu'ils délivrent »*.

Troisième modification de taille : la suppression de toute référence aux grands conseils nationaux (Comité national d'évaluation, Conférence des présidents d'université et Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche), qui faisaient l'objet du titre II de l'avant-projet. Si la mention de ces organismes n'est pas nécessairement du domaine de la loi, leur « disparition » paraît d'autant plus révélatrice que le principe de l'évaluation des universités, auquel M. Devaquet semblait personnellement très attaché, n'est plus évoqué que de façon évasive : *« Le ministre peut faire procéder à l'évaluation des établissements publics de l'enseignement supérieur »* (art. 13).

Mêmes incertitudes, dans le texte définitif, sur les contours de la période transitoire, qui doit permettre la mise en place de *« conseils constitutifs »* chargés à la fois d'administrer les universités, de rédiger des statuts conformes à la nouvelle loi et d'organiser l'élection des futurs conseils d'administration. L'avant-projet fixait clairement les échéances, puisque la dissolution des conseils actuels était prévue pour le 30 octobre prochain et que les conseils constitutifs avaient quatre mois pour élaborer des statuts.

Le texte soumis au Conseil d'Etat est beaucoup moins formel : *« Le décret de création d'une université*, indique-t-il, *fixe le délai dans lequel les statuts de l'établissement public sont élaborés et, dans le cas de la création d'un établissement fédéré, celui dans lequel l'université doit adapter ses propres statuts »* (art. 30). La disparition de toute date de dissolution des conseils actuels et de tout délai précis de mise en place du nouveau régime laisse planer de sérieux doutes sur le calendrier d'application de la future loi.

Les pouvoirs du ministre

Enfin, le rôle sensiblement accru du ministre de l'enseignement supérieur est pour le moins paradoxal dans un texte de loi qui réaffirme l'autonomie des universités et doit en principe traduire une philosophie libérale. C'est le ministre, en effet, qui fixe les statuts types de la période transitoire ; c'est lui qui impose des statuts définitifs si l'université n'est pas parvenue à le faire dans les délais fixés (art. 39) : c'est lui qui examine et accorde les demandes de création d'établissements publics autonomes à l'intérieur des universités ; c'est lui, on l'a vu, qui peut faire procéder à l'évaluation des universités ; c'est enfin son représentant, le recteur, qui s'efforce de trouver des solutions pour des étudiants qui n'auraient pas trouvé de place à l'université.

M. Alain Devaquet s'est efforcé depuis deux mois de se présenter comme l'homme du juste milieu, désireux de se situer à égale distance d'un libéralisme débridé et d'un centralisme trop rigide. Cette position paraît de plus en plus délicate : contraint, quoi qu'il en dise, de donner des gages à ses amis politiques les plus libéraux sur quelques points importants de la réforme, il est en même temps conduit à adopter une attitude autoritaire pour tenter de mettre en œuvre rapidement l'une des promesses électorales du gouvernement.

GÉRARD COURTOIS.

LA BONNE DIRECTION
ÉCOLE D'ADMINISTRATION & DIRECTION DES AFFAIRES
Options : Admissions USA
Demandez notre documentation :
Nom
Prénom
Adresse
Niveau d'études
15, rue Soufflot, 75240 PARIS CEDEX 05 tél. 43 29 97 60

L'Université de Picardie à Amiens
propose dès la rentrée 86 un **Diplôme universitaire supérieur spécialisé de langues et techniques des échanges internationaux** (avec application particulière à l'agro-industrie et l'agro-économie, cursus : 2 langues + économie + stages).
Conditions d'accès : maîtrise d'économie, de L.E.A., de droit ou diplôme reconnu équivalent.
Renseignements et inscriptions (jusqu'au 30 septembre 1986) :
U.F.R. de Langues
Campus - 80025 AMIENS CEDEX
Tél. : 22-95-08-22 poste 803



Préparation en 3 ans
2 ans à Paris, avec option pour la 3e année entre

CYCLE EUROPEEN
En association avec le Centre de Management aux affaires de
GENÈVE
Préparation du P.E.M.I.
Projet Européen de Management International
Diplôme International de Management

CYCLE AMERICAIN
En association avec
University of Southwestern-Louisiana
University of New-Orleans
UCLA University of California Los Angeles
U.S.A.
Formation Franco-Américaine
DIPLÔMES AMÉRICAINS
BBA - MBA

ADMISSION
En 1re année : bac + concours d'entrée, dossier, tests d'aptitude et entretien individuel. Directement en 2e année : BTS, DUT, DEUG ou LICENCE. Classes préparatoires-enseignement commercial. Diplômés de l'enseignement supérieur de la Communauté européenne.
Financement à 100 % du montant des études.



VOTRE PROJET DE VIE INTERNATIONALE
I.A.C CYCLE INTERNATIONAL établissement privé d'enseignement supérieur du Groupe IPSA
71, RUE DU FAUBOURG SAINT-HONORE 75008 PARIS (1) 42.66.66.82
NOM
PRÉNOMS
ADRESSE
CODE POSTAL LOCALITE
TELEPHONE DATE
NIVEAU D'ETUDES

DEUX GUIDES POUR LES SCIENCES SOCIALES

Les confessions de Clio

APRÈS *Faire de l'histoire* (Gallimard, 1974) puis *la Nouvelle Histoire* (Retz, 1978), voici, publié sous la direction d'André Burguière, un nouvel et très large inventaire d'une discipline – cette fois soigneusement mise au pluriel – qui gère paisiblement ses rentes de situation dans le concert des sciences sociales. Jouira-t-elle longtemps encore de cette sorte d'*imperium* flatteur dont on la crédite ? Cet enjeu n'apparaît pas assez dans ce *Dictionnaire des sciences historiques*. La demande sociale suivra-t-elle toujours les progrès de la discipline ? Là encore, on reste un peu sur sa faim, dans l'attente d'une analyse plus complète de la consommation d'histoire et des crises de la transmission du patrimoine national, dont les difficultés de l'enseignement de l'histoire sont l'illustration.

Cet outil pour la recherche, ce panorama intelligent, marque cependant une étape importante. Car il y est rappelé fort à propos que faire passer le message de la vieille école des Annales sous le vocable plus flatteur de nouvelle histoire avait été *« malencontreux »*.

Les guerres intestines entre spécialistes, les attaques frontales contre l'histoire politique en particulier, sont ici opportunément oubliées. On s'en tient à l'essentiel, reconnu en France par tous les historiens : toute histoire part du présent, comme aimait à le dire Lucien Febvre, elle étudie l'effet du temps sur le mouvement des sociétés ; toute histoire se construit, à coup d'hypothèses vérifiées ou non, elle est élucidation et écriture, et non pas, comme le souhaitait imprudemment un Michelet au siècle dernier, *« résurrection intégrale du passé »*.

L'ouvrage se parcourt sur plusieurs pistes. La géographie scientifique est bien décrite, à travers les écoles historiques nationales d'Europe et d'Amérique, sans oublier l'Afrique, l'Inde ou le Japon : ce *Michelin* des sensibilités et des institutions, aux étoiles judicieusement attribuées, est précieux. On peut ensuite folâtrer dans les aires de l'investigation historienne, de l'anthropologie historique à l'histoire religieuse, en passant par l'économie ou les relations internationales.

A la gloire des « Annales »

Les méthodes mises en œuvre sont elles aussi bien à leur place, avec de fortes notices sur l'informatique ou la prosopographie, l'histoire quantitative ou l'histoire orale. Enfin, les concepts et les objets de l'histoire sont répertoriés. Et c'est ici que les difficultés commencent.

Car ce *Dictionnaire* est tout à la gloire – justifiée – de l'histoire des *Annales*. Ce qui lui permet de rendre compte avec bonheur des progrès historiographiques depuis un demi-siècle, mais le contraint à minimiser parfois quelques avancées des francs-tireurs qui ne sont que des pratiquants épisodiques du culte de la triade Febvre-Bloch-Braudel. Dans les éveilleurs, Foucault ou Elias, assurément. Mais André Siegfried et Pierre Renouvin ?

Tout ce qui touche à cette histoire politique contemporaine, si longtemps suspectée de positivisme débile, devait être mieux mis en valeur. Pourquoi la notice consacrée aux institutions s'arrête-t-elle au XIXe siècle ? Où sont passés « pouvoir », « Etat », « guerre » ? Dans le descriptif des questions qui enflamment les historiens, les Etrusques sont certes les bienvenus, mais Vichy, ou encore la « solution finale » ? Pour un excellent texte consacré à l'histoire du temps présent, que de demi-mots sur la *public history*, sur les apports de la science politique ou l'exploration des multinationales !

L'ouvrage, on le voit, gagnerait à suivre plus attentivement les petits nuages qui montent à l'horizon. D'autant que le propre territoire défriché par les Annales n'est pas toujour mesuré : « histoire culturelle », « culture matérielle », « imaginaire » ou « génération » méritaient de sortir intacts des « mentalités » ou des « structures ». Et la « sociabilité » mise à l'honneur par Maurice Agulhon valait bien un détour, entre la famille et les femmes, l'outillage mental et la violence.

Ces réserves sont la rançon, répétons-le, d'une belle ambition, d'un ton fort libre et d'une justesse d'information qui font le prix de ce *Dictionnaire*. Il est assuré de faire référence, et pour longtemps. Et, à tout prendre, peu de disciplines sont aujourd'hui capables de faire un aussi probe retour sur elles-mêmes : Clio sort toute pimpante de cette confession publique, parée de ses plus excitants atours.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ *Dictionnaire des sciences historiques*, publié sous la direction d'André Burguière. PUF, 693 p., 300 F.

Recherche et haute couture

SOUVENT jugées prétentieuses et bavardes, n'ayant ni la noblesse antique des humanités ni la respectabilité moderne des « vraies » sciences, les sciences sociales et humaines n'ont pas bonne presse. Et d'ailleurs existent-elles vraiment ? Eclatées en d'innombrables disciplines, ayant chacune son histoire, ses méthodes, ses objectifs, ses titres de gloire et ses déboires, elles apparaissent comme un ensemble hétéroclite, dont on parvient mal à saisir la cohérence et l'utilité.

Dans cette situation de crise latente, il était intéressant, pour y voir un peu clair, de dresser un état des lieux, aussi précis et objectif que possible. Voilà qui est fait – et bien fait - avec cet *Etat des sciences sociales en France*, qui donne tous les éléments du puzzle, avec chiffres, bibliographie et répertoires biographiques à l'appui. Cet épais petit livre, clairement rédigé par des spécialistes sous la houlette de Marc Guillaume, fait le point d'une quinzaine de disciplines qui, de l'histoire à l'environnement, en passant par le droit, l'économie, les sciences politiques ou religieuses, la psychologie ou l'architecture, constituent le paysage bariolé et foisonnant des sciences sociales.

Pour chacune d'elles, il présente les orientations et les grandes tendances, les apports récents, mais aussi les lieux où elles se développent, les filières de formation et les structures de recherche. C'est dire que ce guide sera utile non seulement aux promeneurs et aux curieux mais aux apprentis et futurs compagnons qui cherchent à entrer dans la carrière.

Tiraillées entre les aspirations scientifiques et la demande sociale, entre leur fonction critique et leur désir d'être utiles à la société, les sciences sociales sont constamment à la recherche de leur identité. Elles doivent apprendre à vivre avec cette ambiguïté. Mais les auteurs ne cachent pas qu'elles auraient tout à gagner à « faire le ménage » chez elles, à être plus attentives à leurs propres productions, plus exigentes sur leurs méthodes et plus soucieuses de communiquer leurs résultats. A dépasser les affrontements stériles entre chapelles et chasses gardées pour répondre avec plus d'efficacité à la demande de l'institution universitaire, des pouvoirs publics et de l'opinion.

« Une communauté de chercheurs ressemble un peu à une maison de haute couture », observe Marc Guillaume dans sa conclusion. Elle travaille dans le « haut de gamme » et doit prendre grand soin de son image, qui est son capital le plus précieux.

F. G.

★ *L'Etat des sciences sociales en France*, sous la direction de Marc Guillaume. Editions La Découverte, 587 p., 150 F.

UNIVERSITÉ PARIS-VIII
DESS 3e cycle
DOCUMENTATION ET TECHNOLOGIES AVANCÉES
Formation initiale ou formation continue ouverte aux professionnels diplômés bac + 4
UNIVERSITÉ PARIS-VIII
Département documentation
2, RUE DE LA LIBERTÉ
93200 SAINT-DENIS

BACHELIER OU NON...
JEUNES GENS ET JEUNES FILLES
venez préparer une carrière de cadre commercial aux débouchés nombreux et sûrs (Gestion - Marketing - Secrétariat)
E.P.P.A.
Enseignement supérieur privé
14, boulevard Gouvion-Saint-Cyr
75017 PARIS
TÉLÉPHONE : 45-74-68-51

UNIVERSITÉ DE PARIS 1 panthéon sorbonne
Le département audio-visuel du Centre d'Éducation permanente de l'UNIVERSITÉ DE PARIS-I (responsable : M. G. DADOUN) ouvre (enfin !) ses formations à tout public à partir du 15 septembre 1986.
1) Stages DESUP de réalisateur de programmes multi-médias (longue durée).
– Base vidéo (1 semaine) ;
– Montage vidéo (2 semaines) ;
– Réalisation, prise de vues, montage vidéo (3 semaines) ;
– Micro-informatique (1 à 4 semaines) ;
– Stages spécifiques à la demande des entreprises.
2) Production de programmes pédagogiques.
Tél. : 45-58-53-42.

Préparez la RENTRÉE 86
TOUT (ou presque) sur les LANGUES ÉTRANGÈRES
FILIÈRES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES - QUELLES LANGUES CHOISIR - DIPLOMES ET ORIENTATIONS - FORMATION DES ADULTES - MÉTHODES - SÉJOURS A L'ÉTRANGER, etc.
UNE MINE D'INFORMATIONS POUR TOUS + de 1 000 adresses et conseils utiles
352 pages indispensables : 56,00 F
S'adresser au CICCEF, Inf. 368
147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois
Téléphone : 47.37.50.32
(Par corresp. : 69,50 F franco)
En librairies spécialisées (dif. BBC-OMNIVOX).

Conservatoire national des arts et métiers
DEA SCIENCE, TECHNOLOGIE ET SOCIÉTÉ
Responsable de la formation : professeur J.-J. Salomon
De caractère pluridisciplinaire, ce DEA a pour vocation :
● de former aux connaissances et aux méthodes sur les activités scientifiques et techniques dans leurs rapports avec le développement économique et social ;
● de stimuler sur ces questions des recherches intéressant l'administration et l'industrie ; et de développer l'étude d'un domaine de réflexion et d'action qui joue un rôle essentiel dans les sociétés modernes.
Il intéresse les ingénieurs, scientifiques ou économistes engagés dans la vie professionnelle et les chercheurs en sciences exactes ou sociales qui souhaitent approfondir l'étude des interactions entre le changement technique, la croissance économique et les transformations sociales.
Les enseignants du DEA appartiennent au CNAM, au CNRS, à l'Ecole supérieure des mines, à l'EHESS et aux universités Paris-I, IV, VII, X et XII.
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur (maîtrise, grande école ou équivalent).
Les dossiers de candidature doivent être déposés au secrétariat du Centre STS avant le 15 septembre.
CNAM
CENTRE STS, 2, rue Conté, 75003 PARIS
Tél. : 42.71.24.14, poste 531

Institut Pilatre de Rozier
HORS CONTRAT - MIXTE
CLASSES DE 6e à Ter. A. B. C. D.
EXTERNAT-INTERNAT
OUVERT LE WEEK-END / COURS DE VACANCES EN AOUT
6, rue de l'Ermitage - 57160 LESSY - Tél. 87.60.32.31

IPESUD
INSTITUT PRIVE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ECOLE TECHNIQUE PRIVEE
– BTS COMMUNICATION et ACTIONS PUBLICITAIRES.
– BTS TOURISME (Accueil - Production et Distribution). Diplômes d'Etat - Statut Etudiant
– MEDECINE ET PHARMACIE (1re année)
● Stages d'été pour bacheliers entrant à la faculté et redoublants.
● Cours du soir durant l'année universitaire.
● Année 0.
– PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE AUX :
● ECOLES PARAMEDICALES : kinésithérapeutes, laborantins, manipulateurs en électroradiologie, infirmiers, pédicures, psychomotriciens, ergothérapeutes.
● ECOLES D'ORTHOPHONIE
● ESCAE
– PREPARATION AU CONCOURS DE : RECRUTEMENT DES INSTITUTEURS (ECOLES NORMALES)
– STAGES DE LANGUE FRANÇAISE POUR ETRANGERS
– FORMATION CONTINUE
IPESUD
Le Parc du Belvédère - Bât D
Rue Manus-Cameu - Rue du Belvédère
34100 MONTPELLIER Tél : 67.54.72.20

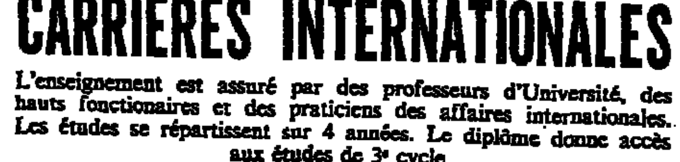
Cours de Révisions JUILLET - AOUT SEPTEMBRE
Matin ou après-midi
● Préparation BAC SEPT.
● 6e à 3e
● Secondes
● Premières
● Terminales
● Supérieures
U.P.A.
SARI
68, avenue d'Iéna
75016 PARIS
Tél. : 47.20.36.80

icad
Institut Privé des Attachés de Direction
La réussite en entreprise
EN 2 ANS (BTS)
• ACTION COMMERCIALE •
• COMPTABILITÉ et GESTION D'ENTREPRISE •
3e ANNÉE (à Option)
• COMMERCE INTERNATIONAL • P.M.E. •
DOCUMENTATION SUR DEMANDE
91, rue de l'Université • 75007 PARIS
Tél. (1) 45.51.23.90 et 45.55.71.69

COURS DEVIENNE
Enseignement privé dans le calme et la verdure à "LA CHARMERAIE" à CIMIEZ (NICE)
Professeurs hautement qualifiés
Internat - Externat - Demi-pension
ANNÉE SCOLAIRE
des classes élémentaires aux terminales A, B, C, D
COURS DE VACANCES
du 4 Août au 29 Août
2, av. Villebois Mareuil - NICE - Tél. 93 81 42 82

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS
pour devenir
assistant-réalisateur
scripte
monteur-monteuse
Cours directs (1re et 2e années)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)
CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. (1) 48.74.65.94
Documentation M sur demande

Pollès
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
hors contrat - externat mixte - demi-pension
de la 6e aux baccalauréats A - B - C - D
préparation intensive au bac
SAINT-LAZARE 45.22.10.40 - 64 bis rue du Rocher 75008 Paris
de la 3e aux bacs B - C - D
PLACE D'ITALIE 43.31.34.72 - 13, avenue d'Italie 75013 Paris
de la 6e aux bacs A - B - C - D
NEUILLY 47.47.04.60 - 185, boulevard Bineau 92200 Neuilly
de la 2e aux bacs A - B - C - D
ASSISTANCE pour élèves extérieurs
soutien hebdomadaire ou stage intensif
47.47.04.60


INSTITUT D'ÉTUDES DES RELATIONS INTERNATIONALES
(I.L.E.R.I.)
Etablissement privé d'enseignement supérieur
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42-96-51-48
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

CARRIÈRES INTERNATIONALES
L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionaires et des praticiens des affaires internationales. Les études se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études de 3e cycle.
Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossiers et entretien.
Statut étudiant.
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LE PALMARÈS DES UNIVERSITÉS. L'ÉDUCATION Le Monde de
Un dossier spécial de 30 pages que doivent lire étudiants et futurs étudiants
NUMÉRO DE JUIL.-AOUT EN VENTE PARTOUT

هكذا من الاصل

La vogue des cahiers de vacances

A la fois phénomène nouveau et expression du retour à la tradition à la mode en ce moment, le marché des cahiers de vacances a littéralement explosé au début des années 80 : 5 550 000 exemplaires vendus en 1984, 5 700 000 l'an dernier.

Beaucoup de couleur, des jeux, des coloriages, des découpages, des personnages ou mascottes, couplés avec une émission de télévision, par matière ou par jour, par thème ou par semaine, les cahiers de vacances tourbillonnent autour des consommateurs, jusque dans les grandes surfaces. Les enfants, surtout à l'école primaire, en redemandent, et si quelques collections ne durent qu'une saison, d'autres prennent vite la relève. Hachette, numéro un sur le marché avec 2 500 000 ventes en 1985, fête le dixième anniversaire de sa collection « Passeport » en rénovant totalement les cahiers pour les plus jeunes.

Le fait que les manuels scolaires, désormais gratuits jusqu'en troisième, sont rendus à la fin de l'année incite les parents à acheter un produit de remplacement. Mais, pour Mme Jacqueline Bigeargeal, psychologue clinicienne, le cahier de vacances répond surtout à une angoisse des parents qui veulent que leur enfant prenne de l'avance. *« Dès la fin de la maternelle, on commence à dire aux parents : il va falloir vous occuper d'eux pour qu'ils réussissent. Alors, ils essayent de prendre le relais de l'instituteur. »*

Du côté des élèves, l'accueil semble excellent. Dans la cour de cette école parisienne, Nicolas, huit ans, est le seul à dénoncer cette *« ignoble invention »*. Tous les autres s'y mettent, pendant les vacances, lorsqu'ils s'ennuient, quand il pleut ou quand ils se retrouvent seuls. *« On s'amuse en apprenant*, explique Gabor, neuf ans, *et il faut être fort quand on entre dans une classe, sinon on s'embrouille. » « Mais si on m'oblige, je ne travaille pas »*, ajoute-t-il. Quant à Thomas, neuf ans, il précise ainsi sa position : *« S'il n'y a rien qui m'attire, je saute la page sans lire la consigne. »*

Telle est bien la préoccupation des auteurs de cahiers de vacances. Bernard Jenner, qui vient de créer la nouvelle collection « Passeport », souligne qu'il faut que l'enfant ait du plaisir à ouvrir son cahier et qu'il y trouve une application pratique de ce qu'il apprend à l'école.

Généralement, les ouvrages parascolaires sont conçus avec beaucoup de soin par les pédagogues. Bruno Plisson, professeur d'école normale, le reconnaît, même s'il reste sceptique sur le bien-fondé de la formule : *« C'est une prolongation de l'école, une structuration scolaire du temps libre que les parents utilisent pour « garder » leur enfant. »*

« Pour 20 à 30 F, constate Bernard Jenner, *le cahier rassure les parents et leur donne bonne conscience. Mais cela ne remplacera jamais le travail en profondeur de l'instituteur. »* Mais, comme le fait remarquer l'un d'entre eux, si ces cahiers ne réussissent qu'à ceux qui sont « bons », ils ne peuvent pas faire de mal aux autres... D'autant plus que, comme le dit Juliette, neuf ans : *« En général, c'est ma mère qui le finit. »*

ISABELLE JAMMOT.

« Objectif 5e »

A peine sortis de l'imprimerie, les premiers cahiers de vacances « Objectif 5e », conçus par le Centre national d'enseignement à distance pour lutter contre les redoublements, sont proposés dans quatre académies : Amiens, Reims, Rennes et Rouen. Les équipes du CNED de Rouen qui ont mis au point ces dossiers vacances se sont préoccupées d'accrocher et de distraire pour éviter les fréquents abandons lorsque l'élève se retrouve seul avec son cahier.

Des trois options offertes pour consolider les acquis de la classe de 6e – français, maths et anglais, – la dernière est un bon exemple de cet effort. Textes, dessins et bandes dessinées sont accompagnés d'une cassette où alternent conversations, musique et bruitages. Les thèmes choisis se veulent proches de la vie quotidienne de l'élève et font appel à la détente (forêt, ferme, océan, montagne), à la pop music ou à des personnages du cinéma et de la télévision : E.T., la Panthère rose, Winnie l'ourson et les stars de « Disney Channel ». Quant à la tortue qui porte un chapeau, Comptivore, c'est une mascotte inventée par le CNED pour se mêler aux entiers relatifs ou égayer l'étude de la proportionnalité à l'intérieur du cahier de mathématiques.

En français, une œuvre complète de littérature pour la jeunesse est l'occasion de développer une série d'exercices variés, tout en s'efforçant de sortir du sillon scolaire et d'établir un contact avec l'élève. Les professeurs se sont même déclarés prêts à corriger dans la journée chacun des quatre devoirs qui jalonnent les quarante séances de travail.

Le directeur du CNED, M. Dominique Lecourt, souhaiterait s'associer à un ou plusieurs éditeurs. Ces dossiers, qu'il faut demander dès maintenant, coûtent 160 F, mais ce prix de lancement pourrait évoluer en fonction du succès.

★ Pour les demandes d'inscription, téléphoner : 35-74-16-85 ou écrire : CNED, centre de Rouen, service dossiers-vacances, 3022 X, 76041 Rouen Cedex.

Quelques collections

● « PASSEPORT ». Vingt-sept cahiers, pour les élèves des écoles, collèges et lycées jusqu'à la 1re, dont sept de l'entrée au CP à l'entrée en 6e, viennent d'être rénovés. Les nouveaux « Passeport » sont d'un format plus grand, présentés en quadrichromie et adaptés aux programmes étudiés cette année à l'école primaire, avec notamment l'introduction d'exercices en sciences, en technologie et en instruction civique. Hachette, 27 F.

● « CLÉS NATHAN VACANCES ». Cette collection a été lancée l'année dernière pour les élèves du CP à l'entrée en 6e, 21 à 30 F. Dans la collection « Collège + », la série « En route pour la 6e, 5e, 4e, 3e ou 2e », les cahiers sont présentés par matière : maths, français, anglais, espagnol, allemand. Nathan, 26 à 27,50 F.

● CAHIERS « CRAK-VACANCES ». Créés en 1985, ils sont les premiers à avoir un support audiovisuel : l'émission « Croque-Vacances » sur TF 1. Magnard, 27 F.

● « TÉLÉPHÉRIQUE ». Ces cahiers vont, avec un programme d'ensemble, de l'entrée en primaire à la 6e. 20 F. Ensuite, jusqu'à la seconde, les livrets sont présentés par matière : français, maths, sciences physiques, allemand, anglais. Magnard, 28 à 35 F.

● « COUP DE POUCE ». Créée l'année dernière pour les futurs élèves de CM2 et de 6e, cette collection a été augmentée des programmes de pré-CE2 et CM 1, 21 F. Une autre collection, « Horizon », lancée également en 1985 et qui vient de s'étoffer, propose, du CP à la 6e, des livrets d'activités interdisciplinaires, utilisés pour s'entraîner pendant l'année scolaire ou réviser pendant les vacances. Delagrave, 22 à 23 F.

● CAHIER « BONJOUR LA 6e ». Créé en 1985, c'est en fait un livre, par son format et sa couverture, qui est fait pour être gardé après avoir été rempli. Bordas, 55 F.

● « APPRENDRE ». Présentés également comme des cahiers de vacances, ces livrets servent toute l'année et couvrent, pour les écoliers, un grand nombre de matières : lecture, orthographe, maths/calcul, mais aussi histoire, dessin, musique et informatique. Hatier, 23 F.

● « VUIBERT A LA MAISON ». S'adresse aux écoliers avec des cahiers de calcul, de français et des dictées préparées, 24 F. Pour les collégiens, la collection « L'année prochaine en 6e, 5e, 4e, 3e ou 2e » propose deux livrets pour chaque classe, maths et français. Vuibert, 26 F.

FORMATIONS ET DIPLOMES DE LANGUES

Affaires/Commerce
Relations publiques

Pour renforcer votre niveau langues, ajouter un plus à vos études ou à votre qualification, grâce à des diplômes pratiques :

CHAMBRES DE COMMERCE ÉTRANGÈRES/UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE/BTS TRADUCTEUR D'ENTREPRISE

Préparations efficaces à distance, parallèlement à vos activités, en souplesse. Inscriptions toute l'année. Durée d'étude au choix.

Doc. gratuite sur ces diplômes, leur vocation, les cours, à :

Langues & Affaires, Service 4499, 35, rue Collange, 92303 Levallois. Ou par tél. : (1) 42-70-81-88 (établ. privé).

DROIT SCIENCES ECO.
Documentation sur demande
• Stage session septembre
• Stage de pré-rentrée
• Soutien annuel
IPEC Enseignement supérieur privé 46, bd Saint-Michel. Paris 6e.
Téléphone : 46.33.81.23 / 43.29.03.71.

Minitel
Vous recherchez une école privée?
renseignements sur place ou par téléphone au
Centre d'Information et Documentation sur l'Enseignement
1, rue de Choiseul
75002 PARIS - Tél. : (1) 42 96 16 68
sur Minitel : (1) 42 96 80 06 + connexion

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★

THE AMERICAN MBA IN PARIS



Master's degree of Business Administration

Un programme intensif de 11 mois dispensé à plein temps par le corps professoral de l'université de Hartford (Connecticut, USA)

Les participants :
• professionnels désireux d'acquérir une formation à la gestion au plus haut niveau.
• étudiants diplômés du 2e cycle Universitaire ou de "Grandes Ecoles".

Début des cours : Septembre.
Documentation sur simple demande.

THE UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
21 rue Van Loo 75016 PARIS Tél. 42 88 97 79

Sponsored by UNIVERSITY OF HARTFORD

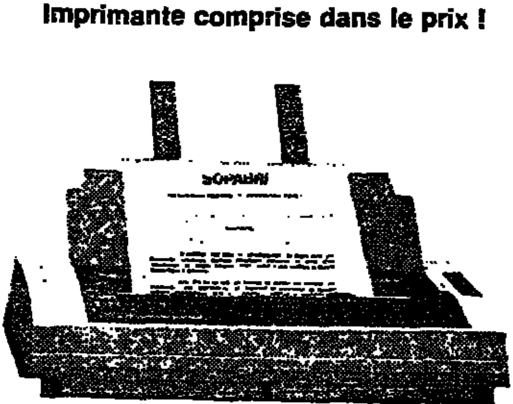
FACTURATION, STOCKS, COMPTABILITE, PROGRAMMATION TRAITEMENT DE TEXTE

AMSTRAD PCW
L'ORDINATEUR AU PRIX INCROYABLE

EN VENTE DIRECTE
4997 F H.T. (5926 F TTC)
PCW 8256

SPECIAL 2 JOURS
DEMONSTRATION VENTE

Imprimante comprise dans le prix !



3 SOCIETES SPECIALISEES SE GROUPENT POUR VOUS FAIRE DECOUVRIR TOUTES LES APPLICATIONS SAMEDI 28 JUIN ET DIMANCHE 29 JUIN DE 9 H A 18 H.
6, RUE BRAQUE, 75003 PARIS METRO RAMBUTEAU – ARTS ET METIERS – PARKING POMPIDOU

LE PRIX DE 4.997 F H.T. COMPREND :
ORDINATEUR 256 K
+ IMPRIMANTE QUALITE COURRIER AVEC INTRODUCTEUR AUTOMATIQUE DE FEUILLES
+ L'ENTRAINEMENT DE FEUILLES CONTINUES
+ UN RUBAN D'IMPRIMANTE
+ ECRAN 32 LIGNES DE 90 CARACTERES
+ LECTEUR DE DISQUETTES 180 K PAR FACE
+ EMPLACEMENT POUR UN 2^e LECTEUR DE DISQUETTES DOUBLE FACE (720 K EN PLUS)
+ CLAVIER PROFESSIONNEL FRANCAIS 82 TOUCHES DONT PLUSIEURS TOUCHES SPECIALES POUR TRAITEMENT DE TEXTE
+ 2 DISQUETTES DE PROGRAMMES COMPRENANT : UN PROGRAMME DE TRAITEMENT DE TEXTE SIMPLE, PROGRESSIF ET PUISSANT, LE SYSTEME OPERATEUR CP/M + AVEC SES UTILITAIRES (DONT LE MODULE GRAPHIQUE GSX) LE BASIC POUR PROGRAMMER VOS PROPRES APPLICATIONS LE LOGO POUR INITIER VOS ENFANTS A L'INFORMATIQUE
+ DOCUMENTATION COMPLETE EN FRANCAIS

SOPABRI - Centre de vente - particuliers - sociétés - administrations.
Vente par correspondance 416, rue Saint-Honoré, 75008 PARIS. Tél. : (1) 42.61.82.03 - Télex : 212 185 CINTEL.
LOGICYS - Concepteur de logiciel professionnel,
le centre ÉMERAUDE - 61-69, rue Camille-Pelleton, 33150 CENON (BORDEAUX) - Cidex 47 - Tél. : 56.40.94.75.
PROFORMATION - Formation bureautique
6, rue de Braque, 75003 PARIS - Tél. : (1) 48.87.64.24.

Publiscope

DES SERVICES ET DE L'ASSISTANCE
Livraison par nos soins, gratuitement, toute la France, 8 jours maxi.
Assistance téléphonique gratuite.
Stock permanent de disquettes.
Garantie 1 an, pièces et main-d'œuvre.
Service après-vente : TOUTE LA FRANCE METROPOLITAINE.
Contrat d'entretien à domicile (699 F TTC/AN).
Mise en route du matériel et formation chez vous (prix sur demande).

		PRIX H.T.	PRIX T.T.C
AMSTRAD PCW 8256	Ordinateur 256K. 1 lecteur disquette de 180K par face, emplacement 2e lecteur disquette	4996 F 63	5926 F
AMSTRAD PCW 8512	Ordinateur 512K, 2 lecteurs de disquettes donnant 1000K total.	6483 F 98	7690 F
−15 %	SUR TOUS LES LOGICIELS, FORMATION ET FOURNITURES SUIVANTS PRIX VALABLES SEULEMENT JUSQU'AU 31 JUILLET 1986 (PRIX DU TABLEAU INDIQUÉS LIVRAISON COMPRISE APRÈS REMISE).		
Facturation/ Stocks	Programme très complet de facturation et tenue de stocks, avec écritures de comptabilité automatiques. Capacités sur PCW 8512 : 4800 articles 500 clients.	1 256 F 32	1 490 F
Comptabilité ALIENOR	Contient le nouveau plan comptable français, permet toutes éditions comptables habituelles. Capacités sur PCW 8512. 20 journaux, 1000 comptes 10000 écritures par exercice.	755 F 48	896 F
Tableur MULTIPLAN	Le best seller mondial des tableurs. Permet des calculs automatiques sur un tableau de 63 colonnes sur 255 lignes. Très nombreuses applications (comptabilité simple, gestion,...)	356 F 66	423 F
Base de données DBASE II	Le plus utilisé et le plus complet des programmes de base de données. Pour tout "mettre en fiches" et trier calculer, sélectionner, et éditer le contenu.	565 F 77	671 F
Disquettes S1000 (la boîte de 10)	Double face, simple densité, 180 K par face.	250 F 42	297 F
Disquettes S2000 (la boîte de 10)	Double face, double densité, 360 K par face, 720 K en tout en ligne	565 F 77	671 F
Formation 1/2 journée	Initiation sur le traitement de texte sur AMSTRAD PCW.	381 F 96	453 F
Formation 1 journée	Perfectionnement traitement de texte sur AMSTRAD PCW.	763 F 91	906 F

De nombreux autres logiciels, fournitures et accessoires sont disponibles. Demandez notre catalogue

N'attendez pas. Avec le bon ci-dessous, sans vous déranger, vous aurez, l'incroyable AMSTRAD PCW chez vous sans risque.

BON DE COMMANDE
à retourner à SOPABRI 416, rue St-Honoré 75008 PARIS

Commande pour un AMSTRAD PCW en ESSAI 8 JOURS. Si l'acheteur n'est pas satisfait pour une raison quelconque il a la faculté de retourner l'appareil en bon état et dans l'emballage d'origine dans les 8 jours. SOPABRI garantit dans ce cas le remboursement complet, immédiat, et sans discussion.

Raison sociale: ....
NOM: .... Prénom: ....
Qualité ou profession: ....
Adresse: ....
.... Tél.: ....
Code postal: .... VILLE: ....

Je commande:	PRIX TTC
TOTAL:	

Je règle:
☐ comptant ci-joint
☐ Comptant à la livraison (60 F en sus à joindre à cette commande).
si vous souhaitez des facilités de règlement de 3 à 36 mois, téléphonez-nous.
Date: Signature:

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31.7.86 SAUF RENOUVELLEMENT

LE MONDE 26/6/86

société

FAITS DIVERS

DANS UN « BIDONVILLE » DU SEIZIÈME

La mort sans bavure de Clency Finn

Ni un suicide ni une « bavure » : un accident. Clency Finn est mort de n'avoir pas trouvé d'aute solution, par une de ces journées où la vie passe à l'ennemi. Mort d'avoir eu peur de la police, d'être noir, sans papiers ; d'avoir trop bu et imaginé une impossible fuite par un toit trop raide. Mort en clandestin dans ce seizième arrondissement qui se croyait protégé et qui découvre le tiers-monde dans ses combles.

Clency Finn partageait son existence d'immigré mauricien entre le cinquième et le huitième étage du 63, avenue Raymond-Poincaré, un de ces immeubles parisiens à la double vie : bourgeoise jusqu'au sixième et précaire au-delà. Un immeuble sans charme conçu au début du siècle pour que les notables aient en permanence leurs domestiques à portée de sonnette sans les croiser dans l'escalier et où aujourd'hui, les uns — toujours notables — continuent à prendre l'ascenseur pour monter au deuxième, et les autres — désormais Africains ou Antillais — à grimper à pied au septième par une cage séparée, guidés par l'odeur des poubelles et de la rougaille mauricienne.

Clency travaillait au cinquième. Agé de vingt-quatre ans, il avait été docker et chauffeur près de Port-Louis, avant de débarquer en France comme touriste en 1983. Il était devenu employé de maison chez un couple de cadres supérieurs de l'immeuble : un jeune homme « au pair » en quelque sorte, qui gardait les enfants, faisait la vaisselle, descendait les poubelles et qu'on emmenait en week-end, le tout pour un peu d'argent et un logement gratuit. Il avait conquis sa « famille française » en éveillant au sourire un enfant difficile et en cuisinant à l'occasion des spécialités de « là-bas ». La famille, elle, avait tenté quelques démarches pour régulariser sa situation et fait installer l'eau dans le « perchoir » du huitième étage.

En quelques marches, Clency franchissait la ligne de démarcation. A peine un coup d'œil sur la lessive qui sèche au septième sur fond de tour Eiffel, et il rentrait chez lui, dans ce bidonville vertical des deux derniers étages, où plus de soixante-dix personnes s'entassent, avec une sorte de génie, dans quelque cinquante chambres de bonne, dépourvues d'eau pour la plupart. Des Mauriciens, des Sénégalais, des Algériens, des Portugais, des Français des îles et quelques Blancs, une Suédoise... Locataires ou sous-locataires, ils ne faisaient que passer et s'étaient habitués.

Un faubourg d'Abidjan

En attendant l'HLM demandée depuis des années, les Mauriciens ont repeint, installé le téléphone. Puis ils ont apporté un réfrigérateur, des coquillages exotiques, une télé couleur, une image de la Vierge. Les enfants aussi sont arrivés, plus vite que l'appartement. Finalement, les plus astucieux ont déniché des débarras vides, qu'ils ont loués et convertis en cuisine. Comme dit Doriane, une jeune Mauricienne, *« c'est la maison ici »*. Une maison ? Plutôt un village, un faubourg de Port-Louis ou d'Abidjan où l'on fait réfrigérateur commun et beaucoup de bruit, où l'on partage un w.-c. pour cinq chambres et où les propriétaires ne se risquent que rarement. *« La patronne, je ne la connais même pas »*, remarque Margaret.

Et pour cause : les immigrés déposent leur loyer au rez-de-chaussée, en terrain « neutre », chez le concierge. De 400 F à 700 F la chambre, 200 F le débarras-cuisine, glissés dans une enveloppe que passe chercher le propriétaire. Pas de dialogue Nord-Sud donc, et pas de quittance non plus, dans la plupart des cas. *« Il ne faut pas oublier le loyer, mais le propriétaire, lui, te prête la chambre »*, résume un locataire. Intronisé médiateur entre les communautés, le gardien ne se faisait pas prier. Pour peu qu'un postulant soit connu du *« village »* et lui remette *« une petite pièce »*, il lui trouvait un logement parmi la trentaine encore inoccupés, et rassurait le propriétaire... lequel lui revaudrait cela lors des étrennes.

Le choc sur les dalles

Clency Finn n'allait pas beaucoup plus loin que ce rez-de-chaussée, tout marbre et glaces. Comme de nombreux Mauriciens, pourtant en situation régulière, le clandestin qu'il était avait assimilé, dès son arrivée, le code du moindre risque : le bus de préférence au métro, le Trocadéro plutôt que Barbès, le « village » plus souvent que la rue.

Le soir du 9 juin, plusieurs familles du septième fêtaient l'anniversaire de l'un des enfants. Trop d'alcool, une bagarre entre Clency et un compatriote, des coups de téléphone à la police suivis d'une réconciliation instantanée : l'histoire aurait pu s'arrêter là. Dépités d'avoir escaladé toutes ces marches pour rien, les policiers frappent ici ou là, tombent sur des locataires en chemise de nuit qui n'ont évidemment rien entendu et lancent à bon entendeur que *« la prochaine fois »*, ils seront *« sévères »*.

Mais un *« Judas »* qui n'a pas envie de les voir s'immiscer dans ses affaires montre du doigt la chambre 27, où Clency s'est réfugié. Une jeune femme sort de la pièce et parlemente avec les policiers. Dans son dos, Clency, fébrile, pousse la porte. *« Il y a quelqu'un là-derrière »*, dit un agent soupçonneux. Déjà, le jeune Mauricien s'est glissé pa la fenêtre par un petit toit de zinc et entreprend de gagner sa chambre au huitième. Il n'y aura pas un cri, juste le choc sur les dalles de la cour. *« Quand la police est arrivée, il s'est vu dans l'avion »*, conclut un ami.

Le 63, avenue Poincaré s'est alors retrouvé face à ses montées d'escalier lézardées, ses domaines réservés, ses huit poubelles quotidiennes et une certaine culpabilité à tous les étages. Les Mauriciens ont parlé, au début, de *« suicide »* ; personne ne serait responsable. Plusieurs propriétaires se sont soudainement inquiétés de ceux qui vivaient au-dessus de leurs têtes. *« Puisqu'ils ne trouvent pas d'autre logement à Paris, ils n'ont qu'à aller en banlieue »*, a dit l'un d'eux. D'autres ont envisagé de se séparer de ce concierge *« qui loue toujours à des Noirs »*, à croire qu'il le fait exprès... Le problème du « village » a été finalement tranché en douceur lors d'une réunion de copropriétaires. Lorsque les immigrés partiront, les chambres ne seront pas louées. Les étages seront rénovés et découpés en studios-coin cuisine tout confort avec vue sur Paris, et ascenseur.

Après des obsèques religieuses organisées par sa « famille française », Clency Finn a été inhumé le jeudi 19 juin, à Antony. En banlieue.

CORINE LESNES.

LOISIRS

EURODISNEYLAND EN DIFFICULTÉ

La reculade du conseil régional

Le projet d'installation d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée serait-il remis en cause ? La signature du contrat entre les pouvoirs publics français et les représentants de la firme américaine, fixée primitivement au mois de mars, avait déjà été remise au 18 juin. La voici à nouveau reportée à la fin de juillet. La majorité des conseillers régionaux d'Ile-de-France ont en effet refusé, mardi 23 juin, de donner à leur président, M. Michel Giraud (RPR), le blanc-seing qu'il leur demandait pour apposer sa signature au bas de la convention à côté de celle des autres contractants.

Sur proposition des vingt-deux élus du Front national, les soixante-cinq représentants du Parti socialiste et les vingt membres du groupe communiste ont voté, malgré l'opposition des quatre-vingt-neuf élus RPR et UDF, une résolution renvoyant en commission le texte qui leur était proposé. Nous voulons en savoir davantage, ont dit en substance les contestataires après un débat ayant pourtant duré plus de cinq heures. Ce vote a d'autant plus surpris de la part du PS que c'est sous le gouvernement de M. Laurent Fabius que les engagements initiaux ont été pris. La veille, les élus socialistes de Seine-et-Marne s'étaient joints à leurs collègues pour autoriser — par trente-huit voix et deux abstentions — le président du conseil général à signer la convention.

Société-pivot

Il faut croire que le rapport en forme de plaidoirie présenté par M. Michel Giraud n'a pas entièremen convaincu. Le président du conseil régional n'a pourtant pas lésiné. S'appuyant sur une étude commandée à un bureau privé, la SETEC, M. Giraud a lancé des chiffres à faire rêver : 45 milliards de francs d'investissements dans les vingt-cinq ans à venir, et, en tout cas, 22 milliards de francs d'ici à 1995, 25000 emplois nouveaux, et peut-être le double plus tard, 10 millions de visiteurs, dont une bonne moitié d'étrangers apportant des milliards de devises. Le coup de pouce donné à l'économie régionale paraît aussi magique que le royaume de Mickey. En regard, la région ne dépenserait que 600 millions de francs. Une rentabilité rarement égalée.

Ce que l'on sait du projet de contrat donne une vision un peu différente des choses. Une société dite « pivot » se propose de construire à Marne-la-Vallée sur 60 hectares un « Magic Kingdom » calqué sur les Disneyland déjà ouverts aux Etats-Unis et au Japon. Le capital de 2,5 milliards de francs devrait être apporté à 50 % par des investisseurs français, à 33 % par des firmes internationales et à 17 % seulement par Disney. Mais les Américains choisiront leurs partenaires, apporteront leur savoir-faire, exploiteront le parc d'attractions avec un état-major d'une cinquantaine de spécialistes venus des Etats-Unis et, bien entendu, toucheront des royalties.

Les associés de la société-pivot dépenseront 8 milliards de francs pour édifier le parc d'attractions, tandis que les pouvoirs publics français s'engagent à en assurer à leurs frais la desserte routière et ferroviaire. En raison de l'énorme mise de fonds, le parc d'attraction ne paiera pas les investisseurs de leur effort. Il faut leur offrir d'autres espoirs. Il est convenu que les pouvoirs publics leur céderont 1 700 hectares de terrain viabilisé situés autour du parc. La vente s'effectuera au prix coûtant. La société-pivot les revendra par morceaux, et avec profits, aux promoteurs qui voudraient y installer des hôtels, des bureaux, des logements, des commerces et des équipements de loisirs.

Derrière Mickey se profile une vaste opération immobilière qui devrait donner naissance à une ville nouvelle. C'est de ces développements-là qu'on attend l'essentiel des nouveaux emplois et des retombées économiques. Or ceux-ci restent hypothétiques, puisqu'ils dépendent des disponibilités financières d'investisseurs privés, des aléas du marché et de la situation économique générale.

Un nouveau Larzac ?

S'il est risqué, le projet ne va pas non plus sans inconvénients. Ceux-ci avaient été quelque peu oubliés ou masqués par ses zélateurs. Les six mois qui viennent de s'écouler depuis l'échange des lettres d'intention de décembre 1985 ont permis aux associations, aux élus locaux et à certains groupes politiques de les mesurer. Une Association nationale des citoyens contre le développement d'Eurodisneyland a réétudié minutieusement l'ensemble du dossier. Dans une note récemment diffusée, elle conteste les évaluations de M. Giraud et ramène, par exemple, le nombre des emplois promis à sept mille cinq cents. Du coup, au nom de la rationalisation des choix budgétaires, elle estime que les investissements publics seraient mieux employés et plus productifs ailleurs.

Cette argumentation est également celle du Parti communiste, qui accuse le gouvernement de sacrifier l'agriculture et l'industrie de l'Ile-de-France *« à la finance internationale et au tourisme de luxe »*. Le Commissariat général de la langue française (qui dépend du premier ministre) a publié à son tour une critique virulente du projet. Celui-ci, estime son auteur, concurrencera les parcs d'attraction français en cours de création et même la cité des sciences de La Villette.

La destruction d'un site rural et l'encombrement des voies de communication du secteur sont également redoutés. Mais l'argument qui semble à présent mobiliser les esprits est culturel. Les élus communistes, ceux du Front national et certains gaullistes « purs et durs » se retrouvent au coude à coude pour dénoncer l'*« impérialisme culturel américain »*... On parle de *« transformer le plateau briard en nouveau Larzac »*, de livrer *« une nouvelle bataille de la Marne »*. Parmi les sept commissions du conseil régional qui ont formulé leur avis, celle de la culture est la seule qui ait refusé de donner son aval à Eurodisneyland.

Les unes et les autres vont se remettre à l'ouvrage. Les conseillers contestataires demandent à entendre par exemple M. Jean-René Bernard, le négociateur français. Ils veulent se faire communiquer le projet de convention pour l'analyser à fond. Réponse de M. Giraud : *« Celui-ci n'est pas encore rédigé et le serait-il que je n'aurais pas le pouvoir de le communiquer. »* Il est donc douteux que les coalisés d'aujourd'hui reçoivent les éclaircissements et les garanties qu'ils réclament. La séance du conseil régional prévue pour le 10 juillet s'annonce délicate.

L'affaire d'Eurodisneyland a révélé en tout cas la précarité de la situation de M. Michel Giraud. Depuis les élections de mars, on savait que le RPR et l'UDF avaient perdu la majorité absolue au conseil régional de l'Ile-de-France. Nul ne songeait qu'ils seraient mis aussi vite en difficulté.

MARC AMBROISE-RENDU.

SÉCURITÉ

SELON LES SIGNATAIRES DE L'APPEL DU 17 JUIN

« Un glissement vers l'Etat policier »

Les projets de loi « sécuritaires » de M. Chalandon, ministre de la justice, marquent un *« glissement de l'Etat de droit vers un Etat policier »*, ont estimé les associations signataires de l'appel du 17 juin contre les textes sur la sécurité actuellement en discussion devant l'Assemblée nationale.

Au cours d'une conférence de presse, réunie mardi 24 juin, par les trente-sept associations qui ont signé cet appel, le président de la Ligue des droits de l'homme, Mᵉ Yves Jouffa a notamment déclaré que ces quatre projets constituent *« du Peyrefitte aggravé »*. Car, selon Mᵉ Jouffa, à la différence de l'auteur de « sécurité et Liberté », M. Chalandon ne dit *« pas un mot sur la liberté, ni sur la prévention, mais vise uniquement la répression. »*

Les projets du garde des sceaux sont jugés *« dangereux pour les libertés, inefficaces pour assurer la sûreté des personnes »* et donc « inacceptables » par les porte-parole (Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Syndicat national des journalistes et Conseil des associations d'immigrés en France) des associations concernées.

Le projet de loi relatif aux contrôles et vérifications d'identité est considéré comme *« le plus dangereux »*. Son adoption multiplierait, aux yeux de ses opposants, les *« demandes de papiers »* par les policiers *« sans aucun contrôle de la justice »*. A l'appui de cette opinion, l'exemple de la XXIIIᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris : ses juges ont récemment annulé un contrôle effectué parce que, selon les policiers, un client dans un « fast food », les avaient *« dévisagés avec insistance »*. Demain, a expliqué M. Jean-Pierre Deschamps (SM), si le projet Chalandon est voté, la justice n'aura plus *« aucun moyen »* de rendre caduques ces pratiques policières. Le temps sera alors venu des *« citoyens suspects en permanence, interpellables à tout moment »*. Le projet, a ajouté M. Deschamps, *« met en cause une liberté fondamentale, celle d'aller et venir »*.

« La même idéologie sécuritaire inspire ces quatre projets, a souligné, de son côté, Mᵉ Gérard Boulanger, président du SAF, *qui amalgament la délinquance, le terrorisme et l'immigration. »* Avec l'extension de la procédure de comparution immédiate (les ex-flagrants délits), l'avocat craint que l'information judiciaire ne soit tout bonnement remplacée par l'enquête policière qui, elle seule, réunira les « charges suffisantes » prévues par le projet de loi. Quant au projet de loi sur l'application des peines, Mᵉ Boulanger estime qu'il trahit une volonté d'*« élimination sociale »*, emplissant les prisons de *« désespérés prêts à toutes les révoltes »*. Enfin, M. Yves-Claude Llorca (SNJ) a redouté les risques pour les journalistes d'*« avoir pour source unique d'information la source policière. Ce serait dès lors le règne de la rumeur »*.

Cette conférence de presse, à laquelle assistait M. Jean-Michel Belorgey, député socialiste et président de l'intergroupe des deux cents parlementaires membres de la LDH, s'est achevée par un appel *« pressant et angoissé »* à tous les défenseurs des droits de l'homme, qu'ils se trouvent dans l'opinion publique, au Parlement ou... à l'Elysée.

E. I.

EN BREF

L'assassinat d'une vieille dame

L'ANCIENNE AMIE DU MEURTRIER AFFIRME QU'« IL ÉTAIT DEVENU FOU »

Serge Caillard, vingt-cinq ans, le chauffeur-livreur qui a avoué le meurtre de Mᵐᵉ Germaine Charbonnier, âgée de quatre-vingt-sept ans (*le Monde* du 25 juin), a été placé sous mandat de dépôt à la prison de Fresnes par M. Philippe Jeannin, juge d'instruction au tribunal de Paris, sous les inculpations d'homicide volontaire et de vol aggravé.

L'inculpé, notoirement alcoolique, a précisé — sans être capable d'expliquer ses mobiles — qu'il avait tué sa victime dans la nuit du 2 au 3 juin, au domicile de cette dernière, 129, rue de Lourmel (15ᵉ) en lui assenant une soixantaine de coups de couteau. Il lui a cependant dérobé ses économies (1 500 F), 500 F dans son porte-monnaie et différents objets, notamment des chemisiers et des jupes.

Dans une déclaration à l'AFP, l'ancienne amie de Serge Caillard, la jeune femme qui vécu neuf mois avec le meurtrier avant de s'en séparer, s'étonne qu'une mesure d'internement n'ait pas été décidée plus tôt à l'encontre de Serge Caillard, *« car tout le monde savait qu'il devenait fou »*, dit-elle. *« Serge était gravement malade depuis des mois, il avait des crises de plus en plus rapprochées »*, a-t-elle ajouté, en se demandant *« pourquoi a-t-on tant attendu ?*

De son côté, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale a, mardi après-midi, *« félicité chaleureusement » « la brigade criminelle et tous les services de police pour l'arrestation du meurtrier présumé de Mᵐᵉ Germaine Charbonnier »*.

● *Nancy : deux sidérurgistes lorrains condamnés.* — MM. Alain Mauriac et Christian Wendel, deux sidérurgistes lorrains, ont été condamnés, mardi 24 juin, par la quatrième chambre du tribunal de grande instance de Nancy, à trois mois de prison avec sursis et 2 000 francs d'amende pour *« non assistance à personne en danger »* et *« entrave à la circulation d'une voie publique »* (*le Monde* du 5 juin).

Le 28 mars 1984, les deux sidérurgistes de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle), avaient bloqué, avec leurs camarades, l'autoroute A 31 à l'aide de lourds rouleaux de fil de fer et un automobiliste, n'ayant aperçu le barrage qu'au dernier moment, s'était encastré sous un camion. L'ambulance qui s'était portée à son secours n'avait pu se rendre sur les lieux de l'accident, la route n'ayant pas été dégagée. — *(Corresp.)*

● *Vasken Dedeyan assigné à résidence à Paris jusqu'au 8 juillet.* — Vasken Dedeyan, citoyen libanais d'origine arménienne, sous le coup d'un arrêt d'expulsion signé de M. Robert Pandraud le 5 mai dernier, vient d'être assigné à résidence à Paris jusqu'au 8 juillet. Il l'avait été une première fois — et pour un mois — le 22 mai dernier. Son avocate, maître Françoise Cotta, avait depuis déposé des recours auprès du tribunal administratif. Ce dernier n'a pas encore statué (*le Monde* du 24 juin). C'est donc un *« sursis »*, selon son avocate, pour Vasken Dedeyan dont l'expulsion était considérée dans le texte de l'arrêté comme étant d'*« une urgence absolue »*.

● *La cour d'appel de Pau aggrave la peine de « Txomin ».* — Domingo Iturbe Abasolo, dit « Txomin », soupçonné d'être le chef de l'aile militaire de l'ETA, a été condamné, mardi 24 juin, par la cour d'appel de Pau, à un an de prison pour possession illégale d'armes.

REPÈRES

DÉFENSE

Premier conseil de la cohabitation

M. François Mitterrand a réuni, mardi après-midi 24 juin, à l'Elysée, un conseil de défense, le premier conseil de défense de la « cohabitation » depuis mars dernier. Ce conseil a analysé les évolutions intervenues, dans les domaines militaire, technologique et financier, depuis 1983, date à laquelle a été définie la loi de programmation militaire en cours d'exécution. A l'Elysée, on précise que l'organisation de ce conseil avait été prévue, en janvier dernier, lors d'une précédente réunion. Une nouvelle loi de programmation militaire, qui devrait couvrir les années 1987 à 1991, sera présentée au Parlement à l'automne après avoir été approuvée en conseil des ministres.

ÉDUCATION

Création d'une Fondation de Normale Sup

La Fondation de l'Ecole normale supérieure (ENS) a été officiellement installée, mardi 24 juin, par M. Monory, ministre de l'éducation nationale. Créée le 14 mars, elle se donne pour mission de resserrer les liens de l'école de la rue d'Ulm avec les entreprises et de rassembler les fonds privés destinés à développer les activités de recherche appliquée de l'ENS. Une somme de 1,7 million de francs a déjà été collecté par la vingtaine de grandes entreprises des secteurs industriel, bancaire et de la communication qui figurent parmi les membres fondateurs. La Fondation envisage de faciliter les échanges internationaux d'enseignants et de chercheurs, de créer des prix d'encouragement et d'organiser des cours et des séminaires dans les domaines de la biologie, de l'informatique, de l'économie et de la recherche en gestion, et de la communication. Son conseil d'administration est présidé par M. Hubert Curien, ancien ministre de la recherche et de la technologie.

RELIGION

L'épiscopat précise ses liens avec le CCFD

La concertation engagée depuis le début de l'année entre l'épiscopat français et le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) a pris fin. Un bref document sera rendu public le jeudi 26 juin. Il est destiné à resserrer et à préciser les rapports entre le CCFD, qui est en France la principale organisation non gouvernementale de développement, les évêques français et les Eglises des pays aidés. Certaines publications ont reproché au comité d'aider des organismes d'inspiration marxiste du tiers-monde plutôt que les Eglises locales. Des actions judiciaires ont été introduites pour riposter à ces campagnes, qualifiées par le CCFD de diffamatoires.

هكذا من الاصل

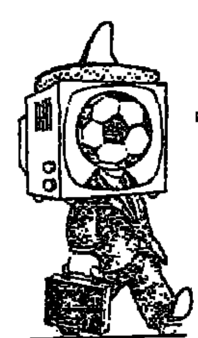
Vive
Aix-en-Provence

Vive
Don Giovanni

W. A. Mozart

H HACHETTE SOUTIENT LE FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE - 3 JUILLET - 2 AOÛT

sports



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Les Européens aux aguets

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a indiqué que, même si l'équipe de France prenait part à la finale de la Coupe du monde, le 29 juin, il ne se rendrait pas au Mexique. Le président de la République, M. François Mitterrand, n'a pas encore pris sa décision.

Notre correspondant à Bruxelles, José-Alain Fralon, relève que la qualification des *Diables rouges* pour les demi-finales a gommé pour la première fois depuis très longtemps les rivalités entre Wallons et Flamands. Le Mundial apparaît outre-Quiévrain comme un exercice de *« belgitude »*.

En revanche, notre correspondant à Bonn, Henri de Bresson, a noté, que l'opinion publique, seulement à 35 % s'attendait à une victoire des co-équipiers de Franz Beckenbauer sur ceux de Michel Platini. Quatre ans après la demi-finale de Séville, qui avait été entachée par l'agression de Harald Schumacher sur Patrick Battiston, on souhaitait avant tout en RFA que les Allemands de l'Ouest fassent un match irréprochable contre les Français.

Michel le fataliste

(Suite de la première page.)

– Vous n'en donnez plus beaucoup à la presse française. Pourquoi cette fâcherie, et pourquoi cette préférence accordée aux journalistes italiens ?

– Vous n'êtes pas français ? Non en fait c'est un peu vrai. Les journalistes italiens vivent le football. Ils le vendent. Ils font partie du jeu. Les Français eux font de la morale. Ils vous enterrent aussi promptement qu'ils vous ont encensé. Ils ne vous pardonnent rien.

– Mais c'est la règle du jeu précisément.

– Alors elle est cruelle, et rien ne m'oblige à la respecter. Je fais ce que j'ai envie de faire, ce que je crois devoir faire.

– Vous êtes très riche ?

– Riche ? Un peu, beaucoup. Je n'aime pas parler des choses que je ne connais pas.

– Vous vous intéressez à la politique ?

– Non, pas précisément. Je suis bien sûr pour la démocratie. Pour le reste la politique n'est en somme qu'un plafond d'imposition plus ou moins élevé. Non, plaisanterie mise à part, il me semble que la politique est un monde curieux. Dans l'équipe de France de football on prend les meilleurs joueurs. Ou on s'y efforce. En politique, on ne prend pas nécessairement les meilleurs dans le gouvernement de la France.

– Vous êtes cynique ?

– Très fataliste plutôt. Le sport m'a appris cela. Quand on a tout donné sur le terrain, quand on a fait tout son possible, alors inutile de se laisser embobiner, de tomber dans le piège des regrets éternels des matches cent fois rejoués. C'est ainsi. Et on peut toujours regretter, se dire : *« Tiens, si j'avais mangé du poisson, si j'avais fait du cheval peut-être que... »*, A quoi cela sert-il ?

– Mais tout de même, Séville, c'est un regret ?

– Un regret ? Vous n'avez rien compris. C'est un merveilleux souvenir au contraire. Les regrets, c'est pour le public, pour vous. Les souvenirs pour nous. Je suis un joueur professionnel, mais je joue d'abord pour moi, pour l'équipe.

– Vous ne ferez pas croire qu'un gagneur, qu'un râleur...

– C'est vrai que j'aime gagner et que je râle encore plus. Je jouerais aux billes que je voudrais gagner et que je râlerais encore. Mais après il y a une certitude humaine. C'est que l'on a perdu.

– Ou gagné. Avec de la chance, devant le Brésil ?

– La chance ? Il y a tellement de composantes dans un match de football. On ne comprend pas pourquoi, on ne refait jamais deux fois le même scénario. Le football n'a pas de vérité. Ou alors je la connaîtrais. Qui vous dit que si Zico avait réussi son pénalty, on n'aurait pas planté un but derrière ? Puisque même le scénario du match aurait ainsi changé.

– Et si l'on vous dit que vous-même, physiquement, ne paraissez pas au mieux dans cette Coupe du monde ?

– Je n'ai pas besoin qu'on me le dise. Je le saurais toujours le premier et je le sais. Ce que je ne sais pas c'est pourquoi. Si je le savais, le problème serait résolu. »

– La lassitude peut-être ?

– Cela rime avec l'altitude. Mais c'est trop facile. Non, c'est ainsi et je le prends ainsi. Je ne ferais pas tous les sacrifices pour le football. On me prend comme je suis, comme je vis. Et je ne me fais pas de souci, le jour où l'on ne me prendra plus, on me le fera savoir.

– Pensez-vous vous retirer bientôt ?

– Je ne sais pas. Quand je n'aurai plus envie. Et là, pas d'inquiétude c'est moi qui le ferai savoir.

– Là, vous reviendrez en France ! pour faire quoi ?

– Je reviendrai à Nancy en effet, j'aime Nancy. La situation économique n'est pas flamboyante. Et là, si je peux aider, si je peux servir à quelque chose, je le ferai. Pour le reste, j'aurai mes affaires, le même style de vie, voyager un peu, faire et me faire plaisir, remplir mes devoirs envers mes gosses, s'ils m'y autorisent.

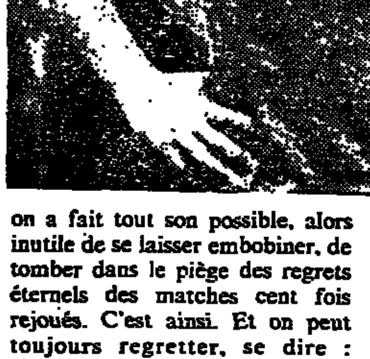
– Et répondre aux sollicitations ? Vous devez être très sollicité...

– Enormément, trop. Sans arrêt. Je suis très connu, très tres connu. Je ne puis plus voyager qu'aux Etats-Unis, et encore, avec tous ces immigrants. Non, sérieusement, je réponds à la demande quand elle est sérieuse, je l'avais fait pour Coluche et ses restaurants du cœur. Je vais le faire pour une opération anti-drogue « Shooter plutôt que se shooter », patronnée par le ministère de la santé et différentes firmes.

– Pour finir, ce match contre l'Allemagne, vous allez le gagner ?

– Bien sûr, sinon on ne rentrerait même pas sur le terrain. L'inconvénient c'est que les Allemands aussi vous feront la même réponse. Eux, et nous, sommes des professionnels. Formés à gagner. Pour le reste, comment savoir d'avance le scénario ? »

Propos recueillis par
PIERRE GEORGES.



AP

En demi-teinte, depuis le début du Mundial, Michel Platini, s'interroge.

● *Bellone remplace Rocheteau.* – L'attaquant parisien Dominique Rocheteau, mal rétabli d'une contracture à la cuisse, a déclaré forfait pour France-Allemagne. Le sélectionneur Henri Michel a décidé de titulariser à sa place l'ailier gauche monégasque Bruno Bellone. L'équipe de France aura la composition suivante : Bats – Ayache, Bossis, Battiston, Amoros – Fernandez, Tigana, Giresse, Platini – Stopyra, Bellone.

● *Deux morts par électrocution.* – Deux hommes sont morts électrocutés et cinq autres ont été grièvement brûlés, mardi 24 juin à Saint-Vincent-Sterlanges (Vendée), une commune de 550 habitants qui avait décidé d'organiser une retransmission de France-RFA sur écran géant. Au moment d'installer la tente qui devait abriter l'écran, l'antenne de télévision a accroché une ligne à haute tension de 20 000 volts, et les sept hommes qui portaient le stand de plus de cinq mètres de haut à l'aide de barres métalliques ont été électrocutés.

LES DEMI-FINALES

FRANCE-RFA

QUALIFICATION

● ***FRANCE :*** vainqueurs des Brésiliens, triples champions du monde, en quarts de finale, les Bleus, ont depuis le début du Mundial marqué neuf buts pour deux encaissés ils n'ont pas eu de cartons rouges mais cinq cartons jaunes Ayache (2), Rocheteau, Fernandez, Amoros.

● ***RFA :*** vainqueurs du Mexique en quarts de finale, les Allemands de l'Ouest ont marqué, depuis le début du Mundial, quatre buts et en ont concédé autant. Berthold qui a reçu un carton rouge est suspendu, cinq autres joueurs ont eu des cartons jaunes : Eder, Jakobs, Allofs, Foerster et Matthaus.

PRÉCÉDENTS

La France et la RFA se sont rencontrées seize fois avant la demi-finale de Guadalajara. Les deux équipes ont le même palmarès : six victoires, quatre nuls et six défaites, la France ayant marqué trente buts et encaissé trente-quatre. En 1982, à Séville, en demi-finale de la Coupe du monde, la RFA l'avait emporté 5 tirs au but à 4, après que les deux équipes ont terminé les prolongations sur le score de 3-3.

ARGENTINE-BELGIQUE

QUALIFICATION

● ***ARGENTINE :*** vainqueur des Anglais (2-1) malgré un but contestable de Maradona en quart de finale, les Argentins ont marqué depuis le début du Mundial neuf buts et en ont encaissé trois. Les joueurs ciel et bleu ont en outre reçu sept cartons jaunes : Giusti, Garre (2), Cucciuffo, Brown, Pumpido et Batista.

● ***BELGIQUE :*** vainqueurs de l'Espagne en quart de finale, les Diables rouges ont marqué depuis le début du Mundial dix buts et en ont encaissé neuf. Les joueurs ont en outre reçu cinq cartons jaunes : Van der Elst, Ceulemans, Renquin, Grun et Demol.

PRÉCÉDENTS

Avant la demi-finale de Mexico, l'Argentine et la Belgique s'étaient affrontées trois fois. L'Argentine avait gagné deux fois et perdu une, marquant huit buts et en encaissant quatre.

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DE WIMBLEDON

Connors mord le gazon

Vainqueur de 105 tournois dont deux Wimbledon (1974 et 1982), l'Américain Jimmy Connors, bientôt âge de trente-quatre ans, a été éliminé le 24 juin au premier tour des Internationaux de Grande-Bretagne. Une telle mésaventure dans une épreuve du Grand Chelem n'était pas arrivé à « Jimbo » depuis 1972. Son tombeur en quatre manches a été son compatriote Robert Seguso, 31e mondial et grand spécialiste du double. Mais il ne suffisait pas mardi sur le gazon anglais d'être un maître dans cet exercice : le Français Guy Forget, en tête du Grand Prix de double, en a fait l'expérience face à l'Argentin Martin Jaïte, tête de série nº 14, qui l'a sorti en cinq sets. Deuxième Français en lice, Thierry Champion a été battu par le Canadien Martin Wostenholme. En revanche, Henri Leconte s'est facilement qualifié poour le deuxième tour aux dépens de l'Haïtien de Bordeaux Ronald Agenor. A noter encore la victoire de l'ancien champion du monde junior australien Pat Cash, qui relève d'une opération de l'appendicite, sur l'Argentin Guillermo Vilas, tête de série nº 15, et d'un autre Australien, John Fitzgerald, sur l'Equatorien Andrès Gomez. Enfin, le Soviétique Andreï Chesnokov, qui avait fait sensation à Roland Garros, a succombé face au modeste Britannique Colin Dowdes Well.

● NATATION : *record du monde du 100 mètres nage libre.* – L'Américain Matt Biondi, vingt ans, a amélioré son propre record du monde du 100 mètres nage libre en 48 s 74/100, mardi 24 juin à Orlando (Floride), au cours des épreuves de sélection américaines pour les championnats du monde de Madrid en août prochain. Matt Biondi détenait l'ancien record depuis le 7 août 1985 à Mission-Viejo (Californie) où il l'avait battu deux fois à quelques heures d'intervalle.

MÉDECINE

UN CONGRÈS MONDIAL A PARIS

L'extension des maladies vénériennes est due aux carences de la prévention

Le congrès mondial sur les maladies sexuellement transmissibles (MST), qui a lieu au Palais des congrès de Paris du 25 au 28 juin, et fait suite à la deuxième conférence internationale sur le SIDA, traite d'un des plus coûteux et des plus préoccupants problèmes de santé publique actuels.

Le fait que l'extension des MST soit due non à l'impuissance de la médecine (ces maladies sont toutes, à l'exception du SIDA, relativement facilement accessibles aux moyens thérapeutiques modernes) mais à l'ignorance des populations à risques rend plus inacceptables encore leur extension actuelle continue et la gravité de leurs conséquences.

On découvre chaque année en France cent mille nouveaux cas de salpingite aiguë (infection des trompes reliant l'ovaire à la matrice, trompes qu'emprunte l'ovule après sa fécondation). La moitié de ces cas sont observés chez des jeunes femmes de moins de vingt-cinq ans.

Quinze mille d'entre elles seront stériles quinze ans plus tard, et, dans 80 % des cas, le responsable de cette stérilité est une bactérie minuscule, difficile à repérer, car elle se terre au cœur des cellules, comme un virus, que l'on nomme *chlamydia trachomatis* (du grec *chlamys :* s'enfermer et *trachomatis*, car elle est responsable du trachome, le grand pourvoyeur de cécité des pays du tiers-monde).

Un mal silencieux

L'énorme accroissement de cette pathologie, aux signes souvent discrets mais aux conséquences graves, est dû à la multiplication – sans précaution aucune – des relations sexuelles précoces à partenaires multiples qu'autorise, depuis l'avènement des « pilules », l'effacement du spectre de la grossesse (1).

Il n'est pas trop tard pour entreprendre une mission indispensable, afin, comme le dit le professeur André Siboulet (Paris, président du congrès), que *« l'information aille plus vite que la contagion »*. Les gynécologues-accoucheurs (docteur Jean Cohen, docteur J.-H. Suchet, notamment) estiment de leur côté qu'il faudrait envisager un véritable dépistage systématique des *chlamydial* par sérodiagnostics répétés deux fois l'an chez toutes les jeunes femmes ayant une vie sexuelle active.

L'atteinte génitale par *chlamydia* peut rester longtemps « silencieuse ». La femme ne découvre le mal que lorsque est posé le diagnostic de stérilité tubaire, ou lors d'une grossesse extra-utérine (quatre mille par an en France) ou d'une salpingite chronique douloureuse, invalidante (quinze mille par an), voire d'avortements à répétition, ou de naissances d'enfants atteints de pneumonie ou de conjonctivite aiguë. Situation d'autant plus navrante que ces bactéries sont très facilement détruites par des antibiotiques adaptés, appartenant à la famille des cyclines.

Le tout est de faire le diagnostic de leur présence. Difficile jusqu'à présent, il pourrait être facilité par l'apparition de nouveaux tests (par anticorps monoclonaux ou méthodes enzymo-immunologiques). Mais la Sécurité sociale, avec ses textes préhistoriques, ne facilite pas les choses lorsqu'elle refuse de rembourser ces examens encore très coûteux, si l'on n'a pas auparavant éliminé toutes les vieilles maladies vénériennes auxquelles des traditions archaïques se réfèrent toujours.

Il s'agit de la syphilis et des gonococcies, toujours présentes, du chancre mou et de la maladie dite de Nicolas-Favre, auxquels sont censées se borner les investigations des dispensaires antivénériens (quatre cents en France).

Les médecins généralistes entendront, en revanche, des communications très nombreuses sur l'herpès, sur les cytomégalovirus, sur les hépatites B et sur les condylomes, ou crêtes de coq (sorte de verrues), dus au papillomavirus. Grâce essentiellement aux travaux de l'équipe pasteurienne du professeur Gérard Orth, une quarantaine de ces papillomavirus ont été identifiés. Responsables des verrues banales, certains d'entre eux peuvent par ailleurs provoquer des lésions génitales transmissibles à type de condylomes susceptibles d'évoluer en un délai de cinq ans, et si des facteurs associés infectieux ou traumatiques les stimulent, vers la cancérisation.

Virus, cancer et vaccins

Il semble que 5 % des hommes et des femmes soient porteurs en France de ce virus potentiellement malin, dit HPV 16, que l'on peut facilement mettre en évidence par des frottis appropriés. Il n'est pas exclu que l'on puisse disposer un jour d'un vaccin contre ces virus ou contre les antigènes qui se forment souvent à la surface des cellules infectées et qui expliquent la disparition spontanée des virus, disparition dont les biologistes connaissent fort bien le mécanisme mais qui continue à faire le bonheur et la fortune des charlatans.

En attendant le vaccin, il est essentiel de détruire ces condylomes par laser, électricité, chirurgie ou froid, avant qu'ils ne puissent se transformer.

Les lésions génitales de l'herpès sont elles aussi dues à un virus (HSV 2) particulièrement rebelle, et contre lequel il n'est pas exclu qu'un vaccin puisse être expérimenté d'ici deux ans. Ce virus peut entraîner des atteintes désastreuses chez l'enfant contaminé au moment de la naissance, quand la mère est elle-même contaminée, et il pourrait jouer un rôle, au côté des papillomavirus, comme virus adjuvant du cancer.

Selon le professeur M. Carraz, de Lyon, l'idéal serait d'obtenir un vaccin polyvalent par génie génétique ou en produisant par synthèse les molécules vaccinantes. Il pourrait concerner les trois maladies sexuellement transmissibles à virus : l'herpès, l'hépatite B (le vaccin existe déjà) et le SIDA, et, sur le plan bactérien, les gonocoques et les *chlamydial*. Les travaux concernant le vaccin antigonococcies sont les plus avancés.

Tant que l'on ne disposera pas de tels vaccins, la lutte entreprise repose entièrement sur la prévention. L'information en est la clé.

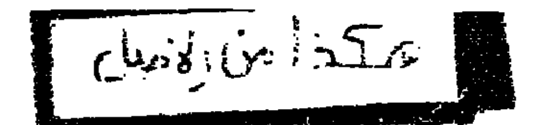
Le ministre de la santé vient d'annoncer que la loi ridicule interdisant la vente libre et la publicité pour les préservatifs serait abrogée. Il faudrait libérer aussi la vente des spermicides, qui tuent nombre de germes en cause dans les maladies sexuellement transmissibles.

L'information des généralistes est gravement déficiente (plusieurs séances leur sont consacrées au congrès), et les programmes d'enquête de morbidité et d'évaluation des mesures de prévention, tel « Vénus », actuellement conduit dans l'Isère et la région parisienne devraient être multipliés.

Une telle action, à laquelle les services de santé consacrent des efforts largement insuffisants, serait hautement rentable, si l'on songe que les seules interventions pour stérilité tubaire (résultant neuf fois sur dix d'une infection préalable d'origine sexuelle) coûtent à la France, bébés-éprouvette compris, environ de 1,5 milliard de francs par an, cependant que le coût des MST était évalué à plus de 3 milliards de dollars (21 milliards de francs) en 1985 aux Etats-Unis.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Les chiffres des relevés épidémiologiques annuels américains donnent une idée de la fréquence actuelle des maladies sexuellement transmissibles. Il y a chaque année aux Etats-Unis : 3 millions d'infections à *chlamydia ;* deux cent mille à cinq cent mille cas d'herpès génital ; neuf cent mille infections à gonocoques (blennorragies) ; soixante-huit mille contaminations syphilitiques.



هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La Fête du cinéma

pour moi, la Fête du Cinéma c'est la fête de l'espoir, l'espoir que le cinéma ne mourra jamais

Jean-Paul Rappeneau

Le jeudi 26 juin, c'est pour la deuxième année consécutive la Fête du cinéma. Une fête des amoureux, un peu comme la Saint-Valentin. Un jour pour dire au cinéma : « Si je viens moins souvent chez toi, ce n'est pas que je t'aime moins... »

Ce jour-là, à Paris et autour, comme dans les principales villes de France, on peut acheter, à plein tarif, un ticket qui sert de passeport, et qui pour la somme de 1 F donne droit à toutes les séances dans toutes les salles participant à la fête.

Avec un peu de chance, on retrouve des acteurs et des réalisateurs qui eux aussi vont au cinéma : Pierre Arditi au Studio 43 *pour* Maine Ocean, *Fanny Cottençon au 14-Juillet-Bastille et Patrick Poivre-d'Arvor à l'UGC-Odéon* pour After Hours, *Robin Renucci au Marignan pour* l'Amant magnifique *et au Biarritz pour* Etats d'âme, *que Pierre Jolivet voit au Gaumont-Ambassade, tandis que Jean Delannoy, éclectique, va à l'Escurial pour voir* le Sacrifice, *de Tarkowski et au Biarritz pour le film de Monicelli,* Pourvu que ce soit une fille... *Ce sont seulement quelques noms parmi des centaines et seulement à Paris, mais il en va de même dans tout le pays.*

D'autre part, à Paris et en province, sont présentés en avant première : Clockwise, le Contrat, la Loi de Murphy, la Nuit du risque, Une barraque à tout casser, Week-end de la terreur, Gung Ho, Real Genius, Daryl, Opera do malandros, Cash-cash *et le film de Steven Spielberg,* Color Purple.

Enfin, dans les halls des cinémas qui participent à la fête, sont placées de grandes affiches portant une énigme, pas trop savante. Il s'agit naturellement de la résoudre et d'envoyer le résultat soit sur carte postale, soit sur les bulletins disponibles gratuitement, et ce jusqu'au 18 août à : Grand Concours Actua-ciné, Cedex 802, 75608 Paris-Brune.

Les prix vont d'une figuration dans un film à un week-end à Londres pour assister au tournage du prochain Superman ou de James Bond, ou un déjeuner avec une star, ou un voyage à Disneyland en Californie, ou deux laissez-passer d'un an dans les salles Pathé, ou... bien des cadeaux encore, et jusqu'à l'authentique blouson porté par Christophe Lambert dans I Love You.

Bilan 1985 de l'industrie cinématographique en France

Moins de films, moins de spectateurs

La concurrence de l'audiovisuel s'aiguise. Faire un film coûte plus cher. La crise du cinéma n'est pas un mythe : tous les chiffres de l'activité de l'industrie cinématographique paraissent bien inquiétants.

POUR la deuxième année, le cinéma fait la fête. Producteurs, distributeurs et spectateurs, par ordre d'entrée en scène, comme l'avait imaginé Jack Lang l'an passé, vont tâcher, au soleil de celluloïd de la nuit la plus longue des cinéphiles, d'oublier pour un temps les résultats douloureux d'un cinéma français en plein marasme.

Selon le Centre national de la cinématographie (CNC), qui vient de publier son bilan, l'année 1985 prolonge, en les accentuant, les tendances négatives observées depuis 1983. Le nombre des spectateurs, en baisse de plus de 8 %, s'est établi à 172 180 000 pour une recette de 3 804 millions de francs (– 2,83 %). Seul le cinéma britannique a connu chez nous une augmentation sensible de sa fréquentation grâce à des films aussi populaires que *la Déchirure* ou *la Forêt d'émeraude.*

Les longs métrages allemands d'abord, mais aussi italiens et français, malgré le succès des *Spécialistes* et de *Trois Hommes et un couffin* (toujours en exploitation), n'ont pas rassemblé les foules espérées. Dix-sept films ont passé la barre des 2 millions de spectateurs et ont drainé près du tiers de la fréquentation totale des salles.

Selon une étude de la SOFRES réalisée pour le CNC, les principales raisons de cette désaffection tiennent à « l'absence de salles de cinéma à proximité du domicile » et « aux films ou aux programmes diffusés à la télévision ». Les Français qui déclarent être allés au cinéma dans les douze derniers mois sont désormais minoritaires puisqu'ils ne sont que 47 % à avoir répondu positivement à cette question.

Les signes sont là de la menace toujours plus vive que fait peser la télé sur le cinéma. 500 films ont été diffusés l'an passé par les trois chaînes du service public (130 sur TF1, 158 sur A2 et 212 sur FR3) contre 485 en 1984. 375 films ont été projetés par Canal Plus. Le parc des magnétoscopes pouvait, toujours selon le CNC, être estimé à 2900000 unités contre 2200000 à la fin de 1984 tandis que la vente des vidéo-cassettes vierges passait les 20 millions d'unités (28 % de plus qu'en 1984).

Situation qui fait dire à Federico Fellini : *« La télévision nous harcèle, nous bouscule, avec sa voracité omnivore, son œil vitreux écarquillé sur nos pensées comme une vie artificielle parallèle à la nôtre, telle une nuit où la lumière ne s'éteint jamais, où jamais on ne rêve. »*

Il est cependant des cinéastes heureux. Jean-Jacques Annaud est de ceux-là. Le film dont il achève la réalisation, adapté du *Nom de la rose,* d'Umberto Ecco, est la plus grosse production française de 1985. Avec des participations allemandes et américaines, il a mobilisé plus de 16 millions de dollars (la fluctuation du billet vert interdit les conversions).

Dans le quarté des films chers (plus de 50 millions de fancs), la seconde place revient à *Hold up,* mis en scène par Alexandre Arcady, *Un homme et une femme, vingt ans déjà,* de Claude Lelouch (qui sera, avec *le Lieu de crime* l'une des plus grosses déceptions commerciales de l'année en cours), et *Jean de Florette,* de Claude Berri.

Le film le plus rentable est, bien sûr, *Trois hommes et un couffin,* de Coline Serreau. Au soixante-dix-neuvième rang des coûts de production pour un devis d'un peu plus de 8 millions de francs, il avait rapporté, au 3 juin 1986, 94,7 millions de francs. Nul doute que Jean-François Lepetit, son producteur, soit désormais le premier parti de France.

151 longs métrages ont été produits l'an passé. Ils ont mobilisé un investissement total de 2 011,85 millions de francs contre 1 705,74 millions de francs en 1984. Les capitaux français ont couvert 78,6 % de ce montant global. 45 films ont été coproduits avec l'étranger (essentiellement avec l'Allemagne fédérale et l'Italie pour 9 et 7 d'entre eux) pour un devis de 808 millions de francs.

Parmi les 115 réalisateurs de films français recensés l'an passé, 25 étaient des nouveaux venus à la mise en scène. Signalons parmi eux Rachid Bouchareb pour *Bâton rouge,* Thomas Gilou pour *Black Mic Mac* et Alain Page pour *Taxi Boy.*

Tassement des exportations

Le regain d'intérêt pour les tournages en studio ne s'est pas démenti. Comme en 1984, 26 films ont été éalisés sur les 9 053 mètres carrés de Billancourt, Boulogne, Eclair et la Victorine, qui ont connu un taux d'occupation de 78 %.

On a pu constater une légère évolution du mode de financement des films. La part des à-valoir des distributeurs est en diminution (24 %), tandis que celle des sommes investies par les producteurs augmente (26 %) ainsi que celle de l'avance sur recettes (7 %). 435 demandes au titre de cette dernière ont été examinées par la commission spécialisée, qui a accordé 55 aides pour la somme de 87,6 millions de francs.

De son côté, l'Institut de financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC), qui a pour mission de faciliter le financement des films en garantissant des prêts à court terme, comptait plus de 288 millions de francs d'encours à la fin de 1985. Enfin, les SOFICA, créées l'année dernière à l'usage des particuliers et des entreprises désireux de participer à la production cinématographique, ont collecté 354 millions de francs. A la date du 6 avril de cette année, elles ont participé au financement de 23 films.

456 films sont sortis pour la première fois sur les écrans l'an passé parmi les 6870 longs métrages distribués dans les 5190 salles de cinéma. 35 % de ces longs métrages étaient français, 65 % étrangers, et 5 % pornographiques. La part de la distribution classée art et essai s'est élevée à 5 % et celle des distributeurs de films américains à 37,5 %.

La pénétration de notre marché reste donc importante. Cela et d'autant plus inquiétant que le CNC constate dans le même temps un certain tassement du rythme de nos exportations de films. Si les recettes à ce titre ont progressé de 20 % en 1984 pour atteindre 367 millions de francs, les premiers éléments pour 1985 laissent entrevoir un net ralentissement. C'est le marché européen qui est notre principal débouché (56 %) suivi du marché américain (20 %) et asiatique (11 %).

Si le CNC met en exergue *« le maintien à un haut niveau d'activité de la production cinématographique »,* il note aussi la difficulté de monter un film désormais. Le nombre croissant des coproductions illustre bien la nécessité de diversifier les sources de financement tout comme le poids croissant de l'avance sur recettes. La dotation globale allouée par le ministère de la culture a en effet crû de plus de 60 % l'an passé.

On comprend mieux ainsi la forte mobilisation des professionnels du cinéma autour des projets du gouvernement pour l'audiovisuel et la diffusion culturelle. Si 1985 fut l'année d'une dégradation certaine du marché du cinéma, 1986 devrait être celle d'une intense réflexion collective.

OLIVIER SCHMITT.

Les best-sellers du marché français

ENTRE 1956 ET 1985 (en millions d'entrées)

La Grande Vadrouille (F)	17,226
Il était une fois dans l'Ouest (I)	14,631
Les dix commandements (E.-U)	14,834
Ben Hur (E.-U.)	13,509
Le Pont de la rivière Kwaï (G.-B.)	13,441
Le Jour le plus long (E.-U.)	11,890
Le Corniaud (F)	11,723
Le Livre de la jungle (E.-U.)	10,223
Les Canons de Navarone (E.-U.)	10,166
Les Misérables (F, 2 époques)	9,937

EN 1985 (en millions d'entrées)

Rambo II (E.-U.)	5,494
Les Spécialistes (F)	5,228
Trois Hommes et un couffin (F) (1)	4,627
Les Ripoux (F)	3,386
Le Flic de Beverley Hills (E.-U.)	2,815
Terminator (E.-U.)	2,795
La Déchirure (G.-B.)	2,722
Retour vers le futur (E.-U.)	2,712
PROFS (F)	2,508
Parole de flic (F)	2,479

(1) Toujours en exploitation en salles.

Cinéphile en culottes courtes

Axel ou l'amour chou

Sur quel nouveau profil d'amoureux de cinéma les superproductions actuelles sont-elles ciblées ? Sur celui de petits garçons comme Axel.

« *ALLO, je cherche Laureen Bacall. Pouvez-vous m'aider ?* ». La voix semble sortie de *la Guerre des boutons.* Une blague ? Non : Axel, douze ans *« et trois quarts »,* vient d'apprendre que la femme de sa vie est de passage à Paris. Où la rencontrer ? Il mène l'enquête. Nous prenons rendez-vous.

« Le Monde, je l'achète deux ou trois fois par an, ce n'est pas suffisant. J'aime beaucoup les articles de théâtre et, bien sûr, la rubrique de cinéma... » Voix calme, poignée de main assurée, lunettes cerclées de surdoué, Axel mène rondement son affaire au dixième étage d'une HLM de la partie rénovée de Barbès où *« le bruit de la gare du Nord ne devient insupportable que lorsqu'il fait chaud, qu'on ouvre les fenêtres et qu'il y a un mauvais aiguillage ».*

Axel, qui entre en quatrième et a choisi le russe comme seconde langue après avoir vu *Alexandre Nevski,* n'a découvert le cinéma qu'à l'âge de neuf ans. Puis il y est allé régulièrement une ou deux fois par mois jusqu'à ce que ses parents – père employé dans un restaurant, mère au foyer avec ses deux enfants – achètent un magétoscope, il y a un an. Aujourd'hui, la famille possède 90 cassettes enregistrées (qu'elle efface et pour partie réenregistre régulièrement), loue les nouveautés dans deux vidéoclubs et n'entre plus dans les salles sombres que dans les grandes occasions. Il a vu *Ennemy,* oui. *Highlander,* pas encore. *« Jeudi, on ira deux fois. Maman choisira le premier film. Moi, je sais déjà : ce sera* le Port de l'angoisse *ou* le Grand Sommeil. »

Car le seul regret apparent d'Axel est de ne posséder dans sa vidéothèque qu'un seul film avec Laureen Bacall. *« J'ai enregistré* Comment épouser un millionnaire. *C'est plutôt drôle mais c'est bien quand même. J'ai lu le livre où elle raconte sa vie. Ça commence quand elle a six ans et ça se termine en 1976. En 1976, elle avait cinquante deux ans. Maintenant, elle devait avoir soixante et un mais elle est jolie de figure, elle est bonne actrice, elle me plait, même si je ne l'ai pas vue souvent. C'est comme pour Sophie Marceau. Il y en a de ma classe qui l'aiment alors qu'ils ne l'ont vue que dans un seul film. Je ne discute pas leurs goûts, ni ceux de ma mère, qui aime Marilyn. Mais ils n'ont pas intérêt à discuter les miens.*

» Des fois, on apprend des choses, au cinéma. Dans les films de détective, par exemple, on voit comment ils procèdent pour élucider leurs enquêtes : ça peut servir, on ne sait jamais. Bien sûr, c'est dans les livres qu'on apprend les choses essentielles. Dans Alice, *à la Bibliothèque verte, j'ai découvert des noms d'animaux dont je n'avais jamais entendu parler.*

» Au cinéma, on apprend les valeurs morales. On voit des héros qui ont plein de qualités, surtout la franchise et la générosité. Evidemment, il y en a beaucoup qui volent et qui assassinent, mais Stallone, Schwartzeneger, ça ne dit rien à ma mère et ça ne me dit rien non plus. Je sais à peu près comment ils font avec leurs armes. En fait au cinéma, on voit surtout des riches, c'est pas des gens comme nous. Mais justement, ça change les idées.

» L'aventure, la Guerre des étoiles, Indiana Jones, *c'est bien. Le western aussi, c'est bien.* Rio Bravo – Rio Lobo, *j'ai pas trouvé ça terrible – et* Fort Massacre, *plutôt sinistre vers la fin, avec Joël McCrea plutôt raciste, c'est bien. Mais je ne suis pas entiché des acteurs.*

» Laureen Bacall, elle a fait jouer ses pieds et ses mains pour être actrice. (sic) *Quand Howard Hawkes l'a engagée et qu'elle a tourné pour la première fois avec Humphrey Bogart, elle avait la tremblote, elle a baissé la tête, elle a bloqué les épaules, elle a regardé en dessous, c'est pour cela qu'on l'appelle « the Look ».*

Propos recueillis par
ANNE REY.

MERCREDI 25 JUIN



Rencontre avec le réalisateur de « Black Micmac »

Premier film, premier succès

Thomas Gilou a trente et un ans, une envie vraie de filmer et un premier succès dans sa besace. La sincérité paie toujours.

DÉPASSANT largement l'audience d'un film « ethnique », *Black Micmac*, premier long métrage de Thomas Gilou consacré à la vie quotidienne des communautés africaines de Paris, a séduit un public important. Plus de quatre cent mille spectateurs à Paris, plus de huit cent mille en France. C'est une des rares bonnes surprises de la saison.

Son jeune metteur en scène de trente et un ans, blondinet, aux yeux clairs, fait partie des vingt-cinq réalisateurs qui ont tourné leur premier film l'an passé. Il personnifie le renouvellement créatif du cinéma hexagonal en dépit ou même en raison des difficultés économiques.

Thomas Gilou ne compte pas parmi ces jeunes loups, souvent formés à l'école des premiers assistants, qui seraient prêts à vendre père et mère pour « monter » leur premier film. D'abord photographe après des études à l'université de Paris-Vincennes, il décide un beau jour, par appétit, de passer au cinéma.

« La réalisation de courts métrages m'attirait. La France est au premier rang mondial pour la production de films courts, les festivals sont nombreux ; la multiplication du vidéo-clip et du film publicitaire a habitué le public au court métrage et stimulé les auteurs de ce genre. J'ai eu envie de m'y mettre. »

Une nuit de l'été 1984, Antenne 2, dans le cadre de l'émission « Histoires courtes », diffuse sa *Combine de la girafe*, primée dans plusieurs festivals. Emballée par cette projection, Monique Annaud, jeune productrice, contacte aussitôt Thomas Gilou.

« Elevée en Afrique, elle m'a demandé de la rencontrer car elle avait envie de produire un film sur les milieux africains de la capitale. Je suis aussitôt allé me balader dans les différentes communautés et j'ai découvert une vie très particulière, très enthousiasmante. J'ai donc commencé un véritable voyage et l'écriture du scénario. »



Thomas Gilou (à droite).

En compagnie de Cheik Doukouré, Thomas Gilou écrit une première version de *Black Micmac*, qui permettra de convaincre un coproducteur-distributeur, Christian Fechner. Celui-ci demande une nouvelle version de l'histoire, à laquelle s'attellent les deux compères, rejoints par Patrick Braoudé, auteur de théâtre de la même génération. Dans le même temps, Monique Annaud obtient de l'argent par la vente des droits TV, des vidéocassettes et par l'avance sur recettes.

« Il fallait aller vite, confie Thomas Gilou. *Notre idée était un peu dans l'air ; de plus en plus de gens commençaient à écrire des scénarii sur notre thème. »*

Thomas Gilou est encore très surpris de la vitesse avec laquelle tout est arrivé. En octobre de l'année dernière, il entre dans la phase de préparation du film : repérage, casting (soixante-quinze rôles dont beaucoup d'Africains, mille deux cents cachets de figuration, peut-être deux milles personnes auditionnées) et formation de l'équipe technique. Monique Annaud préconise le choix de Claude Agostini (*la Victoire en chantant* et *la Guerre du feu*) pour la photo. C'est lui qui rassemblera l'essentiel des techniciens. Christian Fechner tient à Jacques Villeret pour le premier rôle. Thomas Gilou choisit son premier assistant.

« Ce partage des rôles n'avait rien de désagréable pour moi, dit-il. *Tout le monde avait le même enthousiasme, travaillait au même film. Tout s'est bien passé avec Claude Agostini, un homme formidable et d'expérience – il a plus de cinquante ans. Les gens du casting ont fait un gros travail. Entouré de bons professionnels, tout devient plus facile.*

» Le tournage a duré huit semaines. Le premier jour, on a un bien sûr une angoisse terrible. Le rythme de travail sur un long et sur un court métrage est très différent. Il faut bien savoir quand l'équipe est en forme ou fatiguée, faire très attention à la lassitude qui intervient souvent à la cinquième semaine de tournage. Le metteur en scène doit donner le tempo. »

Promotion, distribution, le système Fechner prend ensuite le relais du metteur en scène, qui se retrouve, lui, à la table de montage. *« Je n'ai eu que quinze jours, c'est très peu. Mais la date de sortie d'un film est souvent la clé du succès d'un film. Il faut dire que les films Fechner ne se sont pas trompés. Ils ont choisi la rapidité, j'ai pris cela comme un stimulant. »*

Black Micmac poursuit sa carrière en salle. Il vient de sortir en Belgique et en Suisse avant d'être projeté au Canada. Peut-être aussi bientôt en Afrique, quand auront été réglés les problèmes liés au retour en France des recettes.

En attendant, Thomas Gilou cherche une nouvelle aventure, une nouvelle rencontre avec un jeune producteur plus épris de mouvement que de « coups ». Quoi qu'il arrive, il est bien décidé à prendre son temps.

O. S.

« Genesis »,

Et la femme créa

Genesis, le film de Mrinal Sen, présenté à Cannes et qui sort ce mercredi, est un exemple de coproduction réussie entre l'Inde et l'Europe.

DEPUIS 1956, Mrinal Sen (né en 1923) a tourné vingt-cinq longs métrages. Le Festival de Cannes a donné la célébrité internationale à ce cinéaste indien. Il y était encore présent, cette année, en sélection officielle avec *Genesis* (*le Monde* du 16 mai), admirable fable où l'on voit un tisserand et un fermier, refusant l'oppression, bâtir leur propre civilisation dans une région désertique. Une femme, rescapée d'une inondation, se joint à eux. Elle leur apporte sa force de travail, mais aussi un message qu'ils ne comprennent pas.

Genesis est le premier film de Mrinal Sen réalisé en coproduction avec l'Europe, à la suite d'un accord culturel entre la France et l'Inde. Mrinal Sen a sa propre maison de production. Il a reçu une aide financière du ministère de la culture, Jack Lang étant ministre. Une petite société française, Scarabée films, s'est associée à Cactus films, société suisse en relation avec le cinéaste pour la vente. Les Films de la Drève (Belgique) ont complété la plate-forme.

« Tous les partenaires étaient d'accord pour éviter un produit hybride, dit Mrinal Sen. *Alors, j'ai travaillé en Inde, comme je le fais d'habitude avec mon équipe. Le matériel avait été contrôlé avant, on m'a donné ce qui manquait. Le négatif a été vérifié en Inde, en laboratoire. Puis tout a été rapatrié en Europe. C'est la monteuse suisse de* Yol, *le film de Güney, qui a travaillé pour moi ; il y a eu un monteur belge pour le son ; le bruitage et le mixage ont été effectués aux studios de Billancourt, la musique de Ravi Shankar a été enregistrée à Paris.*

» Depuis longtemps, je voulais réaliser une parabole, capter la naissance et le déclin de la civilisation : une civilisation, même en déclin, continue. L'organisation change, une autre arrive qui change à son tour. Cela se répète, mais pas de la même façon. Le mouvement monte en spirale. A partir de cette idée, une autre surgit, très importante : celle de la malédiction pesant sur les pauvres. Ils restent les victimes des systèmes sociaux. J'aurais sans doute pu faire le film entièrement en Inde, mais la coproduction m'a considérablement aidé. Sans rien altérer de mes projets, de mes intentions, de mes conceptions. Nous avons tourné dans le Rajastan, à la frontière du Pakistan, dans un village en ruine que personne ne connaissait. Nous tournions aux petites heures le matin, et très tard le soir. Dans le village principal, aux environs, dans le cimetière, près du puits. Les lieux avaient été un peu arrangés. J'aurais tourné sur la Lune si j'avais pu. Il me fallait des paysages d'un autre monde, et c'était justement ce que j'avais. L'un des bienfaits de la coproduction a été tout ce que j'ai appris grâce aux ingénieurs du son Henri Morelle et Frank Struys.

» Dans Genesis, *il y a trois personnages principaux, les deux hommes et la femme. Ils sont à la fois des individus et des concepts. Les deux hommes ont quitté le monde parce qu'ils étaient dégoûtés d'une certaine forme de système social. Ils ont construit autre chose avec l'aide intéressée d'un marchand, et sont devenus les victimes des valeurs qu'ils avaient voulu rejeter ; malgré la femme qui, elle, était en accord avec une autre forme de civilisation.*

» Oui, cette femme portait un message, ce genre de message que la société ne comprend pas, tant que tout n'a pas été perdu. C'est ce qui arrive dans le film. Il faut que la femme parte et que l'ennemi fonce sur eux pour qu'enfin les deux hommes comprennent...

» La caméra a toujours été placée pour saisir les personnages dans leur environnement et dans l'espace. Il y a une période de contemplation, puis une de tension, puis une de

Expositions d'été

Picabia, à Nîmes; Delacroix et Matisse, à Nice; Gauguin et ses amis de Pont-Aven pour l'ouverture d'un nouveau musée et l'anniversaire du premier séjour du peintre en Bretagne; un beau sujet : l'allégorie de la charité dans la peinture du XVIIe siècle, à Caen; un hommage à Bonnard, à Bordeaux; plusieurs excellentes expositions de sculptures contemporaines en plein air... tels sont quelques-uns des points forts d'un été des arts à travers la France souvent à l'écart des sentiers battus.

Alsace-Franche-Comté

ARC-ET-SENANS

– *Les Habitants. Peintures, sculptures et architectures, de Charles Belle, Pascal, Christian Menu.*

– *Nouveaux matériaux industriels ?* Salines royales. Jusqu'au 30 septembre.

BELFORT

– *Résonances, Georges Noel, Martin Barré, Martine Diemer, etc.* Entrepôt de l'Observatoire. Jusqu'au 30 septembre.

BESANÇON

– *Albert André (1869-1954).* Musée des beaux-arts. De juillet à septembre.

COLMAR

– *Camille Bryen.* Musée d'Unterlinden. Jusqu'au 5 octobre.

DOLE

– *Pâte à cuire et pot-au-feu, six mille ans de poterie dans le Jura.* Musée municipal. Jusqu'au 5 octobre.

LONS-LE-SAULNIER

– *Peintures mexicaines sur papier amaté.* Musée municipal. Jusqu'au 10 novembre.

MONTBÉLIARD

– *Cas de figure (autour du portrait).* Maison des arts. Jusqu'au 20 juillet.

MULHOUSE

– *Septième Biennale européenne de la gravure : Marcelle Cahn.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 14 septembre. *Dieter Roth.* Galerie de l'AMC. Jusqu'au 19 juillet. *Rémy Zaugg.* Bibliothèque municipale. Jusqu'au 14 septembre. *Trente et un artistes de tous les pays.* Musée français du chemin de fer. Jusqu'au 14 septembre.

RIXHEIM

– *Le papier peint, décor d'illusion.* Musée du papier peint. Jusqu'à mars 1987.

STRASBOURG

– *Gaetano Pesce, architecte et designer.* Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 août.

– *Annie Greiner, œuvres récentes.* Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 août.

– *Dessins hollandais et flamands du cabinet des estampes et des dessins de l'université de Leyde.* Musée historique. Jusqu'au 31 août.

DERNIERS JOURS
MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) - Mo Varenne
Rodin / Soixante photographies anciennes extraites des collections du musée
TOUS LES JOURS (sauf mardi) - de 10 h à 17 h 45
DU 9 AVRIL AU 7 JUILLET

GALERIE CAILLEUX
136, faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
ARTISTES EN VOYAGE au XVIII siècle
du 20 mai au 5 juillet

Bourgogne

AUXERRE

– *Le cheminement et l'évolution de l'écriture textile depuis quarante ans. Tapisseries.* Abbaye Saint-Germain. Du 5 juillet au 12 octobre.

BEAUNE

– *Le Bougé : treize photographes réunis autour d'une préoccupation commune.* Musée des beaux-arts. Du 15 juillet au 30 août.

CHALON-SUR-SAONE

– *Jean-Loup Sieff.* Du 27 juin au 16 novembre – *Albert Giordan.* Du 27 juin au 7 septembre. Musée Nicéphore-Niepce.

CLAMECY

– *Choix d'œuvres du legs Zervos.* Musée. De juillet à septembre.

CLUNY

– *Joan Miro : gravures et tapisseries.* Ecuries de Saint-Hughes. Jusqu'au 14 septembre.

DIJON

– *Hans Haacke.* Jusqu'au 18 juillet. – *Dijon/Barcelone : Benito, Colomer, Nicolau, Noguera.* Du 25 juillet au 23 août. Le Consortium.

– *Troisième donation Granville.* En permanence. Musée des beaux-arts.

JOIGNY

– *Ce cher Point du monde : Ber, Gerbaud, Hollan, Robert.* Atelier Cantoisel. Jusqu'au 14 septembre.

MACON

– *Amédée Ozenfant. Quatre-vingts peintures.* Musée des Ursulines. Jusqu'au 15 juillet.

RATILLY

– *Blasco, Destarac, Marfaing, de Rimpre.* Château. Du 22 juin au 15 septembre.

TANLAY

– *James Ensor/Roël d'Haese.* Château. Jusqu'au 30 septembre.

TOURNUS

– *Biennale du vitrail.* Abbaye, réfectoire des moines. Du 25 juillet au 10 septembre.

Champagne-Ardenne-Lorraine

LUNÉVILLE

– *Germain Boffrand (1667-1754), l'aventure d'un architecte indépendant.* Musée du château. Du 26 juin au 29 septembre.

PONT-A-MOUSSON

– **Michel Paysant. Ange Leccia** (installations plastiques). Abbaye des Prémontrés. Du 15 juillet au 31 août.

REIMS

– **Klaus Rinke**, œuvres rémoises des années 60 et travaux récents. Palais de Tau. Du 6 juillet au 15 septembre.

– *Daniel Pommereulle,* sculptures. Jardins de la cathédrale. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-DIÉ

– *L'art en plein jour.* Jardin de la Bibliothèque, rue Saint-Charles, et musée. Jusqu'au 31 août.

SEDAN

– *La statuaire religieuse dans les Ardennes : la piété populaire.* Musée du château fort. Jusqu'au 28 septembre.

– *Trois artistes japonais en Europe (Aki Kuroda, Hidetoshi Nagasawa, Keiji Uematsu).* Musée du château fort. Du 21 juin au 15 septembre.

TROYES

– *Obscur, obscurité, obscurcissement* (Christian Boltanski, Ange Leccia, Claude Lévêque, Michel Verjux). Centre culturel Thibaud de Champagne. Du 21 juin au 23 août.

– *Joseph Csaky (1888-1971).* Retrospective. Musée d'art moderne, ancien Palais épiscopal. Du 27 juin au 15 septembre.

VAL-DE VESLE

– *Roger Ackling.* Œuvres récentes. Centre d'art contemporain, église de Courmelois. Du 21 juin au 31 juillet.

Centre-Limousin-Auvergne

AUBUSSON

– *La tapisserie en France, 1945-1985.* Musée départemental de la tapisserie. Du 29 juin au 5 octobre.

CHARTRES

– *Vitrail : les œuvres de quarante maîtres verriers.* Grenier de Loens. Jusqu'au 30 septembre.

CHATEAUROUX

– *Grau-Garriga.* Couvent des Cordeliers. Jusqu'au 3 septembre.

FELLETIN

– *Quilts made in america.* Chapelle du château. Du 21 juin au 7 septembre.

ISSOIRE

– *Jacques Villon, peintures des années 1945-1960.* Centre culturel Nicolas-Pomel. Du 28 juin au 31 août.

LIMOGES

– *Huitième Biennale : l'art de l'émail.* Chapelle du lycée Gay-Lussac. Du 29 juin au 31 août.

MEYMAC

– *La fin des années 60 : d'une contestation l'autre.* Abbaye Saint-André. Du 6 juillet au 28 septembre.

ORLÉANS

– *Auguste Chabaud (1882-1955). Rétrospective.* Musée des beaux-arts. Du 11 juillet au 15 octobre.

ROCHECHOUART

– *François Bouillon.* Musée départemental d'art contemporain. Jusqu'au 31 août.

TOURS

– *Maeght à proximité des poètes. Quarante ans d'édition.* Centre de création contemporaine. Jusqu'au 28 septembre.

– *Musique de cour dans la peinture.* Musée des beaux-arts. Du 21 juin au 7 septembre.

VASSIVIÈRE

– *Martin Szekely. Groupe Totem.* Château. Jusqu'au 31 août.

– *Tu es pierre... Sculptures.* L'île aux Pierres. Jusqu'au 31 août.

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

ALBI

– *Coquet, lumineux, meublé. (Bazilebustamante, Ben, Blanchard, Clément, Combas, Dezeuze, etc.)* Centre culturel de l'Albigeois. Jusqu'au 9 août.

ALES

– *Pierre-André Benoît* (peintures, sculptures et livres). Musée du Colombier. Jusqu'à fin août.

BEAULIEU (abbaye de)

– *La collection de Beaulieu - Acquis et perspectives.* Jusqu'au 13 septembre.

CARCASSONNE

– *Les figurations 1960-1985.* Tours narbonnaises. Eté à partir du 27 juin.

– *Albert Ayme, Paradigmes 1962-1986.* Musée des beaux-arts. Eté.

CAHORS

– *Changer la vue. André Breton et la révolution surréaliste du regard.* Musée. Du 9 juillet au 20 août.

– *Jean Lurçat.* Tapisseries. Salles du Grenier du Chapitre. Jusqu'au 25 juillet.

CASTELNAU

– *Aspect et réalité d'une peinture contemporaine suisse.* Château. Du 6 juillet au 30 août.

CASES-DE-PÈNE

– *Bernard Dufour. En plein dans tout* (peintures de 1958 à 1967). Fondation du château de Jau. Jusqu'au 30 août.

CÉRET

– *Paul Rebeyrolle.* Peintures. Musée d'art moderne. Du 6 juillet à fin août.

COLLIOURE

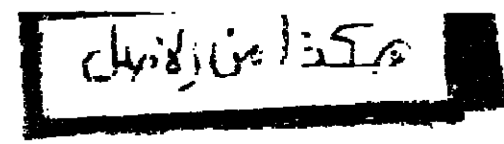
– *Exposition internationale de sculpture contemporaine.* Château royal. Jusqu'au 15 octobre.

LABÈGE-INNOPOLE (près de Toulouse)

– *Qu'est-ce que l'art français ?* (onze artistes choisis par Bernard Lamarche-Vadel). Centre régional d'art contemporain. Jusqu'au 7 septembre.

MONTAUBAN

– *Emilio Vedova, Ferran Garcia-Sevilla, Patrick Saytour* (peintures). Musée Ingres. Jusqu'au 7 septembre.



'de Mrinal Sen

le monde

crise ouverte. Je pense que c'est clair : il faut comprendre l'évolution de l'histoire pour changer le monde. La fable, la parabole de Genesis *concerne aussi, pour moi, la situation politique d'aujourd'hui. Beaucoup de mouvements politiques se sont perdus parce qu'ils voient l'ennemi à l'extérieur et non à l'intérieur d'eux-mêmes. Lorsque la femme dit à l'un de ses compagnons : « Je vois l'ennemi en toi », elle est la conscience du film. Et du réalisateur. »*

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.



Mrinal Sen

« Camorra », de Lina Wertmüller

Mélodrame à l'héroïne

Naples, au carrefour des traditions familiales et du trafic de drogue dans un mélo frénétique de Lina Wertmüller.

BABA ROCCO est tué d'un coup de fusil pendant qu'il cherche à faire payer en nature, à Annunziata, gérante d'une pension d'un bas quartier de Naples, l'argent qu'elle lui devait. On le retrouve mort auprès de la jeune femme évanouie, une seringue hypodermique plantée dans les testicules. Baba est le fils de Guaglione Rocco, patriarche de la plus influente famille de la Camorra. Annunziata n'a rien vu, à moins qu'elle ne respecte la loi du silence. Mais Frankie, ancien contrebandier de cigarettes qu'elle a aimé, cherche à voler un arrivage d'héroïne de Hongkong, destiné à Baba. Des alliés ou membres de la famille Rocco sont tués à leur tour. Chaque cadavre est orné d'une seringue au même endroit.

Lina Wertmüller ignore l'art de la litote et les délicatesses. Elle brasse des images débraillées, violentes, obscènes, fait monter sur l'écume du chaudron napolitain la boue, le crime, le vice. Elle raille une police impuissante (que personnifie un commissaire citant Agatha Christie), secoue le cocotier des générations, accable la plupart des comportements masculins pour exalter les femmes à la peau dure, aux sentiments ardents.

Une chanson, envolée d'une terrasse le jour du meurtre de Baba, sert de fil d'Ariane à ce mélodrame traversé de cris, de hurlements, de « coups de théâtre », mis en scène à grands coups de zoom, de panoramiques latéraux et verticaux. La Camorra n'est pas seule coupable et le patriarche peut méditer sur l'honneur perdu. Rescapés de la misère et de la prostitution, Annunziata (Angela Molina, lionne superbe) et Toto, danseur travesti (Daniel Ezralow, une révélation) s'unissent contre la nouvelle monstruosité représentée par Frankie en qui on a du mal à reconnaître Harvey Keitel. La réalisatrice ne l'a pas gâté, mais avec la Molina, avec Ezralow, avec Isa Danieli et les femmes du peuple secouées de chagrin et de colère, elle peut faire passer son message contre le trafic, l'usage de la drogue, grande tueuse d'adolescents et d'enfants, véritable raison d'être de ce film.

J. S.

Le congrès des cinéastes soviétiques

La victoire des mal-aimés

L'Union des cinéastes change de direction. Le cinéma soviétique va-t-il changer pour autant ?

UNE petite révolution a eu lieu le mois dernier dans le cinéma soviétique. Une nouvelle génération de créateurs, pour la plupart quinquagénaires et dont les films avaient souvent été refusés ou retenus, a pris le pouvoir à la tête de l'Union des cinéastes. L'opération s'est faite avec la bénédiction des autorités. M. Gorbatchev, qui a assisté le 13 mai à la séance inaugurale du cinquième congrès de l'Union, n'a pas cherché à sauver le premier secrétaire de cette organisation, M. Koulidjanov, qui avait tenté de se maintenir à son poste.

Le congrès a été passablement agité. Nikita Mikhalkov, auteur notamment de *la Parentèle*, récemment présenté en France, s'en est pris à la censure, mais aussi aux auteurs qui s'y étaient, selon lui, trop facilement soumis. De vieilles gloires du cinéma soviétique, telles que Serguei Bondartchouk, spécialiste du film historique à grand spectacle en costumes d'époque, n'ont pas été réélues dans les instances dirigeantes de l'Union. Un cas à part est celui d'Andrei Kontchalovsky, frère aîné de Mikhalkov : il n'a pas été, lui non plus, réélu à la direction, mais sa mise à l'écart est due au fait qu'il réside la plupart du temps – depuis cinq ans – aux Etats-Unis. Bondartchouk et Kontchalovsky restent cependant membres de l'Union elle-même.

Le grand changement est l'élection à la direction de l'Union des cinéastes d'Elem Klimov, né en 1933, surtout connu en Occident pour son film *Agonie*, qui raconte les derniers mois de Raspoutine à la cour impériale. Le film, tourné en 1974-1975, est resté au placard pendant dix ans. Le censeur avait-il été choqué par quelques nudités féminines ou par le portrait très inhabituel brossé de Nicolas II ? L'ancien souverain était décrit non pas en homme ridicule et borné comme le veut la tradition, mais en personnage angoissé et tragique.

L'Union des cinéastes est donc dirigée désormais par quelqu'un qui a eu maille à partir avec la censure et n'est pas un apparatchik. Elem Klimov n'a pas pour autant les yeux tournés vers l'Occident. Slavophile, sans doute croyant, il rêve d'un retour aux valeurs traditionnelles : entraide, pitié, chaleur humaine, qui auraient été celles de la communauté villageoise de jadis.

« Des raisons subjectives »

C'est un choix curieux pour un tel poste, car l'intéressé n'a guère le profil d'un « chef ». Mais il a été bien accueilli par les cinéastes de la nouvelle génération, qui reconnaissent volontiers son originalité et son talent.

L'entrée d'Alexei Guerman dans la direction collective de l'Union des cinéastes va dans le même sens. Plusieurs de ses films ont été retenus par la censure. *Mon ami Ivan Latchine* (1983) montrait, dans un style très elliptique et parfois obscur, la misère des années 30 dans une petite ville de province. Il n'a été diffusé qu'en 1985 à la demande, dit-on, de M. Gorbatchev lui-même. *Contrôle routier*, réalisé en 1971, n'a été distribué qu'il y a quelques mois. Ce film de guerre échappe au manichéisme du genre. Les Allemands n'y sont pas des monstres, les partisans comptent des imbéciles dans leurs rangs, les gens simples y apparaissent ballottés par des événements dont ils ne comprennent pas le sens.

L'élection de personnalités telles que Klimov et Guerman à la tête de l'Union des cinéastes est un désaveu aussi bien pour l'ancienne direction que pour le comité d'Etat au cinéma (Goskino), qui détient le véritable pouvoir dans la profession et a refusé leurs scénarios ou laissé dormir leur production dans les tiroirs. Le premier secrétaire sortant avait senti le vent et tenté de désamorcer les critiques en reconnaissant ses torts : *« Le secrétariat de l'Union n'a pas défendu avec suffisamment d'énergie les droits à la création des cinéastes, en particulier des jeunes réalisateurs, et a accepté que plusieurs films, malgré leurs grandes qualités artistiques, ne soient pas autorisés pendant des années pour des raisons subjectives »*, déclarait-il dans son rapport d'activité. Cette ultime autocritique ne l'a pas sauvé pour autant.

La prochaine cible est, sans doute, M. Ermach, le président du Goskino, depuis... 1972. Le rôle de cet organisme central sera peut-être réduit au profit d'autres instances, en particulier les studios. Les cinéastes ont répété à profusion, lors de leur congrès, qu'ils souhaitaient une simplification des procédures par lesquelles un scénario est accepté puis réalisé. La réforme est, cependant, à double tranchant : jusqu'ici, une fois qu'un projet avait reçu l'*imprimatur* nécessaire, parfois après un va-et-vient incessant avec la censure, la responsabilité du réalisateur était dégagée. On lui demandera, désormais, peut-être des comptes *a posteriori*, comme cela se fait de plus en plus au théâtre. L'auto-censure serait alors plus efficace que la censure elle-même.

Les « fans d'Angélique »

La *Komsomolskaïa Pravda*, quotidien censé s'adresser à la jeunesse, s'indignait le 16 novembre dernier du succès de films étrangers tels que *Angélique marquise des anges*. Le journal publiait la lettre d'une certaine Natacha, âgée de dix-sept ans et habitant Moscou, qui avait vu ce film huit fois et fondé un club de « fans d'Angélique ». La *Komsomolskaïa Pravda* tempêtait : *« Aujourd'hui le public ne va au cinéma que pour se divertir. »* Le quotidien opposait le cinéma occidental – qui ne cherche, selon lui, que l'évasion et l'effet facile – au cinéma socialiste *« qui ne veut pas détourner l'attention de la réalité »*. Le problème est cependant que les « bons » films soviétiques sont souvent projetés, selon la *Komsomolskaïa Pravda*, *« devant des salles vides »*. L'engouement pour les films étrangers *« futiles »*, la concurrence de la vidéo, sont autant de défis pour les responsables. Le remaniement à la tête de l'Union des cinéastes s'explique peut-être ainsi : on veut présenter désormais des hommes moins simplistes pour défendre les mêmes idées.

Le héros doit être plus complexe et le tableau de la société soviétique moins idéalisé. Mais on ne montrera en définitive les défauts du système que dans la perspective de son amélioration. *« Il ne faut pas protéger le spectateur contre les difficultés et les inquiétudes de notre temps. L'art doit faire réagir, éveiller dans l'individu l'esprit civique et le sentiment de ses responsabilités vis-à-vis du destin de son pays et de la société »*, déclarait ainsi au congrès le metteur en scène moscovite Metalnikov.

Certains tabous s'estompent, notamment en ce qui concerne la foi religieuse ou les souffrances endurées par la population dans le passé, mais le cinéma soviétique a toujours pour but de former une conscience sociale, de développer le sentiment d'appartenance à une collectivité. La formule de Racine selon laquelle *« la principale règle est de plaire et de toucher »* n'est pas près d'être acceptée ici.

DOMINIQUE DHOMBRES.

à travers la France

MONTPELLIER

– *Diva : parcours d'un mythe.* Musée Fabre. Du 15 juillet au 21 septembre.

NIMES

– *Francis Picabia* (rétrospective). Musée des beaux-arts. Du 11 juillet au 30 septembre.

PERPIGNAN

– *Jean Dubuffet. Ecrits, images.* Musée Hyacinthe-Rigaud. Du 7 juillet au 15 septembre.

TOULOUSE

– *Le mégalithisme en Midi-Pyrénées.* Musée Saint-Raimond. Jusqu'au 31 août.

– *Tabac, miroir du temps* (objets pour fumeurs). Musée Paul-Dupuy. Jusqu'au 15 septembre.

SÈTE

– *Les peintres naïfs britanniques.* Musée Paul-Valéry. Eté.

VILLEFORT

– *Parvine Curie* (sculptures, tapisseries, gouaches). Château de Castanet. Jusqu'à fin août.

VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

– *Robots-sculptures : les machines sentimentales.* Jusqu'au 6 août. *Art vidéo : installations et environnements.* Du 12 juillet au 6 août. *Marionnettes et théâtre : la scénographie contemporaine dans le théâtre de marionnettes en Tchécoslovaquie.* Du 1er juillet au 10 septembre. CIRCA, La Chartreuse.

Nord-Pas-de-Calais-Picardie

AIRAINES

– *Albert Gleizes. Anne Danger* (poteries réalisées à Moly-Sabata). Prieuré. Jusqu'au 14 septembre.

AMIENS

– *Alberto Burri.* Maison de la Culture. Jusqu'au 13 juillet.

ARRAS

– *Arras-Nemetacum* (la vie d'une cité gallo-romaine). Musée des beaux-arts. Jusqu'au 18 août.

BERCK-SUR-MER

– *Charles Roussel (1861-1936).* Rétrospective. Musée. Juillet-octobre.

BOULOGNE-SUR-MER

– *Francis Mockel.* Gravures. Galerie « Les Pipots ». Du 21 juin au 26 juillet.

CALAIS

– *Jochen Gerz.* Œuvres sur papier photographique 1983-1986. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 8 septembre.

– *Zeimert ou les Délices de la contrainte.* Galerie de l'ancienne poste. Du 20 juin au 27 septembre.

CHAUNY

– *L'Amérique au temps de la statue de la Liberté.* Musée national de la coopération franco-américaine. Château de Blérancourt. Jusqu'au 13 octobre.

DOUAI

– *Arnoldo Governatori. Paysages.* Musée de la Chartreuse. Juillet-août.

DUNKERQUE

– *Georges Braque. Œuvre gravé.* Musée des beaux-arts. Du 2 juillet au 1er septembre.

– *Art et vidéo.* Ecole régionale des beaux-arts. Du 27 juin au 28 juillet.

– *Christoforou.* Rétrospective. Du 20 juin au 20 septembre.

– *Marie-France Nollet. Hallucinations traversières.* Du 20 juin au 17 août. Musée d'art contemporain.

GRAVELINES

– *James Ensor, l'œuvre gravé. Philippe Favier,* Capitaine Coucou, gravures. *Jean-Marc Scanreigh,* gravures et sculptures récentes. Arsenal, salle de la poudrière. Jusqu'au 7 septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL

– *Art déco 1920-1930.* Fondation Septentrion. Jusqu'au 21 juillet.

SOISSONS

– *La Picardie, berceau de la France.* 1500e anniversaire de la bataille de Soissons. Centre culturel. Du 20 juin au 31 août.

VALENCIENNES

– *L'académie de peintures et sculptures à Valenciennes au dix-huitième siècle.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 28 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ

– *Anne Barres et Marie Dujardin. Roger Frezin, Régis Deparis, Jacques Meyeux. Donation Maurice Marinot (1882-1960).* Musée d'art moderne. Jusqu'au 14 septembre.

Normandie-Bretagne

BIGNON (Morbihan)

– *Ouverture du Centre d'art contemporain et du Parc de sculptures de Kerguehennec.* A partir du 3 juillet.

BREST

– *Langviksskar (1880-1920) : un archipel suédois près de Stockholm.* Musée de la marine. Jusqu'au 31 août.

CAEN

– *L'allégorie dans la peinture : la représentation de la charité au dix-septième siècle.* Musée des beaux-arts. Du 27 juin au 13 octobre.

DIEPPE

– *Edouard Pignon : Plongeurs et Dames du soleil.* Château-musée. Jusqu'au 30 septembre.

ÉVREUX

– *Hans Hartung.* Musée de l'ancien évêché. Jusqu'au 15 septembre.

FOUGÈRES

– *Le verre, art et industrie.* Couvent des urbanistes. Jusqu'au 14 septembre.

LE HAVRE

– *Les expositions internationales maritimes au Havre.* (Les peintres des expositions de 1868 à 1887). Musée de l'Ancien Havre. Jusqu'au 21 septembre.

– *Max Schoendorff.* Musée des beaux-arts. Du 25 juin à fin septembre.

HONFLEUR

– *Hommage à Raymond Bigot (1872-1953), sculpteur-animalier normand, jadis inconnu.* Musée Eugène-Boudin. 5 juillet-30 septembre.

JOUY-SUR-EURE

– *Troisième Biennale européenne de la sculpture.* Centre d'art contemporain. Jusqu'au 21 septembre.

MORLAIX

– *Charles Lapicque.* Peintures et dessins. Musée des jacobins. (Tapisseries et lithographies au château de Kerjean, en Saint-Vougay.) Du 10 juillet au 29 septembre.

PONT-AVEN

– *Cent ans, Gauguin à Pont-Aven.* Musée de Pont-Aven. Du 29 juin au 30 septembre.

QUIMPER

– *Hommage à Jean Lasne (1911-1940).* Musée des beaux-arts. Du 21 juin au 29 septembre.

RENNES

– *De Bassano à Greuze : peintures italiennes et françaises des dix-septième et dix-huitième siècles du Musée des beaux-arts de Nîmes.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre.

TROUVILLE

– *Aux bains de mer : 1830-1930.* Galerie d'exposition du musée de Trouville. Jusqu'au 21 juillet.

VASCŒUIL

– *Michel Ciry : huiles, aquarelles, gravures. Verreries de Claude et Nicolas Morin.* Château. Du 6 juillet au 2 novembre.

Pays de la Loire

ANGERS

– *Les domaines de Jean Lurçat.* Nouveau musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine. Du 21 juin au 15 septembre.

– *Miniatures indiennes.* Musée Pincé. Jusqu'au 31 août.

CHOLET

– *L'arche des musées* (l'animal dans l'art). Musée des arts. Jusqu'au 15 septembre.

FONTEVRAUD

– *Poutres de l'imaginaire.* Sculptures sur bois de Claude Bau (détenu de la centrale de Clairvaux). Abbaye royale de Fontevraud. Jusqu'à fin août.

LE MANS

– *L'art et le sacré aujourd'hui.* Abbaye de l'Epau. Du 4 juillet au 14 septembre.

– *Giuseppe Penone.* Sculptures. Musée des beaux-arts. Du 27 juin au 30 septembre.

– *Mathurin Crucy (1749-1826),* architecte nantais néo-classique. Musée Dobrée. Jusqu'au 17 août.

– *Un siècle de réclames alimentaires.* Château des ducs de Bretagne. Tour du Fer à cheval. Jusqu'au 14 septembre.

SAINTE-SUZANNE

– *Poids et mesures et vie régionale.* Musée de l'Auditoire. Juillet-août.

LES SABLES-D'OLONNE

– *Philippe Favier.* Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Du 5 juillet au 14 septembre.

Nous poursuivrons la suite de la publication des expositions d'été à travers les régions Ile-de-France, Poitou-Charentes-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes dans *le Monde* daté 27 juin.

Le Monde
PUBLICITÉ ARTS ET SPECTACLES
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4335

EXPOSITION
L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL
Les Cinq Académies au service de la culture et de la recherche, un mécénat de tradition aux dimensions du monde moderne, un patrimoine artistique unique en France.
au Musée Jacquemart-André
158, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (8e)
tous les jours de 11 h à 18 h, du 6 mai au 20 juillet.

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) – Mo Varenne
Jean CLAREBOUDT / Condition V
installation présentée dans les jardins du musée
tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 17 h 45
DU 18 JUIN AU 1er SEPTEMBRE

IMAGINAIRE DE SEPT GRAVEURS POLONAIS
Biel, Gaj, Haufa, Karwacki – Kotkowski, Sepiol, Skorczewski
GALERIE ATELIER LAMBERT
62, rue La Boétie, 75008 Paris
45-63-51-52 (Mo Miromesnil)
JUSQU'AU 10 OCTOBRE

Galerie COARD
12, rue Jacques-Callot, 75006 Paris - Tél. : 43-26-99-73
Pierre LESIEUR
peintures, dessins et pastels
28 mai-6 juillet 1986



THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., ven., mar. à 19 h 30 ; dim. à 15 h : Salammbô ; jeu., lun. à 19 h 30 : Don Quichotte ; sam. à 19 h 30 : la Bohème.

SALLE FAVART (42-96-06-11), mer., ven., lun. à 19 h 30 : la Flûte enchantée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer., dim. à 14 h 30 ; jeu., lun. à 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie ; mer., sam., dim. à 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; ven., mar. à 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15) : clôture annuelle.

ODÉON (43-25-70-32) : relâche jusqu'en décembre.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), de mer. à dim. 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey ; clôture annuelle à partir du 30 juin.

TEP (43-64-80-80) : clôture annuelle.

BEAUBOURG (42-77-12-33), mar. Débats-Rencontres : mer. à 21 h : le Cri, de S. Renard ; jeu. à 18 h 30 : le Mécénat en France ; à 19 h : Débat « Lieux de travail » ; Cinéma-vidéo : Vidéo-Information : tous les jours à 13 h : Carnets du Maroc. Mémoire à rebours, de J. Bensimon ; à 16 h : Un vigneron en hiver, de J. Donjon ; Dans la forêt de Bourgon, le charbon de bois, de G. Silvanie, V. Pichot ; L'art et la matière, de M. Lacroix ; 19 h : Abel Gance et son Napoléon, de N. Kaplan ; Vidéo-Musique : tous les jours à 13 h : Charles Trenet, de J. Ertand, P. Bouteiller ; à 16 h : Peter Grimes, de Britten ; à 19 h : Spartacus, de Aram Khachaturian ; Concerts-Spectacles : Danse : mer., jeu. à 18 h 30 ; ven., sam. à 20 h 30 : Molissa Fenley and dancers ; Cinémathèque de la danse : sam. à 18 h 30 : Un jour Pina m'a dit, de C. Akerman ; dim. à 18 h 30 : Barbe-Bleue, café Muller : à vous de les demander à Rudolf Rach ; Musique : jeu. à 20 h 30 : Séminaire sur la composition.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : clôture annuelle.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), mer., jeu., sam., dim. à 20 h 30 : Tanztheater de Wuppertal ; clôture annuelle à partir du 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), jeu., ven. à 20 h 30 : Lectures-spectacles : le Mariage secret ; l'Ombre de la vallée ; clôture annuelle à partir du 28.

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70) 20 h, dim. 18 h : Trois cases blanches (jusqu'au 28).

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h : Hot House.

BASTILLE (43-57-42-14) 21 h : Britannicus (jusqu'au 28) ; 20 h : la Terrasse des désespoirs (jusqu'au 28).

BOUCANIER (43-45-60-60) (Mer.) 21 h : Hérode et Salomé (jusqu'au 29).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : les Amoureux de Molière.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., lun.) 22 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 20 h 30 : Un train comme valse viennoise.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) J., V., S. 20 h : la Mort, le Moi, le Nœud (dern.) ; V., S. 22 h : la Nouvelle Cuisine (dern.).

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : le 25 : Two Women, Two Cities ; les 26, 29 : Entertaining M. Sloane ; les 27, 28 : Black and White, the Canterville ghost ; le 30 : The Fantasticks.

CENTRE D'ANIMATION DE LA JONQUIÈRE (42-27-68-81), 21 h : Grimes crimes show (jusqu'au 28).

CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28) (D. soir, L., mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Cabaret de la dernière chance.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) (D., L.) 20 h 30 : Mort d'Oluwemi d'Ajumako.

CINQ DIAMANTS (45-80-18-62) 20 h 30 : Pas d'entr'acte pour Hamlet (jusqu'au 28).

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) (D., lun., mar.) 20 h 30 : Galerie : Antoine et Cléopâtre ; Resserre (D., L., mar.) 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; le 28, 20 h 30 : Exercices de style.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 21 h, sam. 18 h : L'âge de Monsieur est avancé (dern. le 28).

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D.) 21 h : Poil de carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Chrysis (dern. le 1er).

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D., le 1er) 20 h 30 : Phèdre.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : Poésies avec Vicky Messica (dern. le 29).

ECOLE FLORENT (42-49-37-57), les 25 et 28 à 20 h 30 : le Misanthrope.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37) 21 h : Du sang sur le cou du chat (dern. le 28).

EDOUARD-VII (47-42-57-49) (D. soir) 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Répétition (dern. le 29).

ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir) 21 h, dim. 17 h : Histoires... d'aller au théâtre ou la fin d'Othello (dern. le 29).

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 22 h : Vieilles Canailles (à partir du 1er).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : Stefano (dern. le 28).

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.) 21 h, mat. sam. et dim. 17 h : la Nuit du 4 août ; (D., L.) 19 h : Une Saison en enfer.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-62-11-95) 21 h : Jeanne de la nuit (jusqu'au 28).

FONTAINE (48-74-74-40) (D.) 20 h 30, samedi + 18 h : les Mystères du confessionnal. (D.) 22 h, sam. + 15 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.

FORTUNE (43-56-76-34) 21 h, le 28 : La môme Suzy.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, lun.) 21 h, dim. 15 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., lun.) 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-42-79) 20 h 30 : l'École des mères (à partir du 1er).

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., lun.) 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence (dern. le 28).

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, lun.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : la Voisine.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.). I : mar., jeu., sam., 18 h 30 : Pour Thomas (dern. le 28) ; II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg (dern. le 28) ; 22 h : Pas de balcon pour Roméo. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là ; lun., mer., ven. à 18 h 30 : Pardon m'sieur Prévert.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 20 h 15 : Savage Love (dern. le 28) ; 22 h : Haute surveillance (dern. le 28) ; (D., lun.) 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MÉCÈNE (42-77-40-25) (D., L., M.) 20 h 30 : Gino.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, lun.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30) 21 h : le Grand Théâtre Kabuki (dern. le 29.)

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : le Veilleur de nuit (jusqu'au 28.)

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14) 21 h : Enfant et roi (dern. le 28).

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) le 28, 20 h 45, le 29, 15 h 30 : l'Amour-Goût.

ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine (dern. le 28.)

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette (dern. le 28) ; II. 20 h : Speedy Bananas (dern. le 28.)

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) 21 h : les Trompettes de la mort (dern. le 29.)

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) 21 h 15 : la Poule d'en face (dern. le 28).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir) 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve (dern. le 29).

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D.) 21 h : Laissez-les vivre.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) 21 h, sam. 18 h : le Confort intellectuel (dern. le 28).

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) I. du mer. au sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. Du mer. au sam. 20 h 30 : Huis clos. – III. M., J. Ven. : 22 h 15 : Bail à céder (dern. le 27).

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.) 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Astro Folies Show.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15 : le Tombeur (dern. le 28.)

THEATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Petite salle : 21 h : Home (dern. le 28).

THEATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30, mar., jeu., sam. : Electre (dern. le 28) ; mer. ven. : Lysistrata (dern. le 27.) ; le 28 à 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (V. dim., lun.) 18 h 30 : le Voyage immobile ; mer., jeu., sam., 18 h 30 : Bouffonnerie épicée ; (D., lun.) 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; ven. 18 h 30 : Buffo ; 22 h 30 : Phèdre.

THÉATRE DU TOURTOUR (48-87-82-48) (D., lun.), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini (dern. le 28).

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.) 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (Mar.) 21 h 45 : En manches de chemise ; (L.) 23 h : Banc d'essai des jeunes ; (L.) 23 h : Drôle de larme.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D.), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

DOMINO (43-37-43-51) (L.), 21 h 45 : Feu ai pas ; 22 h 30 : Viol à la tire.

L'ÉCUME (45-42-71-16) (D., L.), 20 h 30 : La vie est un grand toboggan ; lun. 21 h : R. Revraud conte... ; 22 h : J.-P. Reginal (jusqu'au 28) ; lun. 23 h : Et puis après ce jour.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D., L., Mar.), 18 h 30, dim. 20 h : Ça va, ça vient.

GRENIER (43-80-68-01) (D., L., Mar.), 22 h : Non je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L., Mar.), 18 h 30 : D. and J. Memories ; (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 24 h : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; mar., mer., sam., 18 h 30 : le Voyage immobile ; sam. 16 h : la Timbale ; 22 h 30 : Phèdre.

THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRETEIL

30 septembre, 1er octobre 86
ASSAÏ
chorégraphie Dominique Bagouet
10, 11, 12 octobre 86
LE CRAWL DE LUCIEN
chorégraphie Dominique Bagouet
14, 15, 16 octobre 86
AUJOURD'HUI SIMON CREME DE JOUR
chorégraphie Michel Kéléménis

CENTRE GEORGES POMPIDOU

6 au 9 novembre 86
PARCELLE DE CIEL
chorégraphie Susan Buirge

THEATRE DE LA VILLE

1er, 2 décembre 86
CODEX
chorégraphie Philippe Découflé
3, 5, 6 décembre 86
PUDIQUE ACIDE EXTASIS
chorégraphie Mathilde Monnier / Jean-François Duroure

NEW MORNING

12 décembre 86
DANSE RECITAL III

MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE DE CRETEIL

9 au 21 janvier 87
TITRE NON DETERMINE création
chorégraphie Maguy Marin
16 au 21 janvier 87
ATTILA ET NANA LES MOINEAUX FRIQUETS création
chorégraphie Claude Brumachon
27 janvier au 1er février 87
MEMOIRE GOLEM création
chorégraphie Elinor Ambash
6 au 11 février 87
TUNNELS création
chorégraphie Jacques Patarozzi

CENTRE GEORGES POMPIDOU

18 au 22 mars 87
CITE
chorégraphie Jean-Marc Matos
25 au 29 mars 87
ANTIQUITES création
chorégraphie Georges Appaix

THEATRE DE PARIS

19 au 21 mai 87
PICCOLI OU LE REVE D'YVAN P'TITS LOUPS
chorégraphie Josette Baïz
19 au 21 mai 87
LES BORDS DE L'HYMNE
chorégraphie Clo Lestrade
dates à déterminer
Jeune Ballet de France

GRANDE HALLE PARC DE LA VILLETTE

22, 23 mai 87
COPERNIC OPERA F 6
chorégraphie Kilina Crémona

ABONNEZ-VOUS : 45 F LA PLACE
TEL. 48.24.40.26

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations, veuillez retourner ce bulletin au THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE 18 RUE DE CHABROL 75010 PARIS.

NOM .... Prénom ....
Adresse ....
Ville .... Code postal ....

USA LANGUAGE

Prenez l'accent américain

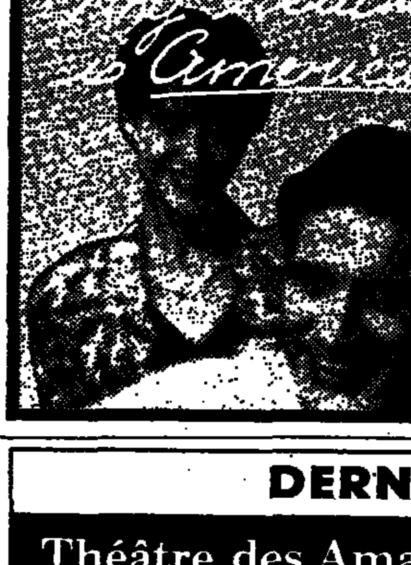
L'anglais tel qu'on le parle en Amérique
Stages d'été : juin - juillet - août
Sessions 2 semaines
Petits groupes
Professeurs Américains

COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, place de l'Odéon, 75006 Paris
Tél. : 46 34 16 10

RENAISSANCE
28, Bd St Martin (Strasbourg St Denis)



LE CAPITAINE FRACASSE
42.08.18.50



Vous préparez un voyage à l'étranger, vous êtes lycéen, étudiant, homme d'affaires et vous souhaitez apprendre à parler et comprendre l'américain?

SESSIONS INTENSIVES DE JUILLET A L'AMERICAN CENTER

AMERICAN CENTER
261, BD RASPAIL - 75014 PARIS - RER : DENFERT-ROCHEREAU - TÉL. : (1) 43 35 21 50

DERNIÈRE LE 28 JUIN

Théâtre des Amandiers Nanterre

Quai ouest
de Bernard-Marie Koltès
Mise en scène de Patrice Chéreau

Location : 47.21.18.81 - 3 FNAC - Par MINITEL : 36159177 code MATIC
Navette RER Nanterre-Université ♦ Théâtre – Librairie - Restaurant sur place

ORCHESTRE DE PARIS

Le programme 1986/87 est paru !

Alors que la saison 1985/86 de l'Orchestre de Paris vient à peine de s'achever, le programme complet de la saison 1986/87 est publié dès aujourd'hui.
Pour le recevoir gratuitement, il suffit de téléphoner au 45.63.07.40 ou d'écrire à :
Orchestre de Paris-Abonnements - 252, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris.
Une précision importante : les abonnements et réservations par correspondance sont déjà ouverts pour la totalité des concerts du calendrier.

ORCHESTRE DE PARIS
Directeur Daniel Barenboïm

Publicité Claude Michel

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

THEATRE

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques-Prévert (48-68-00-22), les 26, 27, à 14 h 30 : Charlotte la gourmande.

BOUGIVAL, Musée Y.-Tourguéniev (45-77-87-12), le 28 à 17 h : G. Rabol (Chopin, Liszt).

CHANTILLY, Château (44-58-29-90), le 28 à 17 h : Quatuor Ysaye.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), le 28 à 21 h : Afo Reggae.

CHEVREUSE, Gymnase (30-52-02-27), le 27 à 21 h : A Chorus Line.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-16), 21 h : le 25, Suspenders : le 26 : Soirée Bœuf.

ELANCOURT, Centre culturel de la Villedieu (30-50-51-70), 20 h 30 : le 25 : Quatuor Lutèce ; le 27 : J.-F. Paillard (Mozart).

LAGNY, Eglise (64-34-90-11), le 30 à 21 h : Récital d'orgue.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (43-75-72-58), le 26 à 21 h : Jean-Louis Aubert and Co.

MONTREUIL, salle Berthelot (48-58-65-33), du 25 au 28 à 21 h, le 29 à 16 h : La Goutte ; le 1er à 21 h : Toujours quelqu'un sous l'arbre. – Auditorium du Conservatoire (48-73-18-45), le 26 à 20 h 30 : Chorale de l'Est parisien (G.-M. Bouyer, dir.).

MARNE LA VALLÉE, Théâtre de verdure, Torcy (60-17-50-65), 21 h : le 26, Dirty Duck ; le 27, Raticide ; le 28, B. Deraime ; le 29, *Groupes locaux amateurs.*

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest (jusqu'au 28).

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), les 26, 27 à 14 h : les Fourberies de Scapin. – Athlétic (46-24-03-83) (D., L., M.), 20 h 30, dim. 16 h : Tueurs sans gages.

PANTIN, Chapiteau, place de l'Eglise, 22 h : le 27, Festival Reggae, Oscar d'Léon ; le 28, Festival Salsa.

PALAISEAU, La Mare au diable (60-14-31-79), les 27, 28 à 20 h 30 : le 29 à 15 h : l'Orchestre.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des arts (48-48-10-30), le 27 à 20 h 30 : Gala de danse M. Olivier.

RUNGIS, Centre culturel (45-60-54-33), le 27 à 21 h : Soirée Parasols.

LES ULIS, CCM (69-07-65-53), le 28 à 17 h : Cocktail Light Music.

VERSAILLES, Palais du Grand Trianon (39-50-71-18), 21 h : le 26, Phèdre ; le 27, Horace. – Château, le 26 à 20 h : N. Young. – Th. Montansier (39-50-71-18), le 26 à 21 h : Ensemble orchestral de Paris (*Bach*).

VINCENNES, Château (43-28-15-48), les 28, 29 à 18 h 30 : Donjon, Mémoire de pierre.

Music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-27), 21 h : Chansons françaises ; merc., jeu., ven., sam., 19 h : le Rat dans la contrebasse.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), jusqu'au 28, 21 h, et le 29, 16 h : S. Aubry.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), le 28, à 15 h : Adrienne ; à 20 h : C. Vence chante Boris Vian.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95) (D., L.), 22 h : P. Péchin, Rachel.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), les 25, 26, à 22 h ; les 27, 28, à 21 h et 23 h : O. Piro Quintet ; le 26, à 19 h : Sei Voci.

VINGTIÈME ART (43-49-23-16), 20 h 30, le 25 : D. Mac ; le 26 : M. Robine ; le 27 : J.-L. Blaire ; le 28 : S. Evans ; le 29, à 17 h : E. Kibaro.

Opérettes, comédies musicales

DEJAZET (48-87-97-34) (L.) 20 h 30, dim. 16 h : la Petite Boutique des horreurs.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79) (D., L.) 20 h 30 : Lady Day.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : l'Amant statue, Maison à vendre (dern. le 28).

THÉATRE DE PARIS (42-78-19-54), le 25 à 20 h 30 : la Farce de Maître Pathelin ; le 26 à 20 h 30 : le Paradis des chats.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D., Me. soir) 20 h 45, mer. à 15 h : le Capitaine Fracasse.

THEATRE ESSAÏON
LA NUIT DU 4 AOÛT
Texte et mise en scène de ALAIN RAIS
avec PIERRIK MESCAM
du 4 juin au 5 juillet. Réserv. tél. 42.78.46.42

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 25 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin).

Ranelag, 20 h 30 : le Cambiale di Matrimonio, opéra de Rossini, mise en scène : C. Narovitch, dir. musicale : C. Mory (jusqu'au 27).

Théâtre Grévin, 21 h : Maison à vendre. L'amant-statue, opéras de N. Dalayrac (jusqu'au 29).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : H. Schauerte, J.-L. Serre (Alain).

Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, 20 h 30 : W. Moline (violon).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris (Musique au temps des croisades).

Maison des Cultures du Monde, 21 h : Musiques, chants et danses traditionnels des juifs d'Ethiopie, Kurdes, Boukhariens et Hassidiques.

Eglise Saint-Louis en l'Isle, 21 h : Orchestre J.-L. Petit (Bach, Vivaldi).

Table verte, 22 h : A. Gazarian, D. Bartov (Mozart, Beethoven, Schubert) (jusqu'au 28).

JEUDI 26

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Don Giovanni, opéra de Mozart, mise en scène : J.-P. Ponnelle, dir. : D. Barenboim.

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : Chœur et orchestre F. Poulenc (Fauré, Franck, Poulenc).

Théâtre Grévin, 21 h : voir le 25.

Maison des Cultures du Monde, 21 h : voir le 25.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 25.

Cité Internationale des Arts, 21 h : H. W. Erdmann (Beck, Erdmann, Jaggard, Lippe).

Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : Ensemble vocal et instrumental Saint-Georges (Mozart, Purcell).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : R. Daugareil, N. Mandement (Brahms, Liszt, Schubert).

Table verte, 22 h : voir le 25.

Eglise luthérienne de Saint-Jean, 20 h 30 : la Camerata de Montseigues, dir. : J.-M. Jallaud (Petite messe solennelle, de Rossini).

Eglise Saint-Louis en l'Isle, 20 h 30 : G. Fumet (Vivaldi, J.-S. Bach, Mozart).

VENDREDI 27

Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, chœurs de Radio-France, dir. musicale : M. Ramin, avec M. Caballe (Gluck, Armide).

Eglise Saint-Merri, 20 h 45 : B. Schlosberg, Ph. Herscu, O. Potot (Bach, Rodrigo, de Falla, Tarrega).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven, Mozart).

Eglise Saint-Louis en l'Isle, 21 h : voir le 25.

Théâtre Grévin, 21 h : voir le 25.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 25.

Table verte, 22 h : voir le 25.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Gratien (Purcell, Sor, Villa-Lobos, Henze).

Temple de Pentemont, 21 h : Duo M. Garau, F. Millet (Scheidler, Scarlatti, Brahms, de Falla).

SAMEDI 28

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 26.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Octuor Vocal Eliza Consort (Purcell, Byrd, Dowland).

Eglise Saint-Louis en l'Isle, 21 h : voir le 25.

Table verte, 22 h : voir le 25.

DIMANCHE 29

Théâtre Grévin, 21 h : voir le 25 (dernière).

Eglise Saint-Merri, 16 h : T. Paraschivesc, B. Natorp, A. Girard (Schubert, Mahler).

Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : M. Tissot (orgue).

MARDI 1er JUILLET

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : T. Schorr (Couperin, Scarlatti, Bach).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : A. Queffelec (Beethoven).

Espace Kiron, 19 h : P. Lerebours (Schubert).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h, à partir du 30 : S. Yasuaki.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30, du 25 au 27 : Royal Tencopators, à partir du 28 : M. Saury Jazz Music.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 25, à 23 h : Groupe Paris-Brune. 22 h 30, du 26 au 28 : Ti Fock.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30, les 27, 28 : G. Marais, Y. Robert, P. Villaroel, J. Mahieux ; le 29 : F. Tusques, N. Mac Ghie.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h, le 25 : No Names ; le 26 : Diplomate ; les 27, 28 : Dernière bande.

KISS (48-87-89-64), 21 h, le 25 : Louise ; le 26 : Groupe Domino ; le 27, le 28 : G. Pitiot ; à 23 h 30, du 25 au 29 : C. Wander.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : Eddie Cleanhead Vinsow (dern. le 28).

MONTANA (45-48-93-08) (D.), 20 h 30 : Quartet Hal Singen Trio (dern. le 28) ; à partir du 30 : Quartet Claire Lise Vincent.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : R. Franc (jusqu'au 25) ; à partir du 30 : S. et N. Rahoerson.

NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30, les 25, 26 : B. Carter Quartet ; les 27, 28 : G. Gil Umbelina.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mer. Watergate Seven + One ; jeu. M. Slim ; ven. J.-P. Amouroux Quartet ; sam. New Farmers ; lun. Certains l'aiment chaud ; mar. M. Anconina.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : mer. S. Grapelli et M. Fosset ; jeu. La Velle Trio ; ven. S. Patry Trio ; sam. P. Saussois Quintet et J.-C. Fohrenbach ; lun. Metronome Big Band.

OLYMPIA (42-61-82-25), 20 h 30, le 27 : Super Diamond ; le 28 : Mahavishnu ; à partir du 1er : G. Gil.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), le 27 à 19 h et 21 h : Ray Charles.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h, du 25 au 1er : B. Reinhardt, C. Escoude, B. Ferre.

PHIL'ONE (47-76-44-26), les 26, 29 : Soirée Fresh de Dan ; les 27, 28 : Bobongo Stars.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h, les 25, 26 : Quartet M F Q Modern Fusion ; les 27, 28 : Boplicity Quartet ; les 30, 1er : Trio V. Chaintrier.

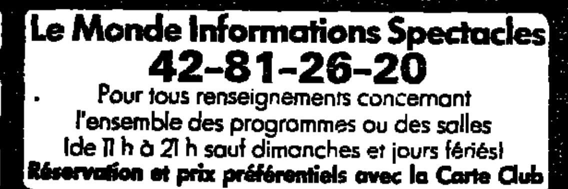
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, le 25 à 20 h 30 : Rancapinos et P. Bacan.

REX CLUB (47-93-59-34), 20 h, le 28 : G. S. Heron.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h du 25 au 1er : Celca Couturier Quartet.

WARWICK (45-63-14-11), 20 h 30 : N. Pereira, les étoiles, M. Maria, Betina, Aparecida, Clea (jusqu'au 28).

ZENITH (42-45-44-44), le 27 à 20 h30 : Reggae Sunsplash.



FESTIVALS

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

SAVIGNY-LE-TEMPLE, Grange de la Prévôté, Eglise, le 28 à 18 h : Orchestre Pro Arte de Paris (R.P. Chouteau, dir.).

FONTAINEBLEAU, Château, le 29 à 15 h : Ens. orchestral de Paris (J.-P. Wallez, dir.).

XXIIIe Festival du Marais

(48-87-74-31)

Centre culturel Wallonie-Bruxelles (D), 20 h 30 : les Exaltés.

Cirque d'Hiver, le 25 à 21 h : la Camerata de Versailles (Mahler, Schreker, Strauss, Schönberg) ; le 27 à 21 h : les solistes de l'Orchestre de Paris.

Hôtel d'Aumont, le 26 à 21 h 15 : E. Guy-Kummer (Wolf, Mahler, Strauss) ; (D, 26), 21 h 30 : la Tour.

Jeune Public, hôtel de Marle, 14 h 30 : *le Petit Samouraï* (jusqu'au 28) ; à partir du 30 : *Bon voyage*.

Animations, place du Marché Ste-Catherine, le 26 à 19 h 30 : Quimbaya ; le 27 à 19 h 30 : la Vie juive en chansons ; les 26, 27 à 20 h 30 : Angoisse, j'éclate de rire.

Festival de la Butte Montmartre

(42-54-87-03)

Arènes de Montmartre, 14 h 30 : les exploits du marmiton Gauwain (jusqu'au 28) ; à partir du 30 : le Seigneur des anneaux ; à 21 h 30 les 26, 27 28 : la Belle et la Bête, Pas oublié ; à partir du 1er : Angoisse, j'éclate de rire ; le 29 à 18 h ; Trio baroque (Vivaldi, Bach, Telemann, Ortiz).

Festival de la Foire Saint-Germain

(43-29-12-78)

Cour de l'hôtel des Monnaies, 21 h 30 : On ne badine pas avec l'amour.

Salle du Monnayage, les 27, 28 à 19 h 45, le 1er à 22 h, le 29 à 15 h : A quoi rêvent les jeunes filles ?

Festival antillais de Saint-Denis

(45-83-46-31)

FORT DE L'EST, 20 h 30 : le 27, Soirée Zouk ; le 28, J. Bernabé, Kali, Survival.

PALAIS DES SPORTS, le 26 à 20 h 30 : Malavoi.

Festival de la Goutte-d'Or

(42-23-42-28)

Sous chapiteau, 20 h 30, le 25 : Love Nelson, Amen Diel ; le 26 : F. Bebey et Fils, R. Rai ; le 27 : Azikmen, Sapho ; le 28 : El Bechara.

Jazz dans la ville

(42-77-19-90)

Olympia, le 26 à 20 h 30 : M. Petrucciani et H. Texier Quartet.

Arènes de Lutèce : le 27 à 18 h 30 : Quartet M. Van der Esch, S. Grapelli Trio.

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES – GAUMONT HALLES – GAUMONT OPÉRA
PARNASSIEN – SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS – ESCURIAL PANORAMA – ENTREPOT
UN FILM DE CHANTAL AKERMAN
GOLDEN EIGHTIES
DELPHINE SEYRIG / MYRIAM BOYER / FANNY COTTENÇON / LIO / PASCALE SALKIN
CHARLES DENNER / JEAN-FRANÇOIS BALMER / JOHN BERRY / NICOLAS TRONC

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

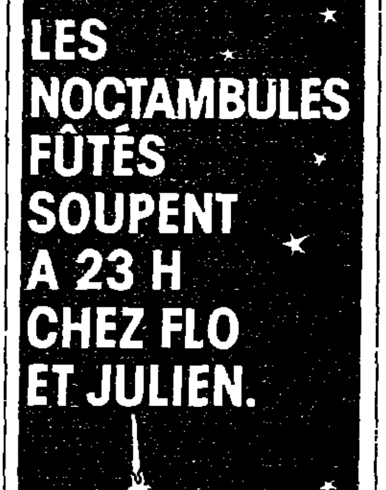
ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1er (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.	Dans une ancienne et belle cave voûtée du XVIIe s., la mer livre ses trésors : poissons fins, turbot, bar, homard... Gibiers. Menu 120 F. Accueil j. 1 h du matin. Recomm. par G. et Millau. Tél. 42-60-05-11.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 42-36-10-92	Caves du XVe. Déj., soup. j. 24 h, soirée animée par troubadour. Papillotes d'artichauts, foie gras et langoustines, saumon frais à la gentiane. F. dim., lundi. PMR : 150-180 F.
TIEMKO 3, rue Champollion, 5e Tél. : 46-33-12-12 Fermé le lundi	Nouveau décor. Cuisine russe traditionnelle : spécialités OKROCHKA, SMARODINNIK, canard «OHOTNIK». Menus : 75-110 F, et carte grand choix de VODKAS. Dîners aux chandelles. Musiciens.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 45-22-23-62	Déjeuner, dîner j. 22 h. Cuisine périgourdine. CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 170 F t.c. avec spécialités. CARTE 170/190 F.
PAGODA 48-74-81-48 50, rue de Provence, 9e	Spécialités chinoises. Déj., dîn. T.l.j. jusqu'à 22 h 30. *« Un des meilleurs canards laqués de Paris »*, Gault et Millau. *« Cambodge et grande cuisine »*. Figaro Magazine.
TY COZ F. dim., lundi 35, rue Saint-Georges, 9e 48-78-42-95	NOUVEAU TY COZ A LYON (1er), 15, rue Royale. Fermé dimanche et lundi. 78-27-36-29. MÊMES SPÉCIALITÉS DE POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h.
CLOSERIE SARLADAISE Ts les jours 94, bd Diderot, 12e 43-46-88-07	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
PALAIS DU TROCADÉRO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
EL PICADOR 43-87-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.n.c. avec spécialités.
ANNICK et FRANCIS VALLOT au SANTENAY 75, av. Niel, 17e 42-27-88-44	Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1re qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.

RIVE GAUCHE

LE MAHARAJAH 43-54-26-07 72, boulevard Saint-Germain, 5e TLJ	J. 23 h 30. Spéc. INDIENNES, PAKISTANAISES : Biriani. Tandoori. PRIX KALI 84 : meilleur curry de Paris. « GRILL D'OR 86 » de la gastronomie indienne.
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6e	Déjeuner, dîner. Tous les jours jusqu'à 2 heures du matin. Foie gras. Poissons. Huîtres toute l'année. Plats traditionnels. PARKING en sous-sol (sortie rue de Chevreuse).
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi	MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.n.c. PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : FACE AU No 2, RUE FABER.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER T.l.j. 42-27-82-14 9, place Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE.
POISSONS, SPÉCIALITÉS, GRILLADES.





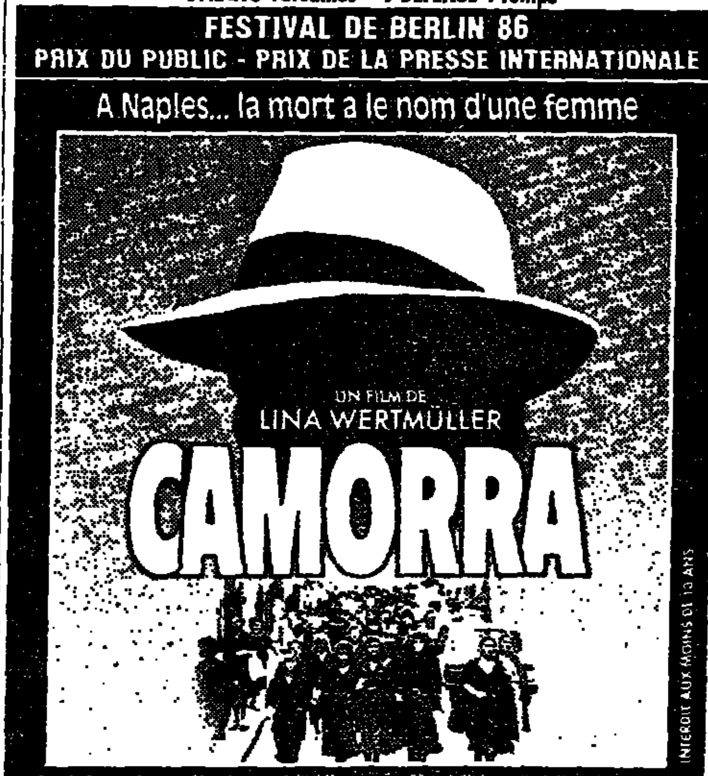
7, cour des Petites-Ecuries Paris 10e
Réservation : 47.70.13.59

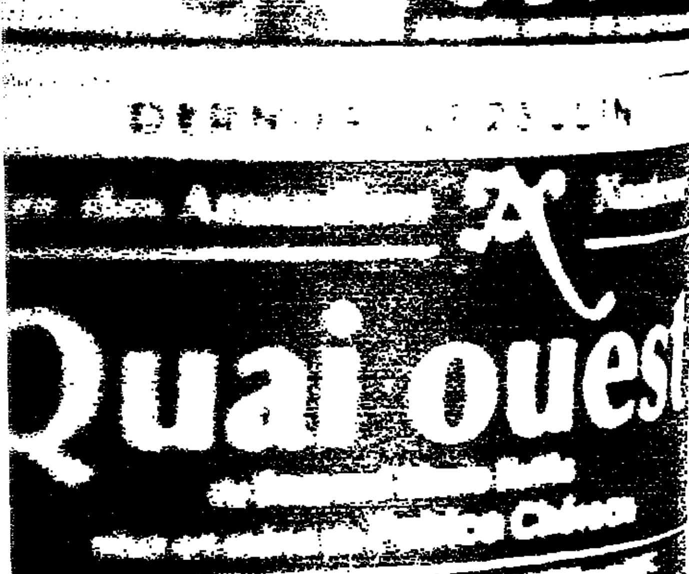
Julien
16, rue du Fg-St-Denis Paris 10e
Réservation : 47.70.12.06

Ce soir, venez savourer
la cuisine et l'ambiance
de vraies Brasseries Parisiennes
aux décors authentiques
et découvrez
que les grands restaurants
ne sont pas toujours ruineux.
Alors, soupez fûté !



V.O. : UGC BIARRITZ • UGC ODÉON • UGC ROTONDE • FORUM LES HALLES
V.F. : REX • UGC BOULEVARDS • UGC GOBELINS • UGC CONVENTION
LES IMAGES • UGC GARE DE LYON
V.F. : CARREFOUR Pantin • ARTEL Créteil • ARTEL Nogent • PARINOR Aulnay
CYRANO Versailles • 9 DÉFENSE 4 Temps





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 25 JUIN

16 h, 19 h, 21 h, L'INA, tour et détour.

JEUDI 26 JUIN

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : Coup de torchon, de B. Tavernier ; 19 h, 21 h 15, L'INA, tour et détour.

VENDREDI 27 JUIN

16 h, Hommage à Alexandre Trauner : la Truite, de J. Losey ; 19 h, 21 h 15, l'INA, tour et détour.

SAMEDI 28 JUIN

15 h, 17 h 15, 19 h 30, 22 h, L'INA.

DIMANCHE 29 JUIN

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Dans la nuit, de C. Vanel ; 17 h, l'Appel du silence, de L. Poirier ; 19 h, 21 h, L'INA, tour et détour.

LUNDI 30 JUIN

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 20 h 30, Quatre-vingt-treize, de A. Capellani.

MARDI 1er JUILLET

16 h : hommage à Alexandre Trauner ; Tchao Pantin, de C. Berri ; 19 h, 21 h 15, L'INA, tour et détour.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 25 JUIN

15 h, le Rayon de la mort, de L. Koulechov ; 17 h, Una mujer sin amor, de L. Bunuel (v.o.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : l'Heure des brasiers, de F. Solanas (v.o., s.t.f.).

JEUDI 26 JUIN

15 h, Le fantôme qui ne revient pas, de A. Room (int. tit. angl.) ; 17 h, Gipsy, de J. Losey (v.f.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : Invasion, de H. Santiago (v.o., s.t.f.).

VENDREDI 27 JUIN

15 h, The Salvation Hunters, de J. Von Sternberg ; 17 h, Kidnappers, de Phil Leacock (v.o., s.t.f.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : Quebracho, de R. Wulicher (v.o., s.t.f.).

SAMEDI 28 JUIN

15 h, la Terre, de A. Dovjenko ; 17 h, Liliom, de Fritz Lang ; Rétrospective du cinéma argentin : 19 h 15, La Patagonia rebelde, de H. Olivera (v.o., s.t.f.) ; 21 h 15, La Tregua, de S. Renan (v.o., s.t.f.).

DIMANCHE 29 JUIN

15 h, Vampyr/L'étrange aventure de David Gray, de Carl Th. Dreyer ; 17 h, Troublez-moi ce soir, de Roy Baker (v.o.) ; Rétrospective du cinéma argentin : 19 h, Los Muchachos de antes no usaban arsenico, de J. Martinez Suarez (v.o.) ; 21 h, Los Gauchos judios, de J.J. Jusid (v.o., s.t.f.).

LUNDI 30 JUIN

15 h, le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h, Liza, de M. Ferreri (v.f.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma argentin : Comedia rota, de O. Barney Finn (v.o., s.t.f.).

MARDI 1er JUILLET

Relâche.

SALLE GARANCE

T.l.j. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 : Le cinéma yougoslave (programmation détaillée au 42-78-37-29).

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMANT MAGNIFIQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER SURVIVANT (Néo-Zélandais, v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

LE DIABLE AU CORPS (It., v.o.) (int. – 13 ans) : Forum 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FANTASMES DE MISS JONES (Fr.) (int. – 18 ans) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FINAL EXECUTOR (It., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

FOOL FOR LOVE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

FLAGRANT DÉSIR (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-26-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HAVRE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

I LOVE YOU (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE LIEU DU CRIME (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

MACARONI (It. v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) (int. – 13 ans) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George-V, 8e (45-42-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR (J., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE (Fr.-It.), UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ROSE BONBON (A.), George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (17-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SALVADOR (A., v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : Republic Cinema, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

YOUNG BLOOD (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

AILLEURS, L'HERBE EST PLUS VERTE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60, Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

ANGEL (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

L'ARBALETE (*) (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BANANAS (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), UGC Odéon, 6e (42-25-10-30), UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94), Biarritz, 8e (45-62-20-40), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (V.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40), UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44), Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE COUTEAU DANS L'EAU (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DELIVRANCE (A. v.o.) (*) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA FEMME PUBLIQUE (Int. – 13 ans) (Fr.), St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GILDA (A. v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6e (42-35-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

GWENDOLINE (Fr.) (*) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (A) (**) (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LADY EVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

MASCULIN FÉMININ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAS D'ORCHIDÉES POUR MISS BLANDISH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34), Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60), Parnassiens, 14e (43-20-30-19), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (V.f.) : Paramount Opéra 9e (47-42-56-31), Images, 18e (45-22-47-94).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORCHERIE (It.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

POURQUOI PAS (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).

PRENOM CARMEN (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SALO OU LES 120 JOURS DE SODOME (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

TERMINATOR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

TOOTSIE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-36).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26), Quintette, 5e (46-33-79-38), George-V, 8e (45-62-41-46), Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

Les festivals

C. SAURA (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-01-51-33) ; sam. 16 h 20 : Maman a cent ans ; dim. 13 h 40 : Vivre vite ; ven. sam. 18 h 20, dim. 15 h 20 : Noces de sang.

CINQ CHINOIS A PARIS (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) : mer. : les Anges du boulevard ; jeu. : le Sourire de l'homme tourmenté ; ven., sam. : Sœurs de scène ; lun., le Roi des singes ; mar. : San Mao, le petit vagabond.

C. EASTWOOD (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; mer. : Ça va cogner ; jeu. : Doux, dur, dingue ; ven. : Un shérif à New-York ; sam. : l'Homme des hautes plaines ; dim. : la Sanction ; lun. : Honky Tonkman ; mar. : la Corde raide.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN – VIVE LA REPRISE! (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Mogambo ; 15 h 50 : l'Inconnu du Nord Express ; 17 h 30 : l'Œil du diable ; 19 h 05 : Je ne suis pas un ange ; 20 h 40 : Hollyday inn ; 22 h 30 : Madame porte la culotte.

GENE TIERNEY (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; mer. : le Château du dragon ; jeu. : la Porte au tabac ; ven. : les Forbans de la nuit ; sam., mar. : Laura ; dim. : Péché mortel ; lun. : la Main gauche du seigneur.

CINÉMA JAPONAIS (v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; mer. : Tokyo Ga ; jeu. : le Lézard noir ; ven. : la Cérémonie ; sam. : Eijanaika ; dim. : Nuages flottants ; lun. : Feux dans la plaine, les Sœurs de Gion, la Chatte japonaise ; mar. : la Pendaison ; 20 h, avant-première du film Creazy Familie (v.o.).

CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer. : le Chant de la fidélité ; jeu. : la Chanson éternelle ; ven. : Un verre, une cigarette ; sam. : la Sangsue ; dim. : Adieu à ton amour ; lun. : Rivage de l'amour ; mar. : le Monstre.

F. LANG (v.o.), Reflet-La Fayette (v.o.), 9e (48-74-97-27) ; mer. : les Contrebandiers de Moonfleet ; jeu. : Le démon s'éveille la nuit ; ven. : You and me ; sam. : l'Ange des maudits ; dim. : le Ministère de la peur ; lun. : la Cinquième Victime ; mar. : Furie.

GODARD Denfert, 14e (43-21-41-01) ; jeu., 16 h, sam. 18 h : Je vous salue Marie ; dim. 10 h 40 : Détective ; jeu. 10 h 30 : Sauve qui peut la vie ; mer. 20 h : le Mépris ; jeu. 12 h, ven. 14 h, lun. 15 h 40, mar. 20 h : Prénom Carmen ; jeu. 14 h, 18 h, sam. 20 h : Masculin-Féminin.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) ; jeu., sam., mar. : To be or not to be ; mer., dim., lun. : la Folle Ingénue ; ven. : Le ciel peut attendre.

CINÉMA POLONAIS (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; mer. : Yesterday ; jeu. : la Banque ; ven. : le Baryton ; sam. : Sexe mission ; dim. : le Grand Jeu ; lun. : l'Assassinat de la tante ; mar. : le Littérateur.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; mer. : Police fédérale Los Angeles ; jeu. : On murmure dans la ville ; ven. : Norma Rae ; sam. : Stormy Weather ; dim., mar. : Pirates.

CINÉMA ROUMAIN (v.o.) ; Latina, 4e (42-78-47-86), mer., sam. : Stephan Luchian ; jeu., dim. : Horea ; ven., lun. : Mourir par amour de la vie.

ROHMER, République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; sam. 14 h : Perceval le Gallois ; 22 h : les Nuits de la pleine lune ; ven. 16 h 40 : Pauline à la plage ; dim. 12 h : le Beau Mariage ; lun., 16 h : la Marquise d'O.

RUSS MEYER (v.o.) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; mer. : Hollywood Vixens (**) ; jeu. : Faster Pussycat Kill Kill (**) ; ven., dim. : Supervixens (**) ; sam., lun. : Ultravixens (**) ; mar. : Megavixens (**).

TARKOVSKI (v.o.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; ven. 22 h : Nostalghia ; lun. 21 h : Andrei Roublev ; mer., 21 h, dim. 17 h : Stalker ; mer. 19 h 20 : l'Enfance d'Ivan ; lun. 18 h : le Rouleau compresseur et le Violon + Denfert, 14e (43-21-41-01) ; sam., mar. 22 h : Nostalghia ; dim. 21 h : Solaris ; ven. 16 h, lun. 21 h : Stalker ; ven. 21 h, dim. 16 h : Andrei Roublev ; dim. 12 h 20 : l'Enfance d'Ivan ; sam. 15 h 40 : le Rouleau compresseur et le Violon.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) ; mar., mer., 16 h : l'Argent de poche ; jeu. 20 h : la Peau douce ; dim. 19 h, mar. 18 h : Jules et Jim ; sam. 11 h 30 : les Deux Anglaises et le Continent ; sam. 16 h 30 : Tirez sur le pianiste.

VOIR ET REVOIR BERGMAN (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41) ; mer., jeu., ven. : les Communiants ; sam., dim. : la Source ; lun., mar. : Une leçon d'amour.

WOODY ALLEN (v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; t.l.j., 18 h 15 (sauf mardi), Manhattan ; mer., jeu., ven., sam., lun. 20 h, dim. 14 h 30 : Woody et les robots ; mer. 20 h 15, jeu., sam., lun. 18 h 15, dim. 16 h 15 : Zelig ; jeu., sam. 20 h, lun. 16 h 15 et 20 h, ven., dim. 18 h : Comédie érotique d'une nuit d'été.

Les séances spéciales

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), mer., ven., sam. 19 h, jeu., dim., lun. 14 h, mar. 21 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), dim. 20 h.

LES AVENTURES FANTASTIQUES (Tché., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 18 h.

BANDITS, BANDITS (Angl., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61), mer. 16 h, sam. 16 h 15, 23 h.

BIANCA (It., v.o.) : 3-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), ven., lun., mar. 13 h 45.

CINÉMATON DE GÉRARD COURANT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40), mar. 18 h, 21 h.

L'ÉVEILLE DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 22 h 30.

FRANCES (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), lun. 21 h 45.

IMMACOLATA E CONCETTA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 15 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h 10.

LILI MARLEEN (All, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 14 h.

MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 18 h 15, sauf mar.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam. 15 h 30.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.), République-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 10 h 30.

PARIS, TEXAS (A., v.o.), Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 21 h 40.

LE PAYS OÙ RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 30.

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 22 h 30.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam. 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), jeu., ven., lun., mar. 15 h 45.

SANS TOIT NI LOI (Fr.), Cinoches, 6e (46-33-10-82), 13 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

AIGLE DE FER, film américain de Sidney J. Furie (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ANGES SONT PLIÉS EN DIEUX, film sud-africain d'Emil Nofal (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, à partir de vendredi, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

CAMORRA (*), film italien de Lina Wertmuller (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) : Danton, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE DÉBUTANT, film français de Daniel Janneau : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS, film indo-français de Mrinal Sen (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GOLDEN EIGHTIES, film franco-belge de Chantal Akerman : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

HITCHER, film américain de Robert Harmon (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e, à partir de vendredi (48-28-06-06) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01).

L'INTRUSE, film français de Bruno Gantillon : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

RÉGIME SANS PAIN, film français de Raoul Ruiz : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ROCK STAR, film américain de J.S. Cardone (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCHOOL GIRLS, film américain d'Alan Metter (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

DANSE

(voir théâtres subventionnés)

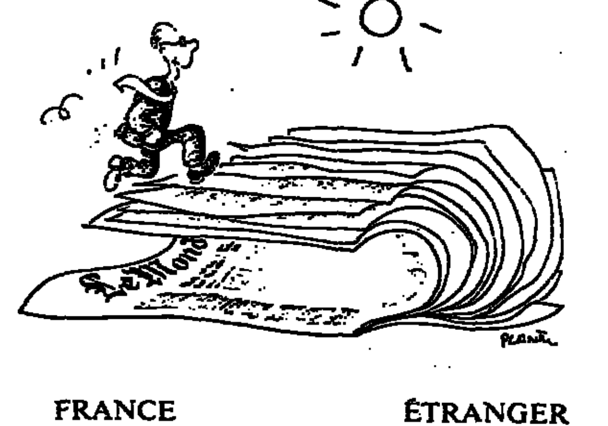
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50) (D., L.) 20 h 30, à partir du 26 : le Bal des masques.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35) (Me., D.) 20 h 30 : Dissonances.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 18 h 30 : A un fil (dern. le 28) ; 21 h : les Vêtements de l'imaginaire (dern. le 28).

LA RESSERRE (45-89-38-69), 20 h 30 : D'Est en Ouest (jusqu'au 28).

ABONNEMENTS VACANCES



FRANCE		ÉTRANGER (voie normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarif étranger par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement *le Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, au moins UNE SEMAINE avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au *MONDE* du .... au ....
NOM .... Prénom ....
Mon adresse de vacances :
N°....... Rue ....
Code postal : ⎣⎣⎣⎣⎣ Localité ....
Pays ....
Ci-joint mon versement............F

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre numéro du samedi daté dimanche-lundi.

Mercredi 25 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 50 Football : Coupe du monde.
Demi-finale, commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué.
A 20 h 45, tirage du Loto pendant la mi-temps.

21 h 50 Concert.
Symphonie nº 4 en sol majeur, *de Mahler.*

23 h Journal.

En cas de prolongation du match, le programme serait ainsi modifié : 22 h 35, Concert ; 0 h 5, Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : la Star et le milliardaire.
De David Lowell Rich. Avec Robert Mitchum, Virginia Madsen, Fritz Weaver.

22 h 5 Magazine : Sexy folies.
De Pascale Breugnot et Bernard Bouthier.

23 h 5 Série : Mash.
De Jackie Cooper (rediff.). Le franc-tireur.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Football : Coupe du monde.
Demi-finale.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : La fête en France.
Emission à l'occasion du Mai musical de Bordeaux. Réalisation A. Flédérick.
21 h 40 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud.
Saumon, l'avenir en rose. Reportage de R. Gutierrez.

22 h 25 Journal.

22 h 55 Concert Mozart.
A l'occasion du Mai musical de Bordeaux : *Petite musique de nuit*, par l'ensemble Estro Armonico, direction D. Solomons. Messe en ut, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique des Communautés européennes, dir. J. Jakus.

0 h La clef des nombres et des tarots.

CANAL PLUS

21 h, Drôle de samedi, film de Bay Okan ; **22 h 30, Justice pour tous**, film de Norman Jewison ; **0 h 25, Dead Zone**, film de David Cronenberg. ; **2 h 5, Série : Hollywood Blues.**

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : Flamingo Road ; 21 h 25, Série : L'inspecteur Derrick ; 22 h 25, Magazine scientifique : Big Bang ; 23 h 20 à 3 h 10, rediffusions.

TV 6

20 h, Spécial fête de la musique, deux heures des meilleurs moments des huit heures de direct du samedi 21 juin ; **22 h, Play 6 ; 22 h 30, Cinéma : la Blonde et moi**, film de Frank Tashlin (1956), avec Jayne Mansfield et des grands de l'histoire du rock'n'roll comme Fats Domino, Eddie Cochran, Gene Vincent, les Platters... En version originale sous-titrée.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.
21 h 30 MANCA 86 à Nice (soirée Guy Reibel), deux créations : Les quatre éléments et La naissance du verbe, avec J.-C. Pennetier, piano.
22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; les oiseaux.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du studio 106, en coproduction avec Flamenco en France) : Cante Flamenco. Rancapinos, cante ; Pedro Bacan, guitare.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club.

Jeudi 26 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14 h 35 Reprise : Coupe du monde (et à 15 h 35).
Diffusée le 25 au soir.

15 h 25 Quarté.
En direct de Chantilly.

16 h 30 Documentaire : Les grandes aventures de l'Himalaya.
De D. Costelle et M. Herzog (rediff.).
Interview des premières femmes à avoir gravi le sommet de l'Everest : une Chinoise et une Japonaise.

17 h 25 Feuilleton : La vie de Marianne (rediff.).
Les mésaventures d'une lingère...

18 h 20 Les Matics.

18 h 25 Minijournal.
Pour les jeunes.

18 h 35 Feuilleton : Danse avec moi (rediff.).

19 h 10 La vie des Botes.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 35 Questions à domicile : Jacques Toubon.
Réal. Alexandre Tarta.
Le secrétaire général du RPR et député de Paris est interrogé chez lui, à Paris, par Anne Sinclair et Pierre-Luc Séguillon. On écoutera avec intérêt les confidences du « bras droit » de Jacques Chirac, et on fera connaissance de son épouse, Mme Lise Toubon, qui s'est manifestée récemment par son soutien aux fameuses colonnes de Buren.

21 h 50 INA : Nuits d'été.
Une fin de soirée entièrement conçue par l'INA, qui présentera chaque jeudi cet été les résultats de ses recherches en écritures. Cette semaine, après un court essai de M. Gaumnitz sur palette graphique, on verra Journal de Patagonie, *un voyage sentimental très écrit, narcissique (mais long !) de F. Compain, et une drôle de conversation avec une gamine coquine sur le cinéma.*

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h Magazine : Aujourd'hui la vie.
Des livres pour les vacances : le dernier Sulitzer (l'Impératrice), *de l'histoire* (Charles VIII et le mirage italien, *d'Ivan Cloulas,* la Cocagne, *d'André Baret*), *du théâtre* (le Prince et comédien, *de Georges Bégou,* Elle qui traversa le monde, *d'Anne Delbée*), *du polar, du romanesque, etc.*

15 h Sport : Tennis (en direct de Wimbledon).
Internationaux de Grande-Bretagne.

18 h 30 Magazine : C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Le journal du Mundial.

19 h 35 Le petit Bouvard illustré.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
Assurance-vie : on peut enfin comparer.

20 h 35 Cinéma : les Sous-doués en vacances.
Film français de Claude Zidi (1981), avec G. Marchand, D. Auteuil, G. de Capitani, H. Deschamps.
Un cancre est amoureux d'une fille qu'un chanteur de charme emmène à Saint-Tropez. Il se fait aider par ses copains pour la reprendre. La suite des Sous-doués. Bête et minable.

22 h 10 Le magazine.
De J.-L. Saporito.
Au sommaire : le corps humain en pièces détachées (les prothèses : contrairement à ce que l'on pourrait croire, un sujet rigolo) ; t'as pas 100 balles (la manche dans le métro) ; les fêlés de l'exploit ; chroniques heureuses de la démerde ; êtes-vous congés payés ou aventuriers.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 5 Reprise : Thalassa (diff. le 25 juin).
Saumon : l'avenir en rose.

17 h 30 Série : Merlin arc-en-ciel.

18 h Emissions régionales.

18 h 55 Croqu'soleil.

19 h Le « 19-20 » de l'information.

19 h 15 Actualités régionales.

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.

20 h 5 Les jeux à Chamonix.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
Publicité a priori, quel contrôle ?

20 h 35 Cinéma : la Terrasse.
Film franco-italien d'Ettore Scola (1979), avec U. Tognazzi, V. Gassman, J.-L. Trintignant, M. Mastroianni, S. Reggiani, S. Sandrelli, C. Gravina.
Au cours d'une réunion mondaine sur une terrasse de Rome, cinq intellectuels, qui ont atteint la cinquantaine, font le bilan de leur vie, de leur carrière. Autocritique assez amère des gens de cinéma et de télévision, de la presse et de la politique, où Scola s'engage personnellement. Les illusions perdues, les échecs, les rapports avec les femmes, sont traités avec un humour qui est la politesse du désespoir, une dérision qui fait vibrer la corde émotionnelle. Mise en scène et interprétation magnifiques.

23 h 10 Journal.

23 h 35 Football 4 étoiles.
Portrait du footballeur Luis Fernandez, capitaine du Paris-Saint-Germain, nouvelle (et coûteuse) recrue du Racing-Club de Paris. Sa femme, son entraîneur témoignent.

0 h La clef des nombres et des tarots.

0 h Prélude à la nuit.
Sixième concert en sextuor, *de Jean-Philippe Rameau, par l'Orchestre de chambre Jean-François Paillard.*

CANAL PLUS

14 h, Girls, Film français de Just Jaeckin, avec A. Parillaud, Z. Chauveau (1979) ; **15 h 35, la Folle histoire du monde**, film américain de Mel Brooks, avec M. Brooks, M. Kahn (1981). En clair jusqu'à 20 h 35 : **18 h, Série : Dancin'Days ; 18 h 55 (et 20 h, 20 h30) Jeu : Maxitête ; 19 h 5, Variétés : Zénith ; 19 h 45, Jeu : Tout s'achète ; 19 h 58, Les triplés ; 20 h 5 Jeu : Starquizz ; 20 h 35, David, Thomas et les autres**, film franco-hongrois de Lazlo Szabo. Avec J.-L. Trintignant, J. Rochefort, F. Cottençon (1984) ; **22 h 20, Zombie**, film américain de G. A. Romero, avec D. Emge, K. Foree, S. Reiniger (1978) ; **0 h 15, On l'appelait Milady**, film américain de R. Lester, avec O. Reed, R. Welch, R. Chamberlain (1975) ; **1 h 55, Série : Espion à la mode.**

LA « 5 »

7 h 30 à 18 h 45, rediffusions ; **18 h 45, Jeu : C'est beau la vie ; 19 h 30, Série : Chips**, Dites un prix ; **20 h 30, Téléfilm : Un amour obsédant ; 22 h 20, Magazine : Mode, etc ; 23 h 20 à 3 h 10**, rediffusions.

TV 6

14 h, Tonic 6 ; 17 h, System 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 22 h, NRJ 6 (rediff.) ; **23 h, Profil 6.** Invité : Bryan Ferry.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Musique, mode d'emploi : contes et enchantements.
20 h 30 Ecrit pour la radio : Joyeux anniversaire, de Vassilis Alexakis. Avec H. Labussière, H. Poirier, C. Cansimon, Y. Clech...
21 h 30 Notes en marge : musique et fiction.
22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment ; les oiseaux.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct du Grand Théâtre de Genève) : *Falstaff*, de Guiseppe Verdi, par l'Orchestre de la Suisse romande, chœurs du Grand Théâtre, dir. : Jeffrey Tate ; chef des chœurs : Paul-André Gaillard ; sol. : Ruggero Raimondi, Alberto Rinaldi, Robert Gambill, Piero di Palma, Tullio Pane, Giovanni Foiani, Daniela Dessi, Barbara Bonney, Carmen Gonzales, Benedetta Pecchiolo.
23 h *Les soirées de France-Musique* et à 0 h 30, Brodé, tango.

VU

Malédiction

Soirée faste sur TF 1 mardi soir. Faste, entendons-nous. Le festin fut pour les yeux, car les sujets, eux, touchaient au contraire à la misère humaine. Une histoire de paysans normands au siècle dernier et un *reportage* chez les coupeurs de canne brésiliens de nos jours. Deux mondes liés par une même réalité : la malédiction des pauvres.

Faut-il reparler de Maupassant revu par Santelli ? On ne dira jamais assez combien sa caméra magique fouille les choses et les êtres pour en tirer tout leur sens. Economie des gestes quotidiens, avarice des paroles, *et pourtant*, tout est montré, tout est dit. Le père Amable (étonnant Fernand Ledoux) dans une lutte à mort avec sa bru Céleste (remarquable Geneviève Fontanel) : le mépris dans un air fredonné, la haine dans une louche de soupe ! Du grand art.

Et puis cette misère omniprésente, inéluctable, où une pomme de terre chaude fait figure de luxe inouï et la vie d'une vache pèse aussi lourd que celle d'un homme. Misère retrouvée en écho dans le reportage qui a suivi. *Vida Nova* est un documentaire de Richard Copans, tiré du livre de Robert Linhart *le Sucre et la Faim* sur la vie quotidienne des paysans de Pernambouc, dans le Nordeste brésilien.

« La canne est comme une malédiction, répète un vieux paysan. *Quand on est pauvre, on n'a qu'à mourir. »* En effet, pour réaliser le miracle économique du « Grand Brésil », ce pays a tout sacrifié à la production de canne à sucre, source d'énergie pour l'industrie et les voitures à alcool. Or les plantations de canne ont avalé les terres des paysans, les marginalisant, les prolétarisant, les obligeant à *« vendre leurs bras »* pour un salaire de misère. Et c'est le cycle infernal : malnutrition, maladie, mort...

ALAIN WOODROW.

PRESSE

LE « FIGARO-MAGAZINE » CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION

M. Max Clos, directeur de publication du *Figaro*, et le journaliste Jean-Louis Remilleux ont été condamnés, mardi 24 juin, dans trois jugements distincts rendus par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à 5 000 francs d'amende chacun pour diffamation envers le Comité européen de défense des réfugiés immigrés (CEDRI), l'association européenne Longo Maï et M. Lionel Rousseau, président de la Fédération nationale des radios libres.

Dans un article publié le 16 novembre 1985 dans le *Figaro-Magazine* sous le titre « La saga des Joxe : encore plus à l'Est qu'à gauche », M. Remilleux avait associé les activités des trois plaignants à celles du mouvement dissous Action directe. La 17e chambre correctionnelle, présidée par Mme Jacqueline Clavery, après avoir constaté le caractère diffamatoire de telles affirmations, observe que le journaliste *« n'a fait valoir aucun fait justificatif de nature à établir sa bonne foi »*.

Le tribunal a prononcé la confusion des trois peines d'amende, mais les deux condamnés devront solidairement verser au titre des dommages et intérêts 3 000 francs au CEDRI, 5 000 francs à Longo-Maï et 10 000 francs à M. Rousseau.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

DES LIVRES

« SERVICES »

EN BREF

ANIMATIONS

SAINT LAURENT, DUBUFFET ET MICKEY. — « Art déco jeunes » propose, durant les vacances, une série d'animations pour les enfants de sept à douze ans : le 2 juillet, « Louvre y es-tu ? » (jeu de piste extérieur) ; le 3 juillet, « Les Arts déco de haut en bas » ; le 4 juillet, « Dormir ou l'histoire du lit » (parcours à travers les collections permanentes du musée) ; le 9 juillet, « A vos micros » (interview du personnel et du public) ; le 10 juillet, « Rendez-vous avec Bécassine, Mickey et les Schtroumpfs au département des jouets » ; le 11 *juillet*, « Yves Saint-laurent » (exploration du Musée des arts de la mode) ; 16 juillet, « Une chocolatière raconte son histoire » ; le 17 juillet, « Dubuffet sans secret » (découverte de la donation Dubuffet) ; le 18 juillet, « Du bon, du bois, du buffet » (jeu de piste pour découvrir les plus beaux meubles du musée).

★ **Inscriptions et renseignements : Denise, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris, 42-60-32-14, poste 975.**

EXPOSITION

EN SOUVENIR DU « POURQUOI-PAS ? ». — Le 16 juillet 1936, le *Pourquoi-Pas ?* quitte Saint-Malo pour sa dernière expédition polaire... En souvenir de cette aventure, la cité corsaire a prévu différentes manifestations auxquelles participeront l'Islande et le Danemark. On remarque notamment l'exposition organisée par le musée de Saint-Malo sur le thème « Charcot, l'aventure polaire ». Ouverte jusqu'à la fin du mois de septembre.

★ **Hôtel de ville de Saint-Malo, BP 147, 35408 Saint-Malo Cedex. Tél. : (99) 56-41-36.**

EQUUS. — Durant le Festival équestre international qui se déroulera du 25 au 29 juin, à Fontainebleau, un salon de l'antiquité et de l'art équestre sera consacré au cheval (dans la guerre, le sport, le jouet ou l'art). On pourra, entre autres, admirer deux tapisseries d'Aubusson (fin dix-huitième siècle et dix-neuvième), des panneaux au point de Hongrie, une cuirasse de cavalier du Second Empire, une capeline de cavalier du dix-septième siècle, un chanfrein turc du dix-huitième siècle, un mannequin cuirassier (1870), des bronzes de Pierre Chambry, des portraits animaliers de Chantal de Crissey, des bijoux anciens sur le thème équestre.

★ **Hippodrome du Grand Parquet, route d'Orléans, 77300 Fontainebleau. Tél. : 64-22-44-35. Entrée gratuite dans l'enceinte du Festival équestre international.**

GUIDE

FEMMES SEULES. — Les éditions du Puits Fleury viennent de publier un guide de cent pages à l'intention des femmes seules, qu'elles soient divorcées, veuves, séparées de droit ou de fait ou célibataires. Elles trouveront l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la protection sociale, la situation fiscale, les droits en matière de prestations familiales, pension alimentaire, retraite, logement et emploi, et aussi les formalités à accomplir pour faire valoir ces droits.

★ **Editions du Puits Fleury, 22, avenue de Fontainebleau, 77850 Héricy. Prix : 60 F (joindre le règlement à la commande).**

HISTOIRE

SUR LES TRACES DE VERCINGÉTORIX. — A pied, à cheval, à vélo ou en attelage, marcher sur les traces de Vercingétorix, c'est ce que propose l'Association bourguignonne de randonnée. Du 17 au 23 août, une randonnée sur le thème Bibracte-Alésia fera découvrir aux participants Bibracte (lieu d'élection de Vercingétorix) les sommets du mont Beuvray et du Morvan. Ils traverseront la forêt morvandelle et l'Auxois, visiteront Semur, Alésia, le village médiéval de Flavigny, en empruntant des chemins millénaires.

★ **Renseignements, secrétariat Bibracte-Alésia, La Croix-Maillot 58140 Lormes. Tél. : 86-22-85-26 ou 86-38-14-31.**

SIDA

CONFÉRENCES ET EXPOSITION. — Diverses conférences sur le SIDA sont organisées à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette. Le mercredi 25 juin, à 19 heures, salle Jean-Bertin : « L'évolution de la maladie dans le monde. » ; jeudi 26 juin, à 18 heures, même salle : « Le virus, mécanisme d'action » ; vendredi 27 juin, à 18 heures, même endroit : « L'état actuel des recherches » ; samedi 28 juin, à 15 heures, médiathèque : « Les aspects psycho-sociaux du phénomène » ; et enfin le même jour, à 18 heures, médiathèque : « Le bilan de la conférence internationale ». D'autre part, jusqu'au 13 juillet, est présentée une exposition : « Le SIDA, portrait robot d'un virus ».

★ **Renseignements et inscriptions : 42-40-27-28. Entrée libre.**

VACANCES

LES CÉVENNES EN ANES BATÉS. — Jadis, ils transportaient dans les montagnes grains, lentilles et vin. Les routes les rendirent inutiles. Aujourd'hui, grâce au tourisme, ils retrouvent une raison d'être : transporter les bagages des randonneurs. Animaux attachants, ânes et mulets ne sont ni bornés ni têtus, et leur conduite est plutôt simple. L'association La Suchère propose des randonnées indépendantes avec ânes de bât, sur des sentiers balisés ou des chemins de campagne. A faible allure, on parcourt 10 à 20 kilomètres par jour. Idéal en famille, même avec de jeunes enfants. Du samedi après-midi au vendredi soir : 800 F par âne.

On peut également effectuer des randonnées guidées qui, en une semaine, permettent de découvrir les sucs volcaniques du Velay et le haut plateau ardéchois. On part de la gare du Puy. Prix : 1 650 F la semaine par personne, hébergement en gîte ou à la ferme. Départs en juillet, août et septembre.

★ **Association La Suchère-Ane, Fagères, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille. Tél. : (71) 03-82-30. Sonner longuement.**

LA LIBERTÉ POUR PAS CHER... — Un aller-retour Paris-New-York-Paris pour 1 700 F, c'est l'offre exceptionnelle d'Air Havas à ceux qui souhaitent assister aux fêtes du centenaire de la Liberté, début juillet. Départs 30 juin, 1er et 2 juillet, retour 6 juillet.

★ **Havas Tourisme, 3-5, rue Danton, 92300 Levallois-Perret. Tél. : 47-58-12-22.**

PARIS EN VISITES

JEUDI 26 JUIN

« L'Aqueduc du Pré-Saint-Gervais et ses monumentales fontaines souterraines », 14 h 30, métro Mairie-des-Lilas ; lampes de poche (M. Banassat).

« De Rembrandt à Vermeer », 16 h 30, au Grand Palais (J. Angot).

« Distillerie de Poissy J. Duval », 105, rue du Général-de-Gaulle, Poissy, 14 h 50 (train Saint-Lazare, 14 h 11).

« L'île de la Cité », Evocation de François Villon ; vie quotidienne au Moyen Age », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les cours des Miracles : évocation de la corporation des voleurs et des mendiants, des francs mitoux, des malingreux, des archisuppots et du grand coesre », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle (M. Pohyer).

« L'École des beaux-arts et les salons de l'hôtel de Chimay », 15 h 30, 17, quai Malaquais (M.-C. Lasnier).

« Jardins et églises des Batignolles ; Epinettes », 14 h 30, métro Brochant (Paris pittoresque et insolite).

« Prudhon au musée du Louvre », 11 h 30, et « Baudry », musée Hébert, 16 heures (G. Caneri).

« La Bourse en activité », 11 h 15, métro Bourse, et « Le siège du comité central du PCF », 15 heures, métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Promenade champêtre de Belleville à Ménilmontant », 15 heures, métro Botzaris, et « Les salons de l'hôtel de Poulpry », 15 heures, 12, rue de Poitiers (Paris et son histoire).

« Les vieux quartiers Saint-Séverin, l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie côté pair (G. Botteau).

« Le Marais, de la place des Vosges au cloître des Billettes », 14 h 30, 6, place des Vosges.

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul, ou 14 h 30, métro Pont-Marie.

CONFÉRENCES

Salle Jean-Bertin, niveau 0 de la Cité des sciences et de l'industrie de la Villette, 15 h : « De la vaccine de Jenner au génie génétique » ; 15 h, salle de projection de l'Espace Diderot : « Vaccination, Liberté, Santé ».

26, rue Bergère, 17 h : « Présentation des peintures d'Ivan Othenin Girard sur le thème du ciel et de l'astrologie ».

IFRI, 6, rue Ferrus, 18 h (en anglais) : « Pour une réforme du système monétaire international ».

Le Monde

PUBLICITÉ TOURISME-GASTRONOMIE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4344

PROUST

Trois nouvelles études proustiennes :

Henri BONNET : Les amours et la sexualité de Marcel Proust.
104 p., 48,15 F.

Jeanne CANAVAGGIA : Proust et la politique
106 p. : 75 F.

Roger PAULTRE : Marcel Proust et la théorie du modèle.
144 p., 98,44 F.

Chez votre libraire ou envoi franco : A.-G. NIZET.
3 bis, place de la Sorbonne, 75005 PARIS.

Le Monde

MAGAZINE SPÉCIAL SICOB
Parution le 15 septembre 1986

Renseignements publicité :

45-55-91-82, poste 4196

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 juin à 0 heure et le jeudi 26 juin à minuit :

Les conditions anticycloniques vont continuer à prédominer. Toutefois, le champ de pression faiblira légèrement sur l'ouest du pays jeudi.

Jeudi matin : le temps sera nuageux sur la Bretagne. Ailleurs, le ciel sera clair. Quelques bancs de brumes se seront formés en fin de nuit du Lyonnais au Nord-Est, mais ils se dissiperont rapidement au lever du jour. Dans la journée, les nuages gagneront les régions proches de l'Atlantique ainsi que les Pyrénées occidentales et centrales. Sur ces régions, il fera lourd et quelques orages isolés éclateront en cours d'après-midi et en soirée. Sur le reste du pays, le temps sera très ensoleillé.

Les températures seront élevées pour la saison. Au lever du jour, elles seront comprises entre 14 et 16 degrés sur la moitié nord, entre 16 et 18 degrés sur le Sud-Ouest, entre 18 et 20 degrés près de la Méditerranée. Les températures maximales seront voisines de 20 à 22 degrés près des côtes bretonnes, de 28 à 30 degrés sur la moitié nord, de 30 à 34 degrés sur la moitié sud.

Les vents de direction variable seront faibles dans l'intérieur, modérés près des côtes.

SITUATION LE 25 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 27 JUIN A 0 HEURE UTC

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 26 - 06 - 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	26	14	S
BIARRITZ	29	17	N
BORDEAUX	28	16	S
BOURGES	24	13	S
BREST	17	11	N
CAEN	20	11	S
CHERBOURG	20	12	N
CLERMONT-FERR.	23	11	S
DIJON	22	13	S
GRENOBLE St-M-H	20	13	S
LILLE	22	12	N
LIMOGES	24	16	S
LYON	23	12	N
MARSEILLE-MAR.	29	17	N
NANCY	21	11	S
NANTES	23	16	S
NICE	25	19	S
PARIS-MONTS.	22	14	S
PAU	28	15	C
PERPIGNAN	30	18	N
RENNES	21	11	S
ST-ÉTIENNE	24	11	S
STRASBOURG	23	12	S
TOURS	22	13	S
TOULOUSE	29	17	S
POINTE-A-PITRE			

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	30	19	N
AMSTERDAM	19	10	S
ATHÈNES	30	23	S
BANGKOK	32	27	C
BARCELONE	25	16	S
BELGRADE	24	12	S
BERLIN	24	11	S
BRUXELLES	19	11	N
LE CAIRE	35	23	S
COPENHAGUE	21	11	S
DAKAR	28	23	N
DELHI	33	26	P
DJERBA	33	21	S
GENÈVE	25	12	S
HONGKONG	32	26	A
ISTANBUL	27	19	N
JÉRUSALEM	25	16	S
LISBONNE	23	15	S
LONDRES	20	11	C

ÉTRANGER (suite)	max	min	temps
LOS ANGELES	20	15	C
LUXEMBOURG	19	12	S
MADRID	33	18	N
MARRAKECH	30	17	S
MEXICO	24	13	C
MILAN	28	18	S
MONTRÉAL	27	9	A
MOSCOU	12	9	C
NAIROBI	19	16	C
NEW-YORK	33	17	N
OSLO	27	13	S
PALMA-DE-MAL.	33	19	C
PÉKIN	29	20	C
RIO-DE-JANEIRO	27	18	S
ROME	26	17	S
SINGAPOUR	30	26	C
STOCKHOLM	21	8	S
SYDNEY	15	6	S
TOKYO	24	21	C
TUNIS	34	20	S
VARSOVIE	19	7	N
VENISE	28	18	S
VIENNE	23	16	S

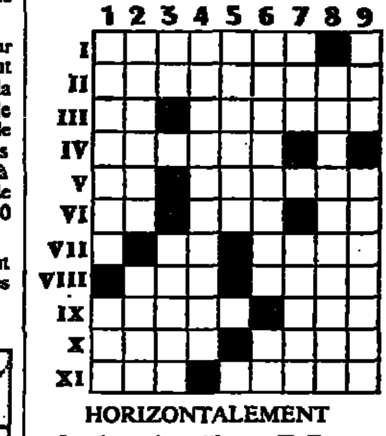
A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

dunhill

SOLDES
du 23 juin au 5 juillet
Prêt-à-porter
Cravates - Ceintures
Maroquinerie
15, rue de la Paix, PARIS-2e
42-61-57-58

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4255



HORIZONTALEMENT

I. « Jeu » de quilles. – II. En met donc plein la vue. – III. Note. Tient du prodige. – IV. Poussent aux extrémités. – V. Démonstratif. Recrues mais pas fraîches. – VI. Sert à interpeller. Bien entendu. En ce lieu. – VII. Abréviation d'élu. Ancienne pièce jaune. – VIII. Se retrouve dans les échecs comme dans la réussite. Complément d'objet. – IX. Apte pour le service. A donc un grand front. – X. Prénom féminin. Capable de blesser. – XI. Animal. Fait signe de monter.

VERTICALEMENT

1. Un petit coup de main qui ne part pas d'un bon sentiment. D'une certaine couleur. – 2. Traitement humiliant. Peut rouler mais ne devrait pas conduire. – 3. Négation. Piqué ou cinglé. – 4. Commande donc une section. – 5. Qualificatif pour un homme pacifique. – 6. Epreuve de langue. Forme d'avoir. – 7. Dans les nuages. Un brin ou un grain. – 8. Machines à planer. – 9. Périodes des glaces. Permet de relever tout ce qui est plat.

Solution du problème n° 4254

Horizontalement

I. Assiettes. – II. Io *(Jupiter prit la forme d'un nuage pour la séduire)*. Thé. Te. – III. Gita. Rien. – IV. Le. Lérins. – V. Orbite. Dé. – VI. Niée. Urus. – VII. En. Très. – VIII. Ego. – IX. Astre. Glu. – X. Va. Fait. – XI. Ecrasante.

Verticalement

1. Aiglon. Cave. – 2. Soierie. Sac. – 3. Benêt. – 4. Italie. Gréa. – 5. Eh ! Et. T.O.E. – 6. Terreur. Fa. – 7. Il. Reagan. – 8. Etendus. Lit. – 9. Sensés. Futé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 25 juin 1986 :

UN ARRÊTÉ

● Du 18 juin 1986 fixant la liste des publications périodiques visées au titre 1er du décret n° 85-1305 du 9 décembre 1985 pris pour l'application de la loi du 12 juillet 1985 relative à la publicité faite en faveur des armes à feu et de leurs munitions.

UN DÉCRET

● N° 86-777 du 23 juin 1986 relatif à la main-d'œuvre étrangère dans les départements d'outre-mer.

GASTRONOMIE

M. JEAN FERNIOT DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS CULINAIRES

M. Jean Ferniot, journaliste et écrivain gastronome, a abandonné la présidence du Centre national des arts culinaires (CNAC) lundi 23 juin. Il avait demandé au conseil d'administration une dissolution du CNAC, mais les membres présents, représentant des chefs cuisiniers et les ministères de la culture et de l'agriculture, ont préféré une voie moyenne, dite de la mise en sommeil. Aussi la présidence du CNAC endormi est-elle formellement assurée par M. Pierre Pringuet, directeur des industries agro-alimentaires au ministère de l'agriculture.

C'est le refus de ce ministère de s'engager sur le financement de l'Ecole nationale des arts culinaires qui a entraîné le départ de M. Ferniot. La construction de cette école est prévue au château du Vivier à Ecully (Rhône). La poursuite du projet se fera sous la respponsabilité de la commune, qui cherchera des ressources auprès d'investisseurs privés.

J. G.

MEAL FOR TWO. – Venue d'Amérique, la carte « Meal for Two », déjà acceptée par plus de cent restaurateurs parisiens, permet à un couple de ne payer qu'un repas sur deux. Cette carte – qui coûte 250 F par an – étant valable pour dix repas en un an dans les restaurants agréés, c'est dix repas gratuits qui sont offerts à son bénéficiaire. Une seule réserve : elle ne peut servir qu'une fois par restaurant.

★ SFME, 6, rue Gustave-Doré, 75017 Paris. Tél. : 42-67-66-96.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– La comtesse Jean-Jacques de FLERS, après la cérémonie religieuse du mariage de sa fille

Axelle

avec le baron

Charles Emmanuel de Blay de Gaix,

ne pourra recevoir le vendredi 27 juin 1986, en raison d'un deuil familial.

Naissances

– Hélène GONNET, Michel PEYRAT et Laurent,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Tristan.

Paris, le 13 juin 1986.

– Brigitte et Guy QUINTANE

ont la joie de faire part de la naissance de

Mathieu,

le 4 juin 1986.

30, avenue de l'Ardèche,
27200 Vernon.

– Diane de SAINT-MATHIEU et Tony GAUTHIER, Alexis,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Sarah,

le 20 juin 1986.

47, rue Descartes,
75005 Paris.

Mariages

– Anne-Louise GAUTHIER, née Darmancier,

et

Pierre DEBEUSSCHER,

font part de leur mariage, célébré à Paris, le jeudi 19 juin 1986.

138, boulevard Brand-Whitlock,
1200 Bruxelles.
87, rue Bobillot,
75013 Paris.

Décès

– Mme Roger Azria,
son épouse,
M. et Mme Patrick Dreyfus
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Resnikoff
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Zadok
et leur enfant,
Les familles proches et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

M. Roger AZRIA,

survenu le 24 juin 1986, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le jeudi 26 juin, à 16 heures, au cimetière d'Auteuil, 57, rue Claude-Lorrain, à Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Gounod,
75017 Paris.

– Avec la profonde tristesse des familles Bronstein et Ronagny,

on nous prie d'annoncer le décès du

docteur Elie BRONSTEIN,

survenu le 14 juin 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

95, avenue Georges-Clemenceau,
94170 Le Perreux.

– Mlle Françoise Dupont,
M. et Mme Hervé Pierre,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Edouard DUPONT,
officier du Mérite national,
directeur d'établissement honoraire des télécommunications,

survenu à son domicile, le 26 mai 1986, à l'âge de soixante et onze ans.

Ses obsèques ont été célébrées le mercredi 28 mai, en l'église de Poix-Terron, dans les Ardennes.

69, avenue Charles-Boutet,
08000 Charleville-Mézières.

– La marquise de Flers,
Le comte et la comtesse de Flers
et leurs enfants et petits-enfants,
Le comte et la comtesse Hubert de Flers
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Claude de Flers
et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Jean-Jacques de Flers
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 21 juin 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année, du

marquis de FLERS,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien conseiller général de la Lozère,
président d'honneur de la Banque de l'Indochine et de Suez,
président d'honneur du Comptoir Lyon Alemand Louyot.

La cérémonie religieuse et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu le 24 juin, dans la plus stricte intimité familiale.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Et tous les collaborateurs de la Banque Indo-Suez,

ont le profond regret de faire part du décès de

M. François de FLERS,

survenu le samedi 21 juin 1986.

Le marquis de Flers, commandeur de la Légion d'honneur, inspecteur des finances, était entré à la Banque de l'Indochine en 1931, en qualité de secrétaire général. Il y fut successivement directeur, directeur général, puis, de 1960 à 1975, président-directeur général.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mardi 24 juin.

Un service religieux sera célébré ultérieurement pour permettre à ses collaborateurs et à ses amis de se joindre à sa famille.

« Le Seigneur fit pour moi des merveilles, saint est son nom. »

Le cardinal Jean-Marie Lustiger,
archevêque de Paris,
Le conseil épiscopal,
Les aumôniers de prison,
Les prêtres chargés des questions sacerdotales,
L'équipe de la paroisse Saint-Pierre de Montrouge,
Et le clergé de Paris,
Les familles Meuillet, Cardenas, Zoullié,
Et toutes leurs familles,

ont la douleur de faire part des décès accidentels de

Mgr Roger MEUILLET,
prélat d'honneur,

survenu dans sa soixante-quinzième année et la cinquantième de son sacerdoce,

et de sa cousine

Mlle Germaine GAUTHEY,

dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 27 juin 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, à Paris-14e (métro Alésia).

– Mme Daniel Rouilleault,
née Gynette Turquois,
M. et Mme Armand Rouilleault,
Henry et Chantal Rouilleault,
Simone et Bruce Ingram,
Michel et Ségolène Rouilleault,
Françoise et Charles Coudeville,
Chantal et Stéphane Michalon,
Agnès et Léopoldo Igual
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Daniel ROUILLEAULT,

survenu le 22 juin 1986, à Benicasim (Espagne).

La cérémonie religieuse sera célébrée par le Père Raymond Sansen, le samedi 28 juin, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Dunkerque.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue Nobel,
59240 Dunkerque.

Anniversaires

– Il y a dix ans

Pierre DONIOL-VALCROZE

nous quittait.

N'oublions pas.

Communications diverses

– Les amis du professeur Roger Arnaldez, désireux de lui marquer leur attachement à l'occasion de son élection à l'Académie des sciences morales et politiques, peuvent participer à la souscription destinée à lui offrir l'épée traditionnelle. Les contributions sont à adresser par chèque bancaire ou postal au nom de Mme Simone Nurit, UER de philosophie de l'université de Paris-IV, 1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris Cedex 05.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-III, mercredi 25 juin, à 15 heures, salle Greard, Mlle Amparo Hurtado Albir : « La notion de fidélité en traduction (français-espagnol) ».

– Université Paris-V, mercredi 25 juin, à 15 heures, amphi E.-Durkheim : Mme Mary Bopearachi, née Perera : « Le rôle de l'éducation bouddhique populaire dans la vie séculière. Une étude sur l'ancien bouddhisme cinghalais à travers la littérature cinghalaise ancienne ».

– Université Paris-II, mercredi 25 juin, à 18 heures, salle des Fêtes, M. Elias Bou-Assi : « L'éclatement du tiers-monde vu sous l'angle de la bipolarité du système international ».

– Université de sciences humaines de Strasbourg, vendredi 27 juin, à 14 h 30, salle Fustel-de-Coulanges, M. Etienne François : « La frontière invisible. Protestants et catholiques à Augsbourg, 1648-1806 ».

– Université Paris-I, vendredi 27 juin, à 9 heures, salle 308, Mme Béatrice Fleury-Vilatte : « L'époque nazie dans le cinéma allemand d'après-guerre, culpabilité et parcours de l'oubli. »

– Université Paris-I, vendredi 27 juin, à 15 heures, salle 107, Mlle Denise Sossouhounto : « Musée d'Afrique de l'Ouest, historique et perspectives. »

– Université Paris-I, mardi 1er juillet, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Roland Pourtier : « Le Gabon, organisation de l'espace et formation de l'Etat. »

– Université Paris-I, vendredi 4 juillet, à 10 heures, salle C 22-04, M. Djamdji Daniel Kamdeu : « Les grandes sociétés de développement et la croissance économique au Cameroun. »

LES OBSÈQUES DE COLUCHE

Jacques Attali : « Salut, ma poule »

Les obsèques de Coluche ont été célébrées, mardi 24 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques-le-Majeur, à Montrouge (Hauts-de-Seine). La messe a été dite par l'abbé Pierre, en présence de nombreux amis du disparu.

C'est l'adieu qu'il aurait préféré. Jacques Attali, son ami, son pote, l'a lancé en ce midi d'été, parmi les tombes, dans ce cimetière de Montrouge coincé entre le périphérique et un océan de HLM. *« Salut, ma poule »*, a simplement dit devant les micros, la gorge sèche, le polytechnicien béni des dieux à Michel Colucci, l'enfant de la zone. Un salut de vieux copain, de vrai copain, après ces quelques phrases caressées par le flot automobile voisin : *« Les mots, c'étaient des pavés que tu jetais contre la bêtise. Aujourd'hui, on voudrait les lancer contre le malheur. Il faut être scandaleux pour lutter contre les scandales. Il faut d'abord rire de chaque bêtise du monde, de chaque outrance des riches. Ce rire-là est le début de la révolte. »*

Il ne restait plus à Yves Montand qu'à conclure, d'un gros sanglot improvisé : *« Je ne sais pas de Simone ou de toi lequel est le plus enfoiré des deux, mais une chose que je sais bien : vous ne perdez rien pour attendre ! »*

Des potes, des vrais, il y en avait beaucoup dans la rue de la République à Montrouge, qui fut son dernier chemin. Des lycéens échappés des épreuves du bac, des vieux en tricot de corps « Marcel », à leurs fenêtres, qui avaient sorti l'appareil photo de l'armoire à vacances, des bouchers, des taxis, des qui pestent contre le mauvais sort, une tranche de métro transportée sous ce soleil de midi, ou encore son public du Gymnase ou de la fête antiraciste de la Bastille, par rangées entières, pour ce dernier mauvais sketch.

Et toujours, à la sortie de l'église, parmi les tombes, pour l'abbé Pierre, pour Jack Lang, des applaudissements comme autant de rappels devenus inutiles. Et aussi, partout sur les tombes, des casques posés là, en attente – *« Attention aux casques »*, hurlent les motards, – apportés par ces garçons en blouson de cuir qui, tout à l'heure, sur les boulevards extérieurs, lui ont fait une escorte digne d'un président de la zone.

Dans l'église Saint-Jacques-le-Majeur, à Montrouge, se presse tout le show-biz rassemblé comme pour une remise de Césars, l'angoisse en moins, le chagrin en plus. Appuyé sur sa canne, ses croquenots qui dépassent de son aube blanche, l'abbé Pierre rappelle comment Coluche, un beau jour, au dixième étage d'une HLM, va lui remettre, après la fermeture des Restaurants du cœur et pour solde de toute charité, un chèque de *« 150 millions de centimes. Il l'a posé sur la table et il a dit : Eh ben voilà ». « Un brave vieux, l'abbé Pierre »*, disait Coluche.

Eh ben voilà. « Ma poule » est parti parmi ses potes. Johnny aussi blanc que ses cheveux, Miou-Miou hagarde, Jack Lang évidemment, mais seulement l'acteur Philippe Léotard à défaut de son frère François, ministre, et surtout Paul Lederman, l'ange gardien, aussi omniprésent aujourd'hui en ordonnateur des pompes funèbres qu'hier en imprésario. De son pavillon à flipper et juke-box en bordure du parc Montsouris jusqu'au trou où, l'un après l'autre, se succèdent ses amis, il a repassé dans l'autre sens ce périphérique qui coule et coule, sans cesse, vrombissant et infatigable symbole.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche pour son Service Risques Industriels :

INGENIEUR

Diplômé Grandes Ecoles (E.N.S.I., ARTS ET METIERS,...)

Deux à trois années d'expérience dans l'industrie chimique ou pétrochimique seraient appréciées. Cependant, la candidature d'un ingénieur débutant pourra également être valablement examinée.

Le poste est à pourvoir à LYON.

Après une période de mise au courant au Siège Parisien, le candidat recherché sera chargé d'une activité de consultant auprès des grandes sociétés chimiques ou pétrochimiques de la région lyonnaise, pour réaliser des études de sécurité ou de fiabilité.
Le sens du contact, le goût des enquêtes sur le terrain et des méthodes d'analyses de risques (arbre de défauts, calculs statistiques...) qui sont utilisées pour l'évaluation de la sûreté et de la fiabilité des systèmes complexes sont nécessaires pour ce poste.
Anglais indispensable.

Merci de bien vouloir envoyer lettre manuscrite + CV s/réf. 2479 à Lévi Tournay/Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LÉVI-TOURNAY - ASSCOM

Associat. rech. RESPONSABLES de circuits, itinérants en Grèce pour enfants en AOUT et RESPONSABLES de séjours linguistiques en Angleterre, juillet ou août. T. 45-00-51-28.

Sté d'expertise comptable et commissariat aux comptes recherche
COLLABORATEURS
ou
STAGIAIRES CONFIRMES
(Ref. R.C.)
COLLABORATEURS COMPTABLES
BTS + 3 ans expérience (réf. L.G.). Ecr. avec CV prétent. SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 75012 Paris.

VILLE DE BRIGNAIS
(10 000 hab. en expansion banlieue lyonnaise)
recrute
SECRETAIRE GENERAL CONFIRME
Très bon niveau juridique exigé ainsi que bonnes connaissances en gestion financière, gestion du personnel informatique.
Sens des relations humaines, de l'organisation et de l'encadrement.
URGENT
Candidature à adresser à :
M. le Maire, Hôtel de Ville 69530 BRIGNAIS (lettre manuscrite, C.V. + photo).

Ville de Clermont-Ferrand
150 000 habitants
(Puy-de-Dôme)
recrute d'urgence sur dossier pour son théâtre municipal
DIRECTEUR
chargé de la gestion de l'équipement et de la programmation générale des spectacles.
Adresser candidature, CV dét. et références à :
M. le maire de Clermont-Ferrand, Mairie, BP 60, 63033 Clermont-Ferrand Cedex.

Ville de Meaux (S-et-M.)
50 000 habitants
recrute
UN ATTACHÉ
pour assurer la Direction du SERVICE JURIDIQUE
Niveau d'études minimum : MAITRISE
connaissances en droit privé
Adresser candidature et C.V. :
M. le maire — Hôtel-de-Ville 77018 MEAUX CEDEX

Société spécialisée dans
l'Audiovisuel pédagogique
disposant de produits très performants
recherche
Collaborateur commercial H/F
Capable de négocier des marchés à haut niveau en entreprise ou administration.
Formation supérieure et sens pédagogique souhaités.
Excellente opportunité pour candidat déterminé.
Adresser dossier de candidature à
GFN DEVELOPPEMENT 14, avenue de l'Opéra
75001 PARIS qui est chargé de la sélection.

Ville de Saumur (49)
recherche
Pour le 1er septembre
DIRECTEUR OFFICE DE TOURISME
Niveau études approprié souhaité
C.V. + photo à adresser en urgence à :
Président Office de tourisme
Hôtel de Ville, 49400 Saumur.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. cherche emploi loge de gardiennage, bon salaire, belle loge. Paris ou région parisienne. Tél. : 42-46-77-26.

J.F. 23 a., rech. empl. vend. en prêt-à-porter ou parfum. Tél. : 43-01-82-16 soir.

J.H. 27 ANS
REPROGRAPHE MICROGRAPHE
11 ans exp., cherche emploi. Téléph. : 43-01-82-16 le soir.

J.F. 27 ans MAITRISES anglais, commerce, gestion offre collaboration langues : ANGLAIS, ALLEMAND, CHINOIS exp. marketing direct, interviews, documentation en commerce extérieur. Tél. : (1) 39-58-56-53 ou Ecrire sous le nº 6 898
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
41 ans, allemand parfait, trilingue : allemand, français, anglais, sérieux, dynamique, sens de l'organisation et du contact, 12 ans d'expérience industrielle, dont 5 ans en France ; vente et marketing industriel d'équipement de contrôle automatisé, coordination de grands projets industriels, planification et réalisation de systèmes de stockage et de distribution des marchandises recherche poste de responsabilités.
Ecrire sous le nº 7 392 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J'ai 6 ans d'expérience informatique (analyse, programmation) + 6 ans emplois divers (gestion agences, contact clientèle). Esprit vif, logique, organisé. Je cherche temps partiel dans entreprise dynamique.
Ecrire sous le nº 7 386
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

37 ans, prof., agrégé d'histoire, écrivain (livres publiés), collaborateur de revues, ch. poste enseignement cl. terminales ou préparatoires, dans école sérieuse. Tél. : 42-06-19-22.

TRADUCTRICE ESIT 32 a., 6 a. d'exp. trad. scient. et techn., travaillant dans centre de rech. Est (langues de trav. : anglais, allemand, suédois, danois), très bonnes références professionnelles cherche poste équivalent région parisienne. Centre de recherche, ind. pharmac. ou chimique de préfér.
Ecrire sous le nº 7 352 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

ASSISTANTE SOCIALE D.E. + DEUG droit et psycho, 24 ans, rech. empl. Paris, 34-69-20 rép.

J.H. 27 ANS
REPROGRAPHE MICROGRAPHE
11 ans exp. cherche emploi. Tél. : 43-01-82-16, le soir.

J.F. 23 a. rech. empl. vendeuse en prêt-à-porter ou parfum., 43-01-82-16 soir.

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER
Sicomi, non Sicomi
Cadre Dirigeant 44 ans
15 ans exp. rech. direction Sté même activités ou complémentaires.
Rémunér. souhaitée 350.000 F/an
Ecrire sous nº 7.359
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

Les emplois offerts par la fonction publique dans toute la France sont nombreux et variés (PTT, SNCF, Police, EDF-GDF, Armées, Préfectures, Mairies, etc.). Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 14) B.P. 402-09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Vends GOLF GTI noire, décapotable, année 1982, moteur neuf (garantie 1 an), freins neufs, pot d'échappement neuf, calendre 4 phares Spoiler BBS, jantes alu, tableau de bord bois, radio-cassettes, 100 km au compteur, 70 000 F. Tél. : 47-00-41-81 de 12 h à 15 h.

de 8 à 11 C.V.

Part. vends Audi 100 CD84, 33 000 km, gris métal., frein. ABS. M. CURTIL 47-93-12-63.

SECRÉTAIRES

CYANAMID

Filiale d'un important groupe américain (600 personnes, 700 millions de C.A.).
Nos activités s'exercent dans les domaines agricoles, chimiques et pharmaceutiques.
Nous recherchons pour notre siège à RUNGIS (94)

LA SECRÉTAIRE DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Vous nous apportez 5 ans d'expérience dans les services administratifs ou financiers d'un groupe anglo-saxon.
De formation BTS, vous avez une pratique courante de la sténo et de la langue anglaise.
Nous vous proposons, en plus de la responsabilité du secrétariat, d'assurer le suivi des dossiers légaux (assemblées, conseils...) et des assurances.
Nous vous offrons une position cadre et une rémunération motivante.
Qualités requises : initiative, organisation, discrétion.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à CYANAMID – Département du Personnel – 74, rue d'Arcueil, 94578 RUNGIS CEDEX.

CYANAMID

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

Centre Pompidou, plein ciel, lux. pied-à-terre, grd liv., 1 chbre ter. plain-pied.
Hampton 42-25-50-35

LE MARAIS
Petit studio, coin cuisine, w.-c., bain, 190 000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

5e arrdt

LUXEMBOURG 50 m²
BEAU 2 PIÈCES, CALME BALCON SUR VERDURE. GARBI 45-67-22-88.

CENSIER 1 PIÈCE 1/2
30 m², s. d'eau, w.-c., 6e ét. sans asc., vue, 43-36-17-36.

10e arrdt

Studet. 12 m² env., pr. Mº Bonne-Nouvelle, 93 000, 7e, imm. bien entretenu. T. : 42-66-19-00.

1) Joli stud. 27 m² tt cft.
2) Studio agréable 25 m².
3) 2 pièces à rénover.
Sur place jeudi 17 h 30-19 h, directement par propriétaire 36, rue des Vinaigriers.

12e arrdt

AV. DAUMESNIL près place grand 4 p. tt cft, loi Quillot, libre 1-11-87. T. 42-80-26-23.

MÉTRO DAUMESNIL
Bel imm. p. de taille, s/rue et cour, 4 p., 110 m² à rénover, 850 000 Micor 43-44-43-87.

13e arrdt

PORT-ROYAL 2 P.
cuis., bns, 46 m², asc., 1er ét., balc., jardin. 43-36-17-36.

GOBELINS
2 p., cuis., bns, ref. nf., 420 000 F, 45-26-99-04.

Gobelins
4 pièces tout confort, clair, calme, excellent état 945 000 F. T. 43-26-97-16.

15e arrdt

TOURS MARS
SUPERBE DUPLEX 180 m² 30e ét., décoration raffinée. Prix élevé justifié. GARBI 45-67-22-88.

16e arrdt

Vue s/Bois de Boulogne
Part. vend très urgent 90m², 7e étage dble liv. 2 chbres, balcon. 1 750 000 F à débattre. M. de Robien 45-63-17-77.

17e arrdt

PARIS 17e. Métro Brochant Petit 2 pces. S. de bains, w.-c. Habitable sans frais. Im. anc. 2me ét. Clair et calme. Cpt. au 20-7-86 : 155 000 F Téléph. : le soir : 64-91-31-93. Journée : 43-46-92.82.

18e arrdt

120 m², 1 250 000 F
Rue Ordener 5 p., réc., bal. IMMO MARCADET 42-62-01-82.

19e arrdt

A vendre appt 2 p., tt cft, chff. électr. (ref. à neuf) + cave, 2e ét., 12, rue d'Auvervilliers (immeuble rénové en 1982). Tél. : 39-89-01-47.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE-BELLEVUE
séjour + 2 chbres, 71m², terrasse 16m², très bel imm. park. GARBI 45-67-22-88.

94 Val-de-Marne

RER BOISSY ST-LEGER
Villecresnes, sup. maison bourgeoise, parc 2 113m², triple séj. 90m², 4 ch. cuisine tt cft, 240m² habitables, terrasse, billard, ss-sol complet, grenier aménageable 1 985 000 F. MAS IMMOBILIER 43-45-88-53

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

Pour clients en attente
SERGE KAYSER
recherche appartements et maisons rive gauche
Tél. (1) 43-29-60-60.

AGENCE LITTRE
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résidentiels, paie. compt. chez notaire. Tél. 45-44-44-45

viagers

15e, près av. de Lowendal, 2 p. Libre en 1993. Px 165 000 F sans rente. Cruz 42-66-19-00.

locations non meublées offres

Province

MARTINIQUE
près Fort-de-France, part. loue villa F5, jardin, vue mer. Tél. h.b. (1) 47-63-00-06.

Région parisienne

VILLIERS-LE-BEL (95)
10 mn gare.
2 pièces, gde cuis. tt confort. Libre de suite. Px : 1 800 F. Visite tlj. sauf mercredi 24, rue Gambetta (s'adr. charcut. Duclos) Tél. : 47-22-64-04 (après 18 h).

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS.
Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

Pour dirigeants et personnel importante Cie française produits chimiques mutés région parisienne rech. des APPTS toutes catégories STUDIOS, VILLAS, PARIS BANLIEUE. Acceptons loyer élevé. 45-04-04-45 de 9 h 45 à 19 h.

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES
Maison caractère 1900 sur 450 m terrain, 4/5 pièces, 1 400 000 F — 46-61-32-11.

locations meublées offres

Paris

GEOFFROY ST-HILAIRE
3e ét. asc. 4 P. cft 4 800 F + charges. téléphoner le matin. SEGECO, 45-22-69-92.

Région parisienne

10 mn Paris par métro
STUDIOS MEUBLÉS
2, 3, 4 pers. 1200 F/semaine GANDOLFI. Tél. 48-83-04-69.

maisons individuelles

N.-D.-de-Lorette b. 6 p., 180 m² à rafr., asc., bel imm., px à déb. ACTUEL 47-34-82-58.

LA VARENNE-ST-HILAIRE
500 m RER. Quartier très résidentiel. Construction récente. Excellente maison. Réception 46m², 4 chambres.
DEMICHELI
48-73-50-22/48-73-47-71

villas

Aix-en-Provence vds villa 186 m², séj., 5 ch., s. de bns, s. d'eau, terrasse, 8 700 m² terr., arbres d'ornement, bassins, verger. Ecr. s/nº 7 391 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vd banl. ouest 15 mn St-Lazare, mais. gde récep. chem. dble living, 3 ch., 2 bns, gar. jard. partic. 47-41-26-40.

propriétés

Vds maison de maître Agen, 2 niv. 230m² habit., 10 pces, séj. avec gde cheminée anc. et terr., vue panorama, 7 ch. tt cft, 2 accès. Dépend., garage, pigeon. amén. parc 2 ha camp. pr. centre ville. Conv. pr résid. princip. ou second. Libre à la vente. Ecrire le Monde pub., nº 7365 M, 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris, qui transm.

bureaux

Locations

LOUE DIRECTEMENT
Un ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf, 47-58-12-40.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

Domiciliation depuis 90 F/ms
St-Honoré Tél. 42-86-84-91
Paris 12e Tél. 43-40-68-50
Constit. SARL 2 000 F/HT.

SIEGE SOCIAL PARIS 8e
TELEX/SECRETARIAT
AGECO 42-94-95-28
(stationnement aisé)

17e Place Wagram
(prox.) BUREAUX de 15 à 250m². Amén. neufs-standing.
ACTE 43-80-90-10

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICE
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

hôtels particuliers

EXCEPTIONNEL
VERSAILLES, prox. Bd de la Reine, hôtel particulier sur terrain paysagé 6 P., 2 bains, s. d'eau, 3 chbres serv. S. d'eau, gar. séparé. Très belles prest. 3 700 000 F. 43-86-04-10.

L'AGENDA

Animaux

A RETENIR !
Adorables petites boules de poils, chiots yorkshires, élevés en famille, LOF, vaccinés, tatoués, tél. 64-25-54-14.

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. Laffitte 46-34-73-25
25, r. Cardinal-Lemoine, 5e.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 43-54-00-83.
PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS
Anciens, modernes, argenterie PERRONO, Boul. des Italiens Opéra, 4, chaussée d'Antin Etoile, 37, av. Victor-Hugo Ventes-Occasions-Echanges

Cours

La petite Acamédie de musique ouvre un nouveau cours de piano pour adultes débutants, stages intensifs en juillet. Tél. après-midi 45-24-63-93, 47, rue de Boulainvilliers, 75016 PARIS.

Livres

Les Editions Universitaires recherche pour la constitution de leurs archives quelques exemplaires du Littré-Beaujan, édition 1960 paru sour leur marque éditoriale.
Faire offre :
ÉDITIONS UNIVERSITAIRES
77, rue de Vaugirard, Paris-6e.
Tél. : 45-48-78-60, poste 20.

Travaux divers

Indépendante ch. travx rédact., rewrit., correct., domaines tech/scient., bur. pr. RER-B en 91, 60-10-77-47 mat. 8/18 h.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier, et notre School of English tout aussi célèbre sont dans les mêmes bâtiments. A partir de £20 par jour, pension complète plus leçons.
25% RÉDUCTION pour séjours de 90 jours ou plus en hôtel.
Séjour à l'hôtel ou en famille. Ouvert toute l'année – pas limite d'âge.
Ecrire à :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tél: 843-59 12 12 Télex 96454 Regram ou. Mme. BOUILLON
4, rue de la Persévérance, 95 EAUBONNE. Tél. 39-59-26-33 (le soir)
LA FRANCAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES – 116, Champs Elysees, 75008 Paris. Tél. (1) 45-63-17-27
Telex 641605 ISO BUR

Le centre
GURDJIEFF OUSPENSKI
pour le développement intérieur de l'homme 64-36-61-69.

Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITÉ valides, semi-valides invalides. Tél. 64-04-05-75.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100% PURE LAINE
Prix posée : 99 F/m². Tél. 46-58-81-12.

Tapis

6e ANNIVERSAIRE
TAPIS D'ORIENT – 50 %
sur une sélection de 150 magnifiques tapis d'Orient
LAURENT
101, AV. LA BOURDONNAIS, 75007 Paris. T. 45-50-40-21.

Vacances
Tourisme
Loisirs

Belle mais. de camp. à louer près de Dinard, août-sept. (au mois ou quinz.), 42-40-63-36.

ITALIE à louer août, maison campagne toscane, artistique, 80 km Florence, 5 lits, 10 000 F, 19-39-55-21-40-55.

A louer au métro Plaisance (14e) à 10' de Montparnasse un 3 p. (80 m²), tt cft, pour juillet-août (ou juillet ou août), 3 500 F par mois. Tél. : 45-45-96-71 le soir.

Vacances d'été
HAUT-JURA 900 m
Randonnées pédestres, tennis, Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe restaurée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison, limite 10 pers. pour calme et repos, rand. à la journée de gorges du Doubs et sommets fr.-suis. Poss. tennis. Px 1 900 F sem./pers. Tél. : (16) 81-38-12-51.

Hauteurs Monaco, altitude 530 m, La Turbie, 5 minutes mer, villa plain-pied séjour, 3 ch., 3 bains, terrasse, calme, vue, jardin. Juillet-août, mens. 15 000 F. Tél. 93-41-02-58.

LA FRANCE EN DOUCE

SEJOUR DE RELAXATION DANS LE VERCORS	2086 F*
CIRCUIT VELO ET ART NAIF EN MAYENNE	1590 F*
VACANCES MULTILOISIRS EN ARIEGE	1255 F*

PRIX DEMI-PENSION. ACTIVITES COMPRISES

ET CENT AUTRES IDEES DE VACANCES DIFFERENTES S'ADRESSER A V.V.T. TÉL : 43 20 13 66 ET DANS TOUS LES BUREAUX DU CREDIT AGRICOLE CORRESPONDANT AGREE DE VOYAGE CONSEIL

économie

REPÈRES

Dette : les Etats-Unis champions du monde

La dette extérieure des Etats-Unis atteignait 107,4 milliards de dollars à la fin de 1985, faisant de ce pays le champion mondial de l'endettement. On savait les Américains débiteurs nets depuis l'an dernier, mais le rapport publié par le département du commerce, le mardi 24 juin, en est la première confirmation officielle. Il faut remonter à 1914 pour trouver un précédent. Encore celui-ci était-il modeste puisque la dette américaine représentait à l'époque 4 milliards de dollars. Le rapport du département du commerce précise que les investissements américains à l'étranger représentaient 952,4 milliards de dollars à la fin de 1985, en hausse de 6 % sur 1984, mais que les investissements étrangers aux Etats-Unis totalisaient 1 059 milliards, soit une progression de 18,6 % sur 1984, dernière année excédentaire avec 4,4 milliards de dollars.

Terres agricoles : la baisse continue

Le prix moyen des terres agricoles a diminué, en 1985, de 1,2 % en francs courants et de 7 % en valeur réelle, selon l'enquête annuelle du service des statistiques du ministère de l'agriculture. Ce prix moyen était de 20 450 F par hectare (22 000 F pour les terres labourables et 17 850 F pour les prairies naturelles). La chute du revenu agricole, le désengagement des propriétaires fonciers et l'arrivée d'un nombre important d'agriculteurs à l'âge de la retraite expliquent cette diminution, qui se poursuit depuis sept ans en valeur réelle et depuis quatre ans en valeur courante.

PNB : baisse de 0,5 % au Japon

Pour la première fois en onze ans, le produit national brut japonais a baissé, en termes réels, de 0,5 % durant le premier trimestre 1986, annonce l'Agence de planification économique. Ce déclin, équivalant à un rythme annuel de 2,2 %, reflète les méfaits d'une forte et brutale appréciation du yen face à la monnaie américaine. Le *« choc dollar »*, équivalent selon les économistes japonais du *« premier choc pétrolier »*, a notamment entraîné un recul des exportations de 4,9 % en janvier et en mars. Il faut remonter au deuxième trimestre 1980 — croissance zéro — pour trouver un aussi mauvais résultat, et à 1975 (— 0,8 %) pour trouver un résultat négatif lors d'un premier trimestre. Le premier ministre, M. Yasuhiro Nakasone, estime toutefois qu'il n'y a pas lieu de modifier la prévision officielle de croissance pour l'année budgétaire 1986-1987, soit 4 %.

ÉTRANGER

LE SÉNAT AMÉRICAIN ADOPTE LE PROJET DE RÉFORME FISCALE

Le Sénat des Etats-Unis a adopté, mardi à la quasi-unanimité (97 voix contre 3), le grand projet de réforme fiscale que soutient, également, la Maison Blanche, et dont l'objet est une réduction importante des taux d'imposition, compensée par la suppression de nombreuses déductions et « abris » fiscaux.

Ainsi, pour les particuliers, les quatorze tranches du barème actuel (de 11 % à 50 %) seraient remplacées par deux taux de 14 % et 27 % et, pour les sociétés, l'impôt serait ramené de 46 % à 33 %, soit 105 milliards de dollars de pertes de recettes.

En revanche, il ne serait plus possible de pratiquer des déductions au titre des fonds de retraites et de certains crédits à la consommation, notamment. Il reste maintenant à concilier le projet du Sénat avec celui de la Chambre des représentants, moins ambitieux.

CONJONCTURE

LES SUBVENTIONS A L'ÉCOLE NATIONALE D'EXPORTATION SERONT SUPPRIMÉES A PARTIR DE 1987

Le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, a adressé une lettre au président de l'Ecole nationale d'exportation (ENE), M. Patrick Neierl z, la semaine dernière, pour l'avertir que le gouvernement ne reconduirait pas, en 1987, la subvention de 15 millions de francs qu'il accorde à l'ENE. Cette subvention couvrant les trois quarts du budget de l'école (association type loi 1901), est appelée à trouver ses propres sources de financement si elle ne veut pas fermer ses portes au 31 décembre.

L'utilité de l'ENE, fondée en 1985, était contestée par les chambres de commerce et d'industrie, qui estimaient qu'elle faisait double emploi avec leurs propres formations continues, ainsi que par le président du CNPF, pour qui il est contradictoire d'appeler nationale une école d'exportation.

C'est le sentiment qui semble avoir prévalu du côté du ministère du commerce extérieur, où l'on estime qu'il est plus utile de soutenir l'effort des quelque trois cents organismes qui, d'une façon ou d'une autre, forment à l'exportation.

SOCIAL

La CGT avertit qu'elle n'acceptera pas un « Waterloo de la construction navale »

Comme prévu, le président de Normed, M. Jacques Dollois, a annoncé, le mardi 24 juin, qu'il avait dû décider de procéder à la déclaration de cessation de paiements auprès du tribunal de commerce. Même si la cessation de paiements ne signifie pas l'arrêt des activités, l'inquiétude est grande pour les ouvriers de Dunkerque, La Seyne et La Ciotat. Mardi, grèves et journées portes ouvertes ont été organisées par les syndicats. Aucun incident n'a été noté, la population se partageant entre l'amertume et la résignation. Toutefois, des manifestations étaient prévues le 25 juin dans le Midi et à Dunkerque. M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a déclaré qu'il s'opposerait à un *« Waterloo de la construction navale »*, et que *« proposer des activités industrielles de remplacement sur les sites concernés était une plaisanterie de mauvais goût »*. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale parle d'une *« condamnation à mort »* signée Jacques Chirac et Alain Madelin, dénonce la méthode brutale et la précipitation du ministre de l'industrie et exprime aux travailleurs et à leur famille sa solidarité.

Tandis que M. Madelin prépare des mesures sociales et de réindustrialisation des régions touchées (ce qui donne lieu à des arbitrages et négociations ministérielles difficiles), le voile commence à se lever sur les chiffres des aides. C'est ainsi que les besoins en subventions de restructuration à Normed, qui avaient atteint 2 986 millions de francs en 1984 et 1 388 millions de francs en 1985, ne devaient plus représenter que 378,7 millions pour le premier semestre de 1986 (dont 231,7 millions déjà reçus au 15 juin) et 965 millions pour l'ensemble de l'année.

Amertume et fatalisme à La Ciotat

De notre correspondant régional

La Ciotat. — *« Eh bien voilà, c'est fait ! »* En cette fin d'après-midi du mardi 24 juin à La Ciotat, la sentence vient de tomber. Celle qu'on attendait sans vouloir y croire : la confirmation de la déclaration de cessation de paiement de la Normed, le dépôt de bilan, la fermeture peut-être des chantiers. Ils sont près de deux mille métallos rassemblés sur le port devant l'immeuble de la direction.

Grâce à un ampli, ils ont écouté le compte rendu téléphonique de la réunion du comité central d'entreprise fait, de Paris, par un délégué de la CGT. Des notes de séance livrées en vrac, à chaud. *« La direction a tout mis en œuvre pour accélérer la procédure judiciaire, mais rien n'est fait définitivement. Aux questions posées par les délégués concernant les commandes éventuelles, M. Dollois,* [le président-directeur général], *nous a répondu : « Il faudrait être fou actuellement » pour commander à NORMED... »* » Dans les jours à venir nous devons être entendus au tribunal de commerce de Paris afin que les paies de juin soient assurées pour l'ensemble du personnel par l'intermédiaire de l'assurance sur la garantie des salaires. Pour juillet [le délégué ici martèle ses mots], c'est le flou le plus total. Rien n'est assuré pour personne, même pas pour ce qui concerne les congés de conversion et de fin de carrière (...). Pour la CGT, l'action d'aujourd'hui n'est qu'une étape (...). »

Au bout du fil, le délégué annonce, pressé, qu'il va retourner en réunion. *« Eh bien voilà, c'est fait »*, répète un manifestant, à la fois amer et fataliste. Aucun cri, aucun quolibet, pas un sifflet. Les visages sont graves et abattus. Une femme pleure silencieusement. *« C'est donc le dépôt de bilan »*, commente quelqu'un. *« Et sans rien. Le type qui a passé trente ans de sa vie là-dedans,* ajoute-t-il en montrant les chantiers, *va repartir tout nu. »* Monté sur un tabouret, un responsable CGT, M. Marc Bastide, lance un appel *« solennel »* à la mobilisation des travailleurs et de la population *« pour la défense du Chantier, pour la défense de la ville, pour la défense des emplois »*. *« Cette situation dramatique,* insiste-t-il, *n'épargne aucun chantier. Ceux qui croient que La Ciotat sera sauvé se trompent. Il faut que cela soit clair. »*

La journée d'action décidée par les syndicats avait commencé dans la matinée à La Seyne (Var) par une opération ville morte et un défilé, qui a réuni environ cinq mille personnes. Le maire (PR), M. Charles Scaglia, qui avait démissionné la veille de son mandat de conseiller général, et l'ensemble du conseil municipal assistaient au meeting qui précédait la manifestation et qui se tenait à l'intérieur des chantiers. Les manifestants arboraient des badges en forme de main de fatma : *« Madelin touche pas à mon chantier »* ou *« Madelin touche pas à La Seyne »*.

Un défilé très calme, sans slogans, mais où fleurissaient de nombreuses pancartes prenant notamment à partie le ministre de la culture qui est maire de Fréjus, M. François Léotard (*« Léotard tiens tes promesses, ne retourne pas ta veste »*). *« On nous a déclaré la guerre,* a averti le responsable CGT des Chantiers, M. Raymond Dimo, *nous répondrons par une guérilla permanente. »* Au cours du meeting, M. Dimo a également demandé aux élus de la majorité du département *« de mettre leurs déclarations en concordance avec leurs actes et de censurer le gouvernement »*.

GUY PORTE.

Les grands paquebots sont de retour

Tandis que Normed met genou à terre, la chance sourit à son concurrent, l'autre grand groupe de construction navale, Alsthom (quatre mille cinq cents salariés à Saint-Nazaire et six cents à Nantes, son satellite). Le directeur général de la division navale, M. Alain Grill, s'est envolé pour Los Angeles, afin de mettre les dernières virgules à ce qu'il faut presque appeler un fabuleux contrat... étant donné la conjoncture. Il s'agit de la commande de deux paquebots, capables de transporter chacun mille sept cents passagers, avec cette seule réserve que dans un délai de six mois l'armateur peut résilier le contrat pour l'un des deux navires.

L'armateur est Sitmar Cruises, dont le siège est à Los Angeles. Le propriétaire s'appelle M. Boris Vlassov, un riche homme d'affaires qui vit tantôt aux Bahamas, tantôt à Monaco. L'ironie du sort veut que ce même M. Vlassov ait fait construire, en 1983 et 1984, à La Seyne, un paquebot, le *Fairsky*, qui s'est révélé être pour Normed un gouffre financier puisque les pertes occasionnées par ce navire ont atteint, au bout du compte, 808 millions de francs (une somme supérieure au prix de vente lui-même), alors que 125 millions seulement avaient été prévus au titre des « risques d'exploitation ».

A cause des turbulences que connaît le secteur de la construction navale et des sollicitations dont Alsthom a fait l'objet pour se pencher avec bienveillance sur le sort de Normed pour en reprendre éventuellement une partie des installations, Alsthom et M. Vlassov ont dû « arrêter les pendules » depuis le 15 mai. Mais au cours des derniers jours, les choses ont avancé, et M. Grill estime avoir obtenu suffisamment d'assurances des pouvoirs publics pour aller en Californie signer le contrat.

Chaque navire sera payé par l'armateur 150 millions de dollars, à quoi s'ajouteront pour les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, où ils seront construits, des subventions de plusieurs centaines de millions de francs versées par les pouvoirs publics au titre des aides à la commande.

Alsthom a mis au point avec la Société générale un système de financement original. C'est la filiale panaméenne de la banque qui achètera le bateau et le cédera en location-gérance pendant douze ans à Sitmar Cruises. Livrables fin 1988 et fin 1989, ces paquebots feront des croisières sur la côte ouest des Etats-Unis, et de l'Alaska au Mexique.

Après la commande signée en juillet 1985 par un armateur norvégien pour le paquebot géant *Sovereign of the Sea* (175 millions de dollars), les Chantiers de l'Atlantique apparaissent plus que jamais comme le noyau dur de la construction navale française.

F. Gr.

M. Séguin n'entend privilégier « aucun niveau de négociation »

Si le fin du fin pour les purs libéraux est de privilégier contre vents et marées la négociation d'entreprise, M. Philippe Séguin n'a pas gagné, le mardi 24 juin, son brevet de vrai libéral. Pour la première commission nationale de la négociation collective qu'il présidait, en présence des partenaires sociaux, il a en effet jugé le maintien de la négociation de branche *« indispensable »*, à condition toutefois de *« prendre en compte certaines réserves »*. Pour M. Séguin, *« même à l'heure où la négociation d'entreprise s'est fortement développée, les deux tiers des salariés couverts par une convention ou un accord ne bénéficient que d'un texte de branche »*.

M. Séguin estime même qu'il serait *« anormal et dangereux que les salariés d'une même branche ne bénéficient pas d'un statut minimum, quelle que soit l'entreprise dans laquelle ils travaillent »*. Dans un discours qui ne s'adressait visiblement pas aux seuls partenaires sociaux, le ministre a ajouté qu' *« il n'existe que peu d'entreprises couvertes par un accord lorsqu'il n'existe pas de convention de branche ; à l'inverse, c'est dans les branches bénéficiant de conventions et d'accords régulièrement actualisés que les accords d'entreprise sont les plus nombreux »*. A l'heure où le débat sur les niveaux de négociation sociale agite non seulement les syndicats mais aussi le mouvement patronal, M. Séguin voit également une raison économique de ne pas mésestimer la négociation de branche : elle permet *« d'assurer une égalisation des conditions de concurrence »*.

Pour autant, M. Séguin estime que la branche doit impulser une dynamique suffisante pour favoriser les négociations d'entreprise, celles-ci pouvant le cas échéant combler un vide. L'accord de branche doit donc constituer un *« cadre »* et ne pas créer *« des rigidités empêchant toute adaptation en fonction des particularités de chaque entreprise »*. Il faut donc trouver *« une bonne articulation »* entre les niveaux de négociation, le droit d'expression relevant par exemple de l'entreprise, l'assurance-chômage et les retraites complémentaires du plan interprofessionnel. Le CNPF a donc encore un avenir sur le plan social. Mais, *« lorsque la négociation d'entreprise est susceptible de remettre en cause le statut du salarié, celui-ci doit alors être protégé au niveau de la branche par un certain nombre de garanties minimales »*.

A propos de la loi Delebarre sur l'aménagement du temps de travail, très critiquée dans la majorité, M. Séguin a déploré la rigidité d'un *« cadre unique et obligatoire de négociation »* (la branche), assurant que *« le gouvernement agira compte tenu des résultats des négociations entre organisations syndicales et patronales. Ces négociations permettront de juger du caractère applicable ou non des dispositions actuelles »*.

Coups de patte

Dressant le bilan de la politique conventionnelle en 1985, M. Séguin ne s'est pas privé de quelques coups de patte à l'égard de ses prédécesseurs, mais, bon prince, il a concédé *« une progression des résultats de la négociation nationale de branche et de la négociation d'entreprise »*. Ainsi, on a enregistré soixante-dix conventions et accords nouveaux signés en 1985, soit près de deux fois plus qu'en 1984, et l'action de généralisation de la couverture conventionnelle s'est poursuivie avec six conventions collectives nouvelles qui *« sont venues combler un vide textuel »*. Tout en reprochant à la loi du 24 février 1984 sur la formation professionnelle d'avoir été trop contraignante sur les délais et les thèmes, il a noté que quatre-vingt-huit accords de branche avaient été signés sur la formation en 1985 contre vingt-huit en 1984. Quant à la négociation d'entreprise, elle touche maintenant près de trois quarts des entreprises assujetties à la loi Auroux sur l'obligation de négocier, mais, a-t-il affirmé, un tel mouvement *« résulte aussi et surtout d'une démarche volontariste des partenaires sociaux »*. Au passage, il a assuré que l'obligation contenue dans la loi (Auroux) du 13 novembre 1982 de procéder tous les cinq ans à un réexamen des classifications devra être respectée...

Affirmant qu'*« aucun niveau de négociation ne doit être privilégié »*, le ministre a annoncé qu'un rapport serait présenté avant la fin de l'année à la sous-commission des conventions et accords pour qu'elle fasse des propositions permettant de compléter la couverture conventionnelle, les textes conventionnels eux-mêmes devant faire l'objet d'une *« actualisation constante »*. A la veille de la négociation sur les procédures de licenciement, il a plaidé pour les *« compromis réciproques »* et *« l'équilibre des concessions consenties »*...

M. N.

RENAULT-VÉHICULES INDUSTRIELS ANNONCE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

La direction de Renault-Véhicules industriels (RVI) a présenté, ce mardi 24 juin, au comité central d'entreprise réuni à Lyon, un *« plan d'amélioration de la compétitivité »*. Ce plan comporte notamment 2 624 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1987, et une réorganisation des établissements autour de leurs activités essentielles (par exemple l'usinage des moteurs six cylindres sera progressivement transféré de Limoges dans la région lyonnaise, l'établissement étant centré sur les petites séries) et la cessation de certaines implantations, comme Suresnes et Courbevoie en région parisienne, L'Isle-d'Abeau dans la région Rhône-Alpes et ultérieurement sans doute Montplaisir et Feuilla à Lyon.

La société va poursuivre ses efforts de resserrement de la gestion et de réduction des coûts. *« Ce plan est une étape décisive pour nous mettre au même niveau de compétitivité que des constructeurs comme IVECO ou Daimler-Benz, et parvenir à l'équilibre financier que nous avons fixé pour 1988 »*, a déclaré M. Philippe Gras, PDG de la firme, à l'issue de la réunion.

Pour protester contre les suppressions d'emplois, dont 1 260 seulement pourront être obtenues par préretraites ou retour d'étrangers au pays, la CGT et la CFDT avaient appelé à des arrêts de travail de deux ou trois heures selon les établissements. D'après la direction, 20 % du personnel en moyenne ont suivi ces mouvements (40 % à Limoges). Les délégués CGT ont quitté la réunion du CCE et, à l'appel de la CGT, une manifestation a réuni quatre cents personnes à Lyon.

● **Les vols d'Air Inter assurés à 70 %.** — La direction de la compagnie Air Inter annonce, dans un communiqué, que 70 % des vols prévus pour la journée du jeudi 26 juin seront assurés. Les organisations syndicales du personnel au sol de la compagnie appellent, en effet, à un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour protester contre le blocage des négociations salariales.

★ Renseignements à Paris, tél. : (1) 45-39-25-25.



ALGERIE - الجزائر

Ministère de l'hydraulique, de l'environnement et des forêts

Entreprise de production, de gestion et de distribution d'eau d'Alger (EPEAL)

Acquisition de matériel de transmission pour le Centre de télécontrôle du système d'alimentation en eau potable d'Alger

Avis d'appel d'offres international - Présélection

Un avis de présélection est lancé pour l'acquisition de matériel de transmission destiné au Centre de contrôle du système d'alimentation en eau potable d'Alger.

Les fournisseurs intéressés par le présent avis sont invités à retirer le dossier de présélection auprès de la direction à l'adresse ci-après :

EPEAL, parc Ben-Omar, Kouba (Alger).

Les offres seront adressées à la même adresse, sous double enveloppe cachetée, portant la mention apparente :

« Avis d'appel d'offres international - Offre de présélection Ne pas ouvrir »

La date limite est fixée à trente (30) jours à compter de la date de publication du présent avis.

anep/alger

Savez-vo
quel est le p
journal d'éc
du Monc

Nihon Keizai Shimbu

AFFAIRES

SIDÉRURGIE : M. GANDOIS PRÉVOIT UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS DE 25 000 PERSONNES D'ICI A 1990

« Il faut aller plus loin et plus vite », a déclaré le lundi 23 juin sur Europe 1, M. Jean Gandois à propos de la restructuration de la sidérurgie française. Chargé d'une mission d'expertise par M. Chirac, l'ancien PDG de Rhône-Poulenc prévoit que la sidérurgie française se réduira en 1990 à 50 000 emplois pour une production de 16 millions de tonnes d'acier contre 75 000 emplois et 18,8 millions de tonnes en 1985. Il faut en conséquence *« mettre encore plus de moyens qu'actuellement »* dans la reconversion des sidérurgistes, a estimé M. Gandois, soulignant que son rapport remis au premier ministre le 12 juin prévoit *« d'aller plus loin dans les réduction d'emploi mais à un rythme qui ne dépasse pas le rythme actuel »*.

Soulignant *« qu'il y a un espoir pour la sidérurgie française »* et que son redressement est *« une ambition raisonnable »*, il a chiffré les pertes d'Usinor et de Sacilor pour 1986 à 4 milliards de francs contre 8,9 milliards en 1985 : *« la sidérurgie française est en mauvais état par rapport à la plupart de ses concurrents, mais elle va en s'améliorant »*. De sorte qu'il est *« très probable que des aides supplémentaires seront nécessaires à la sidérurgie à partir de la fin de l'année prochaine »*, a ajouté M. Gandois sans en préciser le montant.

LE GOUVERNEMENT NE S'OPPOSE PAS A LA REPRISE DE JAEGER ET DE SOLEX PAR FIAT

Le gouvernement a laissé passer le délai légal sans mettre de veto à l'accord envisagé entre Matra et Fiat (le Trésor a en effet deux mois pour s'opposer à tout investissement étranger dépassant 20 %). Ce silence gouvernemental équivant à un feu vert. Toutefois, précise-t-on rue de Rivoli, l'opération n'aura effectivement lieu qu'une fois précisées les conditions de privatisation de Matra. Ce feu vert des pouvoirs publics intervient quelques jours seulement après l'accord donné à la reprise de Valéo, numéro un de l'équipement automobile français, par un groupe d'actionnaires conduit par l'italien De Benedetti

L'accord Matra-Fiat prévoit le rapprochement des filliales de Matra, Jaeger (tableaux de bord) et Solex (carburateurs) avec leurs homologues, Veglia et Weber, filiales de Fiat. Le rapprochement se fera au sein d'une nouvelle société dont Fiat détiendra 65 % et Matra 35 %. Malgré certains engagements pris par Fiat (recherche maintenue en France, confidentialité des produits, conditions de prix et de délai identiques pour Renault, Peugeot et Fiat), ce montage à majorité italienne rencontre l'hostilité des constructeurs automobiles français et notamment du groupe Peugeot.

C.B.

DEVANT LES CHAMBRES DES MÉTIERS

M. Chirac annonce un plan pour revaloriser l'apprentissage et moderniser l'artisanat

Y a-t-il un milieu plus propice pour affirmer l'intérêt du gouvernement à l'égard des petites entreprises que l'artisanat ?

M. Jacques Chirac, en tout cas, a choisi l'assemblée permanente des chambres des métiers, réunie le mercredi 25 juin à Paris, pour annoncer le lancement d'un programme d'orientation pour l'artisanat, qui donnera lieu à une communication au conseil des ministres à l'automne.

Mais, dès aujourd'hui, le premier ministre devait rendre publique une série de décisions économiques et sociales de nature à satisfaire les requêtes exprimées de longue date par ces chefs de petites entreprises qui, dans les villes et dans les campagnes les plus réculées, peuvent être des relais aussi efficaces – voir et davantage, pense-t-on à Matignon – de la politique gouvernementale que les patrons adhérents au CNPF ou aux chambres de commerce et d'industrie.

Préparées par M. Georges Chavanes, ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, à l'issue d'une concertation approfondie avec l'ensemble des professions, ces mesures concernent trois chapitres :

● La formation et l'apprentissage.

220 000 jeunes sont actuellement en apprentissage pour l'approche concrète d'un métier, dont 140 000 dans l'artisanat ; 20 % seulement sont des filles. Le gouvernement a décidé que, au-delà des CAP qui sont traditionnellement préparés dans les centres, l'apprentissage sera ouvert à des formations débouchant directement sur les baccalauréats professionnels et économiques. Des expériences seront lancées à la rentrée, avec l'aide des régions, le but étant de relever le niveau de qualification des salariés dans l'artisanat.

En outre, l'âge limite d'entrée en apprentissage sera fixé à vingt-cinq ans, au lieu de vingt ans actuellement, ce qui donnera l'occasion à plusieurs milliers de jeunes d'apprendre un métier sur le tas.

Enfin, le régime juridique de l'apprentissage doit être simplifié, et les contrôles allégés. Et, pour inciter les maîtres-artisans agréés (ils sont 400 000) à prendre avec eux des jeunes et à lancer des expériences-pilotes, leur rémunération sera accrue.

● L'investissement et la modernisation des entreprises.

Bien que la doctrine officielle du gouvernement consiste à faire en sorte que la baisse des taux d'intérêt bénéficie uniformément à l'ensemble des agents économiques, M. Chavanes a obtenu que le régime actuel des prêts bonifiés à l'artisanat soit reconduit. Il s'agit cette année d'une enveloppe de 4 milliards de francs, à laquelle s'ajoutent 4,5 milliards de francs de prêts conventionnés octroyés par les différentes banques qui proposent les taux de crédit les plus bas.

En 1987, l'enveloppe globale ne sera pas inférieure au montant de 1986.

Autre objectif : rendre le « livret d'épargne-entreprise » plus attrayant pour l'artisanat, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Pour ce faire, ce livret pourra être utilisé à des opérations de développement et d'agrandissement des établissements, et pas seulement à la création et à la transmission des entreprises.

● La transmission des entreprises et les aides au départ des artisans âgés.

Pour faciliter la cession de fonds de commerce de petite taille, l'abattement fiscal sur les droits de mutation (qui sont aujourd'hui de 16,6 %), sera porté de 30 000 F à 50 000 F pour des ventes ne dépassant pas 200 000 F (le plafond actuel est de 100 000 F). Il faut aussi aider les commerçants et les artisans à se retirer à partir de soixante ans, dans les meilleures conditions, lorsque leur situation est devenue précaire et lorsque le fonds de commerce a perdu une partie de sa valeur.

Le montant maximum de l'indemnité de départ est de 80 000 F pour une personne seule et de 150 000 F pour un ménage. Mais seuls pouvaient y avoir droit des artisans qui avaient travaillé quinze années sans interruption. L'indemnité sera désormais ouverte aussi aux artisans ayant quinze années de travail par périodes fractionnées, ce qui constitue une amélioration de leur protection sociale.

Ces mesures s'inscrivent dans le dispositif économique général mis en place par le gouvernement depuis le 16 mars. Elles complètent celles qu'avait prises M. Michel Crépeau lorsqu'il était chargé de ce secteur dans le gouvernement Fabius (et notamment le statut de l'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée), et elles l'amplifient sur des points concrets. Mais elles n'auront de crédibilité et d'effet que si elles peuvent être appliquées très vite, et sans donner lieu – par des lois, des décrets, ou des réglementations excessives – à une paperasserie supplémentaire.

Parmi les quelque 850 000 entreprises artisanales (qui réalisent 485 milliards de francs de chiffre d'affaires, et qui emploient 2 350 000 personnes), 75 % en effet n'emploient qu'un seul ou pas du tout de salarié. Si l'on veut qu'un petit artisan prenne le risque d'embaucher demain un jeune apprenti, il faut d'abord et avant tout qu'il ait l'assurance de ne pas être l'otage de la bureaucratie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● ERRATUM. – Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans nos premières éditions du 25 juin (« La fin de l'austérité », page 41) : *« Les comptes officiels prévoient une progression de la consommation des ménages de 2,5 % cette année, puis de 3 % l'année prochaine. »* En fait, comme le tableau des comptes de la nation l'indiquait clairement, il fallait lire + 2,7 % et + 2,2 %. Cette erreur a été corrigée dans nos dernières éditions.

ÉNERGIE

L'OPEP RÉUNIE EN YOUGOSLAVIE

Un fantôme d'organisation

De notre envoyée spéciale

Brioni. – Brioni, minuscule paradis adriatique bercé par la brise marine et l'odeur des lauriers-roses. Brioni, haut lieu de l'histoire où Nasser, dit-on, décida de nationaliser le canal de Suez après avoir rencontré Tito et Nehru. Brioni est en train de manquer son rendez-vous avec l'OPEP. La mer n'y peut mais, pas plus que le soleil, les pins et les gros yachts paresseux qui se balancent, nonchalants, dans le port presque désert.

La plus belle île du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et l'OPEP n'a plus d'âme, plus d'élan, plus d'idées. Une existence réduite aux acquêts. Un fantôme d'organisation impuissante, déchirée. Tout juste bonne à célébrer solennellement des grand-messes pétrolières dont le marché se moque comme d'une guigne.

Quatre conférences depuis le début de l'année. Quatre échecs. Alors que pour la deuxième fois depuis janvier les prix du pétrole menacent de retomber au-dessous de 10 dollars le baril, les treize ministres de l'OPEP, réunis en Yougoslavie le mercredi 25 juin pour leur soixante-dix-huitième conférence ordinaire, paraissent toujours aussi incapables de trouver une solution.

Mardi, à Brioni, le soleil tapait ferme, mais le moral n'y était pas. Les délégués, désabusés mais sereins, traînaient entre plage et tennis : *« Rien à apprendre d'important. »* Les ministres n'étaient guère plus optimistes. *« Nous espérons franchir un pas, mais pas un pas final ici »*, assurait M. Yamani, le puissant ministre saoudien du pétrole, maître du jeu et content de l'être.

Pourtant, en avril dernier à Genève, on avait juré, promis. Les treize, à Brioni, allaient distribuer entre eux des quotas de production qui ramèneraient l'ordre dans le marché, et redresseraient les prix du pétrole.

Un plafond global de production avait même été fixé : 16,3 millions de barils par jour (1) au troisième trimestre, soit un gros tiers de la consommation occidentale. D'ici là, on s'efforcerait de convaincre les producteurs extérieurs à l'Organisation de participer à l'effort d'assainissement, et chaque pays réduirait sa propre consommation pour l'amener aussi près que possible de l'objectif.

Résultat : chacun a fait ce qu'il a pu pour compenser la baisse des prix, et un sursaut inattendu de la demande aidant, chaque pays a poussé au maximum son extraction. La production de l'OPEP avoisine actuellement 19 millions de barils par jour, 16 % de plus que prévu. Les stocks, en mars, se sont gonflés de quelque 1,8 million de barils par jour, et les prix, après un éphémère redressement en mai, sont de nouveau sur le point de s'effondrer : 11 à 12 dollars par baril pour les meilleures qualités, moins de 10 pour les bruts les plus défavorisés. Une misère...

Il y a six mois, le baril se vendait encore couramment de 27 à 29 dollars. Une chute de moitié en six mois pour une Organisation censée défendre les prix, il y a de quoi décourager les plus vaillants.

D'autant qu'en face, le bilan est maigre. En lâchant tout contrôle de sa production et en déclenchant la guerre des prix en décembre dernier, l'OPEP poussée par l'Arabie saoudite voulait, disait-elle, reconquérir une *« juste part du marché »*.

Le moment n'est pas venu

Elle a, pour l'heure, échoué : des 3 millions de barils par jour supplémentaires qu'elle produit actuellement, 60 % vont gonfler les stocks. Bien sûr, la demande mondiale a réagi, mais le sursaut est faible : 700 000 barils par jour, au maximum. A peine 1,5 % de la consommation. Bien sûr, la production des pays concurrents s'est ralentie, gênée par des coûts trop élevés, mais c'est à peine si au total 300 000 barils par jour peuvent être considérés comme définitivement perdus. Le gain pour l'OPEP ne dépasse donc pas 1 million de barils par jour, soit environ 7 % de sa production.

Elle est donc loin de pouvoir compenser la baisse de ses revenus, due à la chute des prix. Quant à la coopération active des pays non OPEP à l'effort de redressement, elle reste jusqu'ici purement verbale. Réduisez d'abord votre production, nous verrons ensuite, disent en substance les cinq pays (2) qui ont accepté de faire un geste. *« Le problème n'est pas de savoir qui fera le premier pas. Nous devons faire quelque chose simultanément »*, a déclaré M. Yamani, mardi.

Or nul ne veut faire le nécessaire. Car, qu'ils soient ministres, délégués, interprètes ou même journalistes, la recette, à Brioni, tout le monde la connaît : plafonner la production, répartir des quotas pays par pays, s'y tenir. Bref, retrouver une discipline oubliée depuis longtemps.

Manquent la confiance et la cohésion. L'Arabie saoudite, échaudée pour avoir trop longtemps supporté seule le fardeau de la défense des prix, se mobilise. Elle ne veut plus jouer désormais le rôle de producteur d'équilibre. M. Yamani l'a encore répété mardi : *« Nous aimerions un accord complet. Mais nous ne sommes pas prêts à diminuer notre quota de production. »* Pourtant, le royaume saoudien est le seul à avoir les moyens d'assainir le marché. Pour l'heure, il attend d'autant plus tranquille que seul parmi les treize pays membres de l'Organisation, il a pu compenser la baisse des prix par un doublement de ses ventes. Des autres pays, aucun ne veut ou ne peut faire les sacrifices nécessaires.

L'addition des demandes de chaque producteur aboutit à un plafond de production de 18 millions de barils par jour. Ce serait sant doute mieux que rien, parce que, actuellement, la production dépasse allègrement ce niveau. Mais ce n'est pas de nature, de l'avis de tous les experts, à renverser la tendance du marché. Même problématique et même impasse qu'en janvier, qu'en mars et qu'en avril. *« Le moment n'est pas encore venu »*, explique un délégué des Emirats arabes unis. *« Les prix se redresseront peut-être au maximun à 20 dollars par baril. Mais pas tout de suite »*. A moins d'un sursaut de lucidité inattendu, on voyait mal, à l'aube de cette conférence plénière, comment l'OPEP pourrait enfin sortir de l'ornière où elle s'est elle-même enfoncée.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 million de barils par jour équivaut à 50 millions de tonnes par an. un baril : 159 litres. La consommation occidentale est de 45 millions de barils par jour.

(2) Egypte, Mexique, Norvège, Malaisie, Angola.

Savez-vous quel est le premier journal d'économie du Monde?

Cela va peut-être vous étonner. Ce n'est pas le *Wall Street Journal*, ni le *Financial Times*, mais le principal quotidien d'économie japonais, dont les tirages du matin et du soir réunis sont plus importants que ceux de ces deux journaux ensemble (2 287 000 le matin et 1 323 000 le soir, total : 3 610 000). Il s'appelle *The Nihon Keizai Shimbun* (Nikkei), et il est lu tous les jours par des millions de cadres japonais, dont 99,4 % de présidents des sociétés cotées à la Bourse de Tokyo.

Il ne représente cependant qu'une fraction de la totalité du système d'information d'économie de Nikkei, qui fournit des informations économiques et commerciales de tout premier plan au Japon et à tous les pays du monde. Journaux, magazines, notes d'information spécifiques, presse électronique, enfin la base globale de données d'informations d'économie de Nikkei. Et encore *The Japan Economic Journal*, version hebdomadaire en langue anglaise du *Nihon Keizai Shimbun*. Des informations rapides, approfondies, recueillies par l'une des nouvelles organisations d'économie les plus importantes du monde.

The Nihon Keizai Shimbun, c'est peut-être un peu difficile à prononcer. Mais nous espérons qu'il vous sera un peu plus facile de nous identifier.

SYSTÈME GLOBAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Nihon Keizai Shimbun, Inc.

Pour de plus amples renseignements, contacter le Département de planification et de recherche de Nihon Keizai Shimbun, Inc.
1-9-5 Otemachi, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon. Tél. : 03-270-0251. Télex : J22308 NIKKEI. Câble : NIHONKEIZAI TOKYO.
Représentant publicitaire pour la France : *Publicitas SA*
26, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 33 (1) 45-00-66-08. Télex : 610067 MEDIA B.



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE LOURDE

Entreprise nationale d'organisation et d'information

Entreprise nationale algérienne, dont une des missions est de réaliser des prestations de conseil en organisation et informatique, recherche dans le cadre d'une expansion très importante, pour satisfaire un marché étendu et exigeant dans le secteur industriel, différentes catégories de professionnels de nationalité algérienne :

– Gestionnaires éprouvés, capables de gérer des structures de type « conseil » ou « projet ».

– Consultants expérimentés, généralistes ou experts dans un domaine industriel, ayant plusieurs années d'expérience du conseil.

– Consultants « juniors », parmi les meilleurs diplômés de leur promotion (grandes écoles, MBA...) ou ayant quelques années d'expérience réussie dans une fonction-clé d'une entreprise industrielle.

Les candidats recherchés auront deux qualités personnelles particulièrement importantes : la capacité de communication d'une part, et une très grande disponibilité intellectuelle et pratique d'autre part.

Le cadre de travail proposé est celui d'une entreprise jeune, d'un grand dynamisme, tournée vers la satisfaction du client. Le travail de conseil implique pour chacun l'appartenance à des équipes pluridisciplinaires, fréquemment installées dans les locaux du client.

Une ouverture des candidats à l'utilisation de l'informatique de gestion et à la micro-informatique est souhaitée.

Devant développer considérablement ce créneau, l'ENORI entend réunir un personnel très motivé dont la formation permanente constitue une préoccupation essentielle de l'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé à :

ENORI

Direction des ressources humaines

Ravin Sidi Yahia, Le Paradou, Hydra
Boîte postale 81 - Birmandreis - ALGER

anep/alger

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SUEZ INTERNATIONAL

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue, le 18 juin 1986, sous la présidence de M. Patrick Ponsolle.

Elle a approuvé les comptes sociaux de l'exercice 1985 qui se soldent par un résultat net total de F 60,3 millions.

Un dividende net de F 11,50 par action sera distribué aux actionnaires.

Les comptes consolidés du groupe Suez International font ressortir un résultat net total de F 112 millions (soit F 75,29 par action) contre F 26 millions en 1984, exercice qui avait enregistré d'importantes provisions pour dépréciation de titres de placement.

Le Président a évoqué les nouvelles orientations de la Société qui, au cours des prochaines années, devrait développer ses investissements dans trois secteurs :

- le commerce et le transport international, la Société ayant bénéficié au cours de l'exercice 1985 d'apports de sa société-mère, la Compagnie Financière de Suez (concernant notamment la SAGA, la Compagnie OPTORG, la SOFFO, la C.G.P.F.I.), et ayant acquis des participations dans deux sociétés de négoce (Oxyde Chemicals B.V. et Minemet) ;
- l'industrie et les services liés à l'industrie, secteur dans lequel une première participation a été acquise en Italie dans la COFIDE, société-mère du groupe Benedetti ;
- les sociétés financières et plus particulièrement les sociétés de capital risque et de capital développement, secteur dans lequel l'objectif est de construire progressivement un réseau international.

Dans ces divers domaines, de nombreuses opérations sont à l'étude et devraient aboutir au cours des mois à venir.

ENELFI-BRETAGNE

L'assemblée générale ordinaire d'Enelfi-Bretagne, réunie le 18 juin 1986 sous la présidence de M. Michel Manchant, a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 1985, qui se soldent par un bénéfice net de 17 372 181 F, contre 15 118 967 F en 1984.

L'assemblée a fixé le dividende à 11 F net par action (16,50 F, avoir fiscal compris), soit une distribution de 9 563 690 F. Ce dividende sera mis en paiement le 10 juillet 1986.

Le président a fait le point de l'évolution de la société, compte tenu des opérations de l'exercice 1985 et de la cession prochaine par la Compagnie franco-marocaine, filiale d'Enelfi-Bretagne, de sa participation dans Le Secours SA. Il a indiqué qu'il prévoyait en 1986 un bénéfice net au moins égal à celui de 1985.



L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 20 juin 1986 sous la Présidence de M. Marcel BLEUSTEIN-BLANCHET a approuvé les comptes annuels de l'exercice 1985 qui font apparaître un bénéfice de F. 28 579 515.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de F. 5 700 303 000 le bénéfice consolidé du Groupe s'est établi à F. 65 705 000 après constatation d'un profit exceptionnel de F. 5 770 000 sur la cession d'une participation à l'étranger.

L'Assemblée a décidé que le dividende fixé à F. 25,00 par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de F. 12,50 sera mis en paiement à compter du 15 Juillet 1986.



BAFIP-BAIL SICOMI

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 1986, au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, sous la présidence de M. Henri Darmas, a approuvé les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 1985.

L'activité de ce premier exercice portant sur huit mois a été principalement consacrée à constituer un patrimoine locatif de qualité.

Le total des engagements au 31 décembre 1985 ressortait à environ MF 156 se décomposant en :

– MF 129 en investissements locatifs ;

– MF 27 d'opérations de crédit-bail.

Le bénéfice, après amortissements et provisions, s'élève à F 2 657,064.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividente de F 1,13.

RICOH COMPANY LTD

Résultats au 31 mars 1986

COMPTES DE RÉSULTATS SOCIÉTÉ-MÈRE
(en millions de yens)

	Exercice clos le 31 mars 1985	Exercice clos le 31 mars 1986	Variation (%)
Ventes nettes	451 669	490 132	+ 8,5
Prix de revient des ventes	322 296	348 379	
Frais commerciaux, administratifs et généraux	104 838	119 771	
RÉSULTAT BRUT	24 535	21 982	– 10,4
Produits hors exploitation	14 488	15 366	
Charges hors exploitation	10 148	11 700	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 874	25 648	– 11,2
Profits exceptionnels	–	414	
BÉNÉFICE AVANT IMPOTS	28 874	26 062	– 9,7
Impôts	15 050	13 600	
BÉNÉFICE NET	13 824	12 462	– 9,9
Bénéfice par action (en yen)	34	30,17	

CHIFFRE D'AFFAIRES SOCIÉTÉ-MÈRE
(en %)

	Variation entre les exercices 1985 et 1986	Répartition du chiffre d'affaires	
		Exercice clos le 31 mars 1985	Exercice clos le 31 mars 1986
Photocopieurs	+ 5,3	54,1	52,5
Télécopieurs et systèmes informatiques	+ 23,5	21,9	24,9
Fournitures annexes	– 3,6	15,1	13,4
Matériel photo	+ 19,4	5,2	5,7
Produits divers	+ 1,3	3,7	3,5
TOTAL	+ 8,5	100	100
dont exportations	+ 11,7	36,4	37,5

GIAC

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du GIAC (Groupement des industries agricoles, alimentaires et de grande consommation, 30, avenue Franklin D. Roosevelt, Paris 8e, tél. : 42-25-67-41) s'est tenue le 4 juin 1986, au siège social, sous la présidence de M. Rodolphe Joël, président du conseil d'administration.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1985, lesquels se soldent par un bénéfice de 433 266,95 F après constitution d'une provision pour dépréciation des éléments financiers pour 1 852 324,83 F et d'une dotation aux provisions pour risques de 4 340 679,93 F. En revanche, des provisions ont été reprises pour 2 931 182,72 F.

L'assemblée a adopté, à l'unanimité, toutes les résolutions qui lui étaient soumises. Elle a notamment ratifié la nomination, comme administrateur, de M. Bernard Vilgrain, vice-président des Grands Moulins de Paris, qui avait été coopté par le conseil d'administration.

La baisse sensible des taux d'intérêt va permettre au GIAC d'émettre dans les prochains mois un emprunt obligataire groupé destiné au financement à long terme des investissements des industries agro-alimentaires et de grande consommation.

CNA
CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
Gérée par la Caisse des Dépôts et Consignations
EMPRUNT JUIN 1986
1,7 milliard de F
8,40 %
Emission de 340 000 obligations de 5 000 F
Prix d'émission : 4 981 F
Jouissance, règlement : 7 Juillet 1986
Durée de l'emprunt : 15 ans
Amortissement : en trois tranches égales
à partir de la treizième année
Taux actuariel brut :
8,45 %
Souscription auprès des Banques, Bureaux de Poste, Caisses d'Epargne, Agents de Change et Comptables du Tresor. Une fiche d'information (visa C.O.B n° 86-220 du 17/06/86) peut être obtenue sans frais auprès de la CNA, 56, rue de Lille 75007 Paris et des Etablissements chargés du placement.
Clôture sans préavis.
SOUSCRIVEZ AUX EMPRUNTS DE LA CNA
pour l'extension du réseau français d'autoroutes.

MARCHÉS FINANCIERS

Béghin-Say va recueillir 400 millions de francs d'argent frais

Réduire sa production de sucre aux seuls quotas A et B (dont les prix sont garantis par Bruxelles) ; participer, dans le giron de son principal actionnaire Ferruzzi, à la prise de contrôle du britannique Berisford, tels sont les principaux objectifs du premier sucrier français Béghin-Say, annoncés le 24 juin par son président, M. Jean-Pierre Vernes. Béghin souhaite bénéficier des synergies que lui procurerait un rapprochement avec Berisford, société mère de British Sugar. Celle-ci détient, en effet, un quasi-monopole sur la production de sucre outre-Manche. Quant au secteur papier, autre activité majeure de Béghin-Say, il devrait se développer par le biais d'investissements dans les produits nouveaux (emballages et filets plastiques). C'est pour mener à bien ces projets de croissance que Béghin-Say procédera, en juillet, à une augmentation de capital de l'ordre de 482 millions de francs (produit net). Plus de deux millions de certificats d'investissement sans droit de vote seront ainsi émis au prix unitaire de 250 F, à raison d'un certificat pour trois actions.

Micro-ordinateurs : British Telecom pourrait s'associer avec Apricot

La société britannique de télécommunication British Telecom, privatisée sous le gouvernement de Mme Thatcher, travaille avec son compatriote Apricot, spécialisé dans les ordinateurs personnels, sur la mise au point d'un nouvel appareil, combinant le micro-ordinateur Xen et le Qwerty-phone, téléphone doté d'un terminal lancé en avril dernier. La révélation de ces liens va relancer les spéculations sur une éventuelle prise de contrôle d'Apricot (aujourd'hui en difficulté) par British Telecom, à l'heure où l'ancien monopole des télécommunications cherche à diversifier ses activités. British Telecom envisage, par ailleurs, de commercialiser les micro-ordinateurs existant d'Apricot, ainsi que ceux de la firme américaine Zenith, qui prendraient la marque Merlin.

Camions : Mack Trucks (Renault) supprime 350 emplois

Le constructeur américain de poids lourds, Mack Trucks, détenu à plus de 40 % par la société française Renault, a annoncé, le mardi 24 juin, près de 350 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1986. Cette mesure, accompagnée d'un programme de restructuration d'ici à la fin de l'année, a été rendue nécessaire par la médiocrité du marché et l'apparition de nouveaux concurrents étrangers. Ce qui explique un ralentissement de 28 % dans l'activité de la firme (à 397 millions de dollars) au premier trimestre 1986 par rapport au trimestre correspondant de 1985. Une perte nette de 14 millions de dollars a été enregistrée sur les trois premiers mois de l'année.

Les géants américains des « Cola » sont accusés de trop grossir

La lutte pour le contrôle du marché des boissons sans alcool *(soft drinks)*, estimé à 26 milliards de dollars aux Etats-Unis, vient de connaître un nouvel épisode. Royal Crown Cola, le poucet du secteur (4.6 % du marché) s'est immiscé dans la bataille des géants, Coca-Cola, 39 %, et Pepsico, 28 %). Coca-Cola veut acheter une autre société de soft drink, Dr Pepper, et porter ainsi sa part du marché à 46 %. Cela pour contrer Pepsico, qui envisage de reprendre à Philip Morris sa filiale Seven Up et d'atteindre 35 % du marché. Du coup, Royal Crown a porté plainte pour tentative de constitution de monopole, les deux rivaux Coca et Pepsi détenant, avec leurs acquisitions, plus de 80 % des ventes de boissons sans alcool. La commission fédérale du commerce a décidé de s'opposer à ces projets et de les empêcher en portant l'affaire devant un tribunal fédéral. A la suite de cette décision, Philip Morris a renoncé à la vente de Seven Up, mais Coca-Cola a indiqué qu'il ne renonçait pas à l'achat de Dr Pepper.

PARIS, 24 juin ↑

Résistant : + 0,24 %

Après une courte phase d'indécision, la Bourse de Paris a évolué positivement le 24 juin en séance officielle, effaçant le recul de 0,38 % enregistré le matin. Au son de cloche final, l'indicateur de tendance gagnait 0,24 %.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Havas (+ 5,36 %), Matra, Promodès, et encore Roger Bellon, SCREG et Penarroya. Générale Fonderie et Bail Equipement étaient réservées à la hausse. En revanche, Saint-Louis, Alcatel et Darty perdaient du terrain, de même que Facom, Crouzet et Dumez.

Une fois encore, c'est une séance calme qui s'est déroulée sous les lambris, les investisseurs restant aux aguets, surveillant de près les quelques valeurs susceptibles de réaliser des écarts. « L'observation se fait titre par titre », notait un professionnel. Qu'il s'agisse des étrangers ou des investisseurs institutionnels, tous conservaient le « papier » acheté auparavant, à peu d'exceptions près. En revanche, la quantité de valeurs échangées semblait de nouveau se réduire. A la cote, on remarquait la suspension de Louis Vuitton, en raison de l'assemblée générale tenue ce 24 juin par la société. L'action étant cotée « en continu », les autorités de la Bourse ont voulu éviter toute réaction du titre qui serait due à l'annonce d'une information le concernant en cours de séance.

L'action Beghin-Say était pour sa part non cotée, et ce jusqu'au 1er juillet, en raison de l'offre publique de vente de lots de droits de souscription qui sera lancée début juillet par le groupe sucrier. Celui-ci procédera en effet à une augmentation de capital, par émission de certificats d'investissement.

Le marché obligataire et le MATIF témoignaient pour leur part d'une certaine lourdeur. Au MATIF, le contrat à échéance mars 1987 cédait 0,09 %, à 110,85.

Lingot : 78 100 F (– 1 400).

Napoléon : 528 F (– 5).

NEW-YORK, 24 juin ↑

Assez vif redressement

Le paysage de montagnes russes continue de défiler à Wall Street. Succédant à la dépression du début de semaine, la hausse a fait sa réapparition mardi sur le marché américain, qui s'est même assez vivement redressé. Toute l'avance initiale n'a pu cependant être entièrement conservée. Après avoir atteint la cote 1 891,86, l'indice des industrielles s'établissait en clôture à 1 875,55 (+ 11,29 points). Contrasté ces derniers temps, le bilan de la journée a été cette fois très nettement positif. Sur 1968 valeurs traitées, 1 045 ont monté, 517 ont baissé et 406 n'ont pas varié.

La tension des primes à fin septembre sur les indices boursiers, tension favorisée par l'aisance avec laquelle le placement de 14 milliards de dollars de bons du Trésor s'est effectué, a incité les opérateurs à vendre lesdites primes et à se porter acquéreurs d'actions relativement bon marché. D'autre part, l'annonce d'une augmentation des commandes de biens durables en mai a fait bonne impression, bien qu'elle provienne pour l'essentiel des commandes passées par l'armée. Du coup, les spécialistes ont confirmé leurs prévisions sur la baisse des taux d'intérêt. Signe encourageant : l'activité, assez faible ces derniers jours, a augmenté de façon significative avec 141,03 millions de titres échangés contre 120,5 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Alcoa	38 3/8	38 1/2
A.T.T.	25 3/8	25 1/4
Boeing	64	64
Chase Manhattan Bank	42	42 3/4
Du Pont de Nemours	85	85 1/2
Eastman Kodak	58 7/8	58 5/8
Exxon	60 1/2	61 1/8
Ford	53 1/4	54
General Electric	80 1/2	81 1/4
General Motors	78	77 3/8
Goodyear	32 1/4	32 1/4
I.B.M.	145 1/2	146 1/2
I.T.T.	44 7/8	45 5/8
Mobil Oil	31 1/4	31
Pfizer	69 1/4	69 1/8
Schlumberger	32 1/2	32 7/8
Texaco	32 3/4	31 3/4
U.A.L. Inc.	54 5/8	54 1/2
Union Carbide	21 7/8	21 7/8
U.S. Steel	20 1/2	20 7/8
Westinghouse	52 1/2	53 1/8
Xerox Corp.	55 1/2	55 1/2

CHANGES

PARIS

Dollar : 7,0950 F ↓

Les cours du dollar se sont effrités mercredi 25 juin, glissant au-dessous de 7,10 F à Paris et de 2,22 DM à Francfort, dans des marchés très calmes, sans orientation bien déterminée. Au sein du SME, la couronne danoise est toujours au plancher.

FRANCFORT	24 juin	25 juin
Dollar (en DM)	2,2320	2,2190
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Dollar (en yens)	166,85	166,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (25 juin) ...... 7 1/4 %
New-York (24 juin) . 6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	23 juin	24 juin
Valeurs françaises	130,2	130,3
Valeurs étrangères	108,5	107,4

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	346	346,6

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

Industrielles	1864,26	1875,55

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

Industrielles	1 338,2	1 339,4
Mines d'or	288,5	283,7
Fonds d'Etat	90,47	96,68

TOKYO

	23 juin	24 juin
Nikkei Dow Jones	17 457,89	17 342,4
Indice général	1 351	1 344,9

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 24 juin
Nombre de contrats : 4 008

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Juin 86	Sept. 86	Déc. 86	Mars 87
Dernier	–	109,80	110,10	111,05	111,10
Précédent	–	109,25	109,95	110,90	110,95

AUTOUR DE LA CORBEILLE

DOUBLE AUGMENTATION DE CAPITAL POUR LOUIS VUITTON. — Le bagagiste Louis Vuitton procédera dans les prochains mois à deux augmentations de capital, l'une en numéraire et l'autre gratuite.

La première augmentation de capital, qui devrait intervenir prochainement se fera par l'émission d'une action nouvelle pour cinq anciennes, avec maintien du droit préférentiel de souscription. D'ici à la fin du premier semestre 1987, Louis Vuitton émettra par ailleurs des actions gratuites, à raison d'une nouvelle pour huit anciennes (y compris celles de l'augmentation de capital en numéraire).

LES JOUETS CLAIRBOIS COTÉS A 200 F A LYON. — Introduites le 24 juin au second marché de la Bourse de Lyon selon la procédure d'offre publique de vente, les actions de la société de jouets Clairbois ont été cotées au prix de 200 F. A ce cours, 1,2 % des demandes ont pu être servies.

(Publicité)

L'ÉCOLE CENTRALE DE PARIS offre en septembre 1986 un MASTÈRE spécialisé en génie industriel

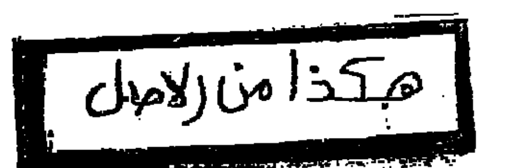
Il s'agit d'un programme d'un an comprenant des enseignements couvrant les domaines suivants :
1) Conduite de projets industriels.
2) Management de la production et des services.
3) Développement humain et social de l'entreprise.
4) Innovation technologique.

La formation comprend par ailleurs un stage de 4 mois en entreprise débouchant sur un travail personnel d'étude ou de recherche. Les enseignants sont des professeurs permanents de l'ECP et des responsables d'entreprises associés au programme. L'admission a lieu sur titres pour les titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de gestion ou d'un DEA ou diplôme équivalent.

Informations et dossier d'inscription, s'adresser :
Mme Paulette Guillotin - École Centrale Paris
Grande Voie des Vignes, 92295 Châtenay-Malabry Cédex
Tél. : 46-61-33-10 - poste 1189

ECP : Grand établissement sous tutelle du ministère de l'Éducation Nationale.

هكذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS — 24 JUIN

Cours relevés à 17 h 37

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1560	4,5 % 1973	1555	1555	1555	....
4410	C.N.E. 3 %	4450	4450	4449	– 0 02
1145	B.N.P. T.P.	1145	1150	1150	+ 0 43
1140	C.C.F. T.P.	1160	1155	1155	– 0 43
2660	Electricité T.P.	2653	2611	2619	– 1 28
1598	Renault T.P.	1620	1620	1620	....
2227	Rhône-Poul. T.P.	2260	2300	2300	+ 1 76
1362	St-Gobain T.P.	1360	1358	1357	– 0 22
1352	Thomson T.P.	1375	1375	1375	....
380	Accor	365	360	362	– 0 82
1720	Agence Havas	1680	1770	1756	+ 4 52
745	Air Liquide	771	760	760	– 1 42
2190	Alcatel	2300	2250	2250	– 2 17
1340	Als. Superm.	1400	1420	1420	+ 1 42
340	A.L.S.P.I.	340	340	340	....
410	Alsthom	418	410	410	– 1 91
1580	Arjom. Prioux	1600	1650	1650	+ 3 12
183	Ausedat-Rey	190 50	191 50	190 10	– 0 20
1300	Aux. Entrepr.	1350	1350	1350	....
1190	Avions Dassault	1185	1198	1160	– 2 10
615	Bail-Equipem.	588	640	636	+ 8 18
1090	Bail-Investiss.	1172	1120	1120	– 4 43
1000	Cie Bancaire	1021	1019	1017	– 0 39
530	Bazar H.-V.	540	540	535	– 0 92
520	Béghin-Say	519	....	....	....
300	Berger (Ml)	298	290	290	– 2 68
570	Bic	586	576	575	– 1 87
1210	B.I.S.	1141	1163	1163	+ 1 92
2250	Biscuit (Géné.)	2210	2160	2160	– 2 26
1800	Bongrain S.A.	1760	1731	1731	– 1 64
1110	Bouygues	1145	1130	1130	– 1 31
3520	B.S.N.	3570	3570	3575	+ 0 14
1160	Carnaud	1166	1170	1170	+ 0 34
2800	Carrefour	2839	2860	2860	+ 0 73
1540	Casino	1550	1425	1423 •	+ 0 99
1220	Casino A.D.P.	1210	1190	1185 •	+ 7 73
845	Cedis	913	980	980	+ 7 33
1480	Cetelem	1470	1465	1465	– 0 34
1520	C.F.A.O.	1526	1525	1520	– 0 39
430	C.F.D.E.	449	455	450	+ 0 22
970	C.G.I.P.	952	964	964	+ 1 26
1020	Chargeurs S.A.	1020	1009	1011	– 0 88
53	Chiers-Châtil.	57 50	56 50	56 50	– 1 73
665	Ciments franç.	667	655	660	– 1 04
490	Club Méditerr.	510	508	510	....
225	Codetel	228 50	230	230	+ 0 65
390	Cofimeg	378	380	385	+ 1 85
755	Coles	775	786	786	+ 1 41
255	Compt. Entrepr.	254	253	253	– 0 39
515	Compt. Mod.	517	521	521	+ 0 77
1410	Créd. Foncier	1445	1450	1450	+ 0 34

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
495	Crédit F. Imm.	489	495	495	+ 1 22
1820	Crédit Nat.	1800	1840	1860	+ 3 33
336	Crouzet	331 90	325	320	– 3 58
1990	Damart S.A.	1970	1970	1962	– 0 40
3190	Darty	3250	3200	3178	– 2 21
285	Dév. R.d.C. (Li)	289	285	285	– 1 48
415	D.M.C.	419 50	425	425	+ 1 31
1990	Docks France	1990	2100	2100	+ 5 52
1210	Dumez	1270	1245	1245	– 1 96
1250	Eaux (Gén.)	1245	1270	1270	+ 2
2610	Ecco	2730	2750	2755	+ 0 91
285	Elf-Aquitaine	294	294	294	....
280	– (certific.)	280	280	280	....
1800	Epeda-B-Faure	1890	1830	1830	– 3 17
2530	Essilor	2530	2525	2525	– 0 19
445	Esso S.A.F.	459	452	453	– 1 30
2850	Eurafrance	2800	2760	2800	....
1400	Eurocom ★	1438	1443	1463	+ 1 73
1870	Euromarché	1910	1990	1990	+ 4 18
1340	Europe n° 1	1365	1399	1400	+ 2 56
1450	Facom	1410	1380	1385	– 1 77
765	Fichet-Bauche	740	760	760	+ 2 70
275	Finextel	276 10	279	279	+ 1 05
300	Fives-Lille	303	301	303	....
26	Fonderie (Gén.)	29 60	32	32	+ 8 10
195	Fraissinet (Ma)	192	191	191	– 0 52
300	Francarep	318	301	305	– 4 08
1000	Fromageries Bel	1015	1000	1010	– 0 49
1000	Gal. Lafayette	1000	1070	1060	+ 6
380	Gascogne	371	355	355	– 4 31
300	Géophysique	245	252	255	+ 4 08
1070	Gerland	1120	1155	1125	+ 0 44
325	GTM-Entrepose	328 50	326	330	+ 0 45
635	Guyenne-Gasc.	640	645	645	+ 0 78
2860	Hachette	2855	2845	2845	– 0 35
625	Hénin (La)	635	637	637	+ 0 31
72	Imétal	72 60	72	72 40	– 0 27
845	Imm. Plaine-M.	865	890	890	+ 2 89
3800	Inst. Mérieux	3690	3750	3750	+ 1 62
700	Interbail	710	710	710	....
1750	Intertechnique	1790	1799	1799	+ 0 50
720	J. Lefebvre	760	720	720 •	+ 1 64
1380	Lab. Bellon	1450	1520	1500	+ 3 44
1240	Lafarge-Coppée	1255	1270	1268	+ 1 03
1420	Lebon	1370	1400	1405	+ 2 55
3780	Legrand	3750	3780	3780	+ 0 80
1080	Lesieur	1100	1100	1095	– 0 45
630	Locafrance	625	620	620	– 0 80
1080	Locindus	1070	1065	1060	– 0 93
1080	L. Vuitton S.A ★	1085	....	....	....
620	Lucheire	648	655	655	+ 1 08
1130	Lyon. Eaux	1162	1199	1190	+ 2 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Mais. Phénix	204	205 90	206 50	+ 1 22
620	Majorette (Ly)	615	610	610	– 0 81
103	Manurhin	104 50	109	109	+ 4 30
345	Mar. Wendel	340	345	345	+ 1 47
1450	Marell	1429	1400	1408	– 1 46
2060	Matra	2175	2290	2295	+ 5 51
2970	Merlin-Gerin	3040	3150	3130	+ 2 96
2590	Michelin	2625	2650	2650	+ 0 95
5250	Midi (Cie)	5380	5320	5330	– 0 92
490	Midland Bk S.A.	485	487	489	+ 0 86
525	Min. Salsig. (Ma)	535	535	525	– 1 86
48	M.M. Penarroya	44 10	45	45	+ 2 04
1860	Moët-Hennessy	1950	2010	1990	+ 2 05
825	Mot. Leroy-S ★	836	847	845	+ 1 07
87	Moulinex	85 10	85 10	86 40	+ 1 52
965	Navig. Mixtes	953	952	952	– 0 10
164	Nord-Est	172	175 10	175 50	+ 2 03
500	Nordon (Ny)	495	482	492	– 0 60
475	Nouvelles Gal.	483	483	484	+ 0 20
915	Occident. (Gle.)	948	944	942	– 0 42
1480	Omn.F.Paris	1490	1460	1460	– 2 01
215	Olida-Caby	225	228	228	+ 1 33
400	Opfi-Paribas	400	400	401	+ 0 25
3250	Oréal (L')	3305	3320	3325	+ 0 60
1010	Paris-Réescomp	1008	1000	1000	– 0 79
950	Pechelbronn	994	1015	1010	+ 1 60
1400	Pernod	1430	1420	1440	+ 0 69
1090	Pernod-Ricard	1133	1160	1145	+ 1 05
114	Pétroles B.P.	112 50	112	111	– 1 33
865	Peugeot S.A.	872	869	871	– 0 11
65	Poclain	71	69 60	67	– 5 63
1470	Pollet	1540	1518	1516	– 1 55
585	P.M. Labinal	610	601	598	– 1 96
1990	Presses Cité	1905	1990	1975	+ 3 67
1600	Prétabail Sic.	1560	1595	1595	+ 2 24
425	Primagaz	420	421	421	+ 0 23
490	Printemps	504	508	519	+ 2 97
1580	Promodès	1552	1630	1625	+ 4 70
230	Prouvost S.A.	232	231 50	231 50	– 0 21
895	Radiotechn.	901	800	885	– 1 77
153	Raff. Dist. Total	156	155	154 20	– 1 15
1840	Redoute (La)	1780	1750	1760	– 1 12
1250	Roussel-Uclaf	1326	1361	1368	+ 3 16
1070	Roussel-C.N.I.	1115	1125	1125	+ 0 89
4130	R. Impériale (Ly)	4205	4135	4135	– 1 66
250	Sade	250 10	251 50	251 50	+ 0 55
2710	Sagem	2849	2800	2800	– 1 71
655	St-Louis B.	638	611	620	– 2 97
1960	Salomon	1955	1955	1965	+ 0 51
1060	Salvepar	1200	1175	1175	– 2 08
680	Sanofi	683	675	671	– 1 75
435	S.A.T.	440	448	460	+ 4 54

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
680	Staupiquet (Ns)	650	695	695	+ 6 92
625	Schneider	627	644	637	+ 1 59
113	S.C.O.A.	114	114 50	112 50	– 1 31
77	S.C.R.E.G.	82 50	84	86	+ 5 80
500	Sab	512	516	517	+ 0 97
495	Safimag	493	490	490	– 0 60
1820	S.F.I.M.	1880	1860	1850	– 1 59
73	S.G.E.	75 50	75 50	74 70	– 1 05
510	Signaux Ent. El.	530	535	540	+ 1 88
870	Silic	935	960	960	+ 2 67
555	Simco-U.P.H.	589	588	588	– 0 17
350	Simnor (Li)	356	353	353	– 0 84
1200	Skis Rossignol	1220	1225	1225	+ 0 40
940	Silminco	941	941	941	....
255	Sodero (Ns)	265	261	261	– 1 50
2080	Sodexho	2080	2080	2080	....
440	Sogerap	445	439	440	– 1 12
1140	Sommer-Allib.	1150	1178	1178	+ 2 43
680	Source Perrier	680	671	671	– 1 32
1280	Sovac	1300	1305	1300	....
480	Strafor	480	495	498	+ 3 95
345	Synthelabo ★	361	361	376	+ 4 15
535	Talcs Luzenac	488	497	498	+ 0 20
2920	Tél. Elect.	2940	2980	2970	+ 1 02
1170	Thomson-C.S.F.	1198	1235	1235	+ 3 08
370	Total (CFP)	375	376	375	....
85	– (certific.)	87 50	91	89	+ 1 71
2580	T.R.T.	2635	2645	2645	+ 0 37
860	U.F.B.	860	850	848	– 1 39
1020	U.I.S.	1012	1020	1017	+ 0 49
660	U.C.B. ★	664	663	682	+ 2 71
490	Valéo	525	519	525	....
81	Vallourec	80 30	81	80 50	+ 0 24
4960	V. Clicquot-P.	4356	4650	4640	+ 6 51
836	Via Banque	833	830	827	– 0 72
	Étrangères				
820	Elf-Gabon	840	865	860	+ 2 38
92	Amax Inc.	96 80	95	95	– 1 85
430	Amer. Express	435	425	425	– 2 29
177	Amer. Teleph.	182	181 50	181 80	– 0 10
77	Anglo Amer. C.	77 60	76 10	76 80	– 1 03
425	Angold	406	405	405	– 0 24
900	BASF (Akt)	923	898	898	– 2 70
930	Bayer	946	950	948	+ 0 21
146	Buffelsfont.	146	142	143	– 2 05
25	Charter	28 60	28 55	28 55	– 0 18
300	Chase Manh.	302	300	300	– 0 66
200	Cie Pétr. Imp.	203	203	203	....
45	De Beers	45 60	44 95	45	– 1 31
2500	Deutsche Bank	2569	2520	2500	– 2 68
42	Dome Mines	43 70	43 50	43 50	– 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
98	Driefontein Cal	98 50	95 95	95 50	– 3 04
615	Du Pont-Nem.	630	610	610	– 3 17
430	Eastman Kodak	437	420	420	– 3 89
27	East Rand	27 55	26 15	26 10	– 5 26
270	Electrolux	270 80	265 50	266	– 1 77
255	Ericsson	256	254	254	– 0 78
430	Exxon Corp.	440	428	428	– 2 72
385	Ford Motors	394 30	383 10	383 10	– 2 84
58	Freegold	58 10	56	56 10	– 3 44
78	Gencor	77 10	77 10	79 50	+ 3 11
585	Gén. Electr.	595	580	580	– 2 52
435	Gén. Belgique	449	449	440	– 2
555	Gen. Motors	570	560	560	– 1 75
45	Goldfields	45 50	45 80	45 80	+ 0 65
43	Gd Metropolitain	43 50	43 50	43 50	....
60	Harmony	59 20	57 20	57 20	– 3 37
38	Hitachi	36 70	36 70	36 70	....
835	Hoechst Akt.	858	860	865	+ 0 81
103	Imp. Chemical	104 50	104 90	105	+ 0 47
94	Inco. Limited	96 20	93 50	93 50	– 2 80
1030	IBM	1067	1039	1038	– 2 71
320	ITT	329	319 10	320 10	– 2 70
169	Ito-Yokado	167 10	165	165	– 1 25
62	Matsushita	63	63 60	63 60	+ 0 95
725	Merck	752	734	734	– 2 39
790	Minnesota M.	799	788	786	– 1 62
220	Mobil Corp.	224 50	219 50	219 50	– 2 22
31750	Nestlé	31800	31700	31700	– 0 31
152	Norsk Hydro	154 80	153 50	153 50	– 0 71
141	Olsil	141	137	137	– 2 83
1340	Petrofina	1280	1285	1285	+ 0 39
480	Philip Morris	509	513	511	+ 0 39
152	Philips	153	154	154	+ 0 65
510	Quilmès	518	517	509	– 1 73
475	Randfontein	481	477	477	– 0 83
555	Royal Dutch	559	555	555	– 0 71
68	Rio Tinto Zinc	67 55	67	67	– 0 81
80	St Helena Co	79 20	76 50	76 50	– 3 40
230	Schlumberger	231	232	231	....
84	Shell transp.	83	82 75	82 80	– 0 24
2000	Siemens A.G.	2028	2028	2028	....
143	Sony	144 90	147 50	148	+ 2 13
157	T.D.K.	182 50	180 50	180 50	– 1 18
17	Toshiba Corp.	17 50	18 45	18 30	+ 4 57
1390	Unilever	1395	1385	1383	– 0 86
340	Unit. Techn.	354	342 10	342 10	– 3 38
395	Vaal Reefs	398	380	380	– 4 52
405	Volvo	399 50	395 50	394	– 1 37
188	West Deep	188	187	182	– 3 19
405	Xerox Corp.	411	404	403	– 1 94
1 17	Zambia Corp.	1 26	1 28	1 28	+ 1 58

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	7780	..
Emp. 8,80 % 77	123	0 796
9,80 % 78/93	105	9 344
8,80 % 78/86	100 80	4 701
10,80 % 79/94	108 80	8 899
13,25 % 80/90	110 85	0 799
13,80 % 80/87	107 90	9 528
13,80 % 81/89	113 55	6 087
16,75 % 81/87	110 60	13 216
16,20 % 82/90	124 70	7 235
16 % juin 82	126 70	0 701
14,60 % fév. 83	124 25	4 960
13,40 % déc. 83	128 70	6 828
12,20 % oct. 84	119 35	8 890
11 % fév. 85	121 50	3 737
10,26 % mars 86	113 05	2 952
ORT 12,75 % 83	1682	..
OAT 10 % 2000	114 80	0 795
OAT 9,90 % 1997	112 05	5 262
OAT 9,80 % 1996	110 35	3 920
Ch. France 3 %	162 90	..
CNB Bques janv. 82	103 55	5 171
CNB Paribas	104 90	5 171
CNB Suez	105 80	5 171
CNI janv. 82	103 55	5 171
PTT 11,20% 85	116 20	5 855
CFF 10,30% 86	117 85	0 625
CRE 11,50% 85	113 65	0 624
CNT 9% 86	103 60	1 753
CRH 10,90% déc. 85	114 60	4 757

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	364	370
A.G.F. (St Cent.)	7250	7250
André Roudière	250	250
Applic. Hydraul.	555	555
Arbel	145	150
Astorg	285	270
Avenir Publicité	1650	1650
Bain C. Monaco	470	461
Banque Hypoth. Eur.	450	446
B.G.I.	400	416
Blanzy-Ouest	480	481
B.N.P. Cl	488 50	485
B.N.P. Intercontin.	410	410
Bénédictine	4300	4300
Bon-Marché	482	488
Calif	895	905
Cambodge	385 60	384 90
C.A.M.E.	254	254
Campenon Bern.	219 70	228 50
Carbone-Lorraine	628	603
C.E.G.Frig.	481 10	....
Centen. Blanzy	1920	1960
Centrest (Ny)	240	240
Cerabati	79 80	82 20 o
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	170	170
C.I.C. (Financ. de)	284	285
C.I. Maritime	372 80	370
Cinéa-Sixton	950	912
Ciram (B)	287 80	280 d
Clause	805	837
Cofradel (Ly)	1085	1025 o
Cogifi	545	535
Comiphos	381	....
Cie Industrielle	3180	3180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comp. Lyon-Alem.	412 80	430
Concorde (La)	1122	1120
C.M.P.	25 80	26 30
Crédit (C.F.B.)	630	557
Créd. Gén. Ind.	1350	1380
Cr. Universel (Cie)	844	855
Créditel	193	200
Darblay S.A.	450	450
Darty Act. d. p.	2388	2350
De Dietrich	1485	1425
Delalande S.A.	890	895
Delmas-Vielj. (Fin.)	1200	1200
Didot-Bottin	532	511
Drag. Trav. Pub.	38 90	38 30
Eaux Bass. Vichy	1680	....
Eaux Vittel	1050	1040
Economats Centre	519	521
Electro-Banque	425	420
Electro-Financ.	1020	1010
Elf-Antargaz	309 70	310
E.L.M. Leblanc	580	580
Ent. Bretagne	297	286
Entrepôts Paris	605	610
Epargne (B)	2180	....
Europ. Accumul.	98	95
Eternit	2253	2253
Exor	3112	3114
Finalens	249	241
FIPP	204	212
Fnac	910	....
Foncière (Cie)	480	480
Fonc. Agache-W.	825	823
Fonc. Lyonnaise	3850	3850
Foncina	476	475
Forinter	1150	1150
Fougerolle	126	127
France I.A.R.D.	363	413 20
France (La)	6650	6500
From. Paul Renard	480	505
GAN	13310	13400
Gaumont	452 90	434 70
Gaz et Eaux	2590	2650
Gévelot	285	278
Gr. Fin. Constr.	552	552
Gds Moul. Paris	390	381
Groupe Victoire	3460	3460
G. Transp. Ind.	447	430
Hutchinson	755	780
Immindo S.A.	470 50	475
Immoinvest	330 30	328
Immobail	510	520
Immobanque	827	....
Immob. Marseille	8600	8500
Immofice	610	620
Invest. (Sté Cent.)	3200	3200
Jaeger	286	264 40
Lafitte-Bail	555	577
Lambert Frères	105	105
Lille-Bonnières	861	827
Localail Immob.	879	880
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	520	520
Locatel	374 40	378
Louvre (Sté)	2000	2010
Machines Bull	52 70	52 90
Magasins Uniprix	175	183
Magnant S.A.	144 60	146
Maritime Part.	340	389 c
M. H.	....	....
Métal Déployé	441	446
Mors	176 80	176 80
Naval Worms	115	113 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	160	....
OPB Paribas	368	368
Optorg	190	185
Origny-Desvroise	252	229 80
Palais Nouveauté	900	936
Paribas-CIP	989	989
Paris France	290	276
Paris-Orléans	300	300
Part. Fin. Gest. Im.	1589	1632
Pathé-Cinéma	297	303
Pechiney (cert. inv.)	232	232
Piles Wonder	1005	1011
Piper-Heidsieck	725	....
P.L.M.	194 50	194
Porcher	284	290
Providence S.A.	1638	1638
Publicis	1510	1510
Raff. Souf. R.	241 10	250
Rhône-Poul. (c. inv.)	430	430
Ricqlès-Zan	134	137
Rochefortaise S.A.	180	182
Rochette-Cenpa	63 60	63
Rosario (Fin.)	200	195
Rougier et Fils	70 10	....
Sacer	178	178
Sacilor	14 90	14 95
SAFAA	646	692 d
Safic-Alcan	612	601
SAFT	1460	1508
Saga	290	290
Salins du Midi	490	485
Santa-Fé	181	181
Satam	119	119
Saulnes	60 10	62 50
Saunier-Duval	48	46 10
Savoisienne (M)	180	154 o
SCAC	376	381
Senelle Maubeuge	550	549
S.E.P. (M)	229	228
Serv. Equip. Véh.	66 30	67 60
Siti	99	95
Sicotel	451	459
Sinvim	329 30	342 50
Siph (Plant. Hévéas)	374	....
SMAC Acieroïd	73 80	70 70
Sté Générale-CIP	1008	1010
Sofal financière	2300	2240
Sofio	335	....
Soficomi	879	883
S.O.F.I.P. (M)	145	154 d
Sofragi	1060	1025
Soudure Autog.	485	490
Sovabail	805	786
Spéichim	118	122 70
S.P.I.	672	645
Spie Batignolles	589	582
Suez (Fin. de)-CIP	1120	1125
Stemi	557	560
Taittinger	1950	1945
Testut-Aequitas	410	441
Tour Eiffel	580	589
Ufiner S.M.D.	571	581
Unibail	841	857
U.A.P.	2720	2750
Un. Imm. France	610	599
Un. Ind. Crédit	1328	1330
Usinor	4 26	4 46
U.T.A.	2020	1910
Vicat	619	610
Virax	185	180
Waterman S.A.	518	520
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1080	....
Akzo	470	470
Alcan Alum.	218 40	218 40
Algemeine Bank	1565	....
American Brands	620	595
Am. Petrofina	325	....
Arbed	450	....
Asturienne Mines	141	....
Bco Pop Español	264	280
Banque Morgan	630	625
Banque Ottomane	940	919
B. Régl. Internat.	28320	27320
Br. Lambert	549	557
Canadian-Pacific	89 50	87 60
Commerzbank	993	998
Dart. and Kraft	440	447 40
De Beers (port.)	45 70	....
Dow Chemical	422	422
Dresdner Bank	1371	1350
Gén. Belgique	449	440
Gevaert	870	....
Glaxo	114	....
Goodyear	244	....
Grace and Co	395	....
Gulf Oil Canada	78 50	77
Honeywell Inc.	530	540
I. C. Industries	337	333
Int. Min. Chem	240	250
Johannesburg	520	520
Kubota	14 30	14 20
Latonia	285	284
Mannesmann	660	650
Midland Bank Plc	58 80	56 20
Mineral-Ressourc.	58 05	58 05
Noranda	97 90	93
Olivetti	43 40	42
Pakhoed Holding	161	148
Pfizer Inc.	482 60	503
Procter Gamble	578	577
Ricoh Cy Ltd	38	38
Rolinco	243 20	245 30
Robeco	284 40	281 60
Rodamco	400	400
Saipem	26	28
Shell fr. (port.)	82	....
S.K.F. Aktiebolag	306	309
Sperry Rand	525	520
Steel Cy of Can.	120	....
Stilfontein	39 50	37 50
Swedish Match	380	....
Tenneco	266	253
Thorn EMI	47 50	....
Thyssen c. 1 000	500	....
Toray Indust. inc	24 10	24 15
Vieille Montagne	815	811
Wagons-Lits	850	855
West Rand	16 50	16 50

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnaop	18 60	....
C.E.M.	....	....
Cochery	80 10	....
Coparex	410	390
Dubois Inv. (Cantx.)	690	690
Hydro-Energie	302	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	480	480
Révillon	324	....
Rorento N.V.	141 80	140 50
Sopafom	212	165 60 o
S.P.R.	250	....
Ulimer	425	....
Union Brasseries	139 50	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1585	1585	Devanlay	1216	1225	Cie Gest. Fin.	358 50	358 50
Alain Manoukian	695	695	Deville	862	858 c	Patrimoine-R.D.	3601	3650
Arystel	305	310	Drouot-Assurances	555	553	Petit Bateau	222	222
BAFIP	620	645	Editions Belfond	270	280 80	Petrofigaz	908	900
B.I.P.	1363	1380	Elect. S. Dassault	890	895	Rezal	940	940
Bolloré Technologies	764	768	Expand	380	380	St-Gobain Emballage	1180	1182
Buitoni	535	535	Filipacchi	810	836	S.C.G.P.M.	192	184 c
Câbles de Lyon	807	809	Guy Degrenne	900	936	Semz-Matra	907	920
Calberson	550	530	I.C.C.	298	298	S.E.P.	1179	1150
Cardif	1830	1800	IM Informatique	447 60	440	S.E.P.R.	1290	1290
Cap Gemini Sogeti	1850	1890	Loca-Investissement	402	402	S.M.T. Goupil	332 80	344
C.D.M.E.	780	790	Mecatec	500	503	Sofibus	350	364 d
C. Equip. Elect.	237	242	Merlin Immobilier	610	506	Supra	790	790
C.G.I. Informatique	471	490	Métallurg. Minière	195 80	195 80	Valeurs de France	330 10	331
C. Occid. Forestière	140	138	M.M.B.	587	570			
Delta	194	188	Molex	311	318			
Dauphin O.T.A.	1764	1751	Navale-Delmas	660	670			

SICAV (sélection) — 24/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	660 26	644 16
Actions France	430 17	410 68
Actions sélectives	578 02	549 90
Audificandi	643 42	614 24
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1100 41	1073 57 ◆
A.G.F. 5000	496 74	494 62 ◆
A.G.F. ECU	1136 53	1125 28 ◆
A.G.F. Interfonds	439 23	428 52 ◆
A.G.F. OBLIG.	1177 93	1172 07 ◆
Agfimo	640 11	624 50 ◆
Alafi	222 72	212 62
A.L.T.O.	200 90	191 79
America-Valor	804 26	767 79
Amérique Gestion	433 61	413 95
Arbitrages court terme	......	......
Argonautes	388 01	370 42
Associc	1225 76	1225 76
Aurecic	1211 74	1176 45
Bourse-Investiss.	438 30	418 52
Bred Associations	2673 96	2665 96
Capital Plus	1614 05	1614 05
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia (ex W.I.)	855 39	816 60
Convertimmo	388 86	373 90
Coral court terme	11818 56	11818 56
Cortina	949 98	906 90
Credinter	444 95	431 89
Croiss. Finance	268 38	256 80
Croiss. Mercure	2582 50	2507 28
Croiss. Immobil.	620 90	592 74
Croiss. Prestige	336 82	321 55
Déméter	12707 22	12707 22
Drouot-France	595 16	568 17
Drouot-Investiss.	1029 72	983 03
Drouot-Sécurité	239 12	228 28
Drouot-Sélection	150 84	144
Ecuric	1168 89	1151 62
Elicop Sicav	10853 84	10826 77
Energie	235 74	225 05
Epacic	2800 74	2796 14
Epacourt Sicav	7843 92	7824 11
Epargne Associations	24636 30	24601 40
Epargne-Capital	7937 26	7759 68
Epargne-Croiss.	1508 96	1440 53
Epargne-Industr.	697 10	665 49
Epargne-Inter	640 10	611 07
Epargne-Long-Terme	1718 12	1672 14
Epargne-Oblig.	198 88	193 53
Epargne-Unie	1161 75	1109 07
Epargne-Valeur	410 61	391 99
Eparoblig	1299 10	1296 51 ◆
Eurocic	9828 55	9684 29
Euro-Croissance	532 35	508 21
Eurodyn	948 24	946 24
Financière Plus	26395 29	26133 95
Finord Placement	62016 96	61708 42
Finord Trimestriel	1153 42	1136 37
Finord Valsélection	13100 27	12843 40
Foncier Investiss.	1080 29	1053 94
Foncival	269 73	257 50
France-Garantie	308 53	307 91 ◆
France-Investiss.	561 91	536 43
France-Net	124 21	122 98
France-Obligations	458 09	453 54
Francic	373 62	362 74

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1262 16	1262 15
Fructicapi	301 34	298 89
Fructidor	280 76	268 90
Fructifrance	712 68	695 30
Fructivar	78803 19	78605 67
Fructi ECU	563 77	555 44
Fructi-Première	13214 99	13019 69
Futuroblig	1087 10	1086 01
Gestilion	84485 15	84304 39
Gestion Associations	146 44	149 22
Gestion Mobilière	689 07	657 82
Gest. Rendement	497 26	495 16
Gest. Sél. France	710 50	678 28
Haussmann Associat.	1256 96	1256 96
Haussmann court terme	1109 42	1109 42
Haussmann Epargne	1382 30	1382 30
Haussmann Europe	1816 34	1733 98
Haussmann Obl. croiss.	1281 59	1281 59
Haussmann Obligation	1530 48	1461 08
Horizon	1195 29	1150 77
I.M.S.I.	602 33	575 02
Indo-Suez Valeurs	753 57	719 40
Ind. française	14012 16	13737 41 ◆
Interoblig.	12200 51	11731 26 ◆
Intersélect France	431 08	411 51
Intervaleurs Indust.	609 84	582 19
Invest. net	14511 60	14482 63 ◆
Invest. Obligataire	17411 03	17376 28 ◆
Japacic	153 84	149 36
Jeune épargne	217 83	214 41
Laffitte-crt-terme	60127 31	60127 31
Laffitte-Expansion	812 77	775 91
Laffitte-France	318 44	304
Laffitte-Japon	313 88	299 65
Laffitte-Oblig.	152 83	145 90
Laffitte-Rend.	209 07	199 59
Laffitte-Tokyo	1171 61	1118 48
Lion-Associations	11746 76	11746 76
Lion-Institutionnels	24875 81	24813 78
Lionplus	73170 18	72446 72
Livret portefeuille	580 15	563 25
Méditerranée	149 54	142 76
Mondiale Investissem.	453 04	432 50
Monecic	5950 87	5950 87
Moné J.	50422 51	50422 51
Multi-Obligations	458 44	435 74
Mutuelle Unie Sél.	154 49	147 48
Natio-Assoc.	6746 42	6732 95
Natio-Epargne	13567 91	13423 87
Natio-Inter.	1094 23	1084 94
Natio-Obligations	548 28	533 81
Natio-Patrimoine	1352 08	1315 89
Natio-Placements	63932 57	63932 57
Natio-Revenus	1119 50	1108 42
Natio-Sécurité	52229 62	52229 62
Natio-Valeurs	701 59	669 78
Nord-Sud Développ.	1186 21	1183 84
Oblicoop Sicav	1438 02	1409 82
Oblilion	1123 18	1093 13
Optimavalor	564 16	538 58
Oriens-Gestion	156 93	149 81
Parindique	517 81	494 33
Paneurope	821 68	784 61
Paribas Epargne	15201 01	15170 67
Paribas Gestion	830 11	804 42

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pacomo-Valor	1092 78	1081 69
Patrimoine-Retraite	1629 03	1597 09
Phénix Placements	289 05	287 71 ◆
Pierre Investiss.	727 20	694 22
Placement crt-terme	69620 86	69620 86
Placement J	52561 56	52561 56
Plén. Association	22334 62	22334 62
Province Investiss.	490 14	467 91
Rentacic	170 72	168 20
Revenus Trimestriels	6093 80	6033 47
Revenu Vert	1204 82	1203 62
St-Honoré Assoc.	13948 53	13879 13
St-Honoré Bio-aliment.	689 21	657 98
St-Honoré Pacifique	488 17	466 03
St-Honoré P.M.E.	396 72	378 73
St-Honoré Real	10909 99	10866 52
St-Honoré Rendement	12037 89	11978
St-Honoré Technol.	708 24	676 12
St-Honoré Valor	12218 09	12121 12
Sécuricic	10949 12	10932 19
Sécur. Mobilière	432 38	412 77
Sélcourt terme	11981	11891 81
Sicavdon (Crédit BP)	787 04	775 41
Sicav-Associations	1324 48	1321 84
S.F.I. fr. et étr.	567 05	540 83
Sicavimmo	790 43	754 59
Sicav 5000	320 39	311 81
Silvafrance	501 32	487 90
Silvam	396 09	385 49
Silvarente	232 98	226 74
Silvinter	395 04	384 47
S.I.–Est	1260 17	1203 03
S.I.G.	902 15	880 85
S.N.I.	1142 67	1109 39
Sofimeff	539 34	517 36
Sogepargne	404 68	390 03
Sogerax	......	......
Sogever	1011 13	985 28 ◆
Soginter	1269 61	1212 23
Soleil Investiss.	509 42	486 32
Technocic	1243 64	1207 42
U.A.P. Investiss.	401 11	382 82
Uni-Associations	110 44	110 44
Unifrance	423 38	404 16
Unifoncier	1240 30	1184 06
Uni-Garantie	1416 53	1388 73
Unigestion	861 85	822 86
Uni-Japon	1404 67	1340 97
Uni-Régions	2462 30	2350 64
Uninata	2249 57	2174 63
Univer	188 90	188 90
Univers-Obligations	1589 65	1537 38
Valorem	493 38	471 59
Valoblig	59578 69	58988 60
Valorg	1420 33	1418 91
Valréal	75203 87	75128 74

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Agence Havas	338	339
Inst. Mérieux	485	....
Presses Cité	378	....
Souscription		
Crédit F. Imm.	3	2 80
Sade	28	....
Simco	8	8 50

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 340	7 107	6 800	7 400
ECU	6 857	6 848	....	....
Allemagne (100 DM)	318 860	318 690	310	330 500
Belgique (100 F)	15 608	15 595	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 100	283 010	274 500	293 500
Danemark (100 krd)	85 970	85 970	82 500	90
Norvège (100 k)	94 020	93 600	91	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 769	10 732	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 069	5 070	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 648	4 647	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	389 120	388 160	376	396
Suède (100 krs)	99 420	98 820	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	45 360	45 320	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	4 985	4 980	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 730	4 708	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 216	5 123	4 930	5 370
Japon (100 yens)	4 280	4 262	4 100	4 300

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/6
Or fin (kilo en barre)	78300	78100
Or fin (en lingot)	78600	78100
Pièce française (20 fr)	533	528
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	518	516
Pièce latine (20 fr)	458	468
Souverain	591	587
Pièce de 20 dollars	2995	2955
Pièce de 10 dollars	1510	1530
Pièce de 5 dollars	920	.....
Pièce de 50 pesos	3030	3095
Pièce de 10 florins	471	475
Or Londres	338 90	340 80
Or Zurich	338 50	342
Or Hongkong	339 30	341 10
Argent Londres	5 06	.....

Le Monde

LA SUPPRESSION DES MCM NÉGATIFS SUR LE PORC

Une nouvelle à moitié bonne pour les éleveurs

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communauté européenne). – Les montants compensatoires monétaires (MCM) négatifs, qui devraient normalement être appliqués par la France dans ses échanges de porc à la suite de la dernière dévaluation du franc, sont supprimés. Ceux qui sont applicables aux œufs et à la volaille sont suspendus jusqu'au 30 septembre.

Tel est l'accord auquel sont parvenus les ministres de l'agriculture des Douze, mardi 24 juin, à Luxembourg. En pratique pour ces trois produits, le résultat est pour l'instant identique : la crainte de voir rétablir, même partiellement, les MCM négatifs qui étaient seulement suspendus depuis la fixation des prix en avril est écartée. Dans un marché déjà difficile, les MCM négatifs, qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation constituent un handicap pour les producteurs français par rapport à leurs concurrents du Marché commun. *« Je ne saurais vous dire le soulagement qui est le nôtre de constater que ce problème est réglé. Nous en avions pris l'engagement, et cet engagement est tenu. Ce n'était pas si évident même si c'était logique »*, a commenté M. François Guillaume, le ministre français de l'agriculture à l'issue de la réunion.

De fait, il a fallu huit heures au conseil pour conclure. La proposition de la Commission, qui prévoyait une réduction symétrique des MCM négatifs et des MCM positifs, a été écartée en raison de l'opposition de la RFA et des Pays-Bas. Les MCM positifs de 2,4 % qui sont appliqués par ces deux pays jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Comme l'a rappelé M. Guillaume, en application des décisions prises en marge du conseil européen de Fontainebleau, les MCM positifs devront, en tout état de cause, disparaître au 1er avril 1987.

La France aurait souhaité que le conseil décide qu'il n'y avait pas lieu, quoi qu'il arrive, d'appliquer des MCM au porc. Cela n'a pas été obtenu. Cela signifie que, lors d'un prochain réalignement des taux pivots au sein du Système monétaire européen, les MCM négatifs sur le porc seront rétablis. Le ministre de l'agriculture devra à nouveau guerroyer pour leur élimination.

Ph. L.

LA PREMIÈRE INTERVENTION DU NOUVEAU MINISTRE DES FINANCES

Le Mexique durcit le ton

La première intervention publique du nouveau ministre des finances mexicain, M. Gustavo Petricioli, le 24 juin, laisse songeurs les milieux financiers internationaux. Un élément leur paraît positif : le refus de Mexico de recourir à un moratoire unilatéral sur une dette qui frôle les 99 milliards de dollars. En revanche, l'intervention de M. Petricioli, renforcée par celle du ministre du Plan, M. Carlos Salinas, augure d'un durcissement des positions d'une équipe renouvelée après la démission surprise de l'ancien ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, et apparemment beaucoup plus soudée autour du président Miguel de La Madrid.

Annonçant l'ouverture d'une *« nouvelle ère »* de discussions, M. Petricioli a souligné que son pays était dans l'*« incapacité »* d'honorer ses échéances dans les conditionsactuelles. décidé à sauvegarder les chances d'une croissance de 3 % à 4 % en 1987-1988 après une expansion zéro cette année, le ministre des finances a estimé le temps venu de mieux accorder les remboursements avec les capacités de paiement du pays. *« Il n'est pas question d'accepter une récession pouvant se transformer en dépression. »*

Une affirmation dont la portée ne pourra être mesurée qu'au cours des jours à venir. La traditionnelle montée des enchères avant une importante échéance – et celle du 1er juillet en est une, notamment, pour les banques américaines puisque Mexico est censé rembourser à cette date 1,8 milliard de dollars au titre des intérêts – ne permet pas d'exclure une nouvelle volonté de limiter les paiements mexicains en fonction de recettes à l'exportation singulièrement réduites par la chute des cours du pétrole.

Autant dire que les discussions s'annoncent très serrées. M. Petricioli n'a d'ailleurs dévoilé que les très grandes lignes d'une politique destinée à lutter contre l'inflation et, en réponse à l'attente de tous les créanciers, à réduire un déficit public qui tourne autour de 13 % du produit national brut.

Devant la presse mexicaine, le ministre a indiqué que, en dehors de secteurs *« stratégiques »* à définir, l'administration encouragerait la privatisation. Une réforme fiscale et le lancement de nouveaux instruments d'épargne devraient être annoncés avant longtemps pour assurer le financement de la dette interne.

Sur le vif

Vous, enfin !

Vous ne devinerez jamais ce qui m'est arrivé hier. Mon Jacquot m'a invitée à prendre un verre. Si, si, je vous jure. Pas en tête à tête, d'accord. Mais bon, il n'y avait jamais que deux mille quatre cents personnes à s'empiffrer autour des buffets dressés sur la pelouse de Matignon. Je me pointe. Je dépose mon sac de gym et mon parapluie au vestiaire. Et je prends la queue pour passer devant Chirac et lui toucher la main. Il me la tend. Je me présente. Ah ! vous. J'attends la suite : Enfin, vous ! Vous, enfin ! Et au lieu de ça j'entends : Mes respects, Monsieur le président. C'est ce bougre de Poher qui me bouscule – *poussez pas*, – vers la sortie, côté jardin.

Je me retrouve plantée au milieu d'une foule de gens que je ne connais pas, des parlementaires, des membres des corps constitués, tout ça. Là-dessus, qui vient me prendre par la main, je vais te présenter mon copain Dédé du service politique. Tiens, voilà M. Balladur. Signe de tête très froid, très sec, et il se détourne, le mec. Qu'est-ce qu'il a contre moi ? Pourquoi il se jette pas à mon cou ? Tu l'as surnommé Ballamou, il aime pas ça.

Pandraud : même cirque. Alors, là, je lui rentre dedans : Qu'est-ce ce que je t'ai fait, hein ? – Mais rien... rien... Je suis pas assez gentille, peut-être, dans mes billets ? – Non, non, pas du tout, j'adore. – Ah ! bon, je préfère. Pour tout vous dire, je l'ai trouvé très mignon, Pandraud, un gros ours en peluche. Toubon, toulisse, toudoux. Giraud, finaud. Guéna, sympa.

Et attendez, là je vais vous faire hurler, Hersant : le pied. Il m'a fait un frais et moi je lui ai fait de la lèche derrière le dos de mes directeurs, l'ancien et le nouveau, ils étaient là. Les hommes du président aussi. L'Elysée au grand complet. Il ne manquait que mon Mimi. Giscard a pas pu venir, il est en voyage. Barre, non plus. Pourquoi ? On sait pas.

En partant, je suis repassée devant mon Jacquot. Il n'arrêtait pas de serrer des cuillers : Très heureux... Merci d'être venu... Bonjour... Ravi de vous voir... Comment ça va ? Lui, ça a l'air d'aller, en tout cas. Joxe a dit que c'était l'angoisse. Tu parles ! C'est l'extase.

CLAUDE SARRAUTE.

Bourse de la matinée

HAUSSE

Surmontant ses hésitations, la Bourse de Paris s'est assez vivement redressée au cours de la séance matinale. Le mouvement s'est accéléré et, en avance de 0,73 % à l'ouverture, l'indicateur instantané progressait de 1,33 % à la clôture.

Les valeurs cotées en continu, notamment Synthélabo, UCB, Eurocom, ont figuré en tête du peloton des hausses, la première surtout (+ 6,4 %). Notons aussi les performances de Perrier (+ 4 %), Elf (+ 3,8 %), Accor (+ 3,6 %), Compagnie bancaire (+ 3,1 %)

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 25 JUIN

Indicateur de séance (%) : + 1 33

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	362	362	375
Agence Havas	1758	1760	1758
Air Liquide (L')	760	765	780
Alsthom	410	415	418
Bancaire (Cie)	1017	1040	1048
Bongrain	1731	1750	1750
Bouygues	1130	1129	1125
B.S.N.	3575	3585	3655
Carrefour	2880	2880	2875
Chargeurs S.A.	1011	1016	1025
Club Méditerranée	510	510	510
Dumez	1245	1245	1265
Eaux (Gén.)	1270	1270	1270
ELF-Aquitaine	294	299	305 20
Essilor	2525	2540	2585
Lafarge-Coppée	1268	1280	1289
Michelin	2650	2710	2730
Midi (Cie)	5330	5360	5390
Moët-Hennessy	1990	2010	2020
Navig. Mixtes	952	950	989
Oréal (L')	3325	3390	3400
Pernod-Ricard	1145	1175	1173
Peugeot S.A.	871	872	873
Sanofi	671	671	676
Source Perrier	671	680	698
Télémécanique	2970	2965	2965
Thomson-C.S.F.	1235	1245	1248
Total-C.F.P.	375	376	377
T.R.T.	2645	2645	2645
Valéo	525	525	520

A PARIS ET EN PROVINCE

Les chercheurs manifestent pour l'emploi et contre les restrictions budgétaires

« Des moyens pour la recherche ». « Nous voulons des moyens pour une recherche scientifique et technique qui enrichisse le tissu économique et social du pays. » Pour la première fois depuis bien longtemps, la communauté scientifique a manifesté en masse, mardi 24 juin, dans les rues de Paris et dans plusieurs villes de province, notamment Strasbourg et Toulouse. C'est ainsi que 3 500 chercheurs, selon les organisations syndicales, ont défilé dans les rues de Paris pour protester contre les annulations de crédits décidées en avril par le ministre du budget et les conséquences d'une récente décision du Conseil d'Etat qui menace le recrutement et l'avancement des personnels du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pour 1986 (*le Monde* du 21 juin).

A la fin du mois d'avril, le ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, avait, en partie, rassuré les personnels de recherche en affirmant que le CNRS et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) *« organismes fondamentalement sains ayant un grand nombre de très bons chercheurs et de bonnes équipes »*, ne seraient pas démantelés. Mais, aujourd'hui, alors que, en 1986, 54 % des annulations d'autorisations de programme du budget de l'Etat concernent les seules activités de recherche, la communauté scientifique s'inquiète de cette politique en coups d'accordéon et redoute l'avenir.

Les directives du ministère du budget invitant pour 1987 à des économies et à une diminution des effectifs (– 1,5 %) risquent bien, si elles sont appliquées à la lettre, de porter un coup à *« l'effort de redressement fait depuis quelques années »* reconnu par une majorité de chercheurs. C'est pourquoi, après avoir manifesté devant la Sorbonne et le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, les scientifiques se sont rendus à Matignon pour y remettre une pétition invitant le gouvernement à maintenir l'objectif minimal de création de mille quatre cents emplois dans la recherche prévus par le plan triennal. (Le chiffre d'une suppression possible pour l'an prochain de neuf cents postes a cependant été avancé lors de la manifestation par certains syndicats.)

Une crainte : « la casse »

Inquiétude enfin pour les personnels du CNRS qui craignent *« la casse »* de leur organisme et qui, avec la dissolution du comité national du CNRS et la remise en cause de son mode d'élection, voient disparaître leur participation à l'évaluation des laboratoires et au recrutement des chercheurs. Le recrutement pour les quatre cent cinquante postes qui devaient être pourvus cette année est interrompu par cette dissolution. Certes, des contrats provisoires, d'une durée d'un an, seront proposés à certains postulants, mais leur nombre pourrait être bien inférieur à celui des postes vacants.

Le projet sur la « liberté de communication »

LA COMMISSION SÉNATORIALE VEUT MODIFIER LA COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA COMMUNICATION

La commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi relatif à la liberté de communication a décidé, mardi 24 juin, de déposer quelque cent vingts amendements au texte (*le Monde* du 25 juin). Outre le volet social, la protection du cinéma, les modalités de privatisation de TF 1 et l'introduction de plus de souplesse dans le dispositif de transfert de compétence en matière de télécommunications, la commission a décidé de modifier la composition de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL).

Le projet présenté par M. François Léotard prévoit que trois de ses neuf membres seront désignés respectivement par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat, que trois autres seront élus respectivement par les organes collégiaux du conseil d'Etat, de la Cour de cassatin et de la Cour des comptes et qu'enfin les trois derniers membres seront cooptés par les six membres désignés.

Dans la version présentée par la commission, la désignation par le président de la République, le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat n'est pas remise en cause. Toutefois, dans la seconde catégorie s'ajoute un membre désigné par l'Académie Française. Selon le dispositif envisagé, il ne reste plus que deux personnalités à coopter, que la commission souhaite voir choisir pour leur compétence, l'une dans l'audiovisuel, l'autre dans le domaine des télécommunications.

LE RETOUR DE BISON FUTÉ

M. Méhaignerie renforcera la répression si l'opération « bonne conduite » du 28 juin échoue

On entendait moins, depuis quelque temps, Bison futé, ce totem indien qui symbolise les efforts des pouvoirs publics pour faciliter l'écoulement de la circulation au moment des grandes migrations des vacances. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'urbanisme, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, lui a redonné un coup de jeunesse en fêtant, le mardi 24 juin, son dixième anniversaire.

Dix ans de bons et loyaux services pour réduire la taille des « bouchons » routiers qui ont été combattus par tous les moyens : itinéraire bis et de délestage, cartes routières Bison futé, magazine sur Minitel, 85 points d'accueil et d'information (1), magazine télex Antiope-route, étalement des départs en vacances dans les entreprises. A ce sujet, le ministre s'est félicité que la proportion des entreprises fermant complètement en été soit tombée de 45 % en 1984 à 42 % en 1985 et à 37 % en 1986.

En fait, M. Méhaignerie souhaitait, par cette célébration, relancer la politique de communication en matière de sécurité routière tombée en sommeil pour cause de changement d'équipe gouvernementale. Cette baisse de pression médiatique sur les conducteurs a, d'ores et déjà, provoqué une remontée de l'hécatombe. Au cours des quatre premiers mois de l'année, le nombre des accidents a diminué de 3 %, mais celui des tués à crû de 9 %, ce qui signifie que les limitations de vitesse sont de moins en moins respectées.

« Nous ne pouvons nous satisfaire d'être dans ce domaine les cancres de la classe européenne », a déclaré le ministre qui a annoncé, à l'occasion des grands départs de juillet, la mobilisation de trente mille hommes des forces de police et de gendarmerie et de tous les préfets, auxquels le premier ministre a demandé de superviser l'action des pouvoirs publics sur le terrain.

Si son « appel à la sagesse » n'était pas entendu des conducteurs, et si le week-end « Bonne conduite » du 28 au 30 juin enregistrait une nouvelle poussée des accidents, M. Méhaignerie pourrait proposer au conseil des ministres du 9 juillet un renforcement des sanctions.

Al. F.

(1) Centre d'information routière national : (1) 48-58-33-33. Lille : 20-91-92-33. Rennes : 99-50-73-93. Lyon : 78-54-33-33. Créteil : (1) 48-98-92-18. Marseille : 91-78-78-78. Bordeaux : 56-96-33-33. Metz : 57-62-11-22.

LA RETENUE DE GRAND-MAISON MENACÉE PAR UN GLISSEMENT DE TERRAIN

Une masse de rochers et de terre gorgée d'eau d'au moins 500 000 mètres cubes menace de basculer dans la retenue du barrage de Grand-Maison (Isère). Cet ouvrage, en chantier depuis sept ans et qui a coûté 5 milliards de francs, est le plus important complexe hydroélectrique construit par EDF dans les Alpes. Il doit alimenter une usine de production d'électricité d'une puissance de 1 800 mégawatts.

La chute de 500 000 mètres cubes de terrain dans la retenue soulèverait une vague de 8 mètres allant frapper le barrage haut de 160 mètres.

M. Haroun Tazieff, qui à la demande du ministre de l'environnement, dirige une « cellule sur les risques majeurs dans l'Isère », s'est rendu sur place mardi 24 juin. Selon lui, la montagne serait en train de se stabiliser, et le risque diminuerait. Toutefois, des appareils de surveillance vont être mis en place, EDF a fait baisser l'eau de 15 mètres dans la retenue et ne la remplira pas au-delà de 80 millions de mètres cubes, alors qu'elle aurait dû en contenir 140 dès cet été.

L'arrêt de la mise en eau va faire perdre une année d'exploitation et une partie de la production d'électricité qu'on en attendait. En outre, EDF va s'efforcer de colmater les fissures du terrain et projette de creuser dans le rocher une galerie de drainage de 800 mètres de long et 3,50 mètres de diamètre pour évacuer les eaux qui ont déstabilisé les pentes.



SOLDE

POUR ELLE - POUR LUI

ARNYS 14, rue de Sèvres-VIIe. Tél. : 45.48.76.99



soldent aux

BOUTIQUES POUR LUI

112, rue de Richelieu Paris 2ème
Carrefour Richelieu Drouot



Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le numéro du « Monde » daté 25 juin 1986 a été tiré à 476 734 exemplaires

A B C D E F G